FAUST BRADESCO

# LA GARDE DE FER

## et

## LE TERRORISME

### A L'OCCASION DU SEMI-CENTENAIRE DU MOUVEMENT LEGIONNAIRE

EDITIONS CARPATII
TRAIAN POPESCO
MADRID
1979

FAUST BRADESCO

# LA GARDE DE FER

## et

## LE TERRORISME

### A L'OCCASION DU SEMI-CENTENAIRE DU MOUVEMENT LEGIONNAIRE

EDITIONS CARPATII
TRAIAN POPESCU
MADRID
1979

## DU MEME AUTEUR

*En français.*

Etienne le Grand (Le dernier des croisés).
Le monde étrange de Ionesco —Théâtre— (Essai critique).
Antimachiavélisme légionnaire. Ed. Carpatii. Madrid.
Les trois épreuves légionnaires. Ed. Carpatii. Madrid.
Le NID, unité de base du Mouvement Légionnaire. Ed. Carpatii. Madrid.

*En roumain.*

Ram Kalù Adì (Nouvelles).
Poezia lirica japoneza (Essai critique).
Antimachiavelism legionar.
Conducere si disciplina.
} Ed. Carpatii. Madrid.

*Brochures dans la «Biblioteca de Documentare DACIA»*

n. 1. De vorba cu noii refugiati.
n. 2. Tineterul si Miscarea Legionara.
n. 3. Miscarea Legionara si spiritul religios.
n. 4. Legile fundamentale ale Cuibului.
n. 5. Programe.
n. 6. Cele trei elemente de baza ale Miscarii Legionare.
n. 7. Omul legionar si «Omul nou».
n. 9. Intru întelegerea Miscarii Legionare.
n. 10. Miscarea Legionara si libertatea.
n. 11. Nicadorii, Decemvirii, Rasbunatorii.

*En portugais.*

O reatamento econômico com a Uniao Soviética.
Neutralismo e sobrevivência.
A idéia de liberdade na época humanista.
O tesouro da arte popular romena.
A alma do povo romeno.

*Traductions en portugais*

«O homem nôvo» de Horia SIMA.
«Testemunhos para un homem nôvo» de Ernest BERNEA.

## MOTTO

«Nul ne sera soumis à la torture ni à des traitements cruels, inhumains ou dégradants;

Nul ne peut être arbitrairement arrêté;

Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience, de religion, ou d'en changer, ou de la manifester;

Toute personne a droit à la liberté d'opinion et d'expression.»

(Déclaration Universelle des Droits de l'Homme)

«... la violence qui se propose de maintenir le «désordre établi» refuse de se considérer comme telle et s'efforce, en général, de se dérober aux regards. Elle s'acharne à envelopper de secret ses actes les plus brutaux, tandis qu'elle se pare ostensiblement de la légitimité de l'Etat, de l'impartialité du droit, du désintéressement des appareils policier et judiciaire... C'est au nom de la paix sociale et de l'ordre qu'elle emprisonne, torture, exécute, autant que possible dans la discrétion et le silence, en déplorant d'avoir été contrainte par les «*terroristes*» à recourir à ces moyens extrêmes.»

Claude Julien.
«Violence ouverte, violence masquée.»
LE MONDE DIPLOMATIQUE, Jan. 73.

## PRELIMINAIRES

Le terrorisme est à l'ordre du jour!

Dans les régions les plus dissemblables du point de vue politique, sous les formes les plus inattendues et pour les motifs les plus divers, on se heurte à la tactique des attaques à main armée, par des groupes d'individus se disant défenseurs d'une cause ou d'une idéologie. La liberté ou les libertés, l'indépendance ou l'autonomie d'un territoire, la justice considérée comme un abus ou l'injustice classée comme une attitude arbitraire, un régime politique qu'on déteste ou un gouvernement dont on se méfie, un chef d'Etat énergique, une dispute religieuse, un malentendu social ou professionnel et mille autres choses, peuvent devenir des motifs suffisants pour une action terroriste.

Et c'est là le mal de l'époque!

Pour n'importe quelle cause, qu'elle soit la plus blâ-

mable, insignifiante ou absurde, peuvent surgir des partisans capables d'intervenir les armes à la main pour *imposer* leurs vues, exiger des rançons, provoquer la panique et surtout répandre la terreur et tuer des innocents. Le sens de la mesure et de la juste cause semble aboli... Tout le monde se croit en droit d'agir à sa guise et d'obtenir réparation par ses propres moyens. Le pire, c'est qu'il ne s'agit pas d'une simple mésestimation de la «*justice séculière*». C'est beaucoup plus grave, car il y a rejet de l'autorité et des normes légales prescrites dans la société. Le terrorisme est, au fond, une mini-guerre. C'est la négation d'une réalité et l'emploi des moyens extra-légaux, allant jusqu'à la destruction volontaire de biens et de vies humaines.

Sous l'influence de cette mentalité une sorte d'anarchie règne dans les esprits. Les individus rejettent le recours aux normes éthiques et morales, juridiques et de bon sens, pour s'adonner aux impulsions de leurs instincts et suivre leurs penchants. Aidés dans leurs agissements par l'effrayante mauvaise foi des idéologies anarchisantes, autant que par l'incroyable crise d'autorité qui sévit dans notre monde, ces groupuscules, aux finalités souvent inavouables, menacent la vie des gens et parfois même l'existence des Etats.

Le terrorisme est devenu une des séquences habituelles de la vie moderne. Grâce à la propagande communiste qui s'empare de n'importe quel motif particulier ou local pour en faire une arme, l'acte terroriste est présenté comme un *recours légitime* pour tous les mécontents Bien entendu, lorsque ces mécontents pensent agir *dans* et *contre* les pays non soumis à la sphère socialiste! Car, dans l'aire infectée par le marxisme, il ne saurait y avoir de mécontents et moins encore, de révolteés!...

De toute manière, le terrorisme existe à l'état endémique, combattu par certains, soutenu par d'autres, provoquant cette inquiétante atmosphère socio-politique qui menace de tout corrompre. Le malaise qui s'empare de plus en plus des diverses couches de la societé est contrebalancé par les campagnes massives de la gauche en faveur de ces actes meurtriers sous prétexte qu'ils constituent une méthode légitime d'affranchissement social, d'affirmation politique ou de lutte contre les ennemis du

«*peuple*». Le système est archiconnu et, cependant, l'opinion publique autant que les gouvernements se laissent berner... Une crainte superstitieuse de sembler, même involontairement, se manifester contre le «*peuple*» ou contre les aspirations du «*peuple*», les paralyse et les fait reculer devant les mesures à prendre.

Que ce «*peuple*» et ces «*aspirations*» dont on fait cas ne correspondent à rien ou masquent seulement les intentions cachées de ceux qui les soutiennent publiquement, on n'ose pas trop l'avouer. On préfère faire semblant de ne rien savoir, ce qui permet aux agressions de se multiplier, dans l'assurance de l'impunité, car le monde a perdu le goût et le courage de réagir et de s'imposer.

Il y a pourtant une menace, à ce que l'on dit.

Il peut y avoir deux types de «*terrorismes*», selon l'obédience idéologique ou les aspirations des exécutants. Pour ceux qui ont la sympathie et l'assentiment des forces de la gauche, il n'y a rien à redire. Ils sont tabous! Ils représentent la ligne légitime d'un combat, dont les méthodes et les moyens ne peuvent être accusés de nuire à la société. Leur action est juste et ceux qui tombent sous leurs rafales ne sont que les victimes des adversaires, qui ne veulent pas céder aux exigences du «*peuple*». Dans ce genre de terrorisme, la colère de l'opinion et de la presse doit se retourner obligatoirement contre le régime ou le gouvernement qui ont provoqué —par leur simple existence— l'acte terroriste, et non pas contre les auteurs de telles prouesses sanglantes. Seule la victime est coupable parce que LE TERRORISME D'OBEDIENCE ROGE EST SACRE. Il ne peut être ni combattu, ni puni! Il représente la pointe des brigades internationales dans la conquête du monde; il est donc une «*nécessité historique*».

Néanmoins, si l'acte terroriste est commis par un groupe n'appartenant pas à l'armée de l'insurrection générale, ou, pire encore, s'il représente l'effort de libération d'une quelconque organisation anti-comuniste d'au-delà du Rideau de Fer, les choses prennent une autre tournure. CE TERRORISME EST DE LA PIRE ESPECE! Il est qualifié de «*fasciste*» et jeté en pâture aux grandes fauves de la presse mondiale, accompagné des pires qualificatifs. Dans ce cas, le terrorisme doit être puni d'une

manière exemplaire, les auteurs torturés, condamnés, fusillés... Ce sont des criminels dangereux qui combattent les aspirations du peuple et veulent introduire la terreur et l'esclavage, etc...

Et si, par hasard, un gouvernement, un peu plus courageux, prend des mesures exceptionnelles contre des terroristes «*agréés*» par la gauche, alors les foudres du ciel se déchaînent contre «*les tortionnaires d'un régime anti-populaire*». Rien ne compte plus et tout est mis en oeuvre pour mobiliser l'opinion internationale et faire échouer les mesures légales et légitimes du pays menacé par les agissements de ce genre. Les exemples sont nombreux dans l'histoire récente, avec des résultats qui montrent à la fois la candeur de l'opinion devant une propagande bien échafaudée et le manque de courage de beaucoup de gouvernements qui se plient officiellement à de telles manigances.

Le terrorisme en soi, qu'il soit d'une couleur ou d'une autre, est un signe des temps. Il n'est pas d'aujourd'hui. Il a déjà existé et se fera encore connaître dans l'avenir. Tout dépend des circonstances, de la dureté de l'oppression, de la force des idées, du courage des hommes. De nos jours, il a pris des formes aiguës, il s'est répandu dans tous les domaines de la vie sociale et politique, débordant même dans le domaine des forfaits infamants.

Il n'entre pas dans notre intention de démontrer si le terrorisme est ou non légitime. Il peut l'être ou non selon la manière dont on le considère, selon l'intérêt qu'on lui porte. Ce que nous voulons analyser, ce sont plutôt les attributs qui le caractérisent et grâce auxquels on peut savoir si un action, entreprise par un homme ou un groupe, peut être qualifiée d'acte terroriste.

Pour nous, le terrorisme existe en tant que *fait matériel* et en tant que *comportement*, lié à l'existence d'un groupement idéologique, politique ou national. Il agit d'une façon particulière d'envisager la politique, selon certains principes, suivant une stratégie d'ensemble et des tactiques d'action qui lui sont propres. C'est donc à ces caractéristiques qu'on reconnaît un «*terrorisme*», qu'on décèle un «*acte de terrorisme*», qu'on découvre «*une mentalité terroriste*». Et c'est en conformité avec ce TOUT qu'on peut appeler une organisation «*terroriste*»

et ses actes «*terrorisme*». Il faut bien s'entendre sur la portée et l'importance des termes pour qu'on puisse bien préciser le sens exact d'un acte. Surtout, lorsqu'il s'agit d'un terme tellement chargé de potentialités infamantes, et que la réponse affirmative ou négative peut déclancher un processus diffamatoire à l'échelle mondiale.

Et puis, il est question aussi d'un problème de justice et de décence. Chaque chose, chaque action, sont ce qu'elles sont. Elles portent en elles mêmes les défauts ou les qualités qui les déterminent dans la vie. Il y a pourtant une attitude de justice et de décence à ne pas dénaturer leur sens véritable et à n'en voir que les défauts ou les qualités. Il est impossible de s'entendre si chacun donne une autre signification et une autre valeur au même terme.

Au point de vue qualification, le terrorisme est vu différemment selon l'angle sous lequel on considère le geste extrême d'un individu ou d'un groupe, Le «*cas israélien*» est typique de ce point de vue, nous dévoilant la fragilité des interprétations et le parti-pris qui s'en dégage.

Ainsi, il n'y a pas plus de 25-30 ans, les attentats et les assassinats des groupes israéliens, types «IRGUN» ou «STERN», perpétrés contre les autorités britaniques et même parfois contre des membres de l'ONU sur le territoire de la Palestine, étaient qualifiés différemment par les deux partides en cause:

— c'était du *terrorisme* pour les Anglais et l'opinion mondiale,

— c'était du *patriotisme* pour les Israéliens et la presse dépendant des Juifs.

Or, actuellement, la vision des choses et l'appréciation des faits ont totalement changé de la part de ceux qui, il y a 25-30 ans, s'adonnaient à ce genre d'activités et s'efforçaient d'imposer au monde l'interprétation qui leur convenait. Les attentats et les meurtres mis à la charge des palestiniens

— sont du *terrorisme* pour les Israéliens,

— sont du *patriotisme* pour les Arabes.

Si l'on regarde bien, sans le moindre parti pris, les faits incriminés sont EXACTEMENT les mêmes dans leur horreur et leur intention, malgré les efforts des uns

et des autres pour en modifier la signification. Ce qui est encore plus révélateur dans la manière d'interpreter un acte de ce genre et de le traiter selon l'intérêt qu'on lui porte, c'est le fait qu'un nombre important des Juifs terroristes israéliens SONT AUJOURD'HUI des membres responsables de l'administration de leur pays et accusent inlassablement de ... terrorisme les actions des fedayns. Le pire est qu'ils croient dur comme fer AVOIR ETE ET ETRE TOUJOURS du côte de la vérité.

Tous ces gens ne regardent pas et ne peuvent pas regarder les choses d'un oeil critique, ou du moins avec l'indépendance d'esprit d'un historien. Leur qualification ne peut être que celle qu'ils avouent, car elle a lieu par le truchement d'un jugement affectif. On se demande même si les choses pourraient se passer autrement! Pour tous ceux qui se trouvent mêlé à des situations de ce genre, ce qui se fait contre eux est du «*terrorisme*», tandis que ce qu'ils font aux autres est tout simplement un «*acte légitime*», un acte justifié.

Donc, n'est pas terrorisme tout ce qu'on appelle de ce nom dans la presse ou dans les propos de la conversation courante. Le revers de la médaille, d'ailleurs, n'est pas moins vrai! On camoufle souvent des actes incontestablement terroristes sous des euphémismes plus ou moins voilés, qui ne trompent que ceux qui veulent se laisser tromper. Et on arrivé à une incroyable et inquiétante duplication d'appréciation, parce qu'on le fait d'après des critères personnels, entachés de sympathie ou d'antipathie viscérales, ou tout simplement en vertu d'une habitude prise aux cours de lectures ou de conversations. Ainsi, il est déjà arrivé que le meurtre bienvenu d'un tyran soit appelé terrorisme, tandis que le génocide organisé de populations paisibles par des bombardements répétés soit qualifié de «*représailles indispensables et justifiées*» pour le simple motif qu'on ne pouvait atteindre les véritables auteurs d'un pareil méfait.

## QU'EST-CE QUE LE TERRORISME

Tout est là!

S'il y a des haines et des tempêtes d'opinions; s'il y a des malentendus et des iniquités en ce qui concerne de nombreuses attitudes humaines, malencontreusement qualifiées d'actes terroristes, c'est à cause de l'ignorance qui règne au sujet du véritable sens du terme. Ignorance le plus souvent *dirigée* par ceux qui veulent atteindre certains buts et qui ne reculent pas devant le mensonge et l'accusation gratuite.

La violence n'est pas toujours dépourvue de morale ou de sens éthique. Le meurtre n'est pas toujours non plus un crime impardonnable ou une action terroriste. Il y a des *différences de mobile et de finalité* qui ennoblissent un acte qui, à première vue, apparaît comme une vulgaire violence. Il faut se méfier de trop généraliser ou d'accepter des opinios qui s'acharnent à tout réduire à un prototype figé.

Le cas du «*terrorisme*» est éloquent. L'impact que le mot peut avoir sur l'opinion publique, par sa simple énonciation, le désigne comme une arme redoutable entre les mains de ceux qui dominent certains moyens de communication de masse ou représentent un régime politique installé. Et les abus pullulent! Il suffit de canaliser l'esprit des gens vers cette notion, attachée à un fait ou un groupement adversaire, pour que —à la longue— il soit considéré comme la caractéristique indelebile de ce qu'on vise.

Il s'agit d'une déviation d'interprétation faite dans l'intention de servir une certaine cause ou de nuire à une autre. Ce qui arrive régulièrement étant donné l'incapacité de la plupart des gens de juger par eux-mêmes et les passions qui constituent le fond de la vie politique. On est partial et méchant avec ceux qu'on considère comme des adversaires.

Ce procédé, universellement répandu, constitue une erreur capitale, car il provoque des confusions regrettables. Il empêche la vérité de surgir; il empêche de faire punir les seuls vrais terroristes, ceux qui se complaisent dans la violence et ont fait d'elle une profession de foi. On ne peut pas mettre sur un pied d'égalité coupable et traiter du même nom l'assassinat de Ghandi ou celui de Bernadotte par les forces clandestines d'Israël, l'attentat des forces de l'OAS contre De Gaulle, les attaques des résistants dans les pays occupés par des armés étrangères ou dans les pays de l'Est, la mort d'Armand Calinesco en Roumanie par une équipe de légionnaires, les attentats des fedayns palestiniens, ceux des Panthères Noires ou des membres de l'IRA, et une foule d'autres manifestations qui jalonnent la vie politique de la société moderne.

Il existe des nuances dont on doit tenir compte. Certains sont de véritables actes de terrorisme; d'autres —malgré leur violence— ne correspondent nullement à ce genre d'activité. Les mettre en parallèle ce serait aggraver le statut juridique, politique et humain des «*actes non-terroristes*» et les jeter en pâture à la vindicte publique.

Certaines actions terroristes qualifiées portent en elles-mêmes le sceau de la juste cause, ce qui les rend légitimes aux yeux des nations. Ainsi, le terrorisme de

la «*résistance*» pendant une occupation militaire, est regardé comme un déferlement normal et souhaitable de la violence, même si celle-ci touche des innocents et des compatriotes. C'est peut-être une anomalie éthique, mais elle passe pour du partiotisme éclairé et reçoit l'approbation de tous.

On arrive même, à notre époque, à considérer le terrorisme brutal et absurde de quelque grupuscule inféodé à l'action du comunisme international, comme des manifestations extrêmement honorables parce que dirigées dans le sens voulu par ceux qui ne vivent que des malheurs des autres. Les guerrilleros qui ont ensanglanté pendant des années maints pays dans le monde, n'étaient que les mercenaires d'un terrorisme de basse classe, pratiqué par des individus à la solde d'une prétendue «*révolution universelle*», qui se voulait indispensable partout où il y avait une quelconque mésentente sociale. Ce genre de terrorisme voulait s'imposer à titre de «*défenseur des libertatés et de la justice*», en apportant partout où il s'est manifesté le spectre de la révolution rouge, l'anarchie, la destruction, la crainte et le meurtre. Cependant, la presse «*à grand tirage*» et celle de la gauche, ne cessaient pas de vanter ces actions en les déclarant légitimes, honorables, partiotiques, même lorsque l'opinion unanime des masses se déchaînait contre ces terroristes, dont les agissements ne correspondaient pas à leurs aspirations sociales et politiques.

Il y a donc, à notre époque, une sorte de décalage mental, de déformation du jugement, chaque fois qu'il est question de qualifier ou de classifier l'action violente d'un individu ou d'un groupe. On a perdu toute objetivité et tout sens de l'équité! Aujourd'hui, on qualifie l'action violente selon le penchant politique de chacun et on parle de «*terrorisme nocif ou bienfaisant*» selon la tendance idéologique de l'exécutant. Ce qui fausse grossièrement les notions et provoque les confusion lamentalbes qui troublent le public.

Il est, indiscutablement, assez difficile de rester dans une neurtalité dépourvue de passion. Même sans y attacher une importance excessive, on y prend part. L'individu est absorbé par la puissance du slogan anti ou pro, au point qu'il lui est impossible de distinguer la vérité.

L'atmosphère qui se crée autour du problème lui interdit d'analyser les tenants et les aboutissants du cas, sous un autre aspect que celui imposé par le slogan. En un mot, il est dominé, persécuté pourrait-on dire, par le cri du jour, par l'insinuation de ceux qui savent ou qui peuvent crier plus fort. Dans la plupart des cas, l'opinion ainsi bruyamment proclamée n'est qu'un tam-tam multiplié à l'infini, agrémenté de quelques fioritures ronflantes, au goût du jour.

Cependant, cette démagogie caractéristique ne devient décadence politique et décrépitude morale que lorsque les élites pensantes prêtent main forte aux démagogues et aux idéologues négativistes, en dépit du bon sens, de l'éthique professionnelle et de la vérité. Alors, on peut s'attendre à tout!...

Par une dialectique toute particulière on parvient à renverser toutes les normes de la déduction logique pour ne laisser en place que les prémisses favorables à l'apparition du slogan voulu. On se moque de tout ce qui contribuerait à éclaircir le problème, de tout ce qui constituerait une norme déontologique ou une conscience morale. Le respect de la vérité ne joue plus! Tout est détourné en fonction d'un but à atteindre. Le mépris à l'égard des faits se répercute d'ailleurs sur le public qui devient ainsi cet amalgame inconsistant des masses prolétaires, prêtes à mettre la société à feu et à sang sous l'impulsion d'un mot d'ordre.

Cette étude ne cherche nullement à trouver des excuses à l'acte terroriste en soi. Celui-ci existe en tant que fait. Il est devenu à l'heure qu'il est, une véritable *institution* socio-politique. Nous ne voulons ni le légitimer, ni le frapper d'anathème. Il est ce qu'il est et vaut ce qu'il vaut!

Ce qui nous préoccupe, c'est *d'individualiser l'acte dit terroriste*, pour en détacher la véritable signification. Autrement, il est impossible de déterminer l'ampleur et le péril que représente une certaine action violente à un moment donné. Inversement, il nous serait tout aussi impossible de mettre fin à l'abus et aux insinuations perfides grâce auxquelles on jette pêle-mêle dans le chaudron de l'infamie des faits qui n'ont rien à voir avec cette terminologie abhorée. On veut donc préciser et détacher les

*critères* qui puissent délimiter sans bavure ce qu'on doit considérer comme un «*acte terroriste*». Ce qui, d'ailleurs, nous permettrait une analyse scientifique, pourrait-on dire, de n'importe quel acte portant apparemment les prémisses d'une action terroriste.

Ce n'est qu'en procédant de cette manière qu'on évitera des confusions impardonnables et qu'on pourra démasquer les écarts ou les intentions coupables qui pullulent dans ce domaine. Car une chose doit rester bien établie: Ce n'est pas la déclaration fortuite d'un journaliste, la propagande effrenée d'un parti ou l'affirmation perfide d'un gouvernement qui peuvent déterminer le statut juridique d'un fait, si violent soit-il. Admettre ces critères, c'est accepter l'imixtion de la passion ou de la volonté du plus fort, donc un jugement partial qui n'a plus rien d'objectif. On doit accepter des normes logiques, peu importe si cette attitude écrase ou absout l'action.

Parce que, selon l'opinion de tous ceux qui se sont penchés sur ce problème, il y a quelques points précis, dans toute action de ce genre, sans la présence desquels il ne peut pas exister de caractérisation juridique.

Pour cela, il faut partir d'un dénominateur commun, accepté comme base de départ. De ce point de vue, rien n'est plus éloquant et plus précis que la formule d'une définition qui englobe les termes et les qualités propres au problème en discussion et élimine, par sa simple énonciation, toute ambiguïté d'interprétation. Naturellement, ces définitions peuvent être plus ou moins étendues ou précises. Elles gardent cependant quelque chose de fondamentalement semblable, chose qui constitue, en dernière analyse, l'essence du mot qu'elles déterminent.

Pour illustrer notre thèse, nous avons choisie une définition qui nous paraît éloquente, étant elle-même le résultat d'une étude approfondie du problème. M. Roland GAUCHER l'a énoncée dans son livre «LES TERRORISTES», Après avoir étudié la question sous d'innombrables aspects et amené son livre à élucider *le pourquoi et le comment* de ce phénomène.

Il y a dans ce livre vaste matière à faire réfléchir sur l'agitation incessante de l'individu et sa tendance trop marquée à employer la violence pour se faire justice lui-

même. Quant à la définition du terrorisme, l'auteur a réussi une synthèse remarquable qui nous assure une compréhension absolue du phénomène. Par sa clarté, elle est apte à éviter, à tout homme de bonne volonté et de probité intellectuelle, le glissement vers des interprétations partisanes ou l'acceptation de quelque définition suggérée. Se fier aux termes d'une telle définition, c'est adopter la voie du bon sens et de la réflexion; c'est vouloir connaître la vérité et éviter l'injustice. Voici la teneur de cette définition:

> «Il (le terrorisme) constitue *un système de lutte* ouvertement *déclaré, élaboré par un état-major*, mis à l'épreuve par *une petite armée secrète*, sélectionnée et disciplinée. *Il multiplie les coups*, les ordonne, *en calcule et en dose les effets*, en escompte tel ou tel résultat, *en corrige l'exercice*...
>
> «Bref, le terrorisme est —ou veut être— *une* stratégie» (1).

On pourrait difficilement rencontrer une définition plus nette, plus juste et plus précise que celle-ci. Elle contient tous les termes qui établissent la structure intime du terrorisme. Car, c'est seulement dans la mesure où ces caractéristiques existent et se perpétuent dans une action violente qu'on peut parler de «*terrorisme*». Autrement, on touche au ridicule, soit en banalisant la notion même, soit en légitimant une iniquité.

Indiscutablement, le terrorisme c'est la volonté de nuire, c'est l'idée fixe de frapper n'importe où et n'importe comment, pourvu que le résultat soit spectaculaire. Mais il ne suffit pas d'agir sporadiquement par la violence pour que l'action puisse être qualifiée ainsi. Selon la définition, il faut que cette violence se manifeste dans le cadre strict d'une stratégie de combat. La terminologie employée relève d'ailleurs de l'art militaire. Il serait instructif de regarder de près —même sommairement— les quelques caractéristiques soulignées dans la définition.

Pour que l'acte de violence soit un acte terroriste, il faut qu'il se manifeste sous forme de «*système de lutte ouvertement déclaré*». Il ne s'agit donc pas, d'un geste dû au hassard, au débordement de la patience, au déses-

poir, mais répondant à l'appel d'un plan établi et manifestant l'idée de continuité dans le temps et dans l'espace; c'est-à-dire, mis à la disposition d'un groupe révolutionnaire muni d' un système de combat, qui considère ce genre d'actions comme essentielles, les encourage et les organise.

Ce qui plus est, ceux qui se targuent de ce statut ne craignent guère de le crier par-dessus les toits, mettant en relief le côté spectaculairement terroriste de leurs agissements. *C'est leur carte de visite, et ils en sont fiers.* On le voit dans la revendication ostensible de tel ou tel acte terroriste par telle ou telle organisation clandestine, attitude qui se répète après chaque coup retentissant. Les adeptes de pareils procédés se déclarent ouvertement en guerre d'extermination contre le régime qu'ils visent et entendent renouveler sans cesse leurs exploits sanglants. Ils considèrent la persistance de leurs attaques comme indispensable au maintien de l'atmosphère d'inquiétude et d'incertitude qui favorise leurs intentions.

D'un autre côté, le système de lutte terroriste n'est pas dû aux circonstances ou au bon plaisir d'un exalté. Il atteste *l'existence d'un état-major*, d'une organisation centrale qui dirige les actions. L'échelonnement des coups à porter exige la mise au point d'une stratégie de l'ensemble et d'une tactique des actions. Sans quoi les coups portés n'entreraient nullement dans la catégorie des actes terroristes. Ils pourraient être qualifiés *d'attentats, de règlement de comptes, de punitions*, etc., mais ne jouiraient pas de la terminologie que leur appliquent sans discernement ceux qui ont la rôle de peser et de déterminer la juste étendue des faits. Or l'existence de cette volonté dirigeante est un critère qui ne trompe pas. Le terrorisme, en tant que phénomène de continuité, ne peut exister sans cette volonté. C'est elle qui détermine tant les finalités lointaines que les buts successifs qui constituent en soi l'activité terroriste.

Bien entendu, cet «*état-major*» peut être un véritable groupe de commandement. C'est le cas de l'IRA irlandaise, capable de déterminer et de mettre à exécution plusieurs actes terroristes à la fois, d'un même genre ou de portée différente. Il y a d'autres cas où l'état-major n'est qu'un rudiment de groupement dirigeant. Cependant, étant don-

né la continuité de leurs méfaits, ils s'encadrent parfaitement dans la lignée du terrorisme. Ils ne disposent peut-être pas des moyens massifs des autres, mais l'intention et les méthodes sont les mêmes.

Un autre trait caractéristique du terrorisme, c'est l'existence *d'une sorte d'armée secrète*, d'armée permanente, à la disposition du groupe dirigeant, qui exécute aveuglement les ordres reçus. Cette «*armée*» peut avoir des effectifs extrêmement variables, parfois quelques militants seulement. Cette perspective ne change pas l'importance de la terminologie et moins encore l'efficacité des actions entreprises. Le terme montre l'existence d'un groupe discipliné, dirigé par un chef expérimenté, exécutant des tâches à main armée, portant ses coups à la manière des groupes de commando militaires.

Il s'agit là d'une caractéristique extrêmement importante dans la définition du terrorisme. La présence de tels groupements exécutifs, qui entrent en jeu chaque fois que les dirigeants le décident, montre l'existence d'une agressivité étudiée et inculquée aux terroristes comme un moyen permanent d'affirmation politique. L'acte terroriste étant un acte prémédité dans le cadre d'un ensemble d'actions semblables, l'existence d'une «*armée de prêts à tout*» devient une condition capitale.

Enfin, on constate que, selon la définition citée, le terrorisme s'identifie aux méandres et aux sollicitudes de la *stratégie militaire*. Les attentats terroristes ne sont pas commis comme une suite à un mécontentement et à un désir général de révolte. Et moins encore comme conséquence d'un manifeste prêchant la furie terroriste, capable de constituer spontanément des milices vengeresses. L'acte terroriste est préparé en secret, placé dans un ensemble de faits soigneusement étudiés, accompli à l'endroit et au moment choisis. On tient compte de la conjoncture politique, de l'impact psychologique sur l'opinion publique, de la nécessité immediate de l'action et d'une foule d'autres choses. On ne s'y lance pas pour venger, punir ou préciser un état d'esprit de révolte; cela ne se produit que pour les gestes qui —bien que violents— ont derrière eux la spontanéité de l'individu baffoué dans sa dignité ou le désespoir de ceux qui ont trop longtemps souffert.

Le terrorisme véritable n'a pas de pareils préjugés! Il a à sa base une vague idée de justice ou de revendications sociales qui lui servent de fondement psychologique, pour maintenir le tonus combatif des militants. Mais, en dehors de cela, il poursuit une finalité purement politique, et il ne s'encombre guère de telles opinions préconçues qui ne feraient qu'empêcher le déroulement du plan prévu.

Or, c'est ce plan qui démontre que toute l'action terroriste est une stratégie guerrière, conçue pour provoquer la confusion, la crainte ou la déroute de l'ordre établi *par une suite soutenue d'actions* dépassant, par leur fréquence et leur brutalité, le cadre des protestations violentes admises. Dans le terrorisme, tout est «*calculé*», «*dosé*», «*corrigé*» —coups, effets, moyens—, dans une attitude de volonté froide, presque impersonnelle, qui ne tient compte que des intentions de ceux qui manoeuvrent, de leur cachette, l'ensemble des forces terroristes. Dans ces conditions, cet art de diriger l'ensemble des actions prévues par une direction unique et mise à exécution par une armée de militants instruits dans ce but, constitue le fondement de ce qu'on est porté à appeler «TERRORISME».

Vu sous cet angle, le problème du terrorisme prend un aspect tout à fait différent de celui qu'on expose et qu'on s'efforce d'imposer à une opinion indécise et docile. L'éventail devient beaucoup plus restrictif, réduisant sensiblement les marges d'erreur. Ce n'est plus tout simplement «*l'ensemble d'actes de violence commis par des groupements révolutionnaires*», ce qui est extrêmement vague et inconsistant, pouvant englober toute action d'une formation d'opposition, dès que cette action prend une allure considérée «*violente*» par l'autorité dominante. Dans ce cas, ce serait la porte ouverte à tous les abus.

Dans la définition donnée, le phénomène terroriste est infiniment plus nuancé. Il prend l'aspect d'un acte précis, entouré de quelques attributs indispensables pour que sa réalité juridique soit déterminée comme telle. Sous cet angle, l'expression «*acte terroriste*» n'est plus applicable selon le bon plaisir de chacun, mais *devient une réalité bien définie*, déterminant les limites de ce qui est juridiquement plausible. Les conditions de la recon-

naissance formelle d'un tel acte deviennent strictes, mettant en valeur non pas la virtualité problématique d'une action, mais la stabilité structurelle de quelques caractéristiques de l'action. Prendre en considération ces attributs pour juger une action violente, est la marque de l'honnêteté d'un esprit indépendant et épris d'équité, qui agit de lui-même et pour lui-même, en dépit des apparences et des pressions extérieures toujours possibles. Il n'y a pas de justice, ni de logique sans cette miette de bon sens, sans la volonté de vaincre le conditinnement mental.

## PARTICULARITES DETERMINANTES DU TERRORISME

Dans le chapitre précédent, nous avons analysé la définition du terrorisme, pour arriver à la conclusion qu'il s'agit en réalité d'une action de volonté concertée dans l'intention de nuire, dirigée par un groupe de commandement et exécutée par une armée de volontaires spécialement entraînés à ce genre d'exploits.

Il y a pourtant certaines caractéristiques et données qui n'ont pas été abordées, bien qu'elles retiennent toute notre attention étant donné leur poids décisif dans la détermination de l'acte terroriste.

La définition analysée est sans doute suffisante pour trancher la question du point de vue théorique. Elle met en relief la structure intime du phénomène, les éléments de base qui permettent de qualifier une action. Cependant, il ne faut pas perdre de vue le fait que l'acte terroriste est toujours accompagné d'une série d'attitudes, de

manifestations, d'intentions, extrêmement significatives du point de vue humain et politique, et qui lui donnent justement ce caractère ambigu, très souvent impopulaire, parfois infamant.

D'ailleurs, pour éclaircir la position légionnaire dans le problème qui nous préoccupe, certaines de ces particularités distinctives jouent un rôle essentiel. C'est par ces détails qu'on saisit mieux le sens véritable d'une action qui, à première vue, pourrait laisser des doutes ou prêter à confusion.

Bien entendu, ces particularités peuvent surprendre, les nuances étant parfois peu sensibles. Pourtant, c'est dans cette différenciation à peine perceptible que résident la grandeur ou la bassesse d'une action qui, par ailleur, paraîtrait d'emblée fondamentalement bonne ou foncièrement mauvaise. S'il y a parfois de l'indifférence ou du scepticisme devant ces particularités, c'est à cause du conditionnement auquel l'opinion est sans arrêt soumise. Le plus souvent on lui montre les choses sous un angle qui est exactement l'opposé de ce qu'elles sont en réalité. D'où une déviation de jugement qui fait jaillir l'admiration générale sur ce qui ne mériterait que le mépris et qui, d'autre part, fait retomber l'anathème sur ce qui mériterait la reconnaissance ou l'admiration publiques.

Nous allons essayer de faire une énumération succinte des plus importantes de ces particularités, qui nous ouvriront des perspectives significatives sur l'appréciation et la compréhension du phénomène terroriste. On voudrait mettre ainsi à la disposition des intéressés (amis, indifférents ou détracteurs) les moyens complémentaires d'analyse qui les mettent à même de saisir et d'interpréter une vérité qui leur échappe ou qu'ils veulent escamoter.

Il est indiscutable que les détracteurs invétérés ne tiendront jamais compte de ces réalités complémentaires. *La vérité ne les intéresse pas*! Elle les gène. En échange, ceux qui constituent la masse de l'opinion publique se trouveront largement avantagés. Ils apprendront à faire la distinction entre les *dires* de la grande presse et les caractéristiques particulières de chaque cas. Ils ne seront plus à

la merci du conditionement habituel, car ils auront leurs propres points de repère.

Ces particularités qui entourent chaque acte de violence politique peuvent être considérées sous quatre perspectives différentes:

— toute action de ce genre doit avoir *un ou plusieurs* mobiles; c'est-à-dire une cause plus ou moins avouée ou visible.

— *des buts* à atteindre.

— *des moyens* spécifiques d'action.

— *une manière particulière* d'agir avant, pendant et après l'acte.

Ces quatre «*états*» correspondent à un état d'esprit, à une manière spéciale de voir les choses, qui dictent les menus détails de l'action et classent conséquemment cette action comme terroriste ou non.

## A) LES MOBILES

Quelles peuvent être les causes qui poussent certaines organisations politiques à recourir à des actions violentes?

L'une des causes les plus fréquentes pour qu'une organisation politique prenne des attitudes violentes c'est l'ABUS permanent de la part du pouvoir, qui provoque une inquiétude généralisée et un déséquilibre monstrueux entre ses actions en tant que pouvoir et les aspirations des masses. Le régime amène une instabilité permanente au sein de la nation.

Dans ces conditions, la raison d'une action violente de la part d'un organisme politique conscient, peut apparaître entièrement légitime, dès l'instant où elle apporte *un supplément de stabilité* ou *un soulagement* dans l'atmosphère socio-politique. Le mobile qui fait agir a, aux yeux des mases, quelque chose d'obligatoire, donc de justifié.

Il y a, certes, une surprise tout au début, jusqu'à ce que le public comprenne le fondement d'un tel acte. Après, convaincu de la justesse de celui-ci, il s'y intègre, en adoptant une attitude qui lui semble normale, bien que profondément particulariste. Il reconnaît la violence du geste, mais en trouve les causes parfaitement logiques, donc en dehors de toute culpabilité juridique.

Pourquoi cette dérogation à son éducation civique et au respect qu'il doit aux lois qui le dirigent? Tout simplement, parce que les causes qui ont provoqué l'action violente lui paraissent infiniment plus respectables que l'ordre juridique établi et qui a permis, par sa faiblesse, une altération de l'atmosphère sociale et le mépris total des principes de justice. Les conditions existentes ne lui permettant pas le changement naturel de cet ordre défaillant, l'individu manifeste sa volonté de réagir de la seule manière possible. Il applaudit l'action violente, en reconnaissant à ses auteurs le droit d'avoir fait ce qu'ils ont fait.

Parfois, il va plus loin. Il s'y affilie et milite aux côtés d'un nombre croissant d'individus pensant la même chose et de la même façon. *Ce qui détermine cette prise d'attitude n'est pas l'action en soi,* qui peut être parfois assez brutale, *mais les causes profondes qui ont déterminé l'action.* Sans l'existence de ces causes, l'action devient absurde. Sans une concordance entre ces causes et l'état d'esprit général, l' action passe pour une erreur, un geste insensé ou un crime.

Donc, *le mobile* n'est pas un vain mot. Il est, au contraire, l'essence même de l'action politique et ce n'est que par rapport à lui qu'on doit déterminer si une action est terroriste ou non. C'est un critère infaillible, car il se manifeste en dépit et au mépris de l'autorité dominante. C'est l'attitude réelle de la nation qui approuve silencieusement ou repousse visiblement l'action violente perpétrée par un groupe politique au nom de la justice ou du désespoir.

La nation se met de la partie à sa manière. C'est-à-dire, selon des critères d'appréciation qui correspondent à ses aspirations et à sa vision des événements. Ainsi, si le bouleversement provoqué par un acte hors du commun lui provoque un *sentiment de soulagement,* une *impression de stabilité retrouvée,* s'il lui ouvre les *perspectives d'un avenir meilleur,* l'action violente incriminée ne peut —pour rien au monde— entrer dans la catégorie des actes terroristes.

Dans la qualification d'une action violente, la thése soutenue par les exécutants eux-mêmes ne peut être tenu comme rigoureuse, étant donné l'importance passionnée qu'ils y attachent et l'interêt qu'ils portent à ce qu'elle soit re-

connue juste, indispensable et d'intérêt public. *La qualification ne peut venir que par l'intermédiaire de l'opinion générale de la nation,* c'est-à-dire par l'atmosphère créée autour de l'événement. On évoquerait inutilement la justesse ou la nécessité d'un acte s'il n'y avait pas de *sensibilisation* de l'opinion nationale. Il est question de cet état d'esprit indéfinissable qui plane sur la nation, qu'on découvre dans les discussions privées, dans l'hostilité du public envers les mesures de l'autorité, dans l'approbation tacite —mais combien éloquente— de l'homme de la rue qui voit dans l'acte incriminé sa propre volonté exécutée par d'autres.

De cette manière, le mobile d'une action violente devient soit «*terrorisme*», *soit «réaction indispensable»* —et doit garder cette appellation dans l'histoire— selon le penchant qui s'affirme au sein de la nation. Ce n'est pas la décision du gouvernement, le sensationalisme de la presse ou le bon plaisir de quelque organisme occulte qui peuvent établir la valeur intrinsèque de l'action violente.

Ce qu'on appelle «*la version officielle*» ne peut être prise en consideration que si les remous de la conviction populaire l'acceptent, l'affirment, la soutiennent. C'est dans cette acceptation tacite ou dans cette réprobation manifeste de la nation qu'une action violente prend son véritable aspect sociopolitique. C'est le seul moyen d'ailleurs pour que le chercheur honnête tâte le pouls de l'affaire et arrive à un diagnostique. *Un mobile de véritable menace terroriste ne trouvera jamais l'appui affectif de la masse,* tandis que celui qui se confond avec la trajectoire idéale de la volonté collective surgira comme la manifestation même de cette volonté, en contradiction flagrante avec les allégations officielles.

## B) LES BUTS

Toute action a un but, si maigre et inconsistant soit-il. A plus forte raison, une action qualifiée de violente doit poursuivre des buts précis, capables de l'expliquer et de lui garantir *un sens* en tant que bouleversement d'un état de choses établi.

Cependant, à notre époque, on assiste à une confusion

totale des mots. On met en relief le BUT, c'est-à-dire la «*finalité lointaine*» qui motive l'action en soi, mais on n'analyse pas les BUTS immédiats qui donnent lieu à la violence. Ou, ce qui revient au même, on embrouille tellement, les termes, que le terrorisme authentique —qui est le résultat de la mise en marche et l'exécution de ces buts immédiats— se trouve paré de l'auréole de la finalité lointaine et par cela même, excusé.

Au premier abord, cela ressemble à un jeu de mots. Pourtant, rien n'est plus réel que cette confusion qui absorbe dans son brouillard les aspérités les plus choquantes d'une action. Dans cette perspective, remarquons ceci: le but suprême de toute organisation révolutionnaire est de renverser le régime sociopolitique en place pour lui en substituer un autre, conforme à sa propre vision de la vie. Rien à dire! C'est la formulation théorique de chaque idéologie révolutionnaire, quelle que soit sa nuance politique. Une telle finalité n'a rien de «*terroriste*», même si elle parle d'évincer radicalement un systhème existant. Tout est question de formes et de manières.

Seulement, certaines de ces organisations révolutionnaires, sous prétexte que *leur finalité* doit faire excuser tant les formes que les actes, mettent en route une suite d'actions immédiates —qu'elles veulent atteindre à tout prix— comme une preuve palpable de leur capacité d'action et de leur légitime justesse. Le tout sur le compte de la finalité idéologique, qui a bon dos! On transforme cet objectif lointain en «*nécessité inmédiate*» et on essaie de l'imposer, non par la force de la persuasion mais par l'emploi de la violence.

C'est là que les choses se compliquent. Les masses, conditionnées et abruties par la répétion des «*buts indispensables*» à atteindre coûte que coûte deviennent l'amalgame où se recrutent les futurs terroristes. Pourquoi? Parce qu'on leur répète sans arrêt que la réalisation des buts accessoires n'est que le prélude de l'accomplissement de la grande finalité. On arrive ainsi à les persuader qu'il serait possible d'accélérer l'avènement de l'ère d'or si l'on se mettait à régler plus rapidement les buts intermédiaires, La voie de l'abus et du terrorisme est ouverte...

Ces buts immédiats à atteindre, qui doivent porter au paroxysme le tonus combatif des adhérents actifs, ne font

en fin de compte que préparer des futurs terroristes et donner à l'action politico-révolutionnaire une teinte de cauchemar.

Parmi ces buts «*intermédiaires*», nous en soulignons quelques uns qui constituent les traits les plus tragiques et les plus significatifs de la mentalité terroriste:

a) *Miner l'autorité légale.*

N'importe quel parti d'opposition s'efforce de déceler les erreurs ou les défauts de ses adversaires, surtout pour parachever sa tactique dans l'affrontement perpétuel contre les forces du régime. Naturellement, il est des cas où les marges de ce «*jeu politique*» sont dépassées, et le combat glisse sur un terrain plus scabreux, allant de l'accusation infamente à l'insulte gratuite, et de la menace verbale à la manifestation de rue. Tant que la fonction du régime n'est pas faussée ou aggravée par des abus exceptionnels, il n'y a pas de motif d'agir d'une manière singulière pour démolir une autorité sans laquelle tout l'edifice de l'Etat peut être menacé de s'écrouler.

Ce n'est que dans les cas extrêmes —lorsque l'attitude du régime lui-même devient un poids insupportable et une menace permanente pour la vie et l'avenir de la société, pour la sécurité et les libertés des gens— que cette autorité légale peut être denoncée, car elle ne correspond plus à sa définition et moins encore à sa mission. Or, de nos jours, en rejetant toute dignité et tout respect pour la vérité, certains organismes font *tabula rasa* de tout ce qui ne convient pas momentanément à leur volonté de nuire et jettent dans le tumulte du combat des arguments destructeurs, en s'attaquant à tout et à tous sans discernement et sans mesure.

On fausse des chiffres, on exagère certains cas, on lance des slogans, on rabâche des inepties, tout ce qui peut corrompre et dégrader est inculqué dan les esprits par une répétition obsessive. «*Mettre l'individu en condition*» est devenu la tâche permanente de ceux qui n'envisagent la prise du pouvoir que par le coup de force. Pour y arriver, ils ne conçoivent que ce recours à *la destruction de l'autorité légale* qu'ils couvrent d'épithétes et de persiflage.

Il s'agit bel et bien de procédés ouvertement terroristes. S'attaquer au gouvernement à tort et à travers, essayer de le faire paraître absurde, ridicule ou odieux aux yeux des masses, c'est s'adonner à des actes de terrorisme. Car celui-ci n'est pas constitué seulement d'actions violentes, mais aussi de tout ce qui sert à la démolition d'un état de choses par la multiplication des voies collatérales et le maintien d'un état d'incertitude et d'angoisse.

b) *Ecraser le potentiel économique, militaire, spirituel,* de la nation sous l'excuse facile et fallacieuse de ne plus vouloir accepter l'emprise et l'empreinte spécifique du régime au pouvoir.

La contestation contre ce qui caractérise un passé abhorré devient une obsession portée au paroxysme et à l'absurde par la négation de tout ce qui n'est pas «*nouveau*» ou qui n'est pas dans la ligne de la visión révolutionnaire. Tout ce qui peut s'opposer directement ou indirectement aux plans tracés, devient la «*chose*» à abattre. Il y a comme une sorte de canalisation de la violence contre ce qu'on doit qualifier de *potentiel de base de la nation* et qui, le plus souvent, n'a rien à voir avec les défauts reprochés au régime politique visé. Mais ceux qui dirigent la lutte souterraine et manoeuvrent le terrorisme savent que ces forces, constituant l'ossature d'une nation et d'un Etat, sont susceptibles d'opposer une résistance redoutable à n'importe quelle tentative de subversion directe.

En dehors du système économique, qui est plus directement soumis au pouvoir gouvernemental, le potentiel visé par le terrorisme relève plutôt de la structure intime de la nation. *Lorsqu'on s'attaque à l'Armée ou à l'Eglise, ou tout simplement aux moeurs, on vise les fondements de la nation et pas seulement les assises socio-politiques du régime.* Contester, miner ou attaquer l'un de ces éléments c'est vouloir ébranler une forme de vie qui a sa raison d'être.

Ce genre d'attaques, non pas frontal mais indirect, constitue un acte de terrorisme qualifié et doit être considéré comme tel. Il n'en est pas moins nuisible, destructeur, par rapport au substratum des forces et aus attributs consti-

tutifs de la communauté nationale. Le mal que ce genre de terrorisme peut provoquer est tout aussi sérieux, sinon plus, qu'un attentat à la dynamite. Car ses conséquences sont infiniment plus vastes et redoutables que les dégâts visibles d'une suite d'actes terroristes qualifiés.

Malheureusement, la mentalité créée sous l'influence continuelle de la presse avide de sensation plus que de vérité, intéressée à l'acte matériel en soi et non pas aux conséquences nuisibles qui viendront en leur temps, empêche une réflexion sereine sur les changements qui s'opèrent un peu partout dans notre monde. Et pourtant, les exemples n'en manquent pas! Il suffirait d'un peu de bon sens et de volonté pour que tout ce cycle d'actes apparemment légitimes, camouflés sous des slogans, apparaissent ce qu'ils sont en réalité: d' authentiques actes de terrorisme.

Il ne faut pas se leurrer! Mettre en cause *la discipline militaire*, et, pour y arriver, provoquer des manifestations tapageuses, inciter les jeunes recrues à se constituer en «*soviets*», en arriver jusqu'à la menace et à l'émeute dans l'armée, ce n'est rien de moins qu'une autre manière d'appliquer les régles du terrorisme. Car, en définitive, il s'agit d'un véritable attentat à la sécurité de la nation et non pas à celle du régime, comme on veut le faire croire.

On peut en dire autant de tout ce travail de sape qui affaiblit, modifie ou détruit la moralité sociale et individuelle, la foi religieuse, le sentiment civique, etc., étant donné qu'il est toujours question d'un effort dirigé pour écraser le potentiel vital de la nation dans l'intention de la rendre vulnérable à l'assaut final de ceux qui visent cette déchéance.

Il serait fastidieux d'énumérer la quantité de canaux par lesquels le *terrorisme secondaire* se fait sentir. Il faut cependant retenir que, s'il n'est pas aussi spectaculaire que celui manifesté par la bombe ou la grenade, il n'en est pas moins redoutable. Analysé dans ses conséquences lointaines, il est même infiniment plus dangereux par l'étendue et la profondeur de ses ravages. Il est extrêmement sournois, se manifestant par l'entremise de formules trompeuses, mais profondément alléchantes pour les masses auxquelles elles s'adressent.

C'est justement ce que la grande majorité de l'opinion

est incapable de saisir. On se laisse entraîner dans le sillage d'une terminologie étudiée de manière à provoquer l'indifférence, l'intérêt ou la colère, sans qu'on puisse sentir les intentions cachées de ceux qui la déclenchent. L'homme circonspect discerne sans doute, par delà l'impact des slogans, la brutalité d'un terrorisme latent et impitoyable. Mais, peut-on reconnaître cette qualité de circonspection à la majorité des gens aux yeux de qui l'ouverture de cette offensive fait miroiter les plus éblouissantes perspectives?!...

C'est là d'ailleurs que réside l'une des mystifications les plus lourdes et inhumaines que ne se privent jamais de faire jouer ceux qui *véritablement* agissent sur la ligne du terrorisme: ils sont indifférents au mal qu'ils peuvent provoquer autour d'eux, en entraînant les foules vers la défaillance morale, l'indiscipline sociale ou l'abandon spiritual. Il est difficile de réaliser la malignité de ces buts, si l'on n'a pas pris le soin de mettre en relief les intentions obscures qui leur servent de fondement.

c) *Provoquer la panique.*

En dehors du geste matériel du terrorisme, qui se manifeste par l'élimination brutale des adversaires, il y a aussi, parmi les buts immédiats à atteindre, la volonté farouche et hautement ingénieuse de provoquer la panique.

Dans le cas du terrorisme, la panique qu'il recherche doit devenir un réflexe conditionné pouvant se perpetuer dans le temps et dans l' espace avec une intensité chaque fois plus grande et plus pénible à supporter. Pour le terrorisme il est question de *tensión psychique provoquée* et entretenue. C'est pourquoi, tout ce qui est apte à susciter, augmenter ou soutenir une panique dans les masses, devient une arme efficace.

De plus, cet état de panique organisée n'est pas limité aux cas habituels d'émeutes, de manifestation syndicales, de grèves ou de protestations estudiantines. La chose est très souvent infiniment plus subtile et, par conséquent, dangereuse. Il s'agit des paniques économiques, financières, alimentaires, techniques, de guerre, etc., qui touchent

une partie importante de la population ou des couches bien déterminées de la nation. Ce qu'on cherche par ce genre d'actions, c'est de placer dans une inquiétudes permanente les masses populaires, de provoquer une animosité brûlante contre le régime, d'entretenir une atmosphère de perpétuel reproche envers le gouvernement.

Le bien-fondé des arguments et des moyens employés intéresse bien peu ceux qui recourent à ce genre de procédés. Et c'est là que se révèle la caractéristique terroriste de l'attitude. On tient compte uniquement de l'influence que des telles actions déclanchent dans l'esprit populaire; peu importe que les arguments soient véridiques ou non. Ce qu'on cherche avant tout, c'est de provoquer un état permanent de détresse psychique qui rende les masses plus vulnérables aux actions ultérieures décidées par l'état-major de la terreur.

Un individu pris de panique à plusieurs reprises, devient un «*paniqué*» en potentiel, vulnérable à la moindre allusion touchant à un quelconque nouvel état de «*détresse*». Et comme la psychologie des foules est extrêmement fragile et sensible à l'action des *imprévisibles*, on peut mesurer l'efficacité d'un terrorisme dirigé dans le sens de la production de certains «*imprévisibles*» bien choisis et bien dirigés.

Dans la pratique, ces buts imprévisibles consistent à faire dévier insensiblement un fait (en réalité anodin et banal) de sa trajectoire purement informative, en le parant d'une atmosphère de terreur effroyable et imminente. Prenons comme exemple le terme «*guerre*». Par sa simple énonciation, ce mot suscite une sorte d'angoisse viscérale. Alors, il est facile de provoquer l'état d'âme voulu et d'intensifier à volonté l'évolution de la panique: la radio étrangère annonce, par exemple, qu'un puissant pays limitrophe a décidé de faire ses manoeuvres annuelles dans une région proche de la frontière. L'état-major de la subversion et de la terreur décide de transformer ce fait divers en *motif de panique*. Les filières de la propagande en reçoivent l'ordre, et la presse crypto-terroriste lance dans le circuit des formules toutes faites, mais bien précises: «*La guerre frappe aux portes du pays*» —«*La mobilisation ne tardera pas*»— «*Le gouvernement aux abois devant la menace qui se précise*» —«*L'imprévoyance du*

*gouvernement laisse nos soldats les mains vides»— «La pénurie de denrées élémentaires se profile à l'horizon»...* Et mille autres phrases du même genre, commencent à circuler de bouche à l'oreille, provoquant cet état indéfinissable de la tension bellique.

Naturellement, rien de tout cela n'arrivera, mais l'esprit des masses a enrigestré dans son subconscient la panique qui pour quelque temps lui a martelé les sens. Et lorsque d'autres insinuations du même genre viendront successivement le harceler sur des questions économiques, financières, alimentaires ou autres, l'individu commencera à perdre confiance dans ce qui l'entoure et qui lui garantit son équilibre psychique. Il aura de plus en plus la «*certitude*» que la société dont il fait partie est incapable d'assurer sa sécurité et de lui donner l'espoir d'un avenir stable. Il mûrira dans l'atmosphère négativiste créée à son insu et à son intention, devenant peu à peu une simple marionnette entre les mains de la subversion.

Toutes ces manoeuvres visent à provoquer une tension perpétuelle au milieu des masses, faite de mécontentements plus ou moins réels et d'une peur latente et diffuse, capable d'engendrer au moindre signal des troubles et la débâcle générale. La panique sert donc, dans l'économie terroriste, à créer l'atmosphère propice à la mise en route d'un processus de destruction de la société.

On peut affirmer que le but terroriste, indifféremment de la forme qu'on lui donne ou de l'intention qu'on lui prête, est *toujours un acte négatif*. Il ne cherche jamais à *apaiser une tensión, à provoquer un soulagement ou à donner un espoir*. Ces notions lui sont inconnues. Le terrorisme bannit de telles idées et les considère contraires à sa propre destination politique. Bien au contraire, il cherche à faire empirer les choses en inventant des buts immédiats à atteindre, qui vont tous dans le sens de la décomposition de la société et de l'aggravation de tout état précaire.

Malgré sa volonté et sa vision farouche de la vie, le terrorisme pèche par la base, car *il veut imposer un ordre nouveau par la force*, par des manoeuvres qui vont à l'encontre du bon sens commun et même de l'écrasante majorité des citoyens.

De plus, vouloir obliger l'autorité légale à céder devant

la menace perpétuelle d'actes hors la loi, c'est vouloir imposer une règle de conduite sans respectabilité ni décence. Ainsi, le véritable but terroriste nous apparaît tout à fait en contradiction avec la ligne fondamentale du développement des sociétés parce que, par sa nature, il ne tient compte que de l'intérêt mesquin et limité qui l'a mis en branle.

## C) LES MOYENS

Si l'on veut distinguer une action terroriste au milieu de tout ce qu'on peut appeler «*violence*» à l'heure qu'il est, il faudra obligatoirement tenir compte du fait que le terrorisme se plie à trois règles qui déterminent, à leur tour, le choix des moyens. Ces traits correspondent d'ailleurs à des notions bien précises, si bien que tout corrobore et tout converge pour mettre en relief l'importance et la plénitude des moyens.

— D'abord, toute action nettement terroriste répond à *une formule particulière* et exclusive pour exprimer la mise en valeur du but poursuivi: FRAPPER DUR ET SOUVENT.

Selon l'état-major du terrorisme, il n'y a pas moyen de mener à bien un combat sans se soumettre aveuglement à cette formule qui stimule le courage de l'armée de l'ombre et «*terrorise*» encore plus ceux qui sont visés. Or, un ennemi effrayé est un ennemi à moitié vaincu. La réalité de cette formule est révélée par l'acharnement et la cruauté employés par les terroristes dans leurs innombrables coups de main.

— Ensuite, on rencontre *la règle d'or* de tout terrorisme qui se respecte: FRAPPER N'IMPORTE OU ET SANS S'EMBARRASSER DES CONSEQUENCES.

Selon la conception en vigueur, ce serait perte de temps et scrupules puériles que de tenir compte à chaque fois de l'opportunité ou des conséquences d'un coup à faire. Le terrorisme ne vise pas à provoquer des crises de conscience dans le coeur des militants, mais à mettre hors de service un régime qu'on estime incompatible avec «*la volonté des masses*». Donc, frapper de n'importe quelle manière un tel régime n'est que justice et droit légitime.

— Enfin, on se heurte à ce qui constitue *la méthode* de ces forces ivres d'action: FRAPPER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT sans chercher à savoir quelles seront les victimes dans cette cascade d'attentats. Qu'on attaque en embuscade l'individu qui incarne une injustice flagrante ou qu'on jette une bombe dans un lieu public où l'on tue cent personnes innocentes, peu importe!... Ce qui compte, c'est le résultat spectaculaire, celui qui provoque la panique et bouleverse jusqu'au désespoir les couches populaires.

Le plus souvent, on cherche, non pas la punition d'un coupable (ce qui assurerait aux yeux de l'opinion publique le bénéfice des circonstances atténuantes), mais uniquement *l'action macabre pour ce qu'elle a d'atroce et d'effrayant* par rapport à une société organisée. Et on peut affirmer que cette méthode indirecte est la plus prisée par les équipes terroristes, car elle présente beaucoup moins d'inconvéniants et de danger.

A la lumière de ces trois notions intrinsèques, on comprend mieux l'affirmation selon laquelle ceux qui s'adonnent d'une manière constante aux actions de ce genre ne s'embarrassent pas du choix des moyens. Pour eux tous les moyens sont bons, car «*le but excuse les moyens*» selon la formule consacrée des conquérants et des dictateurs.

Pour y parvenir, les terroristes ne tiennent pas compte des armes et des méthodes employées. Ils foncent. Avec une telle mentalité, la gamme des moyens devient très large, portant pratiquement sur *tous les types d'attentats, d'attaques à main armée, de sabotages*, actions caractéristiques de la guerrilla. C'est là qu'on distingue, une fois de plus, la différence frappante entre le véritable terrorisme et l'action fortuite, bien que violente, accomplie à la suite d'un processus intérieur, distinct comme origine, comme intentions et comme mode d'application. Cette dernière n'est que la conséquence malheureuse d'un concours de faits, tandis que l'autre porte les stigmates d'une volonté et d'une rage de destruction.

Dans l'optique de la tactique terroriste, tout objectif est bon et tout moyen, permis. On ne cherche pas à détruire une injustice ou à créer un exemple, mais tout simplement à être efficace, dans l'exécution du plan de la terreur. De la bombe à retardement cachée dans une gare

au meurtre collectif à la mitraillette, de l'incendie des forêts à l'empoisonnement des eaux potables, de l'attaque d'une banque avec meurtre de quelques fonctionnaires au sabotage d'une usine, etc... tout est considéré comme «*légitime*» et vanté comme «*geste patriotique*» par ceux qui incitent la jeunesse à de pareilles attitudes.

En outre, chaque groupe terroriste a ses moyens de choix, arrivant jusqu'à une sorte de sinistre spécialisation. Il y a des «*dinamiteros*», il y a ceux qui recourent à la mitraillette, à la bombe, au sabotage industriel, économique, agricole, etc. Cependant, rien ne les empêche de varier leurs moyens selos les circonstances ou les ordres reçus. *Ce qui ne change jamais, c'est la régularité de leurs actions meurtrières,* CONSTITUANT UNE AUTRE PREUVE SIGNIFICATIVE DU VERITABLE TERRORISME.

D'autre part, les terroristes emploient rarament des armes ou du matériel de fortune. Etant organisés dans le sens d'une lutte de durée indéterminée, ils arrivent à perfectionner leur «*matériel de travail*». Le ravitaillement est permanent, renouvelé après chaque exploit. La plupart du temps, ils ne s'en occupent même pas. C'est l'organisation centrale qui les approvisionne. Les terroristes sont de simples exécutants, portant leurs coups non pas selon un processus de conviction intime, de lente maturation intérieure, mais conformément aux dispositions reçues de l'état-major, seul juge de l'opportunité et de l'efficacité des moyens à mettre en action. Il est consternant de voir ces équipes terroristes utiliser des moyens ignobles et sans la moindre motivation, dan l'intention de prouver autour d'eux leur volonté inébranlable de changer le régime. C'est-à-dire, faire régner la terreur au nom de la justice!

## D) LA MANIERE

Les petites choses qui entourent la préparation et l'exécution d' une action et qui se rapportent spécialement au comportement des agents exécutifs, constituent la *manière d'agir*. Fort significatif est le fait que la «*manière de faire*» des terroristes s'inscrit selon une trajectoire bien définie; on pourrait même dire «*rigide*» dans ses grands points de repère. Il ne peut en être autrement étant donné

la condition fonctionnelle des agents actifs. Ils sont après tout des militants encadrés dans une troupe à mission opérationnelle, dont les buts et la raison leur échappent.

Leurs opérations, dirigées de l'ombre, sont lancées le plus souvent contre des objectifs inconnus parfois la veille même, par les exécutants. Ce qui est «*plus merveilleux*» encore est que pareille ignorance ne les tracasse pas. Ils suivent docilement les ordres sans la moindre intervention personnelle dans leur jugement du cas et de la raison de leur participation. Ils agissent parce qu'ils font partie du groupe terroriste.

Ainsi, la première qualité d'un bon terroriste est de ne jamais réfléchir et de se comporter comme un individu dont la responsabilité personnelle ne saurait être engagée. De ce point de vue, un «*combattant de l'ombre*» passe par trois moments essentiels qui déterminent sa «MANIERE» d'être par rapport à l'événement en cause:

Il part de la notion de *haine contre le régime*, inculquée par l'idéologie qui l'a capté. Copieusement impregné de ce sentiment, il devient une machine prête à tout, qui ne voit et n'apprécie les choses que par ce prisme déformé. Levier puissant, la haine prépare en silence la main qui frappera sans trembler, le moment venu.

Il passe ensuite par le moment de *l'action sans retenue*, lorsqu'il accomplit son geste de terroriste avec désinvolture et une totale indifférence pour les innocents qui peuvent en pâtir. Sourd et aveugle devant les injustices que son geste inconsidéré peut provoquer, il considéré toute répercussion de son acte comme une authentique manifestation de volonté réalisatrice en faveur de la finalité poursuivie.

Enfin, il aboutit à l'attitude peu honorable d'une *fuite devant les responsabilités*, juste au moment où il aurait pu faire preuve de fierté et d'honneur. Il le fait naturellement, sans gêne et sans honte, parce que son rôle —conformément à la conception du terrorisme— est d'échapper à la justice pour pouvoir reprendre ses actions néfastes autant de fois que cela sera possible.

Voilà donc en quoi consiste le comportement d'un terroriste. C'est SA MANIERE de voir les choses, sa position devant le conflit socio-politique qui ronge la société, devant ses concitoyens qui doivent supporter ses abus, de-

vant sa propre responsabilité en tant que membre de la communauté et en tant qu'être humain... Il y a d'un côté une atrophie de la sensibilité, de l'autre une augmentation insensée de l'inconscience. On considère la violence, la cruaute et l'irresponsabilité comme les seuls éléments capables de promouvoir la justice et de trancher le conflit socio-politique en cause.

oOo

Mais pourquoi le «*héros*» terroriste passe-t-il par toutes ces attitudes qui dressent justement un tableau négatif? Ny a-t-il rien dan sa vie ou dans sa constitution qui puisse empêcher le déroulement de ce triple phénomène?

Il n'y a absolument rien!

Rien qui fasse disparaître cette caractéristique infâmante. PARCE QUE, si le militant terroriste n'avait pas la haine bien accrochée au coeur, il lui serait impossible de réaliser de tels exploits meurtriers; PARCE QUE, s'il ne frappait pas avec cruauté et sans discernement, il perdrait l'admiration de ses congénères et surtout la confiance de ceux qui le commandent; PARCE QUE, s'il ne fuyait pas devant la responsabilité de ses gestes, il se placerait dans une catégorie morale tout à fait contraire à celle à laquelle il appartient et s'éliminerait d'emblée du circuit et de sa condition «*professionnelle*».

Pour le terroriste véritable ne se pose, *aucun problème de conscience,* ni avant, ni pendant, ni après l'acte. L'inquiétude devant une responsabilité morale ou éthique ne l'effleure même pas. Il a, de son acte, une *vision strictement fonctionnelle,* matérielle. Aucune préoccupation spirituelle ne l'agite. Ce qu'il accomplit, c'est tout simplement une fonction indispensable, un métier à remplir, indifférement des conséquences collatérales qu'il peut déclencher ou provoquer. Pour lui, en tant que membre actif d'un réseau, le geste qu'il effectue lui semble une mission hautement respectable, bien que son rôle se limite à un simple geste exécutif. Cependant, il croit à la nécessité de ce geste, même s'il n'arrive jamais à l'analyser et à lui donner un contenu spirituel au-delà du slogan qui constitue la base de son idéologie.

Ainsi, le terroriste vit l'action comme *une routine* liée

à sa condition d'homme de l'ombre, qui agit parce qu'il doit le faire. Mobilisé pour un certain genre de travail, il n'a pas à se poser de questions. Guidé par un conditionnement très poussé, sa manière de faire par rapport à la société et à lui-même n'est nullement portée vers les actes de conscience ou vers les règles de haute moralité.

Le terroriste n'a aucun scrupule, aucune considération, aucun remords. Il agit selon les ordres reçus, cherchant à correspondre aux résultats qu'on attend de lui. On le voit d'ailleurs pendant les trois moments fondamentaux de son existence militante:

— *Avant l'action,* son attitude est de préparation assidue, de mobilisation permanente. Encadré par des experts et des instructeurs spécialisés, il est longuement initié dans l'art de toutes les subtilités indispensables à la fonction qui será la sienne. Plongé dans une atmosphère qui exalte en permanence sa condition de futur terroriste, il vit constamment dans l'idée des attentats qu'il va commettre. Il apprend donc le maniement des armes de la terreur et la force de l'auto-suggestion.

— *Pendant l'action,* il cherche à se surpasser. Il se dédie avec frénésie à l'exécution du plan, en fignolant autant que possible par lui-même. Sortout dans la cruauté gratuite, pour rendre le résultat plus lourd et plus frappant. Imbu de la mentalité qu'on lui a forgée, il rompt avec tout ce qui est encore humain en lui, pour correspondre à l'image impitoyable du terroriste accompli qu'on lui a inculquée.

— *Après l'action,* son geste capital est de disparaître, fuyant les responsabilités pénales qui en découlent. Il ne le fait d'ailleurs pas par crainte! Il le fait par calcul, et c'est là l'un des côtés les plus sordides de sa présence dans l'histoire. Il se sauve, non pas pour se faire oublier, mais tout simplement pour se maintenir prêt pour d'autres prouesses et forfaits du même ordre. Ce qui démontre que l'action terroriste n'est nullement le fait d'une patience exaspérée qui éclate, ni l'aboutissement d'un processus spirituel. L'action terroriste véritable s'affirme comme un acte de guerre, comme un acte de violence faisant partie d'une volonté de nuire à tout prix et sur n'importe quel plan. On peut donc dire que le terrorisme vu sous cet an-

gle n'est qu'une machine à broyer des vies et nullement un moyen noble pour renforcer les espoirs.

Dans ces conditions, comment peut-on accuser la Garde de Fer d'être terroriste, lorsque ses principes d'action et le comportement de ses membres se trouvent à l'antipode des manoeuvres consacrées par les organisations terroristes? Il n'y a *absolument* aucune possibilité de rapprochement entre la manière légionnaire et celle des bandes meurtrières du terrorisme de la gauche. Car, il ne faut pas le cacher comme une plaie honteuse: *le terrorisme de notre époque est essentiellement le fait de la gauche.*

Les différences entre l'action légionnaire et l'action terroriste sont tellement frappantes que, seuls, les esprits mal intentionnés peuvent encore soutenir une similitude quelconque. Autant dans la vie normale de l'organisation légionnaire que dans le cas d'une action extrême de la part de ses membres, on discerne un esprit et un comportement qui n'ont rien à voir avec l'esprit borné de ceux qui sont embrigadés dans le terrorisme proprement dit.

Ainsi:

— *Avant l'action,* il n'y a dans le Mouvement Légionnaire, ni mentalité ni tendances terroristes, défendues ouvertement ou d'une manière couverte, dans l'intention des groupes prêts à agir dans ce sens. L'éducation des membres a une tout autre base et vise une tout autre finalité. Le cadre et l'éducation légionnaires s'appuient sur le patriotisme et l'amour du prochain. Ce qu'on cherche avec acharnement, c'est l'harmonie entre les membres de la nation et non pas l'exacerbation des points névralgiques.

L'idée même de révolution violente n'est qu'un concept idéologique à discuter. La révolution peut éclater, mais ses causes ne sont plus celles qui parlent de une dictature du prolétariat et d'un renversement des structures existantes, pêle-mêle, sans aucun discernement.

Rien, donc, dans l'ordonnance intérieure du mouvement ou dans l'éducation continuelle des légionnaires ne permet le moindre soupçon quant aux intentions politico-sociales de ceux qui acceptent cette doctrine. Tout y est net, précis, ouvert à la connaissance de n'importe qui. L'accusation habituelle des ennemis de la Garde de Fer, selon laquelle dans les réunions légionnaires «*on complote*», n'est que le cri d'impuissance d'esprits incapables de

saisir le bien fondé de la doctrine, ou le cri de rage de politiciens pris de panique.

On peut affirmer qu'il n'y a jamais eu, dans le Mouvement Légionnaire, de préparation dirigée dans le sens d'une mentalité directement terroriste. Ce qui fait que toutes les accusations dans ce sens, débitées à travers le monde, ne sont que des afirmations gratuites, volontairement mises en circulation pour jeter le discrédit à l'égard du Mouvement Légionnaire.

Certes, il y a eu des actes violents de la part de certains membres du mouvement, que toutes les forces opposées au nationalisme lucide se sont hâtées de qualifier de terrorisme. Or, si l'on voit ce qui est le terrorisme véritable et quelles sont ses manières d'agir, on se rend immédiatement compte que l'accusation lancée aux légionnaires n'est qu'une noire calomnie destinée à faire retomber sur un geste tout à fait exceptionnel le poids infamant d'une terminologie avec laquelle il n'a rien à voir. En voilà les preuves:

— Pendant l'action, si cela arrive, le geste légionnaire vise *strictement* un individu, c'est-à-dire la personne considérée coupable d'un acte qui met en danger l'existence même du Mouvement Légionnaire ou qui exaspère, par ses abus du pouvoir, la nation tout entière.

On envisage sa punition comme un geste extrême, qui ne doit frapper que lui. C'est une prise de position précise, unique dans son genre. Il n'y a pas de suites inconsidérées, établies selon un plan d'actions échelonnées qui puissent frapper n'importe qui et surtout des innocents. L'action violente n'est pas la conséquence d'un ordre venu d'un état-major; elle n'est pas exécutée par un groupe spécialement entraîne dans ce but. Le geste extrême est pris sous la *responsabilité personnelle* de celui ou de ceux qui s'érigent en punisseurs. Ils prennent cette décision en pleine conscience de leur acte, tout en sachant les conséquences qui les attendent. Il s'agit pour eux d'un DEVOIR qu'ils doivent *accomplir pour le bien de tous.*

C'est une épreuve qu'ils n'ont pas désirée, mais qu'ils jugent indispensable sur le plan national ou légionnaire; c'est une *acceptation volontaire du sacrifice total.* Les problèmes intimes qui en découlent pour ceux qui s'y en-

gagent sont considérables, étant donné leur éducation religieuse et morale, qui est soumise à une rude épreuve.

Le geste légionnaire a, bien entedu, une signification punitive, mais en même temps un sens symbolique. Il cherche à toucher le mal à la racine. Il s'agit d'un geste spontané, comme un éclatement de colère collective, ou comme une forte tension arrivée à son terme, dont les légionnaires ne sont que les interprètes courageux et conscients.

Enfin, *après l'action,* le ou les responsables de l'initiative punitive se rendent aux autorités, prêts à affronter les conséquences de leur geste. Ils ne disparaissent pas dans la nature pour échapper à la justice séculière et se préprarer pour d'autres entreprises. Avec la punition du coupable, ils considèrent leur rôle accompli. Ils se mettent à la disposition des autorités volontairement, en acceptant d'avance le poids de la loi. *Aucun légionnaire ne fuit sa responsabilité,* car il a été éduqué dans ce sens.

Voilà, sûrement, l'élément le plus significatif dans ce qui différencie la manière de se comporter du terroriste véritable et celle du légionnaire. Le geste extrême du garde de fer est accompli dans l'intention d'affirmer l'honneur de la communauté légionnaire ou nationale, bafoué et blessé par les actes abusifs d'une autorité inconsciente et perverse. C'est donc sur la ligne du même honneur qu'on entend qu'il se comporte lorsqu'arrive le moment de la prise des responsabilités. Il n'a jamais existé —dans toute l'histoire du Mouvement Légionnaire— un seul cas de dérogation à cette règle de comportement.

Les explications qui précèdent nous amènent à une double question qui surgit comme une nécessité inéluctable:

1) Qu'est-ce que le terroriste en tant qu'élément de la société moderne?

2) Quelles sont les caractéristiques du terrorisme actuel?

Y répondre, c'est montrer du même coup combien il est absurde d'assimiler le légionnaire à ce type social en marge de la société, caractérisé par des attitudes négatives

et étranger aux plus élémentaires notions de morale et d'éthique.

## 1) QU'EST-CE QUE LE TERRORISTE

Pour répondre à la première question, on doit partir du fait que le groupe terroriste fait de la politique. Il s'appuie sur des normes doctrinales et sur un programme d'activité qui déterminent sa vision de la vie et son comportement. Il y a une étroite correspondance entre les prémisses idéologiques d'un mouvement politique et les manifestations aboutissant au comportement de ses membres. Aucun décalage et aucune contradiction ne sont possibles entre les deux points extrêmes, car le membre actif n'est que l'image agissante du fondement doctrinal. Et si l'agressivité de son comportement devient impitoyable, immorale, injuste, malveillante et dépourvue du sens de l'honneur, c'est que l'idéologie même n'envisage pas autrement l'action politique de ceux qui la servent.

Dans ces conditions, *le terroriste est un militant qui a choisi l'action violente dans le cadre de la politique spécifique de son mouvement.* Il n'est pas un simple mercenaire, exécutant une tâche infame pour une poignée d'argent. Il croit à ce qu'il fait, si déplorable et abominable que soit son geste. Mais cela n'est pas une excuse et sa soumission ne peut pas le racheter.

Le terroriste est un individu dédié à sa tâche comme un militaire, comme un ouvrier qui fait son travail. Il croit connaître sa position au milieu de la société, mais *il manque totalement de scrupules, de pitié, de compréhension.* C'est pour cela d'ailleurs qu'il n'a aucun problème de conscience, aucune inquiétude métaphysique.

Le terroriste est sans aucun doute un combattant, mais dans le style de ceux qu'emploient dans certains pays les célèbres *«syndicats du crime»*. Il frappe là où il a reçu l'ordre de frapper et, dans cette perspective, il donne la mort à tout ce qui bouge dans la ligne de son objectif, sans aucun discernement ou respect pour la vie des autres.

Le terroriste n'est pas l'individu des *«provocations insupportables»* qui amènent la réaction saine et virile de l'homme digne. Il poursuit un but. Il se prépare pour

atteindre ce but. Il agit d'ailleurs non pas lorsque la tension a dépassé la limite du supportable et que la révolte gronde, mais au moment et à l'endroit qui intéressent l'organisation politique qu'il sert. C'est pour cela qu'*il frappe l'adversaire n'importe où, n'importe quand et n'importe comment.*

C'est pour cela que tout ce qu'il entreprend et qu'il exécute entre dans le domaine de la stratégie et de la tactique.

Dans ces conditions, nulle comparaison, nul rapprochement ne peuvent existir entre lui, en tant que type marginal de la société, et le légionnaire. Ce serait forcer la nature des choses que d'insister lourdement sur le caractère terroriste de l'action légionnaire. Même lorsqu'il y a un acte extrême de la part des légionnaires, le fait en soi sort du cadre du terrorisme proprement dit, car il ne comporte aucune des caractéristiques envisagées.

Cette remarque amène la deuxième question indispensable:

## 2) QUELLES SONT LES CARACTERISTIQUES DU TERRORISME ACTUEL

Ces caractéristiques, dont on devrait tenir compte à chaque instant pour bien distinguer si une action entre ou non dans le cadre du terrorisme, ont déjà été nommées —d'une manière ou d'une autre— au cours des pages précédentes. Il ne s'agit donc pas de refaire le chemin parcouru. Ce qu'on voudrait, c'est récapituler ces caractéristiques pour bien préciser leur étendue, leur valeur et leurs particularités, seul moyen pour empêcher les confusions lamentables établies par ceux qui en tirent profit.

Le terrorisme actuel, indifférement des motifs profonds qui poussent le groupe à accomplir de tels méfaits, répond obligatoirement à certains traits qui déterminent sa fonction et sa nature:

a) *Groupe organisé,* dans l'intention d'attaquer à main armée des objectifs préalablement déterminés.

b) *Attaques organisées,* tant contre des biens matériels que contre des personnes.

c) *Indifférence à la personne humaine.* Les personnes visées peuvent n'avoir rien à voir avec le conflict qui sert de prétexte à l'attaque.

d) *Double but poursuivi:* destruction des biens ou élimination des gens; plus, propagande spectaculaire dans le monde.

e) Le but atteint, il y a répli et *disparition dans la clandestinité.* Le terroriste, sans être un lâche, fuit les conséquences de son geste, car son but permanent est de continuer sa tâche destructrice.

f) Préparation et *mise à exécution échelonnée d'autres attaques.*

g) Enfin, *l'action terroriste se singularise par sa brutalité gratuite et sa permanence.*

Suite logique de ce qui précède, UN ATTENTAT, par exemple, n'est pas terrorisme s'il ne fait pas partie d'un plan concerté, mis au point par une organisation spécialisée et suivi par d'autres actes du même genre. Il est indispensable de comprendre que l'acte qui provoque la mort d'un personnage politique en vue peut être une manifestation de désespoir, de vengeance personnelle ou de punition au nom de la communauté, selon des critères qu'il reste à déterminer, *mais ce n'est pas du terrorisme.*

Mettre sur toute action violente l'étiquette du mot infamant c'est faire fi du bon sens, abuser de la crédulité des gens, vouloir aggraver l'importance du geste ou tout simplement ignorer la signification du terme.

Les abus dans ce sens sont à l'ordre du jour, et la mauvaise foi joue un tel rôle qu'on arrive à qualifier de «*terrorisme*» des actes d'une tout autre catégorie et à absoudre de la qualification «*infamante*» des agissements de terrorisme notoire. Tout est une question d'optique, de position politique et d'influence internationale. Les attentats des fédayns, par exemple, sont classés comme «*actes terroristes*» et c'est vrai. Ils détiennent toutes les caractéristiques de ce genre d'action. Cependant, les représailles organisées par les Israéliens, cent foit plus meurtrières et coupables —car dirigées contre des villages peuplés d'innocents— échappent à un jugement aussi catégorique. Elles sont qualifiées d'«*actions punitives*» contre de féroces terroristes arabes!..., Qu'aucun de ces «*feroces terroristes*» ne se trouve là où vont tomber les bombes, que les

victimes soient les femmes et les enfants qui y habitent, cela n'a pas d'importance... Personne ne veut admettre que ces représailles ne sont rien d'autre que le terrorisme tout aussi féroce d'Israël, remplissant lui aussi toutes les exigences requises pour entrer dans la définition du terme.

Du même, lorsque quelques étudiants nationalistes donnent une bonne correction à des étudiants communistes pris en train d'arracher des affiches anti-arxistes, il s'agit, pour la presse «*démocratique*» et celle de gauche, du plus inqualifiable *terrorisme fasciste* qui «*ne respecte jamais l'opinion des autres*»... Par contre, les attentats, les attaques et les agissements infâmes et permanents des forces de la gauche contre les sièges, les manifestations légales et les propagandistes nationalistes soldés par des blessés et de grosses pertes matérielles —sont considérés comme «*le droit démocratique qu'a chacun de manifester en toute sécurité son opinion politique*» (!!).

Ce n'est pas du terrorisme! Non!!...

C'est de la démocratie agissante, pour la défense des libertés contre le... fascisme renaissant! Le terrorisme communiste est présenté comme la pure défense de la légalité, des libertés...

Il faudrait bien s'entendre!

Mais le pire terrorisme est le TERRORISME OFFICIEL, celui des gens au pouvoir qui n'en font qu'à leur tête, sans le moindre souci des lois et de la Constitution. Le fait d'avoir entre leurs mains le pouvoir exécutif et la possibilité de se retrancher derrière la «raison d'Etat», incitent les membres d'un gouvernement inconscient, dépourvu de scrupules et incapables de discerner le bon du mauvais, à dépasser la mesure. Ils tombent dans l'excès du pouvoir et commettent des actes de terrorisme.

*Le terrorisme officiel ou gouvernemental est un abus d'autorité, qui arrive au dernier degré de la turpitude humaine.* Abrité derrière sa position officielle, ses forces de police et son armée, le gouvernement lance contre ses adversaires les actions les plus blâmables, allant des chicanes sans nombre et sans limites aux interdictions, arrestations, jugements illégaux, condamnations ordonnées, tortures et assassinats. Et tout cela, sans qu'on puisse se défendre légalement, protester ou prouver d'une quelcon-

que manière son innocente. Tout est réglé de telle façon que les organisations visées, n'ont qu'à

— *se taire,* en acceptant la tutelle officielle;
— *disparaître du plan politique,* par auto-dissolution et éparpillement des membres;
— *entrer dans la clandestinité,* en assumant tous les risques et continuer la lutte sous une autre forme jusqu'à ce que les conditions autoritaires cessent, que le gouvernement change.

Le terrorisme officiel est atroce et inhumain, car il a tous les atouts de son côté: la machine exécutive, la presse, les moyens matériels. Il peut décréter, ordonner, modifier les lois. En un mot, il peut abuser sans scrupules, car il ne risque aucune punition.

Tout régime qui, sous des prétextes futiles, empêche les gens d'avouer leurs opinions religieuses, politiques ou philosophiques, *commet un acte de terrorisme.*

Tout gouvernement qui, pour éloigner un concurrent politique, prend des mesures qui compromettent ou annihilent la liberté d'agir d'une organisation légalement constituée, *commet un acte de terrorisme.*

Tout régime qui arrête les membres des partis d'opposition et proclame l'interdiction d'afficher, de distribuer des tracts, de manifester, *commet un acte de terrorisme.*

Tout gouvernement qui emprisonne, maltraite ou tue ceux qui s'opposent aux abus du pouvoir, *commet un acte de terrorisme.*

Ce terrorisme officiel est profondément odieux, car il accomplit des méfaits abominables tout en voulant persuader la nation qu'il ne fait que... maintenir l'ordre. De plus, tandis que c'est lui en tant que gouvernement légal qui perpétue les pires vexations et crimes, il accuse l'opposition maltraitée d'être la cause de tout une série de monstruosités inexistantes. Et cela pendant des mois et des mois, sous les regards désabusés ou moqueurs de ceux qui surenchérissent dans le sens de l'équipe gouvernementale par soumission servile ou par simple lâcheté.

La presse sous ses ordres s'acharne, *en inventant des CAS,* pour que la nation vive continuellement dans le doute et la méfiance au sujet de l'opposition visée. Les liber-

tés élémentaires sont abolies. Tout individu est soumis à la loi du bon plaisir d'une autorité et qui s'arroge tous les droits d'oppression. Le moindre incident est monté en épingle; les jugements sont orientés vers les condamnations maximum. Les membres de l'organisation considérée comme *l'ennemi à détruire,* ressentent durement les actions abusives de ce terrorisme officiel. Emprisonnements et tortures sont leur lot... le plus souvent, *sans* ordre d'arrestation, *sans* enquête menée légalement, *sans* le droit d'aviser qui que se soit et *sans* aucune autre possibilité de se défendré.

Peut-on rester longtems sous cette tension humiliante sans qu'une vague de révolte ne secoue les tréfonds de la conscience nationale et qu'une main virile ne surgisse pour mettre fin à un tel état?...

*Les Martyres Légionnaires «des actes uniques», assassinés dans la nuit de 30 de Novembre 1938 dans la forêt de Tâncabesti et jetés après dans un fossé rempli de vitriol dans la cour de la prison de Jilava.*

*Des dizaines de milliers de légionnaires massacrés sur tout le territoire roumain, sont chrétiennement enterrés, lors de la victoire légionnaire de* 6 *Septembre* 1940.

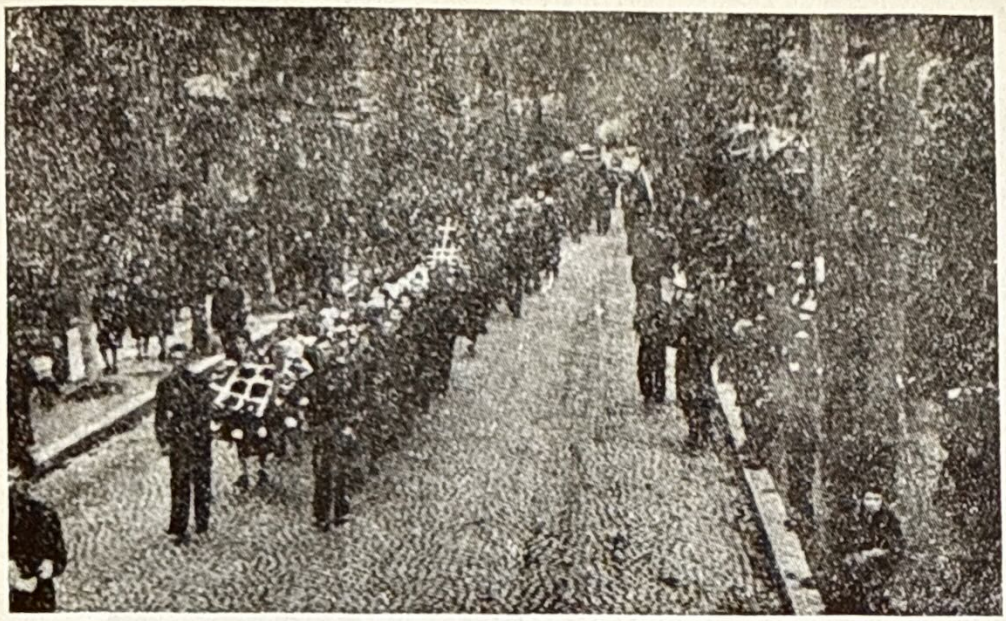

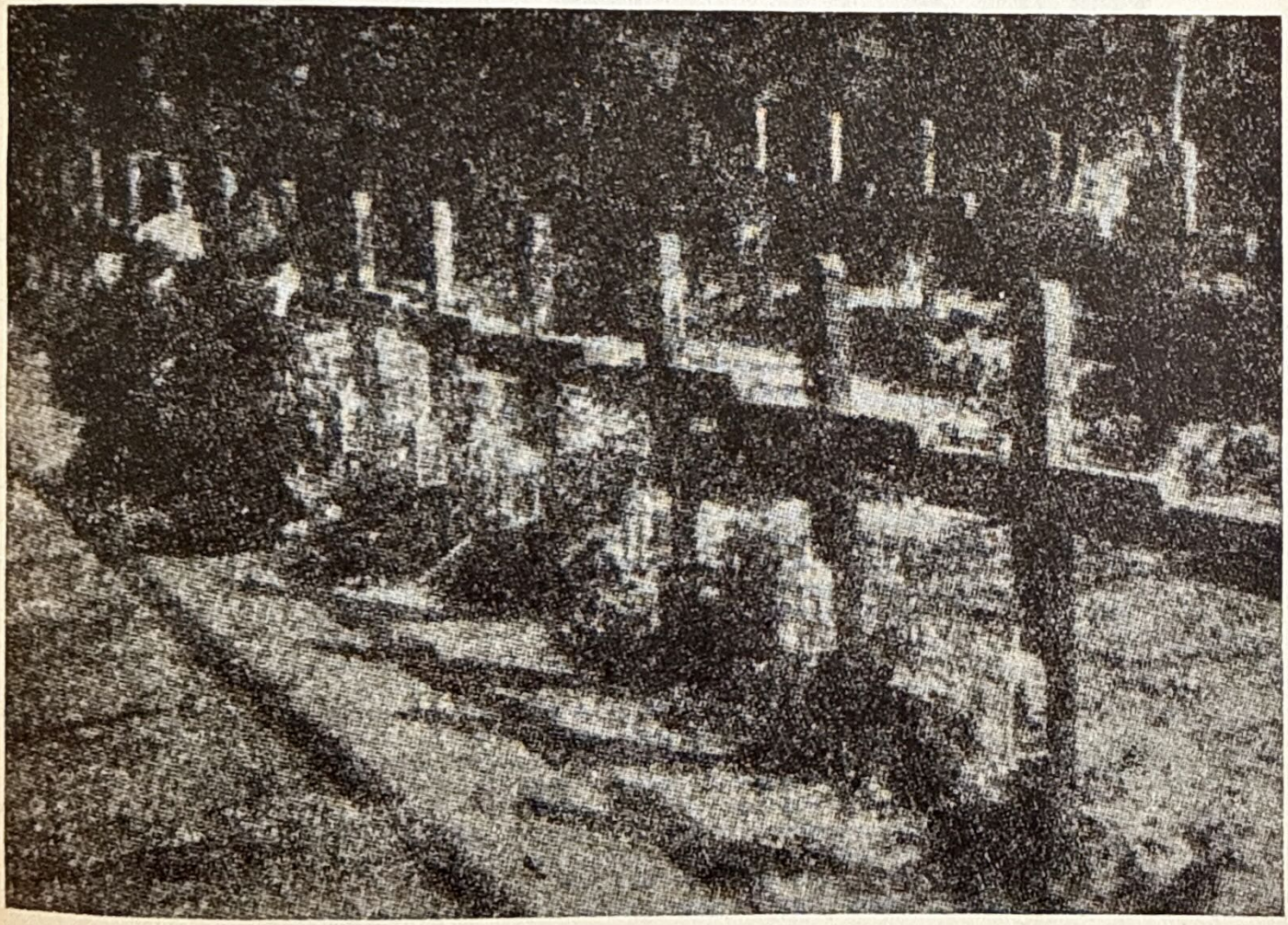

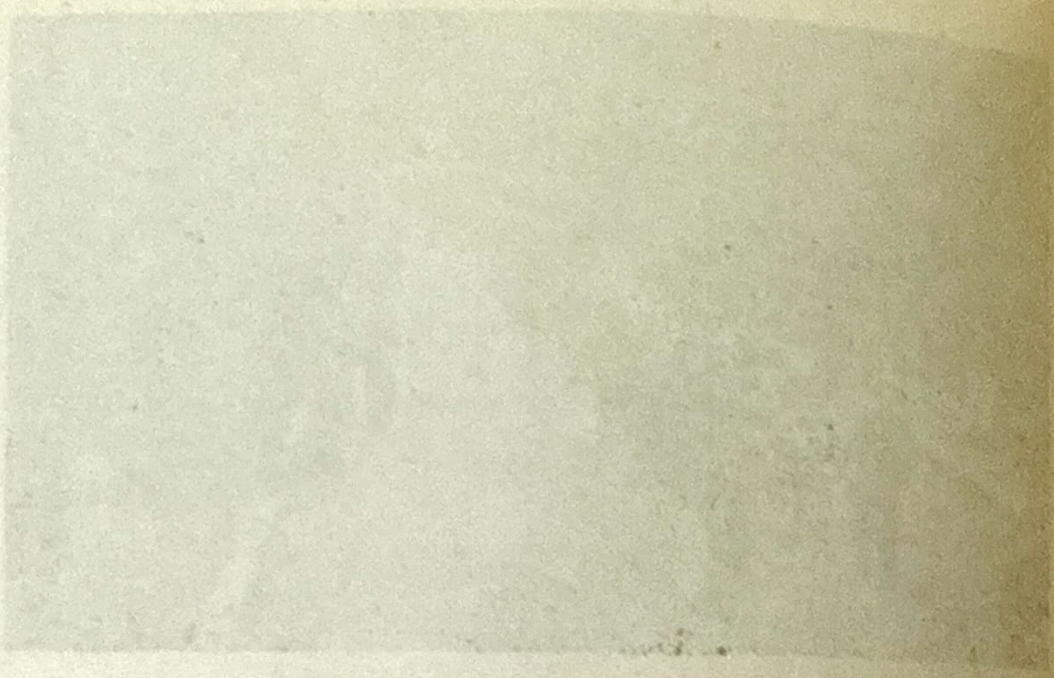

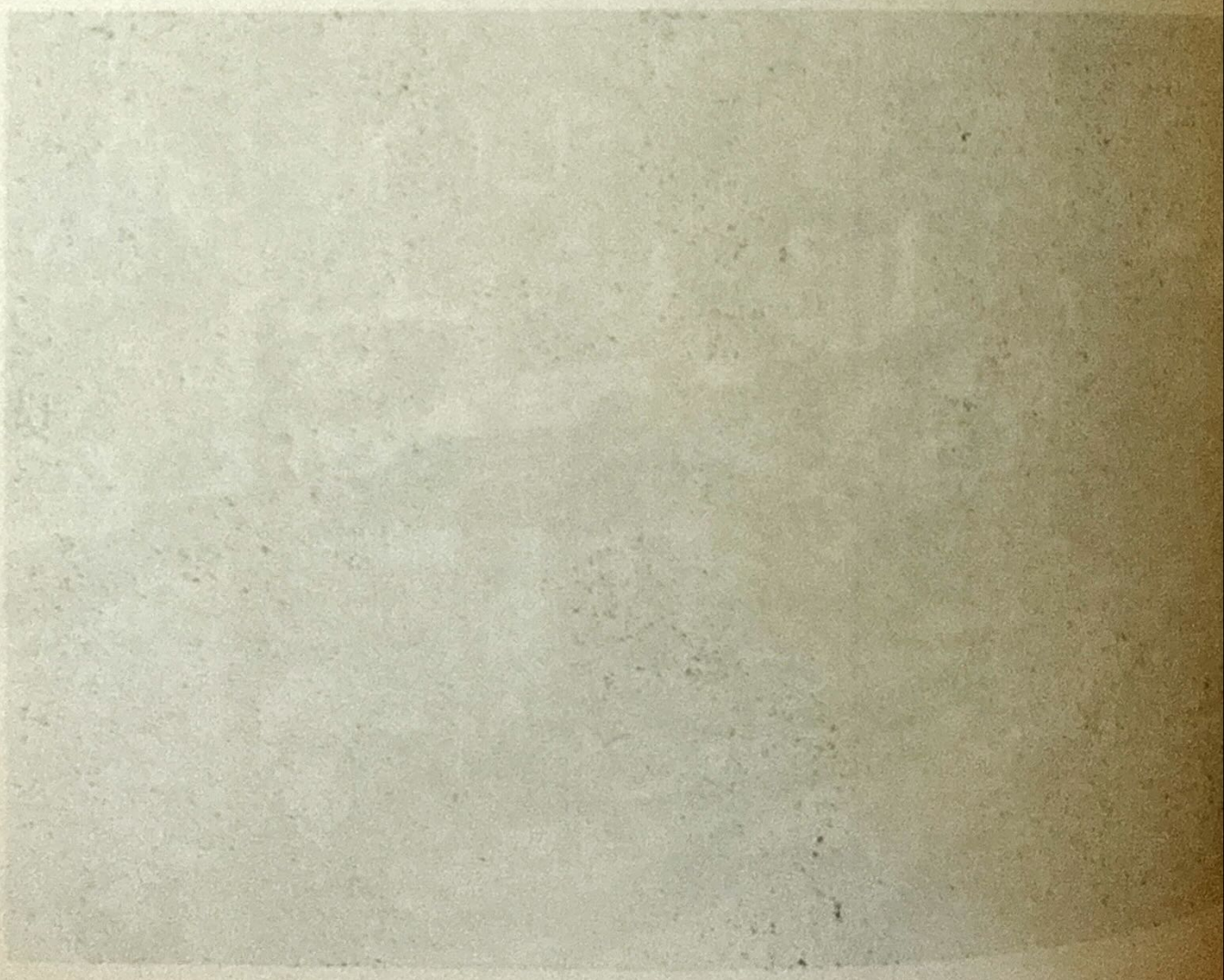

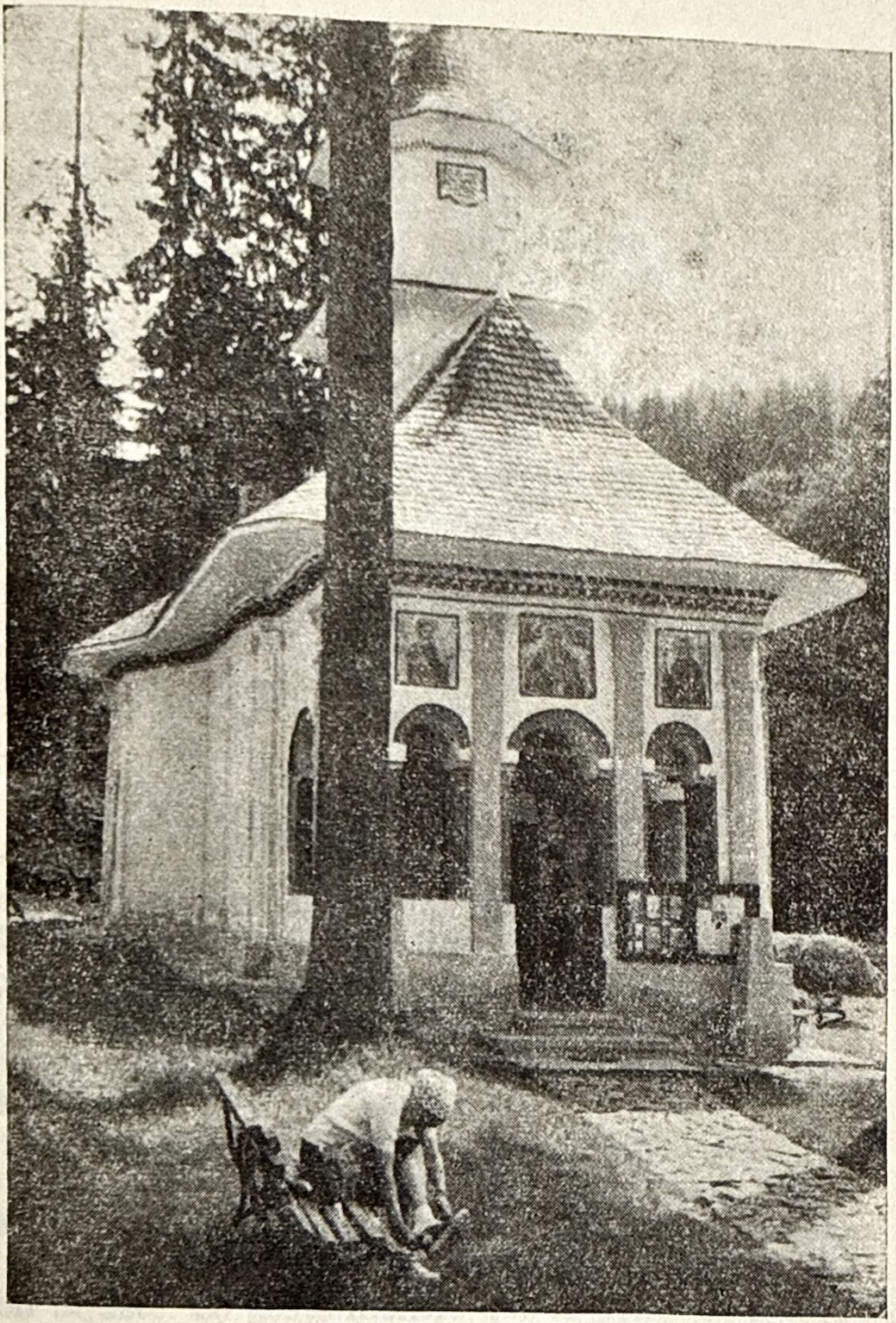

*SCHITUL PREDEAL*

*Panthéon des martyres légionnaires, detruit par les judéo-marxistes.*

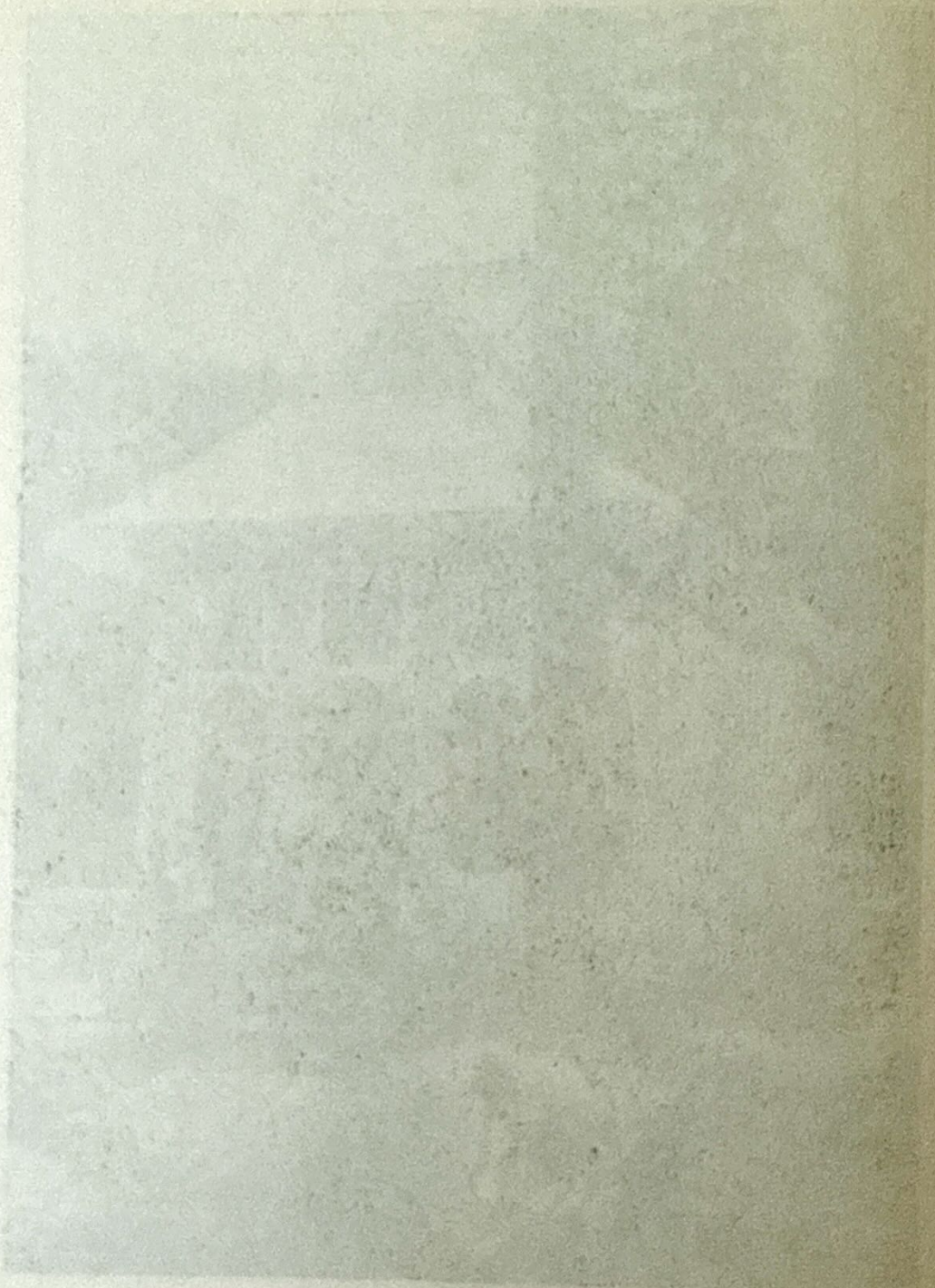

## LE SENS DU GESTE EXCEPTIONNEL

Souvent, l'acte qualifié de «*terrorisme*» dans la presse officielle n'est que le geste de désespoir d'un individu ou d'un grupe qui «*n'en peuvent plus*», qui ont attein les limites de la résistance nerveuse ou qui sentent qu'il n'y a plus que le *geste violent* qui puisse sauver l'honneur et la dignité bafoués.

Ce sont des *actes uniques*, comme un débordement de colère longuement accumulée, qui ne visent pas à la destruction du régime, mais à marquer le sentiment unanime de la nation ou celui de l'organisation soumises à une pression injuste. Le geste montre que le point de saturation a été dépassé. Ces actes de justice primaire, mais combien unanimement acceptés par le peuple, naissent spontanément dans l'âme de ceux qui incarnent en ces moments-là le désir et la volonté de tous. C'est comme si le sentiment d'équité de toute la nation ou de toute l'orga-

nisation se concentrait dans l'intention de punir. Le ou les exécutans le sentent au fond d'eux-mêmes comme un appel et une impulsion à tel point aigus et naturels que l'accomplissement de l'acte ne leur paraît pas comme une vengeance. *Pour eux, c'est une punition indispensable* pour que celui qui apparaît dans le jugement du peuple comme un «*coupable*» reçoive ce qu'il mérite. Rien de plus!

On ne regarde pas cette punition comme le commencement d'une chaîne de manifestations violentes, comme un acte faisant partie d'un plan préétabli d'attentats, qui provoque une sorte de guerre cachée entre des groupements organisés et l'autorité légale. Il s'agit tout simplemend d'une «*protestation désespérée*» contre un chapelet ininterrompu d'abus, de vexations et d'assassinats perpétrés par les agents du terrorisme officiel.

Mais, pour y apercevoir cette vérité, il faut avoir la force de caractère de l'homme honnête et de l'individu épris d'équité. Il faut être capable de surpasser la mesquinerie des intérêts. Il faut surtout avoir le courage de dire la vérité et de braver les représailles qui peuvent en découler. En un mot, affronter les forces de l'arbitraire, les accuser des forfaits perpétrés, accepter les conséquences... Combien d'individus —non pas d'organismes politiques ou de grands représentants de la presse «libre»— en sont capables?! Un sur mille, un sur dix mille?...

Dons ces conditions, le geste de ceux qui vont «*punir*» n'en apparaît que plus symbolique et grandiose. Car, à la différence des terroristes véritables, *ces vengeurs vont accomplir une mission,* non pas dans l'espoir de se dérober après coup à leur condamnation légale, mais dans l' intention de l'encourir ainsi qu'il se doit. Ils assument la responsabilité de leur acte. Ils se mettent à la disposition de la justice, convaincus de deux choses:

— d'avoir accompli une mission d'élimination indispensable, destinée à faire réfléchir les responsables, autant que l'opinion publique nationale et internationale, sur l'insupportable état de choses perpétré sous leur indifférence bienveillante;

— d'avoir à subir une punition pour cette action.

Leur responsabilité et leurs personnes sont engagées en totalité dans l'exécution de l'acte et dans ses conséquences. Ils ne fuient pas la justice humaine, bien qu'ils puissent le faire. Ils ne sont pas des terroristes, de simples embrigadés d'une idées politique, mais des porteurs de la protestation suprême de toute une nation, de toute une doctrine de régénération nationale qui, par leur sacrifice volontaire, jettent devant le terrorisme officiel un «ASSEZ» et un défi.

C'est pourquoi l'analyse d'un mouvement comme la Garde de Fer, que la presse internationale baptise copieusement du terme de «*terroriste*», doit se faire avec beaucoup d'attention et de respect. Il est extrêmement facile de jeter une épithète infamante au visage d'un ennemi; il est aussi facile de la répéter à tort et à travers, dan l'intention de *former* l'opinion dans le sens de l'odieuse calomnie. Ce sont les moyens faciles dont se servent tous ceux qui n'ont aucun respect pour la vérité et qui envisagent leur victoire par n'importe quel moyen.

Dans le cas de la Garde de Fer, il faut partir des faits réels ainsi qu'ils se sont déroulés dans le contexte social et politique de la Roumanie d'entre les deux guerres. Au cas où la définition du «*terrorisme*» —ainsi qu'elle se dégage des études de ceux qui s'en sont spécialement occupés— s'adapte aux actions légionnaires, alors tout le monde aura le droit de nous qualifier comme tels. Si, par contre, on arrive à faire la preuve que nous avons été toujours les victimes d'un terrorisme officiel et que nos actes n'ont fait que stigmatiser ce terrorisme, alors, que tous ceux qui font un tel abus du terme à notre égard, aient la force de caractère de cesser leurs calomnies.

## QUE VOULAIT LA GARDE DE FER

Pour bien comprendre si la terminologie infamante appliquée au Mouvement Légionnaire était fondée sur l'esprit qui l'animait, il faut regarder de près les *principes* et les *buts* de cette organisation, notions déterminant la mentalité propre de tout légionnaire.

Les manifestations visibles et permanentes d'un groupement politique ou social ne sont que le reflet de ces traits profonds qui conditionnent la marche à suivre de chaque membre et la mentalité générale de l'ensemble. Il n'y a aucun doute à ce sujet car la disparité entre le fond et l'action extérieure ne peut exister dans ce genre de réalité. Une base et une éducation à fondement moral ne peuvent en aucun cas engendrer un courant d'opinion et d'action blâmable. C'est un non-sens et une entorse à la logique la plus élémentaire. De même que de la violence virtuelle d'un enseignement idéologique doit surgir

l'attitude violente de ceux qui s'en abreuvent, de même d'un corps de doctrine tournée vers la morale, la fraternité et l'amour du prochain ne peut surgir qu'une attitude d'où la violence est bannie.

A notre époque, cette vérité ressort amplement de tout ce qu'on peut constater autour de soi. Tous les mouvements de gauche et d'extrême-gauche, où se recrutent les innombrables bandes terroristes, enseignent —comme fondement de leurs idéologie— la *haine*, la *violence* et la *destruction du monde* qui nous entoure, comme premier pas vers l'accomplissement de la nouvelle existence proposée.

Dans ces conditions, que peut-on espérer de la part des militants, enivrés par une rengaine vengeresse? Pour eux, en tant que «*précurseurs*» d'un monde qui doit s'accomplir, les trois notions essentielles deviennent *ligne de conduite*, obligation, sens de la vie... Imbus de leur rôle historique, rien ne leur est plus facile que de transformer l'enseignement en action matérielle. Et sous l'impulsion ds quelques stratégie occulte ou de quelque conjoncture favorable, marquée par la faiblesse de l'autorité gouvernementale, ces organismes ou organisations politiques se jettent aveuglément dans le tourbillon des actions terroristes.

Ils sont l'émanation et la projection dans le concret des principes qui remplissent leurs esprits. Leur comportement est une conséquence inéluctable de l'éducation reçue, de ce qui, pour eux, constitue *l'essence de l'action réelle*. Ce qui se dégage à chaque instant de la volonté des militants de gauche, ainsi que de toute la propagande et de l'argumentation de leurs groupements politiques, c'est la poussée nette vers la violence et le manque de respect envers la personne humaine. Pour eux, tous ceux qui ne se trouvent pas derrière le drapeau rouge forment des obstacles qui doivent être renversés à tout prix. Le choix des moyens n'est qu'une question de circonstances, d'opportonité, de nécessité. D'où la prolifération des moyens terroristes...

Le cas légionnaire détonne profondément au milieu du tableau de ce qu'on peut appeler le «*terrorisme*» et la «*mentalité terroriste*». La Garde de Fer n'a jamais eu de telles visées ni de tels propos au sujet du monde poli-

tique et social dans lequel elle a pris naissance et s'est développée.

La base de son idéologie, c'est *l'amour* —son but final, c'est *l'harmonie sociale*— son moyen principal pour y parvenir, c'est *l'éducation en profondeur* des individus.

Elle ne partait pas de la mésentente radicale entre les classes sociales, mais de *la notion d'entité nationale* au milieu de laquelle toutes les classes sont également respectables, utiles et dignes. Elle mettait en relief *l'importance des principes moraux* dans la vie des nations, seuls capables d'adoucir les moeurs, de rapprocher les classes, de faire réfléchir le fauve humain.

L'éducation inculquée dans les réunions du «NID» (unité active du Mouvement) ne portait jamais sur la préparation de militants intraitables, obsédés par la lutte de classe, prêts à n'importe quelle violence pour détruire les ennemis de la classe prolétaire, pleins d'une haine insatiable contre tous ceux qui n'étaient pas comme eux ou avec eux. Ces séances étaient un modèle d'effort dirigé pour modifier les tendances obscures du mécontentement perpétuel, apaiser la haine envers les autres, effacer le pessimisme et éliminer les maux qui agressent l'esprit de l'individu dans un monde comme le nôtré, âpre, dur, égoïte, mauvais...

Au milieu de ces réunions, on s'efforçait de détendre l'atmosphère, d'apaiser les tensions, d'expliquer les causes de tant de malentendus et de tant d'injustices, d'exposer les moyens pour y remédier, de montrer le rôle que doit jouer, dans tout ce drame, *l'homme légionnaire*. C'était une école de bon sens, de fraternisation et d'enthousiasme. Une foule de principes, hors du circuit habituel de la politique, venaient fortifier le caractère du militant légionnaire, pour le rendre apte à la grande révolution intérieure qu'on envisageait.

La base de cet enseignement nouveau, au milieu des coutumes politiques existantes, était constituée par le dévéloppements, l'analyse est l'application des principes moraux et civiques, accompagnés d'un effort supplémentaire d'élévation spirituelle. C'était le contre-pied des moeurs et des penchants connus dans la vie politique courante, et même dans la vie tout court. On enseignait l'honnêteté, la loyauté, la correction, le mépris du men-

songe. On développait l'amour pour le travail, pour l'honneur, pour autrui. On incitait au respect des hommes et même des ennemis, du travail bien fait, du passé qui nous a fait ce que nous sommes. Et surtout, on exaltait l'importance du sacrifice volontaire, sans réticence et sans interruption, pour le bien de la communauté et en vue de cette transformation individuelle qui doit marquer l'avenir de la societé.

Tout ce qui existe de plus beau, de plus haut, de plus divin dans la nature de l'homme devait prendre le dessus, rejetant dans les ténébres du mépris les caractéristiques, qui dominent actuellement et abaissent la personne humaine, la transformant en cet animal égoïste et méchant que nous voyons partout.

Il s'agissait d'une école nouvelle, pleine d'ambition et de ressources. Au milieu de cette cellule active qu'est le NID, dans l'atmosphère d'amour et d'entente fraternelle qui est son trait, les différences de classe sociale, les divergences économiques ou professionnelles, les malentendus antagoniques régnant honteusement entre toutes les autres formations politiques, s'estompaient peu à peu. Les légionnaires arrivaient à se rendre compte qu'il n'y avait pas de différences entre eux du point de vue de l'entente et de l'harmonie sociale; qu'au fond, ils aspiraient à la même concorde nationale et sociale; qu'avant, ils voyaient les choses divergentes et catastrophiques parce qu'ils s'accrochaient à des données rabâchées par des gens et des organismes politiques pleins de haine, détachés de l'interêt suprême de la nation.

En définitive, que voulait la Garde de Fer?

Comme toute organisation politique révolutionnaire et qui entrevoit l'instauration d'un nouveau genre de comportement et de vie, le Mouvement Légionnaire voulait transformer le présent. C'est pourquoi il prévoyait, dans son programme de base, un nombre important de modifications de structure, de réformes, etc. C'est son côté traditionnellement révolutionnaire, parce que tout mouvement à prétentions radicales les soutient. Mais, en dehors de cela, ce que poursuivait le Mouvement Légionnaire par son activité continuelle sur l'élément psycho-spirituel de l'individu depasse infiniment tout ce qu'on a pu connaître jusqu'ici comme action de transformation de l'individu.

Et c'est ce qui le distingue des autres, le rendant unique dans sa conception et le plaçant du même coup en dehors de toute accusation de terrorisme.

Dans le monde bourgeois et démocratique, où règne la mentalité mercantile et égoïste, l'accent est toujours porté sur la notion *d'ambition personnelle*, qui, seule, peut ouvrir des perspectives et inciter l'individu à agir. Motif puissant qui, rattaché ou appuyé sur les notions juridiques *de droits et de libertés garantis*, (parfois en dépit de tout bon sens), attache bon nombre de citoyens à un système qui, de nos jours, commence à devenir pesant. Il y a trop d'injustices et de privilèges qui se cachent derrière la façade brillante d'une démocratie qui se veut juste et ouverte à tous.

Il est vrai qu'il y existe une certaine liberté d'action permettant à n'importe qui l'accès à la richesse et à la puissance. Mais, c'est justement là que le bât blesse. Cette liberté incontrôlée mène à des concentrations de richesses et puissance qui rompent l'équilibre social. Le réveil des masses, stimulé par l'explosion démographique et la concentration professionnelle, ne fait qu'aggraver le processus de déséquilibre et de décomposition des vieilles structures.

Dans le monde socio-communiste, qui se développe au milieu même du régime bourgeois, on met l'accent sur la matérialité d'un changement total. Ce monde n'est d'ailleurs que la protestation véhémente d'une classe qui s'agrandit et qui pense avoir des droits hégémoniques au détriment des autres, à la manière de ceux qui se trouvent aujourd'hui en place. Les militants de ces groupements voient la situation comme un combat, dans lequel ils doivent attaquer sans relâche pour conquérir les positions des autres, les remplacer en imposant par la suite leurs points de vue sur le monde, la vie, la société, etc. Pour y arriver, on doit garder les masses prolétaires en alerte, les «compromettre» même pour les tenir en main... Mais, par-dessus tout, il faut leur trouver un dénominateur commun, capable de remuer instantanément la volonté d'agir de ces masses, chaque fois plus nombreuses.

Or, précisément, ce malaxeur, c'est *la haine* —la haine du patron, du régime politique en place, de l'intellectuel, des élites, de tout ce qui a l'air de s'opposer aux deside-

rata des masses prolétaires. Cette haine se déverse même sur les autres partis ou mouvements politiques qui n'ont rien à voir avec la bourgeoisie, le gros capitalisme ou l'oppression des classes. Mais, qu'à cela ne tienne! La haine n'a pas de limites et elle ne connaît pas d'excetion...

Les groupements et les partis de gauche ne vivent et ne s'affirment que par la notion de haine qu'ils infiltrent dans l'esprit des militants, comme élément de captation et de fixation psychologique. Rien n'est plus facile par la suite que de diriger ce sentiment vers les actions les plus invraisemblables, allant de la manifestation de rue sans objectif précis à l'attentat gratuit ou au terrorisme planifié.

La haine est le sentiment le plus dangereux pour l'esprit humain et, entre les mains des gens sans scrupules, c'est l'arme la plus redoutable. La haine est mauvaise conseillère, elle est tenace, elle est impitoyable! C'est pourquoi, en général, le terrorisme est l'aboutissement logique et fatal de toute politique qui a la haine pour base.

On pourrait même affirmer un aphorisme: *ne peut devenir terroriste que celui dont le coeur est rempli d'une haine farouche*! Ainsi, sur le plan éducatif, on peut dire que la cellule gauchiste est une école de haine et une pépinière du terrorisme. Si le militant gauchiste n'arrive pas à y apprendre comment doit se comporter le citoyen d'une société digne de ce nom, il apprend au moins à haïr ses semblables et à apprécier l'acte terroriste.

Ces dires ne sont pas une attaque volontaire et «*haineuse*» à l'adresse des adversaires marxistes de la Garde de Fer. Ce sont de simples constatations, mises en relief et confirmées à chaque instant par les vagues successives de terrorisme qui déferlent constamment dans tous les pays du monde et dont les exécutants sont TOUS des gauchistes-marxisants de toutes les nuances et de toutes les races. Il y a donc un rapport direct entre la gauche marxiste et le terrorisme, parce qu'il y a entre les deux la HAINE en tant qu'élément de soudure et d'incitation à l'action.

Dans le monde légionnaire, l'atmosphère est tout à fait différente. Il n'y a ni ambitions à assouvir ni haine à satisfaire. Il s'agit d'une autre mentalité et d'une autre vision de la vie. Le militant légionnaire n'est pas devenu

membre de l'organisation pour apprendre comment «*se débrouiller*» dans la politique, pour «*y parvenir et grossir*» les rangs de quelques privilégiés. Moins encore pour «*renforcer sa haine*» contre ceux qui l'entourent, avec lesquels il travaille et qui sont avant tout membres, comme lui, de la même communauté nationale, liés aux mêmes destins, aus mêmes victoires et aux mêmes souffrances.

Il a adhéré parce qu'il a senti qu'il fallait faire quelque chose pour enrayer la désagrégation de la société; qu'il fallait rapprocher, unir, faire raisonner les différentes tendances et opinions; qu'il fallait mettre un frein aux courants centrifuges qui menaçaient de faire éclater l'unité nationale. Il est entré dans la Garde de Fer pour apprendre à *devenir autre* dans le sens positif et bienfaisant du terme.

Dans ce cadre exceptionnel, où chaque réunion est ouverte par une exaltation des forces divines, où il doit se comporter pendant la séance comme dans un lieu de recueillement, il parachève son éducation et apprend un nouveau comportement. Ce sont des choses qui marquent pour toujours l'individu qui a adhéré avec sincérité et confiance à cette méthode, tellement insolite à notre époque! Il y trouve une atmosphère de respect et de volonté, une impulsion permanente vers l'élévation, un exemple répété d'amour pour ses semblables, pour son pays, pour l'entente entre les hommes... Il y apprend des choses qui n'ont rien à voir avec tout ce qu'on débite ailleurs. Il se sent réintégrer sa nation et la société aux côtés de tous les autres sans distinstion. Il se voit respecté et apprend à respecter les autres à son tour, sans ressentir le moindre ressentiment envers ceux qui ne son pas comme lui, de la même classe, de la même profession... Une sorte d'uniformisation spirituelle prend forme sous l'impulsion des mêmes aspirations et des mêmes règles de conduite. Les animosités traditionnelles s'estompent, déterminant entre les camarades légionnaires une harmonie sociale de bon augure. Dans les Nids légionnaires, on vit sous le signe de l'amour et de la fraternité.

Par cette méthode particulière d'éducation individuelle et collective, la Garde de Fer poursuivait une expérience substantielle: *la transformation de l'individu en profondeur*. Ce qui n'est pas du tout aisé, étant donné la nature

humaine et l'état de dégradation de la mentalité moderne. Corneliu Codreanu s'est cependant lancé dans cette tâche avec la conviction qu'au fond de chacun, demeurent inaltérables ses vertus cardinales. Tout ce qu'il faut, c'est trouver la charnière qui puisse faciliter le rapprochement.

Les éléments principaux qui doivent indiscutablement faire partie de la méthode pour que l'individu prenne connaissance, se pénètre de son nouvel état, sont au nombre de trois:

1. *La modification spirituelle de l'homme.* Il ne peut y avoir de changement salutaire si l'individu ne renoue pas avec les forces divines qui dirigent l'univers. Il ne s'agit pas d'une bigoterie rétrograde, d'un retour à une sorte de théocratie politique ou de l'imposition d'une ligne religieuse à la politique du Mouvement Légionnaire et, par la suite, de l'Etat Légionnaire.

La modification spirituelle, n'est qu'un retour au respect de la spiritualité, sous toutes ses formes —point de repère et soutien au milieu d'une société par trop portée vers le matérialisme. Car, tout ce qui est lié à la matière et au matérialisme (égoïsme, désir de richesses infinies, haine, brutalité) ne peut être combattu que par un rapprochement de ce qui peut susciter l'altruisme, l'amour, la bonté, c'est-à-dire la spiritualité et les choses de l'esprit. Les remettre dans le circuit du comportement humain, c'est enrayer la marche destructrice et desséchante du matérialisme.

2. *La moralisation de la société.* La société se meurt parce que le sens profond des mots-clés de la vie a été altéré ou abandonné, comme caduc.

Pour envenimer les choses et dérouter les gens, on clame que chaque époque a sa morale et que notre époque n'a que la morale qu'elle s'est donnée. Erreur! Les hommes actuels ne se sont pas donné une morale conforme à l'évolution et à leur état d'esprit. *On leur a inculqué, imposé, une morale bâtarde.* On a forgé une morale décadente, dans l'intention bien arrêtée d'affaiblir les individus et de les rendre vulnérables au point de vue du caractère. Car rien n'est plus versatile, pusillanime, égoïste et lâche que l'individu qui a perdu le sens de

la morale, qui méprise la noblesse des vertus et qui fuit les normes de la dignité, de la droiture et de la justice.

Sous le travail de sape de tous ceux qui ont intérêt à ce que l'individu soit faible et immoral, on constate un relâchement progressif de tout ce qui distingue l'homme digne de la racaille sociale. La promiscuité morale, physique et spirituelle devient règle de conduite et étalon de la société en formation. La malhonnêteté, la débauche et l'egoïsme le plus outrancier s'imposent comme le *summum* du véritable comportement social. La jeunesse ne jure que par l'immoralité et le libertinage, l'indiscipline et le mécontentement qui lui sont recommandés comme seuls critères de la personalité, de la réussite et de la juissance.

D'autre part, il ne faut pas oublier que —indifférement des particularités plus ou moins valables d'une époque— la morale et l'éthique ont quelques constantes. C'est ce qui fait leur force et ce qui aide, le moment venu, à la reprise du bon sur le mauvais. Or, c'est justament à ces constantes qu'on s'attaque avec un acharnement qui révèle une intention cachée. Ce qui est en danger c'est le fondement même de la société, car ce qu'on envisage, c'est l'écroulement total d'un monde.

Contre de telles menaces, il n'y a pas trente six solutions! Il faut renverser la vapeur par *un retour aux principes*! Il faut reprendre par le commencement et refaire la morale. Il faut inciter l'individu à repenser la morale et à la revivre, parce que son salut en dépend. C'est peut-être l'effort le plus dur que l'on puisse imposer à l'homme déjà touché par les tentacules des moeurs décadentes. Cela demande une persévérence inébranlable de la part de l'éducateur et une volonté croissante de la part des éduqués, ainsi qu'une confiance totale dans les préceptes qui sont en jeu.

Corneliu Codreanu s'est attaqué, comme personne au monde, à ce côté «*pourri*» et mortel de la société moderne, pour arracher l'individu au sort que les forces nocives et occultes lui préparaient. Dans le NID —sanctuarie insignifiant aux yeux des puissants du jour— une nouvelle mentalité pure et équilibrée prenait contour. Là, dans les séances hebdomadaires de ces groupes restreints de 3 à 13 personnes était discutée l'importance des vertus che-

valeresques, des moeurs respectables, des attitudes honorables, des gestes magnanimes... Là, dans cette minuscule unité d'éducation, le légionnaire apprenait les principes élémentaires de la bonne conduite, de la responsabilité, de l'honnêteté, de la dignité, vertus qu'il devait respecter et appliquer dans sa vie de citoyen. Là, dans cette unité de fraternité, le légionnaire arrivait à comprendre que le véritable et le plus magnifique combat était celui qu'il devait se livrer à lui-même. Se vaincre pour devenir un autre qui soit le contraire du filou, de l'immoral, de la canaille, du sans scrupules, de l'égoïste, de l'impitoyable, du désaxé, de l'impertinent et du lâche qui pullulent dans les partis et les organismes actifs de la société moderne.

Rompre donc avec les moeurs d'un présent catastrophique pour préparer un avenir où resplendirait l'harmonie sociale. Apprendre la responsabilité, la dignité et le respect de l'homme pour mettre une digue aux tendances négatives qui dissolvent la société. Etre prêt à faire le sacrifice de sa personne pour démontrer le bien-fondé des principes soutenus. Arriver donc à transformer la société, non pas par une imposition autoritaire sans aucune prise dans l'âme des masses, mais par sa propre éducation et son propre exemple.

On se demande quelles traces d'incitation terroriste on peut rencontrer dans ces préceptes et ces attitudes qui forment la base du comportement légionnaire!...

3. *L'instauration d'un nouveau civisme.* Selon la conception légionnaire, l'individu vit dans une société organisée qui mérite d'être aimée et respectée. Dans cette société, sans doute, il peut y avoir des organismes et des organisations supra-nationales de différentes catégories, dont le rôle est d'améliorer les relations des peuples à un niveau mondial. Cependant, dans la conception légionnaire, l'entité inébranlable et substantielle des sociétés vivantes et créatrices est la NATION.

La nation est le seul groupement socio-politique qui montre une certaine perfection d'ensemble, car elle incarne une unité de vues, de sentiments et d'aspirations, permettant un développement harmonieux et possédant une puissante capacité de création. C'est pourquoi la conception légionnaire repousse d'emblée toutes les idées

internationalistes visant à la formation des gouvernements mondiaux et à la réduction des nations à de simples expressions ethniques. Elle repousse de même les idées qui visent à détacher sentimentalement ou spirituellement du corps de la nation des tranches de population sous l'allégation qu'il peut exister une liason sociale ou professionnelle plus étroite par-dessus les frontières que celle constituée par le fait de se sentir appartenir à sa nation.

La nation n'est pas un tout homogène uniquement par le sang, par la langue ou par la religion. La nation est en même temps une *unité de destin,* une *solidarité dans l'aversion,* une *uniformité dans les aspirations.* Sentir ces trois aspects et y croire signifie s'intégrer à la nation, indifféremment de son origine éthnique, de sa religion, de sa langue maternelle. Et celui qui s'intègre de cette manière est aussi Roumain qu'un Roumain, aussi Français qu'un Français, aussi Américain qu'un Américain. L'apport intellectuel et professionnel de chacun vient s'encadrer dans l'ensemble des créations de la nation. Le citoyen se montre digne de la nation dont il fait partie, tant que sa fidélité reste intègre et sa sincérité inébranlable.

D'autre part, dans le cadre de la nation, il n'y a pas uniformité des positions sociales, professionnelles, etc. L'égalité est impossible dans la société, car les conditions naturelles dont jouissent les individus les différencient et les placent à certains niveaux, selon leurs capacités, possibilités, habilités, tendances, volonté, ambition, etc. Il se forme des catégories sociales et professionnelles qu'on appelle couramment «*classes*», Les classes sont une ordonnance naturelle dans la structure des sociétés.

Cependant, ces classes —sous différentes pressions et à cause des circonstances— sont arrivées à se haïr, constituant le problème «n. 1» dans la vie moderne. L'idéologie marxiste, avec sa «*lutte de classes*» n'a fait que creuser davantage les animosités existantes et mener vers la ruine complète la solidarité et la vision de la vie homogène qui doivent régner dans une nation. Le danger de la désagrégation d'une société devient aigu lorsque la mésentente entre les parties composantes d'une nation devient motif permanent de haine réciproque. La lutte

de classes est l'une des calamités les plus redoutables qui ravagent la vie des nations, car elle affaiblit le potentiel de défense et de production d'une manière permanente.

Contre cet état de choses, la Garde de Fer a introduit des normes spéciales d'éducation, capables de faire disparaître à la longue les animosités et les haines et, par leur disparition, d'éloigner le spectre de la désagrégation sociale et de la révolution. Ces mesures devaient provoquer *un nouveau civisme* sur une base de confiance réciproque entre les classes.

Dans les Nids, au lieu de voir exalter la haine et la lutte contre les autres classes de la nation, les légionnaires —tant ouvriers qu'étudiants, commerçants, intellectuels ou patrons— apprenaient l'importance réciproque de chacun, le rôle qui leur revenait dans le développement de l'économie nationale, le respect qu'ils se devaient les uns aux autres, la solidarité qui les unissait tous dans l'ensemble de la nation, le droit à une vie digne et respectée de chacun, ainsi que les devoirs qui incombaient à chaque groupe professionnel ou à chaque individu à part. Et peu à peu, dans les esprits de ces «*frères ennemis*» surgissaient la lumière, la compréhension et l'entente. Les rapports entre les individus et entre les classes se détendaient. *Chacun donnait un peu de soi,* tout en prenant sur soi une partie du fardeau qui écrasait l'autre. L'entente survenue dans l'ambiance du Nid se continuait ensuite normalement dans la vie professionnelle, où l'ouvrier savait ce que signifie «*être patron*» et où celui-ci entendait donner satisfaction à son ouvrier, avec justice et amour.

La nation, une et indivisible, solidaire dans le bien comme dans le malheur, se retrouvait entière, par-dessus les malentendus et mécontentements possibles, inhérents dans la vie en société, mais toujours susceptibles d'êtres résolus lorsqu'on y mettait de la bonne volonté et de la compréhension. Dans la chaleur du Nid se forgeaient, dans un même idéal, un nouveau civisme par le rapprochement des classes sociales et professionnelles, une fraternisation des ethnies cohabitant dans le pays. On y apprenait à *aimer le national,* la nation en ce qu'elle a de plus pur et d'exaltant, et à s'aimer les uns les autres en tant que membres de la même nation.

Quels étaient cependant les moyens employés par la Garde de Fer pour accomplir de si hautes et difficiles intentions?

A la différence de la plupart des organisations socio-politiques actuelles, qui n'envisagent que l'accaparement partisan de l'individu, le Mouvement Légionnaire vise avant tout à la modification intime de celui-ci pour le rendre capable de remplir autrement son rôle de citoyen. Dans ce but, on s'efforce de toucher les cordes les plus sensibles de la personnalité humaine. On s'adresse à la partie noble de l'individu, celle qui a été totalement délaissée jusqu'ici, celle qui, seule, peut sauver la société d'un dépérissement total. D'où, *l'éducation* sans relâche et sous toutes les formes de ceux qui acceptent volontairement les préceptes légionnaires. Education civique, morale, religieuse. Education de l'attitude, du geste, cu comportement. Education de la compréhension, de la responsabilité, du sacrifice... Tant de choses qui arrachent l'individu à l'atmosphère décadente d'aujourd'hui, qui lui inculquent le sens de la dignité, du courage et de l'enthousiasme.

C'est pour tout cela et pour tant d'autres caractéristiques qui vont à l'encotre du courant matérialisant et égoïste qui étouffe les meilleures intentions, que le Mouvement Légionnaire doit être qualifié comme une école de régénération nationale. Il ne s'agit pas d'un simple parti politique qui cherche à atteindre le pouvoir. On y envisage avant tout l'amélioration du caractère et de l'esprit humaine. La politique est un moyen, mais pas un but.

Le Mouvement Légionnaire ne vise pas aveuglément la prise inmédiate du pouvoir. C'est pourquoi on n'a jamais envisagé de renverser par la force le régime existant. On a toujours préféré la voie légale. Corneliu Codreanu l'a déclaré ouvertement:

> «... Nous ne voulons pas employer la force. Nous ne voulons pas employer la violence... Nous ne voulons pas faire de Coup d'Etat. Par le fondement même de notre conception, nous sommes contre ce système. Le coup d'Etat signifie une attitude de brutalité, de nature extérieure; or

nous attendons notre victoire d'un parachèvement dans l'âme de la nation, d'un processus de perfection humaine... (2).

Naturellement, le Mouvement Légionnaire s'est présenté aux élections; il a même durement combattu pour y parvenir. C'était une obligation et il ne pouvait pas renoncer à la seule voie qui lui ouvrait la possibilité de se faire connaître. Ce combat s'est soldé par des morts et des blessés, lâchement frappés par les autorités policières et la gendarmerie sans la moindre perte de leur part. Et pourtant, malgré la pression gouvernementale et la coalition des partis, le Mouvement a augmenté chaque fois plus sa force et son emprise sur les masses. Pour lui, les élections constituaient avant tout un test au sujet de l'éducation inculquée aux légionnaires, de l'évolution de l'esprit légionnaire sur les masses, de la marche progressive vers la conquête de ces masses. La prise du pouvoir devait être le couronnement d'un effort continuel, mais ne constituait pas un but immédiat. Et c'est pour cela que les masses se rapprochaient de plus en plus de cette organisation qui ne se montrait nullement avide d'une conquête électorale à tout prix.

Il y avait donc quelque chose de distinct entre la lutte électorale légionnaire et celle des autres partis. Il y avait d'abord un changement de mentalité, puis un changement de tactique et des moyens employés. L'agent électoral légionnaire ne ressemblait pas aux démagogues, aux diférents types de profiteurs, aux innombrables spécialistes «*casseurs*», à tous ceux qui inondaient les campagnes roumaines et les quartiers ouvriers de leur infecte propagande, vulgaire et de circonstance. Toute l'action légionnaire se développait dans un autre esprit, d'où tout intérêt immédiat était banni et où l'individu intervenait mû par l'idée du bien collectif et de la prospérité de la communauté nationale.

Pourquoi cette rupture d'avec la tradition enracinée? A cause, tout simplement, de l'éducation reçue dans les Nids. A cause aussi de l'organisation spéciale du Mouvement dont les membres se considéraient mobilisés en permanence.

Là où les autres allaient en promettant monts et mer-

veilles, les légionnaires passaient en chantant, sans rien promettre, mais en disant aux gens que quelques chose d'essentiel allait changer; que la justice attendue allait devenir réalité; que chacun était libre de voter selon sa conscience; que la Garde de Fer ne promettait rien ni pendant les élections, ni pour après la victoire; que ceux qui venaient avec la Garde de Fer ne pouvaient rien demander non plus, qu'ils devaient au contraire donner, donner du temps, du travail, de l'argent; qu'ils allaient souffrir, car rien ne se fait au monde sans souffrance; qu'ils devaient être fidèles jusqu'à la mort aux principes de la doctrine, car ce n'était qu'ainsi qu'une Roumanie nouvelle pouvait maître et prospérer.

Ils tenaient un langage différent des autres. Finies la démagogie, les grandes tirades, les grandes promesses fallacieuses. Ils ne venaient pas en voiture, mais à pied. Ils subissaient les mêmes souffrances et avaient les mêmes aspirations que les pauvres paysans et les ouvriers des usines...

La Garde de Fer apportait une vision nouvelle de la vie, des méthodes qui sortaient du commun, un souffle de renouveau, une force de sacrifice inconnue, un intérêt honnête et fraternel pour les classes prolétaires, qui enthousiasmaient les masses et inquiétaient les privilégiés de la vie, les politiciens retors et avides, les forces obscures et anti-nationales qui pressentaient dans cette organisation une menace réelle pour leurs positions dans un avenir proche.

Ce n'était pas du nazisme; ce n'était pas non plus du fascisme, bien qu'elle fût nationaliste et anti-communiste. On la qualifiait pourtant, soit de «*fasciste*», soit de «*naziste*», selon le cas et les circonstances. C'était plus facile de lui attribuer tous les défauts et de lui jeter au visage les insultes qui couraient le monde contre ces deux grande mouvements socio-politiques que d'affronter le Mouvement Légionnaire sur les principes qui constituaient ses fondements.

Ceux qui ont connu de près ce mouvement savent qu'il n'était qu'apparenté aux deux autres par sa tendance anti-communiste et nationaliste. Pour le reste, il s'agissait d'un mouvement purement roumain, très original, ayant

des caractéristiques particulières propres à son origine et à sa vision de la vie, du monde et de l'histoire.

C'est justement cette originalité, cette liaison profonde avec la terre et l'âme roumaines, qui inquiétaient tous ceux qui se trouvaient dans les positions dominantes, tant politiques que sociales, culturelles et économiques. Ils savaient bien que tout régime dont les racines doctrinales se trouvent dans des terres étrangères ne résiste pas à l'érosion du temps et, tôt ou tard, succombre, se dilue, disparaît. Tandis qu'une pensée politique surgie des entrailles de la nation, pleine de la sève d'une mentalité autochtone, est indestructible, dès que ses fruits se sont répandus dans le peuple. Or, le légionarisme était tout ce qu'il y avait de plus autochtone, placé dans la ligné des grands sentiments patriotiques, rempli d'un feu sacré pour le bien du peuple, totalement à l'opposé des coteries politiques, des spéculations économique, des exploiteurs de tous genres qui dépouillaient la nation roumaine.

Il apparaissait comme le représentant des sentiments et des aspirations de la nation, comme une sorte des chevalerie moderne, prête à lutter et à se sacrifier pour le bien de tous. Et ce n'est pas une simple image comparative, losrqu'on parle d'une chevalerie. C'en était une! Car Corneliu Codreanu avait introduit dans l'esprit de ses combattants une morale nouvelle, un comportement héroïque, l'esprit de sacrifice, l'amour pour le peuple, la loyauté envers tous, le respect de la loi, la foi en Dieu. Notions totalement rejetées par les partis politiques et par tous ceux qui ne pensaient qu'à leurs bénéfices personnels.

Devant la pourriture morale et spirituelle de l'époque, s'élevait un monde nouveau qui mettait l'accent sur *la justice* des masses exploitées et méprisées, sur *la liberté* de l'homme conscient de ses responsabilité et consciencieux dans ses manifestations, sur *la moralisation* des moeurs politiques, économiques et sociales, sur *le patriotisme et la force de sacrifice* de l'individu, sur *la nécessité de la foi* dans un monde menacé de toutes parts par les forces négatives et désagrégeantes.

Et ce monde nouveau, en dépit de tous les pronostics et de tout le mépris des «*biens pensants*» avait pris contour et progressait à pas de géant au milieu d'une société hostile et impitoyable. Il brisait l'une après l'autre les

barrières de la méfiance, de la moquerie, de l'incrédulité, de la menace, de la pauvreté, des promesses, du chantage, de l'arbitraire, de la torture, de la prison et de la mort...

La Garde de Fer s'affirmait comme l'unique organisation politique qui ne faisait pas de politique dans la conception courante du terme. Elle incarnait au contraire et chaque jour davantage, la lutte du peuple pour sa survie, pour sa perpétuité, pour son progrès. Peu à peu, elle se substituiat dans l'esprit des masses aux anciennes formations politiques, démagogiques et inefficaces, bourrées d'individus rapaces, menteurs et dépourvus de scrupules. La sagesse populaire est lente, car méfiante et circonspecte, mais elle se trompe rarement parce qu'elle sent avec les antennes invisibles de la sensibilité ancestrale.

## "LE DANGER LEGIONNAIRE"

Donc, cette Garde de Fer devenait chaque jour plus gênante pour tant de catégories de profiteurs et de pécheurs en eaux troubles, d'organisations politiques et d'organisations occultes:

— Individus sans scrupules, portés à tromper le peuple et à lui mentir, prêts à se vendre aux plus offrants au détriment de la nation;

— Organismes politiques accoutumés à jouer de la crédulité des gens, à promettre sans jamais tenir parole, à dominer les masses prolétaires par des mots vides;

— Forces financières et économiques habituées à dominer à leur guise l'économie nationale;

— Forces internationales agissant dans le pays pour des finalités obscures et certainement anti-roumaines;

— Forces gouvernementales sentant obscurement qu'un jour leur sort dépendra de l'ampleur prise par cette Garde de Fer...

Et nous en passons...

Toutes ces catégories innombrables qui se forment comme des champignons là où la promiscuité, la relâchement et le manque de vertus font la loi.

Le «*danger légionnaire*» a été présenté comme tel par tous dès son apparition, bien que le Mouvement en soi

ne représentât que quelques dizaines d'adhérents pendant la première année de son existence. Il y avait cependant quelque chose de tout à fait différent qui prenait forme concrète et se manifestait. Dans l'attitude de ces premiers combattants pour le nouveau credo palpitaient les signes d'une nouvelle mentalité, d'une nouvelle volonté, d'une nouvelle vision de l'avenir. Ces gens-là étaient trampés dans un autre acier. Ils préludaient à la transformation profonde de la mentalité courante, des méthodes d'agir et du comportement, des moeurs politiques et sociales, de l'attitude de l'homme devant le présent et l'avenir. On le sentait dans tout ce qu'ils entreprenaient, dans la détermination de leurs actions, dans le puissant esprit d'équipe et de sacrifice pour le bien commun dont ils faisaient preuve.

Les premiers qui s'en sont rendu compte ont été les Juifs. Leur prospérité et leur bien-être dépendaient exclusivement de leur liberté d'agir et de dominer les milieux économiques, financiers et politiques du pays. La cause principale en était le relâchement des moeurs et le manque de patriotisme des politiciens.

Pour les Juifs, l'apparition d'un mouvement moralisateur, capable de mettre fin à leurs agissements cachés, devenait une menace directe. Et ils voyaient loin, quoique la Garde de Fer ne fût à ce moment-là qu'une pauvre et minuscule organisation en formation. Il fallait cependant éliminer ce danger potentiel avant qu'il devînt force agissante. D'où la mobilisation de la presse judaïque et de celle sous dépendance juive de la Roumanie, contre ces primières formations légionnaires. D'où aussi la pression occulte sur les gouvernements roumains, par les innombrables filières qui leur donnaient prise sur les Ministres, Conseillers, etc., pour que des mesures d'interdiction soient prises contre la Garde de Fer qui —ils n'oubliaient jamais de l'accentuer— menaçait la tranquillité de la nation et l'«*entente cordiale*» existant entre les minorités nationales et le peuple roumain...

Ainsi, peu à peu, toutes les forces négativistes qui jouissaient de la plus grande liberté en Roumanie et où elles agissaient au détriment de la nation avec le concours ou la connivence des autorités, se sont coalisées pour détruire cette «MENACE» naissante. A partir de

cet instant, tous les moyens furent mis à profit, et les attaques contre le Mouvement Légionnaire furent déclenchées de tous les côtés et à tous les niveaux.

Naturellement, le «*lourd*» de l'affaire (comme on dit en roumain) est revenu aux deux organismes les plus redoutables de la vie politique: *la presse*, qui devait préparer l'opinion publique à détester et même à haïr cette organisation, et *les forces répressives du gouvernement* (Ministère de l'Intérieur, Police et Services Spéciaux), qui devaient entraver l'évolution du mouvement et, si possible, détruire l'essence humaine qui le constituait. Les autres protagonistes «*menacés*» devaient aider de leur mieux par la propagande écrite et orale, par la diffusion des mensonges et des calomnies les plus abominables.

Une grosse part de cette mise en scène gigantesque est revenue aux organisations judaïques, lesquelles, par l'entremise bienvaillante de leurs congénères de l'étranger, devaient remplir les journaux du globe entier des pires informations au sujet de la Garde de Fer. Il fallait que les nations «*éprises de liberté et de justice*» sachent quel monstre politique, naziste, terroriste et antisémite à la fois venait d'apparaître dans la paisible Roumanie!... Un monstre qui voulait enpêche les patriotes juifs de continuer à diriger l'économie roumaine, de dominer les Cabinets par l'intermédiaire de la franc-maçonnerie, du chantage et des pots-de-vin, d'accaparer les postes élevés de la culture universitaire, de mener l'opinion par une presse, soit enjuivée, soit cent pour cent juive...

Un monstre qui —imaginez-le— voulait redonner aux Roumains le droit de se sentir maîtres chez eux au détriment de tant de politiciens verreux et d'allogènes immiscés depuis peu de temps dans le pays et qui étaient arrivés à dicter leur loi un peu partout...

Un monstre qui voulait moraliser les moeurs, qui voulait refaire vivre la dignité, l'honnêteté, le courage, le respect de l'homme et la force du sacrifice pour le bien de tous... Abominable perspective qu'on devait empêcher de se réaliser.

Il est significatif de relever que les attaques contre la Garde de Fer ont commencé avant même que cette organisation aît pris une forme ouvertement politique.

Car elle a débuté comme simple groupement nationaliste, recherchant une éducation civique et spirituelle, touchant l'individu par l'intermédiaire du travail en commun, de l'éducation morale, de la préparation spirituelle de l'homme et du chant comme élément de rapprochement entre les membres. Et cependant, dès le début, elle a été le point de mire des autorités, de la presse nationale et internationale, de toutes les forces occultes qui se partageaient le pouvoir en Roumanie. Or, à ce moment-là, il ne pouvait être question d'une menace politique, révolutionnaire, terroriste, de la part d'un petit groupement, hautement imbu de préceptes moraux et éthiques, nationalistes et religieux!

Ils n'étaient qu'*une quarantaine* tout au plus, lorsque les autorités —sous la pression des forces occultes— ont décidé de leur interdire la construction d'un Foyer qu'ils voulaient construire de leurs propres mains.

Ils n'étaient que *quelques centaines* dans tout le pays, lorsque, en 1930, le gouvernement —toujours sous la pression des mêmes forces— décida d'interdire son existence sous prétexte qu'ils troublaient la tranquillité du pays.

Ils n'étaient que *quelques milliers* en 1932, lorsque le gouvernement Duca décida —toujours et toujours sous la pression des forces anti-roumaines— de mettre hors la loi, sans aucun motif valable, le Mouvement Légionnaire qui se préparait à prendre part aux élections.

Et ainsi de suite pendant des années et des années...

Le Mouvement Légionnaire a vécu sans arrêt sous la pression de ces attaques, sans cesse renouvelées, chaque fois plus violentes et meurtrières...

Pendant ses quatorze premières années d'existence, depuis 1927 jusqu'à l'entrée en guerre de la Roumanie contre l'URSS, sous les *régimes démocratiques* des partis Libéral et Paysan, de la *dictature royale* du roi Carol II et de la *dictature du Maréchal Antonesco*, la Garde de Fer a dénombré plus de victimes (membres emprisonnés, blessés ou assassinés) que n'en ont eu tous les mouvements nationalistes de l'Europe (Allemagne et Italie comprises), pendant la même période. Il suffit de rappeler que la Garde de Fer a eu plus de 5000 membres assassinés, dont 255 dans une seule nuit, celle qui a suivi la punition d'Armand Calinesco, Ministre de l'Intérieur et

responsable matériel de l'assassinat de Corneliu Codreanu, fondateur du Mouvement.

MAIS, de ces atrocités inqualifiables, perpétrées contre la Garde de Fer, sans jugement, sans condamnation et sans motif, PERSONNE NE FAIT CAS!

On n'entend jamais parler de la mort de tous ces jeunes gens patriotes, exécutés froidement par le *terrorisme officiel*, mille fois plus coupable et abominable, car mené à froid et contre des innocents!

PAS UNE SEULE PROTESTATION, si faible et anodine soit-elle, n'est apparue dans la presse internationale ou dans les innombrables publications dédiées «*aux droits de l'homme*», «*au droit de vivre*» et à d'autres droits de l'individu écrasé sous la tyrannie des régimes autoritaires ou dictatoriaux qui régnaient à l'époque au nom de la démocratie...

Pourquoi tant d'acharnement et de parti pris?

Parce que dans notre société, il faut savoir quel genre de régime est en question et quel genre d'individu il faut défendre! D'abord, par principe, ne sont autoritaires et dictatoriaux que les «*régimes fascistes*», ainsi que tout le monde l'entend ressasser! Bien entendu, les démocraties sont, par définition, des régimes de liberté et de tolérance!... Il n'y a rien à y redire!

Si des milliers de membres de la Garde de Fer ont été exterminés à bout portant et sans jugement, c'est qu'ils complotaient contre *le paradis social et politique de la démocratie florissante*. Donc, ils l'ont bien mérité! Et ainsi, tout est pensé et dit!...

De plus, la Garde de Fer —selon les mêmes commentateurs— n'était qu'une organisation terroriste, à la solde des Nazis et des communistes *à la fois*, une bande de mercenaires qui se vendaient aux uns ou aux autres pour quelques roubles ou quelques marks, dans l'espoir de renverser le régime démocratique, d'instaurer sa dictature et faire ainsi pénétrer en Roumanie l'influence hitlérienne, ou soviétique, ou... J'en passe et des meilleurs...

C'est ainsi qu'on a présenté et qu'on présente encore les choses en ce qui concerne la Garde de Fer, dans la presse internationale. C'est ainsi que l'étranger non-averti regarde ce Mouvement, unique dans le monde par sa

pureté doctrinale, par sa tenue chevaleresque et ses préceptes moraux, inconnus par ailleurs!...

oOo

Il est vrai qu'il y a un argument qui impressionne les Occidentaux, bien que ces dernières années son prestige ait considérablement baissé, à cause des activités sauvages des bandes communistes et anarchistes. Il s'agit du terme TERRORISME, dont on affuble l'activité de la Garde de Fer, pour le lui infliger comme le dernier des blâmes et le plus infamant de tous.

Le Mouvement Légionnaire, dans sa vie mouvementée, pleine d'aléas, de souffrances et de sacrifices, a été le foyer de quelques gestes extrêmes, accomplis par des membres importants du mouvement, qui se sont soldés par l'élimination violente de quelques personnages politiques de l'époque. Ces gestes, d'une légitimité indéniable (ainsi que nous allons le prouver), exécutés dans des conditions et à des époques particulières, ont été baptisés «*actes terroristes*» pour faire retomber sur le Mouvement Légionnaire le poids de l'adjectif. Intention réussie dans une certaine mesure, car, aujourd'hui encore, il y a des gens honnêtes qui qualifient de cette façon la Garde de Fer. Pour ne rien dire des ennemis avoués du Mouvement qui sont incapables de prononcer les mots «*Garde de Fer*» sans leur associer le terme «*terroriste*» comme un écho. C'est devenu pour eux une deuxième nature, une sorte de reflexe conditionné sans lequel la phrase leur paraît incorrecte ou incomplète. C'est comme les notions de «*fascisme*» ou «*anti-fascisme*» que tout communiste place à tort et à travers chaque fois qu'il veut qualifier le mal ou le bien.

Pour tous ceux qui n'ont que des rensignements de presse sur la Garde de Fer, il est bien difficile de distinguer ce qui est juste ou non dans tout ce qu'on dit à ce sujet. Pour y parvenir, il faut analyser de près les circonstances, l'atmosphère politique et sociale du pays, les antécédents, en un mot le *contexte politico-social dans lequel le cas s'est produit*, pour voir si ce genre de «*terrorisme*» s'encadre pleinement dans la définition établie, ou s'il y a quelque chose de particulier qui l'absout de cette

accusation et de son attribut et le place dans une catégorie à part. C'est le seul critère valable pour établir la vérité et pour ne pas tomber dans une erreur d'interprétation qui ne conviendrait qu'aux ennemis de la vérité.

D'abord, quels actes terroristes reproche-t-on à la Garde de Fer?

Rien de tout ce qui fait partie de la panoplie courante. Ni sabotages, ni attentats à des propriétés d'Etat ou privées, ni *kidnappings*, ni détournements d'avions, ni bombes dans des locaux publics. Rien! Sauf, trois attentats réussis contre des personnes —deux politiciens: Duca et Calinesco et un ex-membre de la Garde de Fer: Stelesco. Trois attentats commis par des légionnaires, de leur propre gré, et nullement sur l'ordre de leurs chefs.

Comment peut-on qualifier de terrorisme des faits qui se sont produits dans des circonstances si différentes, à plusieurs années les uns des autres: Duca en 1933 —Stelesco en 1936— Calinesco en 1939? Or, le propre du terrorisme est la continuité et la diversité conformément à un plan concerté et exécuté autant que possible par une même équipe; de toute manière, émanant d'un même centre d'action. Dans le cas légionnaire, aucune de ces conditions n'est remplie.

Il s'est agi ici d'une révolte légitime (à la suite de toutes les vexations, souffrances et assassinats supportés par les membres du Mouvement) qui à certains moments, s'est matérialisée en un bras venger, qui a frappé l'individu qui —au vu et au su de tout le monde légionnaire— incarnait le coupable. Il se serait agi de terrorisme si chaque punition avait fait partie d'une chaîne d'attentats, ou avait constitué la tête de file d'une suite d'attentats. Or, chaque acte de ce genre n'était que le coup de bistouri que le medecin doit donner pour vider l'abcès de son pus.

On n'a jamais frappé «*autour*» de l'homme visé. On a évité que le geste extrême puisse causer le malheur pour les noncoupables. On a charché à localiser uniquement la personne vraiment responsable de tout le malheur de la Garde de Fer. On n'a jamais essayé d'atteindre le coupable par l'intermédiaire d'un membre de sa famille. On s'est limité à circonscrire la punition en abattant celui qui, par sa position ou par ses agissements, était considéré comme le centre du mal.

De plus, *les motifs réels* de chacun des trois cas sont totalement différents les uns des autres. C'est pourquoi la mentalité même des trois équipes exécutantes est différente. Le motif qui a poussé ceux qui ont abattu le Premier Ministre I. G. DUCA n'a rien à voir avec les motifs de ceux qui ont abattu Mihail STELESCO, ou de ceux qui ont frappé le Premier Ministre Armand CALINESCO. Ils l'ont fait en tant que légionnaires, mais en assumant personnellement toute la responsablité de leur acte.

Chaque équipe à part, de son plein gré et en totale conscience de sa responsabilité, a assumé l'acte ainsi que ses conséquences. Et elles l'ont fait selon le principe de l'honneur, comme une obligation sacrée. Ils agissaient pour la Légion, *mais pas en son nom, et moins encore sur son ordre.* C'est une nuance extrêmement importante, qui les lave de l'accusation d'avoir agi en terroristes.

Si l'on prend maintenant chaque cas à part, en comprendra mieux leur sens profond et leur signification en tant que geste extrême. Car il y a des meurtres qui deviennent légitimes, et dont l'accomplissement n'est considéré, ni un péché, ni un acte pénal. Les époques où fleurissent les théories «*tyrannicides*» témoignent du désespoir des dirigés ainsi que de la décadence et de la brutalité des dirigeants. Au XVI-ème siècle, l'Eglise même en reconnaissait la légitimité, effrayée par tant de bestialité, de mauvaise foi et de cruauté envers leurs sujets de la part des tyrans couronnés.

Si l'on juge bien, pour que les membres d'une organisation à base chrétienne et à fondement moralisateur comme la Garde de Fer en arrivent à accepter les idées tyrannicides et passent à l'acte, c'est que là où leur existence se déroulait, *la tyrannie du pouvoir* avait dépassé les limites du supportable et avait blessé les sentiments les plus profonds et les plus nobles de la nation et tout d'abord de cette organisation loyale, honnête, dédiée corps et âme au bien du peuple.

Il y a des faits que l'esprit humain ne peut pas concevoir ni admettre, surtout lorsqu'il se sent lumineux et pur, dépourvu des attributs malveillants qu'on lui attribue. Devant l'injustice et l'arbitraire, de tels esprits peuvent se transformer et tirer le glaive, dans un défi et un avertissement face à la tyrannie.

## PREMIER CAS: NICADORII

Cinq ans à peine s'étaient écoulés depuis la fondation de la «*Légion de l'Archange Michel*» (Garde de Fer ou Mouvement Légionnaire). Pendant ce laps de temps, on avait essayé deux interdictions officielles, un chapelet d'arrestations illégales, des centaines de blessés parmi lesquels plusieurs dizaines sérieusement atteints ou mis hors de combat pour toujours.

Nos *camps de travails* étaient l'un après l'autre interdits ou ravagés par les forces «*de l'ordre*»! Hélas! les vexation les plus cruelles retombaient sur les ouvriers, fonctionnaires ou étudiants légionnaires.

On avait cependant résisté à tout. Grâce à la volonté et aux sacrifices des équipes de propagande, on avait même gagné deux sièges de députés dans des élections partielles.

*Il s'agissait donc d'un organisme politique légal, ayant un nom, un siège, des députés au Parlement.* Un organisme politique dont on devait tenir compte et qu'on devait

respecter, même si on n'était pas d'accord sur ses principes et son programme.

Soumis à une discipline stricte, pour éviter justement les heurts avec les autorités et leurs provocateurs, les cadres légionnaires poursuivaient leur perfectionnement intérieur dans les unités de base du Mouvement. On avait même renoncé à plusieurs projets de camps de travail pour ne pas donner aux autorités la possibilité d'intervenir brutalement, et pour ne pas faire naitre *le motif* capable de nous attirer une autre interdiction.

Le mois de Décembre 1933 s'annonçait fertile en événements grâce aux élections générales annoncées. La Garde de Fer conmmença à se préparer pour cet événement, ainsi que tous les partis du pays. A la différence des autres, la propagande légionnaire était faite par des équipes de 40 à 100 personnes qui partaient à pied dans les compagnes pour un jour, une semaine ou un mois, selon la nécessité et qui, en chantant, portaient la parole légionnaire aux masses paysannes.

C'étaient les époques où les abus des autorités pleuvaient sur les légionnaires. Leurs marches (tout à fait légales) étaient arbitrairement interdites. La police et la gendarmerie essayaient d'entraver leur progression. On incitait les paysans contre eux, on dressait des barrages ou des guetapens avec des «*ciomagasi*» (des mercenaires armés) qui attaquaient les équipes pour les détruire. Très souvent il eut des blessés et des morts.

Enfin, si on le pouvait, on arrêtait l'équipe, on la torturait, on l'emprisonnait sans aucun mandat, on la renvoyait à sa base de départ à pied toujours, enchaînée, entourée des gendarmes, etc... Et tout cela contre les membres d'un parti politique légalement constitué, qui faisait sa propagande conformément à la Constitution et à la loi électorale! Cependant, AUCUN JOURNAL, AUCUNE PRESONNALITE POLITIQUE NE PROTESTAIENT CONTRE DE TELS ABUS. Bien au contraire, la presse dite «*libre*», ainsi que celle purement juive, chargeaient encore plus les pauvres équipes légionnaires maltraitées, en les accusant des pires excès, de «*rébellion*» contre les mesures «*d'ordre*» du gouvernement, de «*résistance*» aux injonctions des autorités exécutives, de «*démagogie nationaliste*», d'«*incitation à la révolution*», etc...

Au milieu de toutes ces injustices, les politiciens jubilaient, car on éliminait ainsi un concurrent électoral redoutable. Tandis que les troupes légionnaires supportaient stoïquement toutes les accusations injustes et toutes ces vexations, parce que *l'ordre donné par le Chef du Mouvement était d'éviter tout conflict* capable de fournir au Gouvernement la possibilité d'interdire encore une fois les activités de la Garde de Fer. Les prisons et les hôpitaux regorgeaient de légionnaires, mais le motif officiel d'interdiction avait été évité.

Peu de temps avant de recevoir la charge d'organiser le nouveau cabinet, I. G. DUCA partit en France où il prit contact avec le gouvernement français et avec les organisations internationales (de la juiverie et de la franc-maçonnerie) qui envisageaient avec acharnement la destruction de la Garde de Fer. Il leur promit cette destruction et c'est pour cela qu'il devint Premier Ministre (voir sa déclaration dans un journal français de l'époque).

Une fois de retour en Roumanie, il prit les mesures de rigueur et le 9 Décembre 1933 (quelques jours avant les élections) il déclancha son action contre le Mouvement Légionnaire: élimination des élections, interdiction de toute activité, 11.000 légionnaires arrêtés, 300 blessés, 6 légionnaires assassinés.

La consternation fut générale devant un tel abus de pouvoir, devant une telle campagne de terrorisme officiel, mais les politiciens n'osèrent pas protester par crainte ou par connivence inavouée avec les mesures du gouvernement.

Le 14 Déc. 1933, Corneliu Codreanu émet une Circulaire dans laquelle il flétrit les abus de Duca:

> «...
>
> Par ordre des banquiers judéo-maçons de Paris —ce que M. Tataresco appelle «la volonté internationale»— la Garde de Fer a été dissoute et la fleur de la jeunesse roumaine a été battue, insultée, ensanglantée, par une force matérielle incomparablement supérieure; et maintenant elle gît humillée dans toutes les prisons de la Grande Roumaine.
>
> Certains dans la tombe, d'autres dans les hô-

pitaux sur le chemin de la tombe, aucun d'entre eux n'ayant la moindre culpabilité, mais uniquement pour leur foi dans un avenir roumain meilleur, plus grand.

N'ayant aucune culpabilité! J'insiste. Pour qu'on ne croit pas, à un moment donné, que nos péchés auraient pu imposer les mesures précitées.

Depuis le mois de Juillet, la Garde de Fer n'a tenu aucune réunion publique, n'a provoqué aucune agitation, n'a publié aucun manifeste, n'a donné naissance à aucun conflict avec l'autorité publique...

(Les légionnaires) ne se sont montrés coupables de rien, ils n'ont attaqué personne...

Dans cette situation M. Duca est arrivé au gouvernement, avec ses intarissables menaces —qui constituaient en même temps l'assurance, pour les banquiers étrangers, maîtres de la Roumanie, de dissoudre la «Garde de Fer».

Qu'est-ce qui pouvait justifier la dissolution de la «*Garde*»?

1. Notre attitude? Les agitations? De graves troubles, ou même de moins graves? Notre action subversive? Terroriste? Absolument pas! Car, rien de cela n'a existé. Même pas dans la conscience de nos accusateurs et de nos bourreaux.

2. Une quelconque crainte justifiée de concurrence gouvernementale?

Absolument pas! Parce que, en un mot, nous ne travaillons pas sur le plan présent. Nous travaillons sur le plan de l'avenir. Nous n'avons pas demandé et nous ne demandons pas le gouvernement. Ce qui plus est: peu nous importe de savoir même qui prendra le gouvernement. Cela nous est absolument indifférent. Nous sommes intéressés par la Roumanie de demain... Cette vérité éloigne aussi l'accusation qui nous est habituellement jetée au visage dans une pareille occasion: celle de poursuivre le déclenchement d'un coup d'Etat. Or, le coup d'Etat suppose la volonté de gouverner dans le présent.

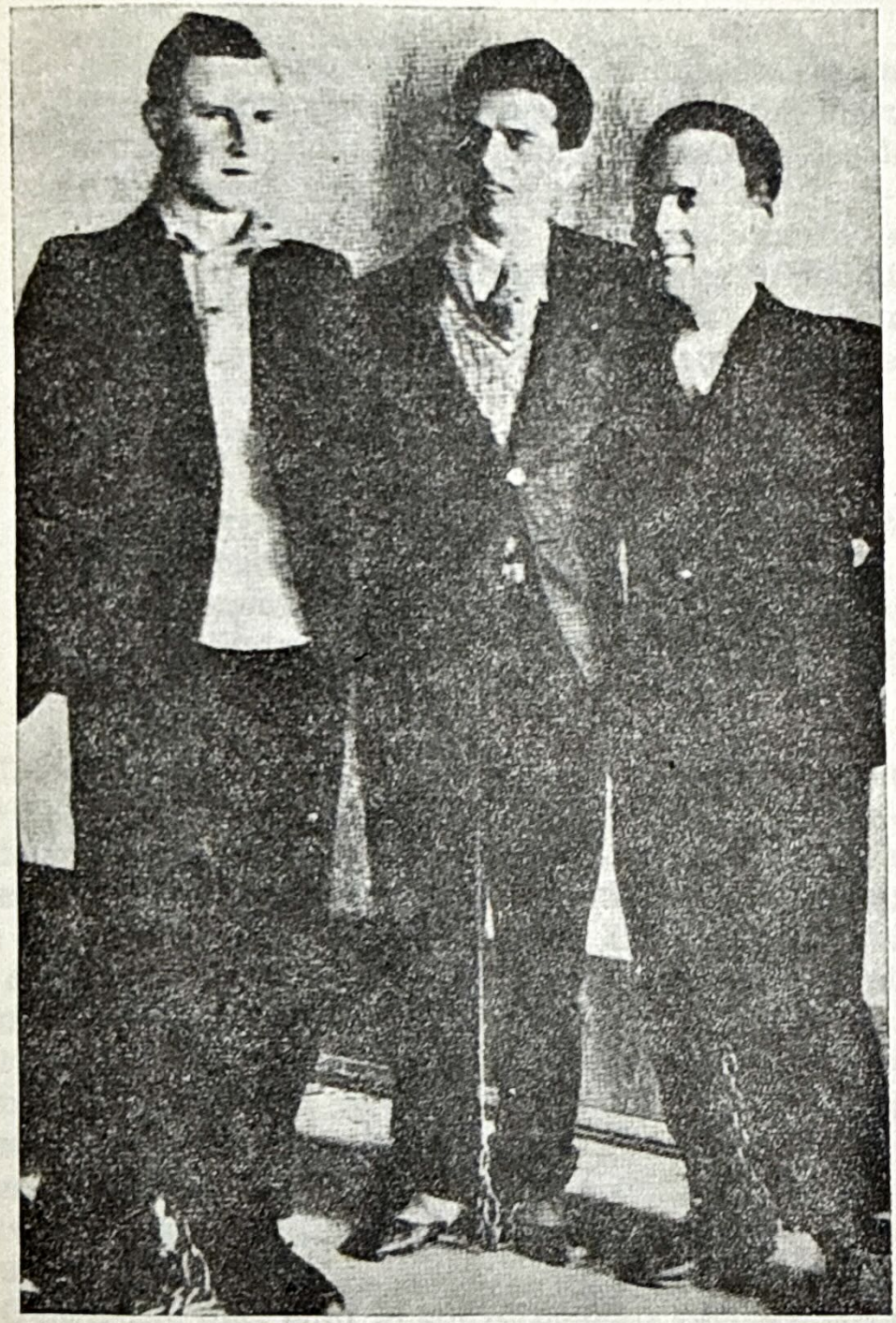

*NICADORII*

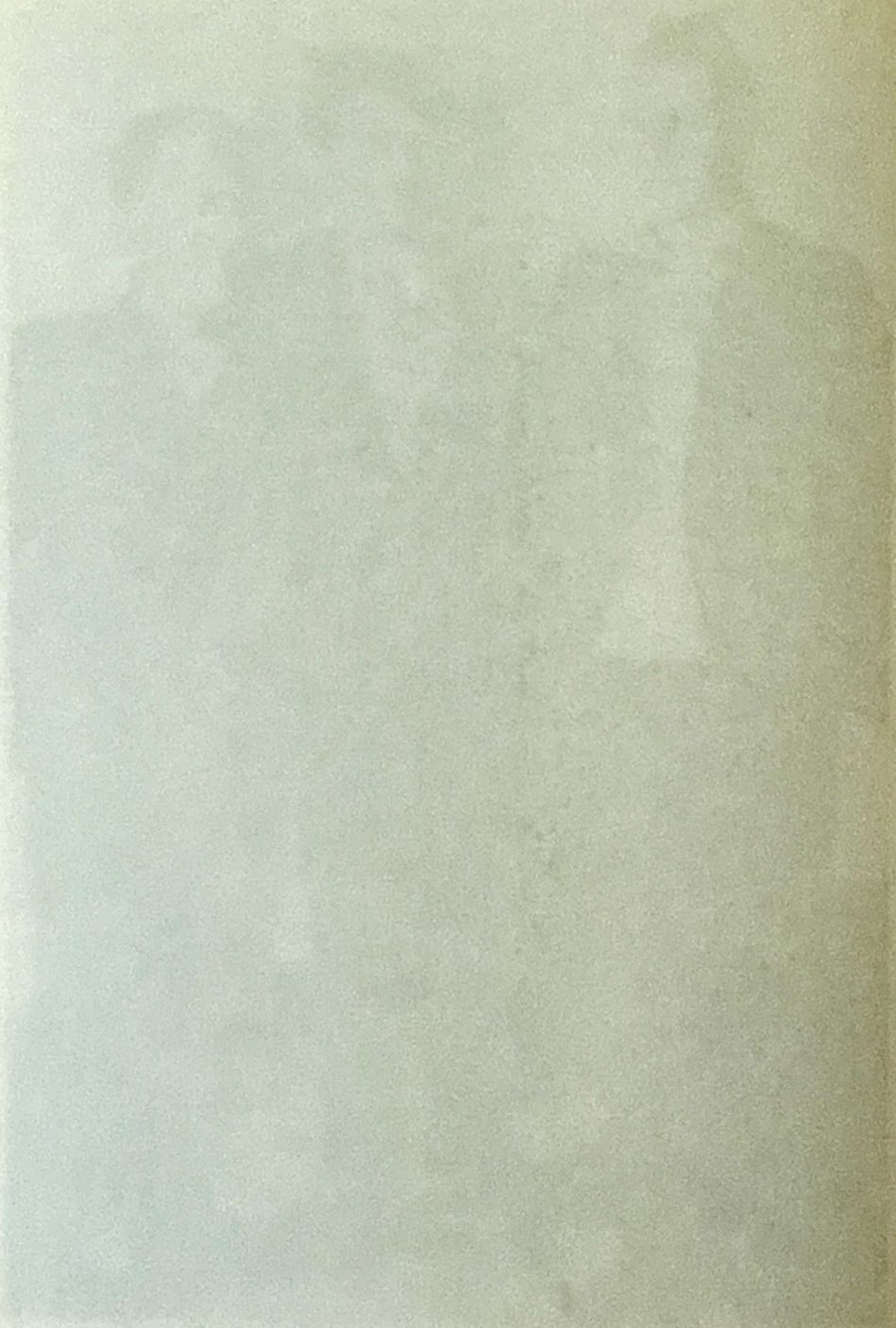

D'ailleurs, on ne nous a pas empêché d'exercer la violence ou l'illégalité, mais au contraire, on nous a empêché par la violence d'employer la voie légale.

.....

Même les portes de la justice du côté du Parlement, nous ont été fermées comme à des chiens enragés. A nos innombrables demandes légales d'intervention on n'a jamais répondu...

Est-il possible que, dans un pays où existe une justice, des hommes, qui n'ont aucune culpabilité, soient torturés des semaines entières et qu'ils ne puissent recourir à la justice sous aucune forme?

.....

Qui répondra pour tout sang versé, pour toutes ces offenses, pour toutes ces tortures?

Les banquiers étrangers? Non! C'est M. Duca qui répondra, à côté de N. Titulesco, autre marchand de nos âmes...» (3).

Dans les rangs des légionnaires la colère grondait. L'injustice et l'abus étaient trop choquants! Cette fois-ci, certaines limites avaient été dépassées. L'influence étrangère, surtout juive et communiste, se révélait dans toute son écoeurante volonté de destruction. L'intervention dans les affaires intérieures de la Roumanie n'était même plus camouflée. On exigeait telle ou telle chose au vu et au su de l'opinion publique. Et les politiciens roumains, de cette démocratie tellement vantée, courbaient l'échine et passaient aux actes, pour détruire tout ce qu'il y avait de plus propre et de patriote, de plus désintéressé et de courageux dans cette Roumanie qui se débatait pour trouver son chemin!...

C'est-à-dire que, pour le gouvernement «*démocratique*» de l'époque, le danger mortel pour le pays n'était pas le COMMUNISME qui guettait au-delà du Dniestr, ce n'était pas la JUIVERIE qui accaparait silencieusement les derniers bastions de l'économie nationale, ce n'était pas toute

cette CLIENTELE, avide et égoïste, qui constituait la clique des partis politiques, ce n'était pas la VAGUE D'IMMORALITE ET DE MALHONNETETE qui ravageait du haut en la bas les rangs des politiciens et des hommes d'affaires...

NON!

*Le grand danger c'était cette modeste organisation nationaliste qui combattait de toutes ses forces pour ouvrir les yeux des Roumains sur les vrais dangers, pour modifier la mentalité néfaste qui s'imposait de plus en plus, pour réaliser une entente fraternelle entre les classes de la même nations...*

Mais, aux yeux du gouvernement, lui-même pourri jusqu'à la moëlle, engréné dans des combines internationales louches, à la remorque de certains gouvernements étrangers, à la discrétion de quelques organisations franc-maçonniques, la ligne de conduite et le programme de la Garde de Fer apparaissaient extrêmement nuisibles pour ses propres plans. De plus, l'enthousiasme populaire qu'elle provoquait, diminuait son propre prestige et menaçait de faire entrer au Parlement plusieurs députés légionnaires. Il ne lui restait, tant pour des raisons personnelles qu'en raison d'obligations extérieures, qu'à empêcher à tout prix le cours normal des choses. Et, dans la mentalité de l'époque, lutter contre un mouvement en plein épanouissement équivalait à son effacement de l'échiquier politique.

I. G. DUCA a fait tous ces calculs selon sa mentalité de démocrate qui peut tout se permettre, parce que, en théorie: «*la démocratie ne commet jamais d'acte arbitraire, n'est ni autoritaire, ni terroriste*». Il n'a pas pensé un seul instant au *bouleversement* qu'il allait provoquer, au *désespoir* des centaines de milliers de personnes qu'il rejetait d'un trait de plume dans l'illégalité, au *découragement* provoqué au milieu des milliers de familles dont un membre au moins se trouverait arrêté...

Il n'a pas même jugé digne de son attention la *révolte* intime qu'il allait alimenter dans le coeur des dizaines de milliers de membres actifs de la Garde de Fer, habitués à la lutte loyale et qui se rendaient parfaitement compte de l'injustice qui les frappait.

Habitué à voir autour de lui uniquement des lâches et

des dos courbés, il n'a pas songé que, chez les légionnaires, son attitude pouvait provoquer *une réaction de dignité et une réplique immédiate.* Sûr, trop sûr de ses appuis extérieurs, aveuglé par sa soumission à ses patrons étrangers, I. G. DUCA était incapable de se rendre compte qu'aux yeux des légionnaires, il incarnait l'homme veule et le traître à sa patri.

Il faut vivre de pareils instants pour pouvoir réaliser ce qui se passe dans l'âme de ceux que frappent de telles mesures. On a beau dire que ces mesures ne touchent pas le fondement du Mouvement, que les choses vont se tasser, que la vérité va éclater un jour et que le coupable méritera le mépris de l'histoire... Au fond de l'homme prend maissance un sentiment de frustration et de honte. Rien de plus pénible et douloureux que de se savoir innocent et de se voir ignominieusement bafoué par la volonté coupable de ceux qui devraient défendre et garantir la justice! Et lorsque ces méfaits, perpétrés pendant des années, viennent aboutir à un dénouement encore plus ignoble et pervers, une sorte de rage générale s'empare de ceux qui en sont les victimes. Très souvent, cette rage s'apaise à la longue, sous l'influence de l'éducation reçue, des circonstances fortuites ou d'autres motifs... De temps en temps, néanmoins, rien ne peut apaiser le rapport d'aversion et de ressentiment établi entre les victimes et celui ou ceux qui les écrasent. La tension atteint un paroxysme qui bouleverse l'équilibre émotionnel de ceux qui souffrent. Pour les combattants, désespérés par la tournure des événements, le mal qui les a frappés est incarné dans la personne de celui qui a mené le jeu infernal. Pour que les esprits s'apaisent, pour que le calme revienne, pour que l'espoir renaisse, *le coupable doit payer.*

C'est une psychose générale qui affecte autant les gens directement touchés que ceux qui enregistrent seulement l'injustice exercée. Chacun sent que le dénouement est proche et qu'il ne peut se manifester que par la chute du coupable. Dans cette atmosphère lourde de méfiance et d'expectative, il y a peut-être des centaines d'individus qui pensent ou se préparent dans le silence de leur conscience à accomplir le geste suprême, capable de soulager l'engoisse de la société tout entière. On ne le saura jamais, car l'acte de justice une fois accompli par ceux que le

destin a choisis, l'envoûtement se dissipe. On a la sensation de respirer de nouveau, même si la vengeance s'abat plus cruelle qu'avant sur ceux qui en supportent les conséquences.

C'est en raison de la somme des injustices commises aux dépens de la Garde de Fer, pendant des années; c'est en raison de la trahison dont a souffert la Garde de Fer à la veille des élections; c'est en raison de l'assassinat des premiers légionnaires; c'est à cause des centaines des blessés et des milliers d'emprisonnés; c'est à cause de cette atmosphère de terreur instaurée par le gouvernement libéral de I. G. DUCA que trois légionnaires ont pris sur eux le péché de punir le coupable.

Il n'y a absolument pas, dans l'intention et dans l'acte des trois légionnaires, une idée de *terrorisme*. Ils ne veulent terroriser personne! Ils assument la responsabilité morale de faire cesser justement la TERREUR qui pèse sur la Garde de Fer et sur la nation. Terreur incarnée dans la personne du Premier Ministre I. G. DUCA, celui qui veut détruire par la force une émanation politique nationale, dépassant son entendement et sa vision de l'avenir. Leur geste n'est pas motivé par une simple rivalité politique, c'est un geste de conscience et d'équité. Ils ont la certitude d'accomplir un acte d'honneur, même s'il est inscrit dans le code pénal. Ils sont sûr d'accomplir un acte juste même s'il s'agit d'une justice en dehors du commun. Dans cette atmosphère et dominés par ce sentiment, ils se sentent chargés d'une mission qui dépasse tout ce que la société peut considérer comme infamant dans leur geste.

On ne voit pas en quoi le comte BERNADOTTE était plus coupable envers un Israël inexistant lorsqu'il a été abattu par les «terroristes» d'Irgun, que I. G. DUCA qui s'était attaqué à une organisation politique légale?... Et cependant, les membres d'IRGUN, dont beaucoup sont tellement respectés dans l'Etat d'Israël d'aujourd'hui, étaient de véritables terroristes, tuant à tort et à travers, ne respectant rien, s'enfuyant devant la responsabilité pour recommencer ailleurs leurs forfaits avec le même acharnement.

L'attitude des trois légionnaires est totalement différente, car ils étaient animés par d'autres sentiments et

dirigés par d'autres principes. Ils se sont immédiatement rendus à la police. Pourquoi donc, un geste tellement éloigné des procédés terroristes? Parce qu'ils n'avaient pas exécuté un coup de main. *Ils avaient accompli une mission,* une mission compréhensible et excusable. Ils avaient «*puni*» un coupable et non pas «*eliminé*» un obstacle ou un adversaire.

Cependant, comme l'acte en soi tombait sous le coup du droit pénal, eux, en tant que légionnaires, respectueux des lois et responsables de leurs gestes, ne pouvaient sous aucun motif s'y soustraire. Indifférement de la signification spirituelle et philosophique de leur action, ils devaient à leur tour affronter la justice de la société. On ne peut imposer une norme si on n'est pas prêt à la respecter soi-même en toute circonstance. Et, au lieu de se sauver, ils ont accepté volontairement la condamnation à vie qui leur a été infligée par la suite.

Leur geste ne partait ni d'un ordre supérieur, ni d'un plan concerté par avance, ce qui aurait pu, à la rigueur, l'assimiler au terrorisme. Il partait d'une conscience personnelle mise à l'épreuve devant une telle somme d'horreurs et d'injustices accumulées contre la Garde de Fer.

Nous passons sur les crimes commis par les autorités légales pour venger la mort de I. G. DUCA. Personne ne veut s'en souvenir! Il semble que les démocraties libérales, autant que celles populaires, aient le droit d'éliminer impunément les rivaux qui leur semblent susceptibles de devenir un danger politique!

Quelle trace de *terrorisme* peut-on trouver dans le sacrifice des trois légionnaires? AUCUNE! Ni selon les définitions acceptées, ni selon la manière dont l'action a été menée, ni selon l'esprit qui les a guidés. Trois légionnaires, désespérés par les masacres et les méfaits perpétrés contre leur organisation, légalement constituée, par le gouvernement, prennent sur eux la responsabilité de mettre fin à cet état de choses. Ils abattent le coupable, convaincus de remplir leur devoir et d'accomplir un acte d'équité. Puis, ils se rendent à la justice, qui les condamne conformément aux lois du pays.

Nous défions qui que ce soit de trouver dans cette tragique séquence historique la moindre manifestation de terrorisme.

## DEUXIEME CAS: DECEMVIRII

Aprés deux ans de clandestinité et de terreur, la Garde de Fer avait repris ses activités, l'éducation des jeunes gens dans les camps de travail et dans les unités de base, et sa propagande dans le pays.

Un jeune député légionnaire, Mihaïl STELESCO, très combatif mais aussi très amitieux, avait pris une position remarquable dans le Mouvement Légionnaire. Corneliu Codreanu, Chef de la Garde de Fer, l'avait poussé en avant, voulant donner une plus grande importance à la jeunesse, dans une organisation dont la majorité active était constituée par des jeunes.

Mihaïl STELESCO tomba cependant, à cause de sa futilité et de son ambition, sous la coupe de la camarilla royale, qui cherchait aussi, de son côté, à ruiner la Garde de Fer. On arriva à lui faire croire que son intelligence et sa capacité de diriger le désignaient comme le véritable chef du Mouvement Légionnaire; en un mot, qu'il devait remplacer Corneliu Zelea Codreanu.

Il ne lui en fallut pas plus pour le croire... Habilement, il prépara un complot pour faire disparaître le chef suprême de la Garde de Fer et prendre sa place (4).

Le complot fut découvert. STELESCO fut appelé devant un jury d'honneur, constitué par 24 Commandants légionnaires sous la présidence du général G. CANTACUZINO. Il s'y présenta, mais sa défense ne réussit pas à le blanchir. Il fut condamné, pour *trahison et complot* contre son propre chef, à l'expulsion à vie de la Garde de Fer.

Corneliu Codreanu, en lisant le verdict, rajouta à l'acte d'expulsion un paragraphe par lequel il mentionnait que l'expulsé pourrait revenir et être réintégré dans son grade dès qu'il donnerait la preuve d'un repentir sincère. Les choses auraient pu en rester là. Cependant, STELESCO, avec l'appui financier des forces occultes qui tramaient sans arrêt contre la Garde de Fer, commença une campagne violente de calomnies contre son ancien chef et contre la Garde de Fer.

Le «*cas Stelesco*» fut l'unique défection de cet ordre dans les rangs du Mouvement Légionnaire: *trahison, complot et campagne de calomnie* déclenchée par un ancien Commandant légionnaire. Cet homme avait fait partie des chefs du Mouvement, avait fait l'éducation morale et chevaleresque d'innombrables légionnaires, pour tomber par la suite dans la plus abjecte des positions: TRAHIR LA CAUSE NATIONALE —COMPLOTER contre la vie de son propre chef— COLPORTER DES CALOMNIES ET DES MENSONGES contre le Mouvement qui l'avait accueilli et porté au Parlement à l'âge de 25 ans.

Pour l'organisation légionnaire, la défection de STELESCO constituait un cas de conscience. On s'était élevé dès le début contre la trahison, contre le manque de caractère, contre la calomnie, etc., et voilà qu'un ancien légionnaire, foulant dédaigneusement ces principes, se montrait prêt à tout rejeter pour satisfaire son ambition. Cet homme était désormais la négation de toute une doctrine qu'il avait respectée pendant des années et selon laquelle il avait juré de se comporter en homme d'honneur toute sa vie. Il avait rompu des liens subtils d'amitié et de respect réciproque qui constituent la trame invisible, mais résistante, de l'esprit légionnaire.

De plus, il semblait en train de prouver qu'on peut se jouer comme on veut de la Garde de Fer, sans encourir le moindre risque. Qu'elle n'est rien de plus qu'un conglomérat d'individus, dont les principes et les normes de conduite peuvent être bafoués sans dommage. Il était en train de réduire la belle doctrine spirituelle du Mouvement Légionnaire à de simples formules à l'usage des gens crédules et du bas peuple. Il était d'ailleurs lui-même l'exemple vivant de l'inconsistance des principes que personne ne venait défendre. Il avait trahi, il avait comploté, il calomniait sans retenue dans sa publication, sans qu'un seul homme vienne le désavouer...

Soutenu dans l'ombre par toutes les forces qui avaient déjà ouvert le feu contre la Garde de Fer, sans avoir réussi à entamer sa cuirasse, STELESCO avait fini par se croire prédestiné. Pour ceux qui l'appuyaient, l'aubaine était de taille! Avoir à leur service un ancien légionnaire, intelligent, combatif et ambitieux, qui n'attendait que d'être «*aidé*» pour semer la confusion dans l'organisation qu'il avait trahie. Rien ne pouvait être plus agréable et plus utile pour les forces occultes qui avaient juré d'anéantir le nationalisme roumain, que l'emploi de ce fourbe qui avait cependant eu le courage d'affronter la Garde de Fer.

Ces forces occultes ne s'en sont pas privé... L'argent et les louanges coulaient à flot vers Milhaïl STELESCO. Il avait fallu qu'il tourne casaque, qu'il s'attaque à la Garde de Fer et à Corneliu Codreanu, pour que l'ancienne «*canaille légionnaire*», l'horible «*antisémite*», le sanguinaire «*terroriste*», «*l'analphabète*», le «*vendu à Hitler*» et à d'autres, etc., devienne du jour au lendemain le plus parfait des hommes, le plus intelligent des «*légionnaires conscients*», le plus grand politicien parmi la jeune génération, le plus sincère et complet «*patriote*» parmi les gens sensés, qui pouvait donc se permettre de défier et de dénoncer la «*racaille troglodyte*» du Mouvement Légionnaire...

Tous ces adjectifs faisaient partie de la vaste liste d'amabilités qu'on déversait déjà alors sur les légionnaires. La presse juive surtout, le couvrait de fleurs et applaudissait bruyamment ses prouesses journalistiques, qui consistaient à proférer des insultes et des mensonges

à l'égard de l'organisation nationaliste roumaine qui avait été son berceau spirituel et sa tribune politique!...

Il est bien difficile de trouver un qualificatif pour un tel individu qui, après avoir monté brillament tous les échelons de la hiérarchie légionnaire, avoir reçu à 25 ans la consécration parlementaire sous les auspices de Corneliu Zelea Codreanu et au nom du Mouvement Légionnaire, avait échoué lamentablement dans les bras des pires ennemis de tout son passe!... Dans le Mouvement Légionnaire personne n'est retenu par la force ou par la menace. Chacun est libre de se retirer quand bon lui semble. La Garde de Fer est constituée par des hommes consciemment libres et librement consentants. Une seule chose est tout de même exigée et d'ailleurs, d'une manière tacite, sous-entendue: LE RESPECT POUR CE QU'ON A AIME ET EN QUOI ON A CRU.

La plus élémentaire des notions de dignité humaine impose le silence et la discrétion, par respect envers l'organisation qu'on a servie et par respect envers soi-même.

Or, Mihaïl STELESCO, loin de suivre cette règle d'honneur, qu'il avait peut-être maintes fois développée devant les autres pendant les heures d'éducation et de formation du caractère, s'est lancé dans la pire critique et les pires accusations à l'adresse du propre fondateur du Mouvement. Attitude indigne pour lui en tant qu'homme, mais encore extrêmement nuisible pour la Garde de Fer. Car, c'est tout autre chose d'entamer une polémique politique, dans un langage acerbe, parfois violent, avec un adversaire, ou de se lancer dans des diatribes venimeuses, mensongères, contre un homme unanimement reconnu comme intègre, honnête et loyal. Dans ce cas, c'est un véritable crime moral!

Ainsi, après avoir trahi l'organisation et ses compagnons de lutte, après avoir comploté pour assassiner son propre chef, il s'abaissait maintenant à souiller l'intégrité morale et la dignité de l'homme qui représentait la quintessence du nationalisme roumain... Et cela en s'unissant corps et âme aux pires ennemis de la nation roumaine, à tous ceux qui, depuis des décennies, travaillaient à maintenir l'économie, les finances, la culture, la politique sous l'emprise de quelques groupes de nationaux ou d'hétérogènes totalement étrangers aux aspirations

du peuple. C'était à douter de la capacité même du Mouvement Légionnaire à tirer la nation de sa déconfiture, lui qui, tout en prêchant et en inculquant des préceptes moraux et spirituels à ses membres, avait pu engendrer un spécimen aussi vil que Mihaïl STELESCO!...

Dans l'esprit de beaucoup de légionnaires naquit alors l'image historique des malheurs nationaux qui ont TOUS eu pour cause LA TRAHISON D'UN INDIVIDU. Chaque fois qu'un grand «*Capitaine*», incarnant la volonté et les aspirations de la nation, a pris la chemin de la glorie nationale, a surgi, comme une fatalité, l'ignoble trahison, mettant fin à son élan en même temps qu'à sa vie.

Le probléme de la trahison est un thème très débattu dans la doctrine et l'éducation légionnaires. Trahir, c'est se poignarder soi-même tout en voulant poignarder les autres. Ces «*autres*» sont aussi des frères, car la trahison est dirigée contre ceux de la même nation, de la même armée, de la même famille, de la même organisation... Dans la conception légionnaire, la trahison est considérée comme l'un des crimes les plus noirs. *C'est le crime qui n'a pas de pardon, qui n'a pas de rachat,* parce que c'est celui qui peut détruire d'un seul coup les espoirs et les efforts de toute une génération, de toute une nation. Celui qui trahit doit payer et il n'y a pas de punition assez forte pour compenser pleinement le tort commis. Même pas la mort du coupable, bien qu'elle soit la plus juste.

Le légionnaire apprend, au cours de son éducation spirituelle, qu'il est préférable de se donner la mort que de tomber dans la péché de trahison. Mourir pour une cause juste, honore et élève la personne humaine; trahir, déshonore et détruit celui qui s'y livre. Nombre de légionnaires ont appliqué à la lettre le grand enseignement de la dignité humaine appris dans la Légion de l'Archange Michel. Ils se sont laissés massacrer dans des tortures atroces sans divulguer la moindre chose qui aurait pu provoquer la malheur de leurs camarades ou la défaite du Mouvement.

Nombreux étaient aussi ceux qui, estropiés ou couverts de cicatrices, avaient survécu aux «*douces méthodes*» de la démocratie dominante et impitoyable. Ils constituaient, aux côtes des légionnaires gradés, c'est-à-dire des responsables de l'unité et de la ligne morale du mouvement, les

assises de l'intransigeance et de l'honneur légionnaires. Pour eux, en tant qu'élite active de la Garde de Fer, la punition légère appliquée à Mihaïl STELESCO pour sa trahision par la jury d'honneur, constituait presque une «*anomalie conceptuelle*». Le traître n'a pas le droit de profiter de l'indulgence et de perpétrer sa trahison. C'est une erreur fondamentale dans la vie des peuples, et dans la politique. Le traître ne s'amende pas! Par une sorte de dépit ou de haine envers ceux qui l'ont épargné, il récidive, il cherche à nuire le plus possible, il continue sa vie de traître avec hargne et une persévérance qui le rendent plus dangereux que jamais.

Le cas STELESCO était typique, classique. Epargné par le jury, magnanimement pardonné par le chef, il s'était éperdument jeté dans la calomnie et le mensonge, dans le bouillonnement sordide de ceux qui, comme lui, visaient le même but: la destruction morale de Corneliu Codreanu et l'annihilation politique du Mouvement. Trop imbu de sa haine et de sa mégalomanie politique, STELESCO n'avait pas saisi la planche de salut tendue par Corneliu Codreanu; il n'avait pas non plus aperçu le point de rupture qu'il forçait aveuglément par sa conduite insensée. Comme un forcené, il appelait, il provoquait même l'accomplissement de son destin de traître!...

Aux yeux des légionnaires, la chose prenait un tour particulaier. Il y avait eu un acte de trahison, suivi de toute une gamme d'actions nuisibles pour le nouveau monde qu'on préparait; un monde où la trahison, la calomnie et le mensonge, n'auraient pas place. L'individu devait y accéder purifié autant que possible de ces tares qui font de nos sociétés une jungle de malveillance où dominent les plus vils, les plus retors, les plus méchants, les plus perfides... Or, STELESCO, qui avait bafoué l'honneur et la doctrine légionnaires, ses camarades et son chef, continuait sa vile besogne de destruction sans être inquiété.

Il y avait quelque chose qui blessait le sens de justice et de responsabilité envers la doctrine et envers l'histoire de tous les légionsaires. On peut pardonner une erreur, une calomnie, une attitude hostile tant qu'il s'agit d'un geste spontané ou d'une rage momentanée; c'est une

question de tempérament ou de mauvaise information. On ne peut plus pardonner lorsque ces faits deviennent des armes, des arguments pour démolir tout un édifice difficilement construit avec des sacrifices et de l'enthousiasme. On peut, d'autant moins, pardonner lorsqu'à la base de toutes ces actions perverses se trouvent une trahison et la personne détestable d'un traître.

Le «*jury d'honneur*» avait fait son devoir en déclarant STELESCO coupable de trahison et en donnant la sentence de son expulsion de la Garde de Fer. C'était un corps institué pour le jugement des faits, ayant le droit de flétrir les agissements du coupable et d'absoudre ou d'expulser celui-ci. A partir de cet instant, STELESCO était stigmatisé comme traître.

Corneliu Zelea Codreanu, en tant que chef du Mouvement Légionnaire et directement visé par l'action criminelle entreprise par STELESCO, avait jugé de son devoir de ne pas accabler un homme qui avait fait partie du Mouvement. Il ne pouvait que pardonner, conformément aux principes légionnaires et laisser une porte de salut à celui qui avait peut-être agi ainsi à la suite d'une aberration passagère. Tout le monde peut pécher, tout le monde peut avoir un égarement... Toujours, selon les principes légionnaires, *il n'y a de péché, il n'y a de faute impardonnable que dans la récidive.* C'est à ce moment-là que la conscience de l'homme joue son grand rôle; lorsqu'on se rend parfaitement compte qu'on répète, qu'on retombe dans l'erreur et qu'au lieu de s'arrêter, on s'y jette avec furie et en toute lucidité. STELESCO, par toutes ses actions ultérieures, s'encadrait totalement dans l'image du récidiviste.

oOo

L'impact que son attitude avait provoqué dans les milieux légionnaires n'était rien à côte du bouleversement spirituel provoqué chez les Commandants du Mouvement, parmi lesquels il avait été l'un des plus actifs et des plus appréciés. Pour eux, son geste avait été plus qu'une menace pour l'édifice légionnaire. Ils l'avaient ressenti comme une gifle sur leurs joues émaciées par les privations et les séjours en prisons, comme une tache infamante sur leur honneur d'hommes dédiés corps et

âme à la sauvegarde des principes légionnaires. Cette fois-ci (et pour la première fois dans l'histoire du Mouvement) l'un des leurs avait foulé le serment fait en tant que combattant et que chef éminent. Sa défaillance était plutôt un effondrement, se répercutant sur ses camarades du même grade avec une acuité douloureuse.

Ils auraient bien voulu oublier, se soumettre à la décision du Jury, prendre comme exemple la grande comprehension de Corneliu Codreanu, qui témoignaient de l'infinie magnanimité légionnaire, mais... leur ex-camarade était là, avec sa série de trahisons, de calomnies, d'incitations continues à la destruction de tout ce que l'âme roumaine avait donné de plus pur et de plus élevé en ce XX-ème siècle: *la conception légionnaire de la vie et de la société.*

Ils sentaient peser sur eux le poids de l'effondrement spirituel de l'un des leurs! Ils sentaient qu'ils ne seraient plus eux-mêmes, défenseurs de cette conception nouvelle, tant que l'action de ce traître continuerait à maculer la vie du Mouvement et les normes de la doctrine.

Il n'est pas facile d'arriver à de telles conclusions somme toutes tragiques, lorsqu'on est imbu de christianisme et que l'on connait le sens profond du péché... Il fallait vraiment que le mal soit extrêmement nuisible, que les suites plongent le Mouvement Légionnaire dans les problèmes d'interprétation et dans des controverses inacceptables, que la situation créée par la défection de cet ex-commandant pose à ses congénères, restés loyaux, la grande question de principe: *peut-on accepter un tel déshonneur sans réagir selon les normes de la chevalerie légionnaire*?

Eh bien, cette question de principe a été posée et il ne pouvait en être autrement. Pour une organisation comme celle légionnaire, dont le principe d'honneur constitue l'une des pierres d'achoppement, dédaigner ou outrager ce principe portait atteinte à l'essence même de l'ensemble spirituel. On avait juré de lutter pour le Mouvement et la Nation roumaine jusqu'à la mort et «*de ne jamais trahir la Légion et son Chef*». Pour tous ceux qui affrontaient sans arrêt la prison, la torture et la mort, le respect de leurs principes formait leur seule garantie de solidarité, de solidité et de victoire. Pour eux, il n'y avait

rien de plus cher et de plus respectable que cet ensemble de principes.

Ils devaient donc agir pour remettre en ordre un état de choses sorti de ses normes!

C'est sous cet aspect, presque métaphysique, qu'on doit juger leur geste et non pas sous celui d'un acte de terrorisme, comme on a coutume de la faire. *Dix Commandants légionnaires, anciens amis ou subalternes de STELESCO, prirent sur leur conscience le péché de punir la trahison de cet homme qu'ils avaient estimé et suivi autrefois.* Il ne s'agissait pas d'une vengeance puérile, mais D'UN ACTE DE FOI. Eux, chevaliers du même ordre et du même grade, assumèrent la responsabilité, tant morale que juridique, de punir leurs excamarade de mort, seule loi que méritent les traîtres pour que leur race ne se perpétue pas.

Qu'on ne vienne pas nous jeter à la figure l'argument que ce procédé n'est pas valable, qu'il est barbare, qu'on n'a pas le droit de le pratiquer!... Depuis que le monde est monde, dans toutes les sociétés, depuis les plus primitives jusqu'aux plus évoluées, la trahison a été considérée comme le «*deshonneur inpardonnable*».

De plus, on ne juge pas un fait en rapport avec ses vues personnelles ou avec la morale qui a cours à un certain moment à un certain endroit. On doit le juger en rapport avec l'état d'esprit de la communauté au milieu de laquelle il a eu lieu. En l'occurence, il faut tenir compte de l'état d'âme provoqué par l'attitude de STELESCO au milieu du groupe des Commandants légionnaires, ses pairs, traumatisés par l'incroyable distorsion spirituelle et l'égarement éthique de celui qui avait passé jusque là pour un élément d'élite. N'oublions jamais que l'élite légionnaire est caractérisée par son élévation spirituelle et son intégrité morale.

Il y avait, dans le cas de STELESCO, un affaissement intérieur total qui se répercutait, aux yeux de ses pairs, autant sur leur catégorie de gens gradés à responsabilité éducatrice que sur les enseignements de base de la doctrine légionnaire. Et parmi ces enseignements il y avait celui qui condamnait durement «*la trahison*», la trahison sous toutes ses formes, comme la plus infame des actions humaines.

Le Jury d'honneur et le Capitaine avaient fait de qu'ils devaient faire dans une pareille circonstance. Ils avaient stigmatisé ou admis le pardon selon leur rôle dans la structure légionnaire. La défense du Mouvement et l'application de la punition devaient revenir à ceux qui avaient juré de ne jamais trahir... Ces Commandants, qui veillaient sur le respect des préceptes, avaient formé, avec STELESCO, la grande cohorte des combattants-instructeurs. Ils avaient donc une énorme responsabilité envers les milliers des légionnaires qu'ils avaient instruits dans l'sprit du sacrifice, de l'honneur et du mépris pour la trahison.

Conscients de leur responsabilité morale et des conséquences que leur geste allait déclencher, les dix légionnaires (qui par la suite devaient prendre le surnom symbolique de DECEMVIRI) se sont réunis et ont analysé de nouveau le cas, pour que l'acte qu'ils allaient accomplir ne fût pas considéré par la suite comme le geste de quelques énergumènes blessés dans leur amour-propre; et moins encore que leur action pût passer pour un acte gratuit et absurde. Ainsi, les conclusions auxquelles ils arrivèrent ne laissaient plus aucun doute sur la culpabilité de STELESCO et le bien-fondé de leur action:

— *Trahison* envers le Mouvement Légionnaire, sur la doctrine duquel on avait juré fidélité —envers le Chef suprême auquel on avait juré discipline et respect— envers la corporation à laquelle il avait appartenu et qu'il avait bafouée.

— *Dérision* des préceptes les plus purs de la doctrine légionnaire, justement ceux qui constituaient l'apport le plus original de la conception nouvelle.

— *Acharnement* à ridiculiser la lutte légionnaire sous la direction de Corneliu Zelea Codreanu, accusé en outre de lâcheté et d'immoralité.

— *Effort opiniâtre* pour introduire le doute et la zizanie dans le camp légionnaire, forme spécifique de l'attaque indirecte communiste.

— *Mépris total* de la décision prise par le Jury d'Honneur et de l'attitude magnanime du Capitaine envers lui.

— *Offensive brutale et mensongère* contre la Garde de Fer et contre son chef, dans sa publication «CRU-

*DECEMVIRII*

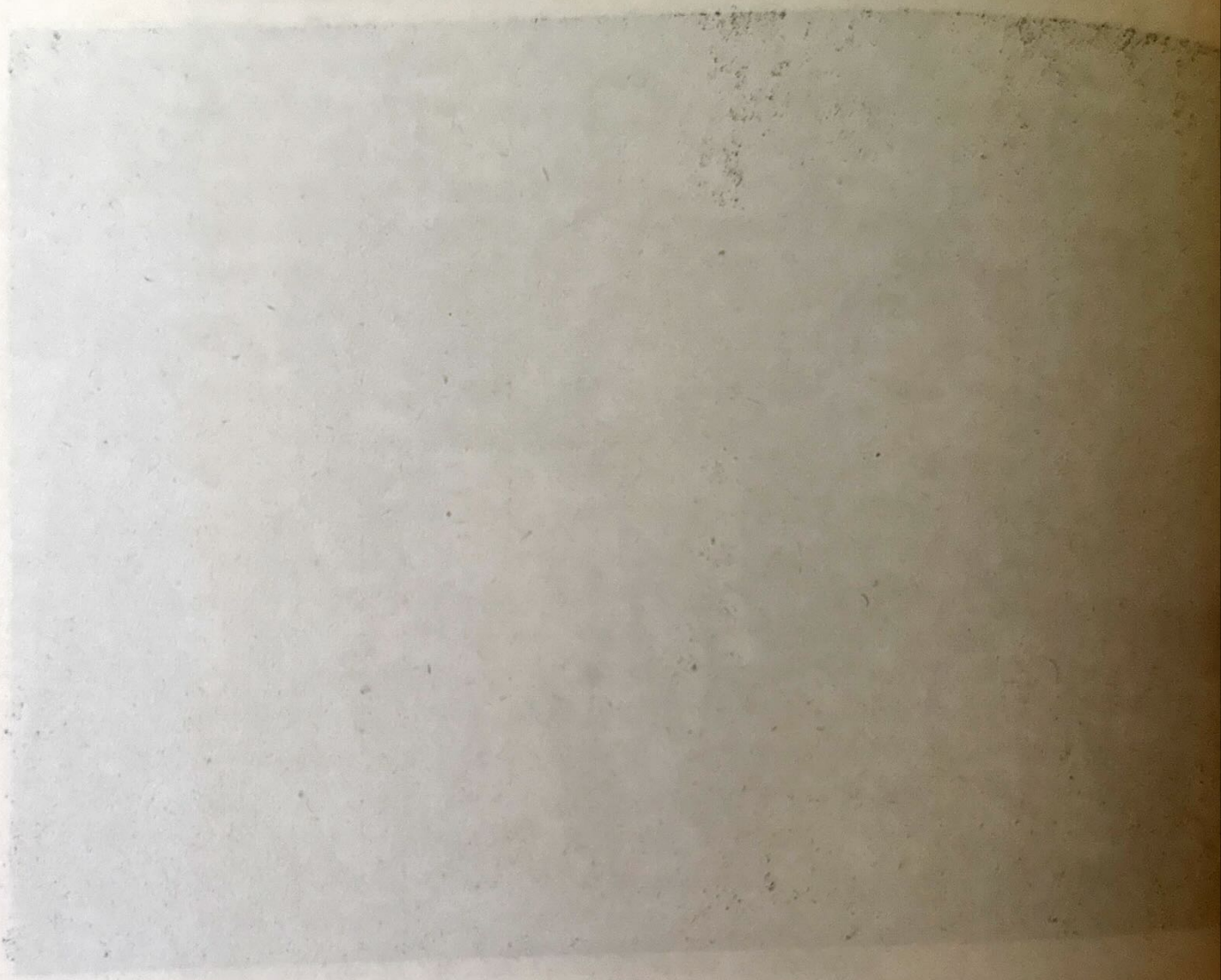

CIADA ROMANISMULUI» (Croisade du roumanisme), financée par les ennemis avoués du Mouvement Légionnaire et soumise directement à la volonté de la «SECURITE».

A tous ces points d'accusation extrêmement graves, s'en ajoutaient trois autres d'un ordre différent, mais pas moins importants aux yeux du Corps auquel avait appartenu STELESCO:

— *Le défit* permanent de ses attaques injustes et injustifiées pesait lourdement sur ce Corps d'élite habitué à agir selon la vérité et l'honneur. On supportait difficilement de voir se répandre tant de venin et de malveillance sur ce qui, pour eux et aux yeux de la majorité des Roumains, constituait la ligne de la justice, du patriotisme et du salut national.

— *Le malaise* commençait à se faire jour dans les rangs légionnaires. Pour les masses militantes, le problème était simple. La trahison ne peut être pardonnée. Or, devant tant de mansuétude de la part du Mouvement envers STELESCO, on arrivait à murmurer et à s'étonner.

— *La honte* planait sur le Corps des Commandants d'avoir eu parmi eux un traître. Eduqués dans le sens de la loyauté, de la responsabilité et du sacrifice, ces vaillants collaborateurs du Capitaine, piliers de l'édifice légionnaire, sentaient que leur silence et leur inaction dans un problème si grave, ne pouvaient avoir que les pires conséquences sur leur moral et sur leurs rapports avec les troupes légionnaires qu'ils commandaient.

Il fallait que cet état pernicieux cessât, pour le bien de la Garde de Fer en pleine expansion, et pour la santé spirituelle de ceux qui parachevaient leur éducation civique et sociale pour former une société nouvelle où les spectres de l'égoïsme, de la malhonnêteté, de l'injustice et de la trahison auraient disparu. Toutes ces tares du passé étaient, théoriquement, abolies de la vie légionnaire et tout l'effort des éducateurs portait sur la réalisation pratique de ce grand principe. Le cas STELESCO était l'illustration malheureuse d'une de ces tares, surgie au sein même de la Légion. Un exemple radical s'imposait

pour que de telles récidives ne se produisent plus jamais.

Ainsi, et pour cause, les dix Commandants légionnaires décidèrent, en leur âme et conscience, de se sacrifier en exécutant STELESCO. Nous insistons sur le mot «*se sacrifier*» car c'est là la différence avec le comportement d'une équipe terroriste. En punissant un seul individu, ils étaient DIX à renoncer à leur liberté (et même à leurs vies, ainsi que les événements ultérieurs l'ont montré) et à leur salut spirituel, car ils commettaient tout de même un péché.

Ils auraient pu exécuter un attentat ordinaire et s'enfuir. Ils auraient pu le «*punir*» et disparaître dans la nature selon les règles du terrorisme. Ils ne l'ont pas fait! Une fois l'acte accompli, ils se sont présentés à la police, pour se constituer prisonniers.

CE N'EST PAS DU TERRORISME!

Selon les normes fondamentales de la doctrine, le légionnaire doit assumer ses décisions et ses actes; il doit prendre ses responsabilités en toute conscience et jusqu'au bout; il ne peut pas fuir les conséquences d'un geste réfléchi. Lorsqu'on combat les tares de la lâcheté et de et de l'irresponsabilité qui priment dans notre société, on n'a pas le droit de se montrer lâche et irresponsable!

CELA N'EST PAS UNE MENTALITE DE TERRORISTES! C'est celle de gens lucides qui, en accomplissant une action peut-êtré réprouvable, mais INDISPENSABLE A LEURS YEUX, entendent encourir tous les risques qui s'y attachent, surtout celui de la responsabilité envers la société. C'est pourquoi ils se sont présentés devant la justice pour être condamnés selon les lois en vigueur et supporter le martyre des tortures que leur ont été infligées par les séides de l'autorité gouvernementale.

Si l'on ose, dans ces conditions, soutenir que le geste des dix légionnaires s'encadre dans les limites de ce qu'on qualifie de «*terrorisme*», c'est que le fanatisme vengeur et la mauvaise foi sont plus forts que la vérité et l'équité. Il serait bien triste pour l'humanité entière que l'on continue à juger les choses sous un angle tellement erroné et passionné.

## TROISIEME CAS: RASBUNATORII
## (Les Vengeurs)

Le troisième cas dont on fait mention pour démontrer la «*mentalité terroriste*» de la Garde de Fer est infiniment plus significatif du terrorisme officiel que d'une quelconque tendance meurtrière des forces légionnaires. Mais les gens ont l'habitude de voir seulement un côté de l'affaire, incapables qu'ils sont d'approfondir les événements et d'analyser toutes les données qui constituent le «CAS». L'erreur des uns est de se fier aux dires des Communiqués Officiels; l'erreur des autres est d'ignorer ou de faire semblant d'ignorer *les actes et les faits collatéraux*, oeuvre des forces répressives et qui cachent la vraie terreur et les vrais crimes dont on accable les premiers.

Enfin, il y a aussi la malveillance et la mauvaise foi de ceux qui portent à la connaissance du public le récit des faits, en dégradant et en modifiant les réalités selon leurs intérêts, leurs opinions politiques ou leur manque de courage.

Généralement, la presse indépendante, capable de dire

la vérité, est censurée sans scrupules et menacée d'interdiction par une espèce de chantage. L'autre presse, dite «*à grand tirage*» est toujours aux ordres du gouvernement ou sous la dépendance juive. Il ne faut pas oublier non plus que beaucoup de journalistes se font une glorie, sinon une source de revenus, de dénaterer, d'exagérer les faits confomément aux exigences de ceux qui les paient ou au goût du jour. Transformer tout événement en «*histoire à sensation*» fait partie des moeurs courantes; ce qui nuit profondément à la vérité et à l'histoire. Il y a trop d'individus sans scrupules qui se contentent de glaner ce genre d'infomations tendancieuses qu'ils refondent sous forme «*d'histoire vécue ou vraie*».

En s'appuyant sur de tels témoignages, on arrive à créer une histoire parallèle, dépourvue de sens, loin de la vérité et injuste avec ceux dont on relate les actions. Etre scrupuleux dans ce genre de documentation est une affaire de déontologie appliquée, d'éthique professionnelle, de morale personnelle. Ce qui ne peut être demandé à tout le monde et moins encore à ceux qui, partisans d'une certaine tendance politique ou d'une certaine mentalité sociale, introduisent dans l'exposé toute la passion tourmentée de leurs propres déformations politiques ou structurelles.

Il n'est pas facile, dans ces conditions, de faire surgir une vérité, de maintenir une information honnête et surtout de redresser les torts causés par de telles méthodes. On se heurte continuellement au fatras des faits mensongers déversés dans le circuit historique, autant qu'à la réticence méfiante de l'opinion dejà conditionnée. Le mal provoqué domine parfois tellement les esprits que *la propre vérité*, claire et indubitable, avec preuves matérielles à l'appui, leur semble exactement le contraire et se trouve rejetée comme un vulgaire document apocryphe. On voit par là à quel point une certaine presse et certains «*documentalistes*» de notre époque portent le discrédit sur des faits ou sur des gens qui ne leur sont pas agréables ou paraissent «*dangereux*» à leurs occultes machinations.

Il est vrai que la vérité finit toujours par sortir des ténèbres! Mais à quel prix ou à quelle distance de l'évé-

nement «*incriminé*», quand il ne reste que le livre d'histoire pour lui rendre hommage!...

oOo

Pour en revenir à notre troisième cas de «*terrorisme*» légionnaire, il vaut la peine qu'on s'y attarde, car les ANTECEDENTS autant que les SUITES du cas, constituent l'illustration la plus exemplaire de ce genre d'abâtardissement de la propagande, conduit de telle sorte que la culpabilité totale et irrémédiable retombe sur ceux qui ont été les véritables victimes.

Pour s'en tenir au fait, dans la presse de l'époque (1939), tant roumaine qu'étrangère, tout tourne autour de l'attentat commis par une équipe légionnaire à la suite duquel le Premier Ministre Armand CALINESCO a été abattu.

Naturellement, on a escamoté *le processus psychique* des neuf légionnaires, *les causes profondes* de l'affaire, *les circonstances* récentes, *les antécédents* permanents de cet acte, pour ne laisser en pâture au grand public roumain —et surtout étranger— que la mort d'un politicien «*qui défendait farouchement sa nation contre les manigances des bandes fascistes, ces Gardes de Fer, vendus au nazisme et qui voulaient mettre la main sur le pouvoir par la révolution*», etc., etc.... C'est-à-dire, le grand jeu de l'anti-fascisme, de l'anti-nazisme, de la révolution formentée contre la démocratie; puis, la raison toute puissante de l'Etat, le manque de patriotisme et la violence foncière de la Garde de Fer...

Et qui aurait pu, à l'époque, en Roumanie, contradire ces allégations et apporter un brin de vérité, quand 80 % des légionnaires militants étaient en prison ou dans les camps de concentration de la démocratie roumaine (cette démocratie, défenseur des libertés humaines!!), quand toute la presse légionnaire était interdite et l'autre presse soumise à la censure permanente? Qui aurait pu transmettre vers l'étranger des informations justes et véridiques lorsque toutes les Agences de Presse se trouvaient entre les mains des Juifs ou sous contrôle indirect juif?! Qui aurait pu prendre la défense du Mouvement Légion-

naire dans les pays occidentaux, quand les Fronts Populaires et l'intoxication judéo-maçonique et crypto-communiste poussaient comme des champignons un peu partout?!...

Il y avait donc *un courant d'information à sens unique*, passé en plus par le tamis impitoyable et haineux des Juifs, ennemis implacables de la Garde de Fer. Ces informations tronquées, rafistolées, modifiées, suchargées de mystifications grossières, arrivaient en fin de compte entre les mains des journalistes occidentaux qui les prenaient pour des *réalités époustouflantes*. Ridiculement, ils les lançaient dans la presse, à la grande satisfaction des forces occultes de la grande conspiration internationale et au détriment, tant de la vérité historique, que de ce Mouvement Légionnaire qui supportait en Roumanie toutes les affres du monde, de la torture jusqu'à la mort, passant par ailleurs, aux yeux de l'opinion internationale, pour une affreuse organisation terroriste...

Dans ces conditions, comment pouvoir faire, des années plus tard, la preuve du contraire? Comment réussir à détruire les «*preuves*» des diverses publications de l'époque ou des écrits «*sérieux*» forgés par la suite selon les données glanées dans la presse d'alors, elle-même alimentée par une information à sens unique?... Dans ce jeu par-dessus les frontières et le temps, tout s'enchaîne, non pas pour faire éclater la justesse des faits, mais pour réunir le plus grand nombre d'accusations, d'injures et de qualificatifs infamants sur le compte de la Garde de Fer; on ne rencontre, ni sincérité, ni objetivité.

Pour déblayer cette accumulation inimaginable d'accusations qui pèsent sur le Mouvement Légionnaire, il faudra un travail de patience effectué par des esprits épris de la justice et de la vérité historique. Nous, qui sommes les militants de ce mouvement, nous ne pouvons qu'ouvrir les portes qui mènent à cette vérité, en exposant fidèlement la conjoncture politico-sociale de l'époque, c'est-à-dire en présentant objectivement la situation qui a engendré les faits, et en combattant l'atmosphère conjecturale provoquée par les ennemis de la Garde de Fer.

Dans le cas présent —la mort du Premier Ministre

CALINESCO— tant les circonstances politico-sociales de l'époque que l'atmosphère régnant alors, analysées en profondeur et selon une certaine perspective spirituelle pour garder l'objectivité qui s'impose, deviendront des éléments accusateurs NON PAS CONTRE les supposés «*agissements*» de la Garde de Fer, MAIS CONTRE la manière et les moyens employés à l'égard de la Garde de Fer par les autorités gouvernementales et les forces occultes qui poursuivaient avec acharnement la destruction du mouvement nationaliste roumain.

Pour le chercheur honnête de cette période, il n'y aura pas le moindre indice d'une action subversive, d'une préparation de révolution armée, de provocations intempestives, de troubles sociaux d'origine légionnaire, de pactisation anti-nationale avec l'étranger, ou n'importe quelle autre action blâmable de la part du Mouvement Légionnaire. Il rencontrera, au contraire, les indices révélateurs d'une organisation disciplinée, en pleine évolution politique et spirituelle, patriote et consciente de sa responsabilité nationale, préparant, dans les séances de ses Nids (unités de base du Mouvement) et dans les camps de travail qui couvraient tout le pays, une spiritualité nouvelle et une mentalité sociale à base de fraternité et de comprehénsion réciproque.

Il serait impossible de trouver d'autres éléments entre 1936-1938, période qui correspond au grand épanouissement du Mouvement Légionnaire. Le nombre des membres était de plusieurs centaines de milliers, les camps de travail volontaire et d'éducation nationaliste avaient dépassé le MILLIER, les élections de Décembre 1937 lui avaient apporté 66 sièges au Parlement.

Dans ces conditions, quels motifs ou quels intérêts pouvait avoir la Garde de Fer de s'engager dans la voie subversive, de devenir «*l'annexe*» d'une quelconque puissance étrangère, de préparer la révolution sanglante, de trahir la nation roumaine ou de se transformer en organisation terroriste!!... Ce sont des questions de simple bon sens que n'importe qui aurait dû se poser à l'époque et que le chercheur impartial d'aujourd'hui doit se poser à son tour. Comment peut-on imaginer qu'ait pu se préparer à toutes les infamies dont on l'a accablée, cette organisation nationaliste et spiritualiste dont le fond doc-

trinal baignait dans la morale chrétienne, dont le corps politique prêcher l'amour de la nation et du prochain, dont les vues sociales recommandaient, imposaient même, l'entente entre les classes et la justice dans l'harmonie de l'ensemble?!...

Comment pouvait-elle penser à la subversion ou à la révolution sanglante, cette organisation politique dont la pénétration dans les masses populaires s'accomplissait dans l'enthousiasme général et qui, aux dernières élections, avait renversé le gouvernement et élu 66 députés? Pour quelle raison aurait-elle systématiquement provoqué des troubles intempestifs dans le pays, quand ses procédés de recrutement n'avait rien à voir avec les méthodes classiques? On ne recrutait jamais par inscriptions massives après des réunions publiques ou par la propagande des affiches qui, dans les démocraties occidentales, appellent les gens à s'enrôler dans tel ou tel parti. La Garde de Fer a toujours recruté ses membres *individuellement*, par l'entrée du postulant dans un Nid, où il devait faire son éducation légionnaire, politique, civique et sociale.

Pourquoi, encore, la Garde de Fer se serait-elle mise sous la tutelle d'un parti étranger —fût-il même nationaliste et puissant— lorsque son fondement doctrinaire lui imposait l'indépendance totale vis-à-vis de l'étranger, et l'épanouissement d'une politique de fierté nationale dans tous les domaines?! Avait-elle besoin de l'appui extérieur d'une force qui aurait pu par la suite lui imposer ses volontés?

Croit-on Corneliu Codreanu, chef du Mouvement Légionnaire, tellement naïf et borné pour se laisser embrigader dans une «*alliance*» coupable avec des organismes qui, tout en étant nationalistes, se différenciaient profondément de son mouvement au point de vue de la doctrine, de la manière d'envisager la modification fondamentale de l'homme et de mener la restructuration de l'avenir?

C'est une chose de dire: «*On a quelque chose de commun, nous pouvons nous entendre*», et tout à fait autre chose d'entrer sous la dépendance de quelqu'un et de n'être que «*les représentants d'une force politique étrangère*» comme on s'est efforcé de le faire croire au 'sujet de la Garde de Fer. Il y a encore aujourd'hui des

*«sommités historiques»* occidentales qui, en parlant du Mouvement Légionnaire disent sans ciller et sans rougir: *«Ces Gardes de Fer, laquais du nazisme en Roumanie...»*. Une telle affirmation est vraiment affligeante et symptomatique! Le conditionnement a été tellement bien fait qu'ils sont incapables de se débarrasser de cette mauvaise habitude et cette incroyable erreur. Même si on leur fait toucher du doigt leur absurdité, ils persistent en vertu d'une inertie aveugle, qui ne les honore point.

Et surtout, quel démon aurait pu pousser la Garde de Fer à devenir TERRORISTE, quand tout s'acheminait pour elle vers le dénouement souhaité?! Le courant nationaliste avait pris les devants sur toutes les tendances politiques. On vivait à la veille d'un pasage naturel de pouvoir en faveur du Mouvement Légionnaire, dans tout au plus 3 ou 4 ans. Ce sont des choses qu'on sent dans l'atmosphère ambiante, dans le comportement et les propos des citoyens. L'enthousiasme soulevé par la Garde de Fer dans tous les milieux démentait amplement ce qu'on débitait à l'étranger sur son compte. La nation entière, même si elle n'était pas toute légionnaire, vibrait à l'unisson avec ce courant de renaissance nationale qui faisait pressentir un changement bienfaisant pour la société roumaine.

Les deux grands catégories de citoyens —étudiants et ouvriers— mondialement considérées comme les seules bases solides de tout mouvement rénovateur, étaient entièrement encadrées dans la Garde de Fer. Les masses paysannes se disloquaient de plus en plus dans le même sens, malgré la grande popularité de Iuliu MANIU et de MIHALACHE, porte-paroles traditionnels de ces catégories.

On ne s'adonne pas aux méthodes terroristes quand on est en pleine expansion et qu'on aperçoit déjà la victoire! Le terrorisme exige un minimun de motifs pour excuser l'action; et puis, une tactique particulière et une suite dans le temps. Rien de tout cela dans les intentions et le comportement du Mouvement Légionnaire. Et cependant, on l'a accusé et ON L'ACCUSE TOUJOURS D'AVOIR ETE UNE ORGANISATION TERRORISTE! C'est-à-dire que par le fait d'avoir eu le courage de répondre virilement à la terreur et au carnage semés par les

gouvernements démocratiques et leurs alliés contre ses membres et contre sa juste cause, la Garde de Fer a été immédiatement qualifiée de «*terroriste*».

C'était l'un des attributs qui choquaient le plus l'opinion publique et qui avait une résonnance toute particulière à l'étranger. On n'était pas encore à l'époque de l'IRA irlandaise, des «*fedaym*» arabes, des «*panthères noires*» américaines, du «*Groupe Stern*» et de l'«*IRGUN*» israëliens, des basques espagnols et tant d'autres organisations OFFICIELLEMENT DECLAREES TERRORISTES, mais défendues, ventées et ouvertement aidées par toute la presse de gauche et respectueusement traitées par les gouvernements démocratiques occidentaux, congénères de la presse et des gouvernements qui, en 1939, traitaient de «*terroriste*» un mouvement nationaliste qui se défendait désespérement contre la TERREUR —celle-ci réelle— de l'officialité gouvernementale...

Etre appelé terroriste à l'époque, c'était recevoir la qualification majeure, apte à faire exclure des rangs des citoyens respectables. C'est pourquoi on l'avait amplement employéee contre le Mouvement Légionnaire. Parce qu'il faut retenir que cette épithète accompagnait n'importe quelle action légionnaire. Ainsi, quoique légalement déclaré comme organisme politique sous le nom de «*Parti Tout pour le Pays*» pour ses ennemis déclarés et cachés, la réunion de ses membres était *terroriste*, le collage de quelques affiches était *terroriste*, une marche organisée était *terroriste*, les publications légionnaires distillaient le *terrorisme*, les protestations contre les abus des autorités répressives étaient *terroristes*, la chanson légionnaire était aussi *terroriste*, etc., etc... Ce qui provoquait indiscutablement un courant d'opinion nettement antilégionnaire, lequel se répercutait à son tour, par l'intermédiaire des Agences d'Informations sous dépendance juive, dans la presse étrangère.

Il n'est donc pas étonnant que les journaux occidentaux de l'époque regorgent de ces qualificatifs injustes. Ainsi, la Garde de Fer, n'étant ni démocratique ni communiste, ne pouvait être que... nazie (ou vendue au nazisme), subversive, terroriste, et j'en passe... Selon ces mêmes esprits, spiritualisme, nationalisme pur, ligne morale, préceptes éthiques, discipline, loyauté, honneur, etc.,

elle ne pouvait pas en avoir dans sa doctrine et elle pouvait encore moins en faire applications à l'échelle nationale par l'intermédiaire de ses unités de base! C'est chose connue que ces notions, OU BIEN n'existent pas dans la vie politique, OU BIEN sont l'apanage exclusif de la démocratie!... *Le Mouvement Légionnaire ne pouvait être que ce qu'on avait décidé qu'il paraisse aux yeux du monde:* UNE ORGANISATION SUBORDONNEE AU NAZISME, COMPOSEE DE TRAITRES A LA PATRIE, SUBVERSIVE DANS SON ORGANISATION, TERRORISTE DANS SES MANIFESTATIONS!

Ce procédé était le moyen majeur à la portée des gouvernements roumains pour montrer leur attachement aux grandes démocraties occidentales, ennemies farouches des révolutions nationales qui avaient conquis l'Italie, l'Allemagne et la Péninsule Ibérique, ainsi que pour manifester leur soumission à la puissante juiverie internationale, ennemis de tout ce qui pouvait réveiller les peuples. Il y avait une coalition implacable pour mettre en échec l'une des révolutions spirituelles les plus originales de notre siècle et pour mobiliser encore plus l'opinion mondiale contre le danger «*anti-sémite*».

Que tout ce tintamare reposât sur des mensonges, des insinuations perfides et de brutales entorses aux faits historiques, cela n'avait absolument aucune importance. Et le pire est que, aujourd'hui encore on continue à faire fi de la vérité et à accabler des mêmes injures le passé et le présent de la Garde de Fer...

Pour bien saisir l'essence des différents «*cas de terrorisme*» légionnaire et des responsabilités qui s'en dégagent, il faut tenir compte non seulement du *fait incriminé* qui n'est qu'un incident désespéré, mais surtout des *antécédents* qui sont les véritables causes de cet enchaînement irréversible menant au dénouement fatal. D'ailleurs, ce sont ces antécédents qui déterminent les vrais coupables, le vrai terrorisme, si adroitement caché sous l'autorité et la toute puissante «*raison d'Etat*».

Il faudrait faire preuve d'un parti-pris intolérable en voulant escamoter ces faits antécédents et en ne prenant en considération que le geste désespéré accompli pour y mettre fin ou attirer l'attention de l'opinion publique sur les dessous de l'affaire. Quand, au contraire, on tient

compte de ces éléments, on arrive à constater que le coup incriminé, «*la punition*», a été dirigé exclusivement contre un personnage politique qui, par ses agissements injustes et ses abus d'autorité, avait transformé la puissance publique en un impitoyable et féroce instrument de terrorisme, dont les victimes étaient sans arrêt les membres de la Garde de Fer.

Nous insistons sur le mot «*terrorisme officiel*», car en l'occurence toutes les caractéristiques du terme s'y retrouvent: de la *concertation occulte* avec décision de nuire prise dans le secret du Cabinet Ministériel jusqu'à *l'exécution successive* et échelonnée des attentats et des crimes les plus abominables *exécutés sur ordre* par les séides de l'autorité exécutive, sûrs de leur impunité et *prêts à répéter le geste.*

Donc, si le Premier Ministre Armand CALINESCO a été puni par une équipe légionnaire, ce n'était pas par antipathie spontanée ou parce que le Mouvement Légionnaire vivait dans l'idée de terrorisme. Il y avait des motifs puissants, il y avait des causes profondes qui EXIGEAIENT, qui IMPOSAIENT la disparition de ce personnage. Et tous ces motifs et ces causes avaient un rapport direct avec les actions inqualifiables provoquées, soutenues et exécutées par lui contre *l'existence physique* des membres de la Garde de Fer. C'est pour cela que ses agissements prennent l'aspect du terrorisme meurtrier tandis que le geste de l'équipe légionnaire devient légitime.

Ministre de l'Interieur dans plusieurs Cabinents, depuis 1932, Armand CALINESCO s'était «*spécialisé*» dans la répression du Mouvement Légionnaire. Depuis l'apparition de la Garde de Fer, il lui avait voué une haine mortelle qui s'est toujours manifestée, lors de ses séjours au Ministère de l'Intérieur, par des mesures extrêmes et des répressions cruelles contre les membres de cette organisation. Et cependant, il n'a jamais été molesté par ceux auxquels ses sbires infligeaient d'atroces mesures. Il a toujours été combattu par la voie de la presse et du Parlement. Ce qui montre une fois de plus L'INEXISTENCE D'UNE MENTALITE TERRORISTE parmi les légionnaires. Car, si une telle mentalité avait constitué le fondement de l'action légionnaire, Armand CALINES-

CO aurait dû être éliminé depuis longtemps pour ses innombrables méfaits.

Les motifs qui le déterminaient à se montrer tellement hostile envers la Légion de l'Archange Michel étaient tout simplement le résultat de ses liaisons avec les forces occultes qui voyaient d'un mauvais ceil l'ascension du Mouvement Légionnaire. Dans les milieux légionnaires, on le détestait profondément, mais on n'a jamais envisagé son élimination. Cela n'entrait pas dans la mentalité de l'organisation. Et les souffrances infligées aux légionnaires sous ses ordres étaient supportées avec stoïcisme, même si le coeur se fendait devant tant d'injustice...

Alors, la question capitale surgit.

Pourquoi en 1939, une équipe de légionnaires, de leur propre gré et sous leur propre responsabilité, ont-ils pris l'initiative de «PUNIR» ce personnage, devenu entre temps Premier Ministre?

La Légion de l'Archange Michel avait-elle changé sa mission et ses méthodes? Ou, avait-il provoqué, par ses actions —qu'on serait tenté d'appeler des crimes— un tel état d'esprit dans les rangs légionnaires, que sa présence à la tête du gouvernement bafouait la justice et constituait un perpétuel défi à l'honneur légionnaire?

Eh bien, justement, celui qui n'a jamais fait l'effort ou n'a jamais eu la curiosité de connaître les «*antécédents*» de ce personnage et de cette affaire, serait porté à croire que la Garde de Fer a voulu venger quelque misérable échec électoral, pour montrer ses tendances révolutionnaires ou pour frapper l'opinion publique... Or, en réalité, le problème était infiniment plus profond et grave, ouvrant un douloureux procès de conscience dans l'âme des neuf légionnaires qui se sont sacrifiés. Car ces antécédents étaient effrayants, légitimant aux yeux du monde légionnaire et du monde roumain en général, le geste capital.

Voici les principaux:

## 1. LES ABUS D'AUTORITE

Les années 1936 et 1937 sont reconnues comme les années de l'expansion légionnaire. Les idées de la Garde de Fer avaient pénétré profondément dans les masses

populaires. Il y avait des dizaines de milliers d'unités de base (NIDS) dans tous le pays, organisées dans une discipline parfaite, imbues de doctrine spiritualiste, dirigées vers le nationalisme le plus pur et l'anticommunisme le plus éclairé.

Grâce à ses normes de conduite, le Mouvement Légionnaire comptait sur des centaines de milliers de citoyens conscients de leur mission nationale et prêts à combattre le danger qui s'affirmait de plus en plus menaçant à ses frontiéres orientales: *le communisme*. Naturellement, cette conscience des choses se répercutait aussi sur les problèmes internes où le programme légionnaire se heurtait aux intérêts des clans politiques, des oligarchies économiques et à ceux des forces occultes, parmi lesquelles la plus forte était celle de la communauté judaïque.

Ce éveil des forces vives de la nation, sous l'égide de la Garde de Fer, ne pouvait qu'entraver leurs affaires à tous, cristallisées dans des intérêts de suprématie économique, financière ou politique à l'échelle nationale. Selon leur point de vue, il fallait que cette force nouvelle et impétueuse cesse d'avoir une si grande influence sur les masses. Et, si possible, qu'elle disparaisse de l'échiquier politique.

On avait essayé plusieurs fois de la neutraliser. Elle avait chaque fois ressurgi, plus forte et plus aimée par le peuple. Il fallait donc l'empêcher d'arriver jusqu'au peuple, car —pensait-on— sans l'élan vital des équipes de propagande, son influence perdrait de sa virulence et, à la longue, tomberait dans l'indifférence générale.

Dans cette intention, ET BIEN QUE LA GARDE DE FER FUT OFFICIELLEMENT INSCRITE EN TANT QU'ORGANISATION POLITIQUE, les pires brimades furent lancées contre ses équipes et ses organisations locales (provinciales). Là où n'importe quel parti pouvait envoyer des propagandistes tenir des réunions, des conférences, coller des affiches, etc., ces activités étaient interdites au Mouvement Légionnaire. Bien entendu, on frappait non pas officiellement —ce qui «*aurait été contre la loi*»— mais tout bonnement par l'intermédiaire des «*Circulaires discrètes*», envoyées aux autorités répressives par le Ministère de l'Intérieur. Plusieurs de ces «*Ordres con-*

*fidentiels*» sont tombés entre les mains des légionnaires et ont été publiés.

Le système était astucieux. Pour la police, la gendarmerie et les services spéciaux qui recevaient de tels «*ordres*», les mesures à prendre contre les légionnaires avaient *force de loi,* car ils émanaient du Ministère de l'Intérieur. Ils s'adonnaient donc à leurs brimades et brutalités sans aucune retenue. Ils se considéraient en quelque sorte «*couverts*» du côte officiel et entendaient se faire bien voir en haut lieu par des actions exceptionnelles, au goût du gouvernement. Soutenues par cette couverture et par le désir de se maintenir dans les grâces du Ministre de l'Intérieur, les forces répressives dépendant de ce Ministère ont inscrit des pages atroces d'iniquités, d'abus et de tortures dans le grand livre de la souffrance légionnaire.

D'un autre côté, pour le Mouvement Légionnaire, qui n'a appris que beaucoup plus tard la manoeuvre gouvernementale, les attitudes injustes des autorités policières étaient incompréhensibles. Les équipes de propagande, les formations provinciales, les conférenciers, etc., n'arrivaient pas à comprendre ces interdictions, brimades, brutalités et arrestations qui pleuvaient sur eux et UNIQUEMENT SUR EUX sans arrêt, tandis que les autres formations politiques jouissaient de tous les droits garantis par les lois du pays.

Dans le coeur de ces hommes honnêtes, droits et courageux, tous ces agissements prenaient forme d'*abus d'autorité* qualifié et ils n'entendaient pas se laisser faire pour le bon plaisir du Ministre de l'Intérieur. Ils étaient militants d'une organisation politique reconnue, officiellement enregistrée, donc habilitée à agir dans tout le pays selon sa doctrine et les prescriptions de la loi. De plus, dans les rangs légionnaires, on avait développé les sentiments de l'honneur et de la fierté. L'époque des têtes baissées et de la crainte morbide devant un uniforme bleu (la Gendarmerie) était révolue... Les légionnaires entendaient respecter les lois et le gouvernement du pays, mais n'acceptaient plus de faire les frais de son arbitraire et de se laisser écraser sans un murmure parce que TELLE ETAIT LA VOLONTE DES DIRIGEANTS MOMENTANES ET PASSAGERS DU GOUVERNEMENT.

La riposte ne s'est pas fait attendre. Partout, les forces légionnaires ont répondu ainsi qu'il le fallait dans ces circonstances. En protestant par des Mémoires, des articles, des procès contre les abus (procès qui n'ont jamais eu de solution dans les termes de la loi et de l'équité). Mais l'attitude la plus significative et déconcertante pour les moeurs politiques de la démocratie roumaine, a été la résistance digne et catégorique des équipes de propagande et des formations locales attaquées par les forces répresives du gouvernement. On n'a jamais rebroussé chemin, on n'a jamais cédé aux pressions des sicaires gouvernementaux. Selon les cas, les équipes légionnaires ont franchi les barrages, ont balayé les obstacles et les arguments contondants qu'on leur opposait.

C'est une des époques les plus significatives de la politique en Roumanie à la veille de la 2-ème guerre mondiale. Les Gouvernements qui se succèdent, ayant, à partir de Décembre 1937, Armand CALINESCO comme Ministre de l'Interieur, multiplient les méthodes autoritaires, allant jusqu'à l'instauration de la terreur pour annihiler toute opposition et empêcher toute pénétration de la doctrine légionnaire dans les couches populaires.

D'ailleurs, le glissement vers ces moyens extrêmes démontre la décadence et le désarroi de la démocratie roumaine, incapable de réagir par les voies normales et de lutter honnêtement contre ses adversaires nationalistes. En échange, la fermeté et l'esprit de sacrifice des troupes légionnaires apportaient dans la pegaille crépusculaire de la bourgeoisie roumaine, un souffle de renouveau, un relèvement de la mentalité moutonnière qui faisait des ravagés auparavant, une fierté indomptable d'agir selon les lois de la justice et de l'honneur.

Ce contraste est frappant! Deus mentalités entraient en collision et, comme toujours, la mentalité décadente, à bout de rouleau, jouait son «*va-tout*», en jetant, dans l'affrontement, les armes du désespoir et de la bassesse... Armes qui, au-delà de la terreur déployée contre les membres de la Garde de Fer, se prolongeaient par une campagne mensongère et infamante, dans la presse et dans les milieux politiques étrangers. Et cependant, il s'agit d'une époque qualifiée de «*démocratie libérale*», pendant laquelle la Garde de Fer a dû supporter les pires agres-

sions de la part de gouvernements qui se vantaient de représenter «*l'esprit de justice et la liberté d'expression*»!...

Lorsqu'un jour le bilan de cette époque sera fait et que l'opinion pourra évaluer la somme de souffrances morales et physiques, de vexations, de tortures et de morts, qui se sont abattus sur le Mouvement Légionnaire, une stupeur teinte d'effroi s'amparera de tous ceux qui en prendront connaissance. Et une double pensée envahira leurs esprits: comment tant de lâcheté et de malveillance ont-elles pu germer dans l'âme des politiciens dits «*démocrates*»; et d'où les légionnaires ont-ils pu tirer tant de force intérieure pour braver et surmonter les agissements de leurs adversaires?...

Car, pendant ces deux ans seulement (1936-37) d'existence officielle reconnue, donc d'entière légitimité politique, le Mouvement Légionnaire a connu l'interdiction camouflée de ses actions, les bagarres les plus invraisemblables soldées par des dizaines de morts et des centaines de blessés, la torture de milliers de ses membres, la destruction de centaines de chantiers et de camps de travail volontaire, l'arrestation et la mise en jugement, SANS MOTIFS ET SANS PREUVES, de milliers de légionnaires, ainsi que l'acquittement spectaculaire de tous ces combattants «*inculpés de terrorisme ou de subversion*».

Il faut reconnaître que, en dépit de la patience et de l'enthousiasme caractérisant les troupes légionnaires, une certaine aigreur et une certaine amertume (pour ne pas dire même rancune) devaient persister dans l'esprit de chacun de ces innocents, malmenés et humiliés. Seule, la forte DISCIPLINE régnant dans leurs rangs empêcha l'éclatement d'une révolte, par elle-même légitime. Surtout qu'au milieu de ce complot anti-légionnaire, on discernait facilement les agissements de la camarilla royale, dirigée par Mme Elena LUPESCO, amante du roi Carol II, les pressions criminelles de la juiverie locale et internationale, les machinations stupides des politiciens roumains dirigés par des suggestions venues de leurs congénères occidentaux, ainsi que la présence subtile et malveillante de Nicolae TITULESCO, lui-même agent plus ou moins conscient de l'U.R.S.S.

Armand CALINESCO, à son tour, handicapé physiquement (il était borgne) mais doté d'une ambition au-

delà du possible, visait à la toute puissance du pouvoir par n'importe quels moyens. Pour lui, le premier de ces moyens etait la soumission aveugle aux désirs du roi et l'effacement permanent des autres politiciens par des actions qui puissent marquer sa volonté, sa capacité de dominer la situation, son intransigeance répressive envers toute action capable de mettre en danger, le «*statu quo*» de la politique intérieure qui lui garantissait le succès. C'était le prototype du politicien borné et têtu, pour lequel la force et les actions expéditives constituaient la ligne de conduite pour faire entendre raison aux adversaires. Individu idéal pour les forces occultes qui devaient manoeuvrer par personne interposée, et pour les visées politiques du roi Carol II. De plus, ennemi visceral de la Garde de Fer, il remplissait la condition majeure pour devenir, aux yeux de tous les ennemis du Mouvement nationaliste roumain, le porte-drapeau de leur haine non avouée.

Armand CALINESCO ne se fait pas prier! Il accepta la charge de bourreau du nationalisme roumain et promit d'en finir une fois pour toutes avec la Garde de Fer, en échange de sa promotion au poste de Premier Ministre qu'il convoitait ardemment. On verra la suite de ce pacte plus loin. Pour l'instant, dans cette courte énumération des «*antécédents*» du «*cas Armand Calinesco*», il est à retenir que la punition de ce bourreau n'a pas été un geste injustifié, accompli par des exaltés, «*éduqués dans la doctrine du crime et du terrorisme*», mais qu'il y a eu une infinité de provocations, d'injustices et de crimes contre les légionnaires qui ont fatalement mené à ce dénouement.

Donc, les premiers faits qui ont préludé au long processus aboutissant à la punition d'Armand CALINESCO, ont été ces attitudes et ces mesures barbares et injustifiées, pratiquées par les gouvernements roumains contre la Garde de Fer et dans l'exécution desquelles Armand CALINESCO a eu souvent le rôle principal. Tout le temps qu'il a joué ce rôle, le régime envers la Garde de Fer ne s'est pas adouci. Il est allé de crime en crime jusqu'a l'assassinat de Corneliu Zelea Codreanu, chef du Mouvement, et de plusieurs dizaines d'autres dirigeants légionnaires, exploits inconnus ou ignorés par l'Occident.

Le grand drame légionnaire se joue en l'espace de moins de deux ans, entre les élections du 20 Décembre 1937 et la mort d'Armand CALINESCO, le 20 Septembre 1939.

Mais la quantité de souffrances physique et morale supportées par la Légion de l'Archange Michel pendant et après, est telle que, dans l'histoire du Mouvement, cette période s'appelle «*Prigoana cea mare*», c'est-à-dire «*La grande persécution*». De plus, deux choses sont à remarquer, auxquelles la presse mondiale n'a jamais fait allusion (et pour cause!) et qui cependant, constituent les motifs essentiels de la réaction légionnaire:

a) Par le nombre de crimes perpétrés pendant ce laps de temps et la manière dont les forces répressives s'en sont acquittées, il est impossible de qualifier l'action criminelle de l'exécutif autrement que de «*terroriste*». Il y a dans ses mesures et dans l'acharnement contre les troupes légionnaires un tel manque de considération pour la personne humaine, une telle indifférence à l'égard de ceux qui pourraient en souffrir, une telle suite dans l'échelonnement des crimes et des iniquités qu'aucun groupe terroriste de nos jours ne peut se vanter d'y avoir atteint.

b) A partir des élections du 20.12.37, qui ont amplement démontré l'importance nationale et politique de la Garde de Fer —raison pour laquelle toutes les forces négatives de l'antinationalisme roumain se sont coalisées pour mettre fin à la «menace» légionnaire— le BRAS EXECUTIF de leurs désirs et de leurs ordres a été ce personnange ambitieux et inquiétant: Armand CALINESCO.

Foncièrement haineux et impitoyable, porté par tempérament vers le travail policier de coulisses, il a fait sa carrière politique en tant que sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur et Ministre de l'Intérieur de plusieur Cabinets, jusqu'à se hisser à la fonction de Président du Conseil. C'était le couronnement d'une carrière jonchée par des centaines de cadavres légionnaires, car le destin —ou plus simplement les ennemis du réveil national roumain qui connaissaient les féroces aptitudes de ce personnage— l'a placé au travers de l'effort nationaliste. Dès sa première apparition sur la scène politique, en 1930, il s'est trouvé, en tant que Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère

de l'Intérieur, en conflit ouvert avec le Mouvement Légionnaire, en prenant part à la première dissolution de la Garde de Fer, menée à bien par son chef de file, Ion MIHALACHE.

Silencieux et habile, CALINESCO n'a jamais manifesté d'une manière trop voyante ses véritables sentiments envers le Mouvement. Cependant, il ne s'en est jamais départi! En 1932 et 1933, il a fait partie de quatre gouvernements, toujours comme Sous-Secrétaire d'Etat ou Ministre de l'Intérieur, en soumettant à de lourdes épreuves l'organisation légionnaire et ses combattants, sans se montrer ouvertement le terrible bourreau qui allait se révéler 5 ans plus tard.

Il préparait tout simplement son avenir politique, en attirant sur lui l'attention du Roi et des puissances occultes qui dominaient la Roumanie. Il se montrait discret, habile et efficace, autant qu'il le fallait pour exciter l'intérêt de ces forces et ne pas trop se faire remarquer par ses victimes. Il attendait son heure, sûr de réussir, car peu de gens peuvent accumuler tant d'ambition maladive et tant de dureté de coeur!...

Il savait que, tôt ou tard, ces forces occultes, ainsi que le Roi, allaient faire appel à lui comme à une sorte de planche de salut. C'est à ce moment qu'il voulait prouver ce dont il était capable. Cela ne veut pas dire que, pendant les années 1932 et 1933, il s'est comporté humainement envers la Garde de Fer. Mais il n'était pas encore le bourreau accompli qu'il sera par la suite.

Il faut remarquer que, pendant ces deux ans, il y a eu quatre Cabinets différents, avec d'importants changements ministériels. Lui seul est resté à son poste de Sous-Secrétaire d'Etat au Ministre de l'Intérieur, certainement en vertu de son «*efficacité*» dans la répression du nationalisme roumain. Puis, il a disparu de l'échiquier politique pendant quatre ans, pour ne reparaître qu'au moment où les forces occultes nationales et internationales avaient décidé de frapper le coup mortel contre la Garde de Fer.

Il est connu qu'Armand CALINESCO a été imposé au gouvernement GOGA, le 28.12.1937, par intervention royale. Cela signifie que la camarilla qui entourait et dominait le roi Carol II, avait reçu l'ordre de suggestionner le roi dans ce sens. Ce n'était pas difficile, étant donné les sen-

timents hostiles du monarque envers le Mouvement Légionnaire, à cause du reproche qu'on lui faisait d'avoir une juive pour maîtresse.

Ainsi, l'homme de confiance des ennemis de la nation roumaine reprend sa place (toujours au Ministère de l'Intérieur) mais, *cette fois-ci*, en tant que Ministre et avec *une finalité précise*: l'anéantissement de la Garde de Fer.

Pourquoi donc une pareille intention? Que s'était-il passé pour que ces forces occultes envisagent une offensive brutale et meurtrière contre cette organisation, légalement constituée, mais il est vrai, profondément hostile à leurs manigances dangereuses pour l'avenir du peuple roumain?

Eh bien, c'est tout simplement parce que les signes avant-coureurs de la victoire légionnaire ne laissaient plus de doute sur les changement qui allaient transformer la Roumanie et mettre fin à la domination de ces forces. Poussées par la rage, elles voulaient empêcher, ou du moins éloigner, le terme fatidique. On a soutenu que la terreur et les assassinats contre les membres du Mouvement n'ont été que des *gestes de défense*, les réactions naturelles d'un instinct de conservation devant une menace inexorable. Si l'on peut accepter une pareille *excuse* lorsqu'il s'agit des intérêts particuliers de certaines «*mafia*» à buts économiques, financiers ou même politiques, qu'on ne vienne pas nous reprocher à nous d'avoir employé les mêmes moyens (à une échelle infiniment moindre) en tant que représentants de l'instinct de conservation de toute une nation.

## 2. LES ELECTIONS DU 20 DECEMBRE 1937

Parmi les antécédents significatifs du «cas CALINESCO», s'inscrivent aussi les élections qui ont eu lieu le 20 Décembre 1937. Ces élections ont été d'ailleurs le coup de grâce qui a affolé les milieux hostiles à la Garde de Fer.

Cinq ans plus tôt, celle-ci avait réussi, avec des efforts inouis, à introduire dans le Parlement CINQ de ses membres. L'un d'entre eux n'était autre que le futur traître,

Mihaïl STELESCO. Donc, selon toutes les probabilités et toutes les estimations statistiques officielles, ce que le Mouvement Légionnaire pouvait espérer en 1937 ne devait pas dépasser une dizaine de parlementaires. Et cela, si les mesures prises par le gouvernement du moment ne réussissaient pas à empêcher les organisations légionnaire départamentales de déposer leurs listes des candidats, tandis que les forces répressives de l'Exécutif allaient mettre fin à la propagande des équipes itinérantes. C'est d'ailleurs pour cette raison que la Garde de Fer n'a pas été frappée d'une interdiction pure et simple avant les élections. On avait grande confiance dans les mesures envisagées qui auraient écrasé, ou du moins démoralisé, n'importe quel autre parti politique traditionnel. Car il n'est pas facile de se trouver à la merci d'un «*ordre confidentiel*» qui permet d'interdire toute action, de mettre en prison ou même d'assassiner, sous prétexte qu'on a réagi aux injonctions des forces publiques...

De plus, le gouvernement et les forces occultes possédaient un autre atout, qui avait fait ses preuves maintes fois dans l'histoire récente de la politique roumaine. Conformément à la loi électorale, le parti qui atteignait 40% des suffrages pendant les élctions, gagnait *automatiquement* la moitié des mandats. Le restant, les autres 50% des voix, était partagé ensuite entre tous les partis —LUI COMPRIS— proportionnellement au pourcentage des votes reçus, ce qui lui garantissait TOUJOURS une majorité parlamentaire. Cette «*dot électorale*», comme on l'appelait, n'avait jamais été perdue par aucum parti se trouvant au pouvoir.

Car, se trouver au pouvoir signifiait, dans la démocratie de «*type balkanique*» qui régnait en Roumanie, AVOIR TOUS LES DROITS ET JOUIR DE TOUTES LES GARANTIES D'IMPUNITE par rapport aux partis de l'opposition. Sa dot électorale lui était garantie, parce que le gouvernement pouvait se permettre n'importe quel abus, n'importe quelle pirouette, par lesquels on éliminait le «*danger*» de se voir mettre en minorité pendant les élections. Et les méthodes variaient seulement en nombre, puisque la férocité et le manque de pudeur restaient toujours les mêmes...

Les méthodes les plus employées étaient les suivantes:

— *barrage des routes* par la gendarmerie, avec interdiction de laisser passer les propagandistes de l'opposition.

— *prohibition policière* de pénétrer dans les locaux du Tribunal pour déposer les listes des candidats.

— mobilisation des «*ciomagasi*» ou «*batausi*» (cogneurs) qui, sous la protection de la police ou de la gendarmerie, avaient pour mission de provoquer le désordre, pendant les réunions des autres, de démolir tous ceux qui auraient essayé de s'opposer et même d'assassiner ceux qui ne plaisaient pas au gouvernement.

— *mise en «état de siège»* ou en «*état d'interdiction pour cause sanitaire*» (!!) de certaines localités et parfois même régions.

— *déclaration d'épidémies contagieuses* justement dans les départements qui promettaient d'être défavorables au gouvernement.

— *interdiction à toute personne de l'opposition* d'aller faire de la propagande dans d'autres régions que celle où se trouvait son domicile.

— *arrestations préventives*, sans mandat d'arrêt et sans motif, pendant la période électorale, de tous ceux qui représentaient un potentiel d'opposition sérieuse aux vues du parti au pouvoir, etc., etc....

Pour le lecteur occidental qui, pour la première fois prend connaissance de telles méthodes, il se pourait bien qu'une sorte d'étonnement rétrospectif lui plisse le front et provoque en lui un doute sur la véracité de nos affirmations. Et cependant, ces extravagances et ces méfaits constituaient les armes courantes des «*partis historiques*» de la Roumanie, chaque foi que le Roi les appelait pour constituer la charpente politique d'un nouveau gouvernement. C'est d'ailleurs contre de telles méthodes humiliantes et meurtrières que la Garde de Fer s'est élevée, en voulant assainir ces moeurs dégradantes. Et c'est, bien entendu, parce qu'elle prêchait l'honneur et la dignité que ces partis l'ont poursuivie par tous les moyens...

En 1937, le Mouvement Légionnaire était déjá une force bien implantée dans les 71 Départements du pays. Mais, aux yeux des «*mafias occultes*» et du parti au pouvoir (le Parti Libéral de G. TATARESCO) il ne représentait pas une puissance électorale réelle, capable de mettre en

échec un parti au pouvoir, ayant à sa disposition tous les moyens de répression, l'appui de la grande presse nationale et internationale, plus les garanties d'impunité que lui assurait sa position gouvernementale.

On s'inquiétait de la Garde de Fer comme d'une organisation disciplinée qui montait et qui faisait preuve d'une certaine prise dans les milieux prolétaires. Spécialement pour les forces occultes, le «*péril légionnaire*» se plaçait dans un avenir incertain et douteux. Il était présent, sans aucun doute, mais pas dangereux au point de penser à l'attaquer de front et à fond. Il suffisait, pensait-on, pour le tenir à l'écart, de semer le plus d'embuches intimidantes sur son chemin et de le neutraliser par des accusations mensongères mais retentissantes, par des arrestations en masse et des procès opportuns; à la rigueur, par des dissolutions périodiques.

Lancé, depuis 1934, dans le travail des chantiers et des camps de travail volontaire, le Mouvement Légionnaire paraissait avoir choisi l'éducation de l'homme plutôt que la politique, ce qui n'était pas pour déplaire dans une certaine mesure aux autres partis, autant qu'aux forces occultes. A leurs yeux, il y avait une sorte de stagnation dans l'évolution politique de la Garde de Fer. Les calculs les plus optimistes donnaient un nombre relativement peu important d'adhérants. Pour eux, la déclaration de Corneliu Codreanu selon laquelle la Garde de Fer avait atteint un million de membres, passait pour une simple ventardise ou une tactique opportuniste. Ce en quoi, tous, tant qu'ils étaient, se trompaient lourdement!

Ils connaissaient superficiellement le Mouvement Légionnaire, le jugeant d'après les données visibles qui leur parvenaient d'une manière fragmentaire. Ils ignoraient *totalement* l'extraordinaire travail accompli dans les unités de base du mouvement, où se concentraient les adhérents et se formait une mentalité contraire à la leur (5). Ces unités, par dizaines de milliers, couvraient tout le pays, constituant des points d'appui pour la Garde de Fer autant que des sources vives de combattants disciplinés et pleins d'élan. Le système légionnaire du recrutement individuel et de l'éducation socio-politique de l'individu dans le NID, n'a jamais été compris par ses adversaires. Ils l'ont ou ignoré ou méprisé, sans jamais

vouloir descendre dans les profondeurs de ses assises et voir s'il y avait quelque chose d'important, un message... Ils ont eu tort, car s'ils l'avaient fait, ils auraient appris une réalité nouvelle, une vérité inconnue, touchant l'âme de tout un peuple et présageant une ère nouvelle.

Cette réalité et cette vérité originales, puissantes, auraient dû leur faire saisir le fond d'une doctrine unique dans son genre dans le monde politique d'alors. Il y avait un renouveau dans les moeurs, dans la mentalité et dans la vision de la vie de toute cette jeunesse ardente et patriote. Eduquée dans le sens évolutif de toute une spiritualité, ayant pour base la morale chrétienne et le nationalisme le plus pur, une telle jeunesse ne pouvait que constituer un espoir vivant pour la nation roumaine. Et cependant, on s'est acharné à la détruire pour satisfaire quelques sordides intérêts de clan ou de race!...

Sans doute, ce *message légionnaire* n'aurait pas été au goût des forces négatives qui travaillaient à la ruine de l'Etat roumain. Il aurait tout de même pu ouvrir les yeux à beaucoup de Roumains qui se sont aveuglément prêtés au jeu infernal des forces occultes. De toute manière, en 1937, ces forces mêmes étaient loin d'avoir compris la grandeur de la doctrine légionnaire. On n'y voyait qu'un groupement politique, dangereux en tant que *négateur des principes guidant les intérêts des uns ou des autres*, en tant que *combattant loyal pour une Roumanie libre et débarrassée des influences néfastes* des politiciens égoïstes et des forces occultes.

Mais, en tant que force politique concurrente dans le chaos électoral et le tumulte parlementaire, la Garde de Fer passait encore pour une organisation mineure. Il paraissait inconcevable qu'une pareille organisation puisse contre-carrer les volontés du gouvernement et mettre en échec les subtils arrangements intervenus entre le parti au pouvoir et les diverses puissances invisibles qui dominaient l'arrière-plan de la politique nationale. Les quelques voix légionnaires qui auraient pu pénétrer dans l'antre parlementaire ne pouvaient en rien nuire aux agissements souterains et n'auraient apporté qu'un peu plus de piment aux discussions du conclave...

On peut donc être sûr que si, en 1937, la Garde de Fer n'a pas été dissoute avant le grand affrontement électoral

du 20 Décembre, le fait est dû à la fausse impression qu'ont eue les forces occultes au sujet des possibilités purement politiques du Mouvement. On a sous-estimé ses capacités de combat et de sacrifice, justement parce qu'on ne savait à peu près rien sur les bases doctrinales du mouvement et, moins encore, sur la transformation spirituelle et morale accomplie dans l'âme de la jeunesse légionnaire. On l'a jugé selon les critères habituels, ainsi que devait se montrer toute petite organisation politique d'opposition: craintif devant le plus fort, incapable de réagir, prêt à se plier ou à se vendre pour s'assurer une place au soleil.

Imbues de leur puissance (financière et politique), ces forces occultes regardaient d'un peu trop loin le changement produit au sein de la nation roumaine. Elles n'y voyaient que par leur prisme étroit qui, fatalement, déformait toute la réalité. Elles n'ont jamais pu comprendre d'où venaient ces vagues débordantes d'enthousiasme, alors que, pour les dirigeants de ces forces occultes, la Garde de Fer n'était rien d'autre qu'une sorte de «*triste annexe nazie*», donc sans profondeur propre, organisation accidentelle due à la conjoncture politique de l'époque.

Ces personnages, ciniques, sans la moindre conscience nationale ou morale, qui ne voyaient rien dans ce monde que dans la perspective de leurs plans et de leurs intérêts particuliers, faisaient semblant d'ignorer que la doctrine du Mouvement Légionnaire n'avait *absolument rien à voir* avec celle du National Socialisme Allemand et qu'aucune dépendance, de quelque sorte qu'elle fût, ne liait la Garde de Fer au Nazisme, ni au Fascisme. Surgi dans un milieu socio-spirituel particulier, le Légionarisme gardait une originalité que le Fascisme italien autant que le Nazisme allemand ont toujours reconnue et respectée.

Corneliu Zelea Codreanu n'était pas un QUISLLING de circonstance et moins encore un stipendié de Rome ou de Berlin. Mais, ces forces occultes, dans leur idée fixe de «*guerre totale contre le Nazisme*», assimilaient dans le même moule tous les mouvements qui, de par le monde, s'opposaient à leurs intentions de domination. Et, bien entendu, tous les défauts, agissements, crimes, etc. qu'on découvrait ou qu'on attribuait gratuitement aux nazis, on

les faisait retomber aussi sur les épaules des autres mouvements nationalistes du monde.

C'est pourquoi l'Occident a une si mauvaise opinion des mouvements nationalistes qui luttaient désespérement pour que leurs nations échappent à l'emprise mortelle de ces forces occultes. Et c'est pour la même raison que le moindre geste de défense, que la moindre riposte aux coups impitoyables de ces «*mafia*» deviennent aux yeux du spectateur occidental du «*terrorisme*» et du «*fascisme enragé*». La presse internationale au service de ces clans et leurs réseaux de noyautage en hauts lieux, se chargent de noircir et de déformer les faits. D'ailleurs, étant donné les extraordinaires moyens de combat dont elles disposent, ces forces occultes ont très souvent la tendance de sous-estimer et de mépriser leurs «*adversaires*».

Dans le cas roumain de la Garde de Fer, on avait considéré *la répression policière et les chicanes administratives* comme largement souffisantes pour tenir l'organisation nationaliste dans un état d'infériorité politique et d'incapacité électorale. De plus, on connaissait parfaitement le *manque de ressources pécuniaires importantes* du Mouvement Légionnaire, qui vivait UNIQUEMENT des cotisations et des contributions de ses membres. Ce qui, selon la mentalité courante, ne pouvait que constituer un handicap écrasant pour la Légion, dans le cas d'une compétition électorale à l'échelle du pays.

On ne pouvait pas imaginer une propagande intense, des déplacements fréquents, des assemblées imposantes, sans un déluge d'argent déversé dans cette intention. Enfin, on avait estimé aussi qu'avec la propagande mensongère et infamante qui montrait la Garde de Fer comme une *bande de faussaires* (on avait lancé, depuis 1933, dans la presse l'histoire d'une fabrique de faux billets de banque à Rasinari, «*propriété*» de la Garde de Fer), comme des *traîtres à la patrie* (campagne de presse soutenue montrant les légionnaires vendus au Soviétiques, aux Hongrois, aux Allemands, et même aux Juifs), comme des *mercenaires à la solde de Hitler* (campagne insistant sur le fait que la Garde de Fer recevait ses fonds de propagande de Berlin), etc., l'opinion publique, les électeurs devaient être suffisamment «*travaillés*» pour qu'ils n'aient

plus confiance dans cette organisation tellement «*compromise*»!

Toutes ces considérations, mijotées dans le cerveau des dirigeants roumains et étrangers dont dépendait le beau ou le mauvais temps en Roumanie, ont épargné au Mouvement Légionnaire une nouvelle dissolution à la veille des élections, ainsi que cela se produisait d'habitude. Cependant, si la dissolution a été évitée, on ne peut pas en dire de même des humiliations et des sanglants «*à-côtés*» qui faisaient partie intégrante de l'attitude officielle envers la Garde de Fer en pareilles périodes.

De toute manière, ils n'ont pas tenu compte, dans leurs calculs, de ce qu'on pourrait appeler les «*impodérables*» du phénomène légionnaire. Vivant et agissant dans le matériel, poursuivant des buts du même ordre, il leur était difficile, sinon impossible, d'envisager qu'un mortel quelconque pût vibrer et répondre à l'attrait d'autres appels, d'autres réalités.

Car, en l'espace de quelques années, cette doctrine légionnaire, tellement tournée en dérision, avait provoqué une évolution profonde dans les masses roumaines! Le légionnaire n'était plus l'individu connu dans la société traditionnelle. Ses réactions n'étaient plus soumises aux anciens critères. On assistait dejà aux premiers chocs entre deux mondes différents. Les principes et l'éducation légionnaires avaient provoqué trois transformations capitales, dont les bienfaits se répercutent jusqu'aujourd'hui dans le peuple roumain:

1) D'abord, *une évolution spirituelle* de proportions inconnues dans le monde moderne, parce qu'à l'échelle de toute une nation. Le légionarisme avait donné à la FOI des dimensions qu'on avait depuis longtemps perdu l'habitude de voir. C'était comme un retour aux sources pures de la transcendance qui remplissent le coeur de plénitude, de joie et de confiance. Le légionnaire croyait profondément, ce qui le mettait à l'abri de l'incertitude métaphysique. Sa foi le projetait sur un autre plan de la vie, l'élevant, sans le détacher cependant de son existence socio-politique. Extérieurement, il restait le même. Pourtant, intérieurement, il gagnait une force nouvelle qui se traduisait par la compréhension de sa condition humaine et de sa destinée. Sous l'impulsion de cette foi renouvelée,

l'homme devenait meilleur, s'éloignant de plus en plus des égoïsmes, des haines et des jouissances dégradantes.

2) Ensuite, *une évolution morale* touchant aux assises mêmes de la mentalité courante. Toute cette infrastructure de poltronnerie et de malhonnêteté foncière qui caractérisent le comportement humain dans la civilisation bourgeoise était mise en discussion, battue en brèche par les normes de comportement social et politique imposées aux légionnaires.

Une nouvelle humanité était en train de naître dans laquelle l'individu devait s'imposer de lui-même un autre processus moral dans ses relations avec ses semblables et une autre vision de sa responsabilité morale envers les générations à venir.

Le but de cette éducation morale était de l'éloigner autant que possible des spéculations purement matérialistes, capables de mettre l'individu à la merci des plus-offrants ou des tentations flattant son orgueil et ses ambitions. Ce qui devait justement le soustraire aux influences et aux armes alléchantes des forces occultes.

3) Enfin, *une évolution civique et socio-politique* totalement différente de ce que les partis politiques désignaient par les mêmes mots. On arrachait l'individu au libertinage politique, à l'indifférence envers la chose de l'Etat, et à la haine réciproque qui caractérisait les relations des couches sociales.

On le mettait devant une responsabilité personnelle, on lui inculquait la compréhension des autres et le respect de la société à laquelle il appartenait. On développait surtout en lui la fierté de sa mission nationale et on le plongeait dans l'atmosphère d'une triple capacité indispensable à toute grande renaissance:

— l'esprit d'endurance
— la compréhension de la souffrance
— la conscience du sacrifice.

C'était le couronnement de toute une éducation qui mettait le légionnaire à l'abri de toute tentative ennemie pour le faire fléchir, reculer devant les menaces ou abandonner son credo. La lutte qu'il menait était à ses yeux une croisade, et nullement un combat électoral sans aucune envergure spirituelle. Ce qu'il accomplissait avait un sens élevé, dépassant les conjectures du moment, intéres-

sant la nation entière dans ce qu'elle a de substantiel et de sacré. On ne joue pas avec ces «*choses-là*». On les respecte, on les défend, on se sacrifie pour elles...

Le Mouvement Légionnaire, par la modification profonde de l'esprit humain, AVAIT MIS FIN AU PASSE. Il avait créé un homme d'une trempe nouvelle, conscient de la gravité du moment historique, décidé à forger une société plus juste et plus morale, prêt à se sacrifier pour que le grand espoir s'accomplisse.

Les ennemis de la Garde de Fer n'ont absolument rien compris à l'extraordinaire transformation intérieure qui avait lieu dans le monde roumain sous l'influence spirituelle de la doctrine légionnaire. Ils n'ont compris qu'une chose, conformément à leur mentalité incapable de saisir de tels bouleversements au-delà du matérialisme sordide et de l'intérêt partisan: *leurs positions politiques et leur domination étaient menacées par la présence de cette organisation.*

Il fallait donc réagir sans ménagement pour mettre cette organisation volontaire et pleine d'élan vital dans l'impossibilité de vaincre. Et ils ont voulu appliquer à son égard les moyens classiques, pratiqués depuis des décennies, avec leur cortège de brutalités et d'iniquités. JUSQU'ALORS PERSONNE N'AVAIT PU RESISTER! A leur avis, ces mesures suffisaient largement. Le passé en était témoin!

Cependant, ils se sont heurtés cette fois-ci à une mentalité différente et à une organisation qui faisait fi de leurs menaces et de leurs violences. La plupart des manigances du gouvernement furent déjouées avant et pendant les élections de 1937. Les forces répressives ne rencontraient plus devant elles des gens accablés de soucis et de craintes. Il y avait des équipes organisées, connaissant les droits accordés par la loi électorale et la Constitution, prêtes à se faire massacrer pour leur credo et leur foi légionnaire, mais aussi prêtes à affronter les barrages et les bandes de mercenaires.

Il y a eu des combats, des blessés, des morts... Il y a eu surtout des milliers d'arrestations, dans l'effort du Gouvernement pour stopper cette avalanche de propagandistes couverts de boue qui remplissaient les routes du pays... Peine perdue! ... Car, chaque fois, d'autres équipes

surgissaient pour remplacer leurs camarades hors de combat...

Ces équipes passaient en chantant, sans rien promettre, mais elles répandaient autour d'elles le grand espoir d'un renouveau de justice sociale et de grandeur nationale... L'endurance, la souffrance et la mort furent leurs compagnons permanents pendant la campagne électorale, mais au bout de tout cela les attendait la victoire. Ainsi qu'on l'a bien souligné «*Pour la première fois dans l'histoire de la Roumanie, un gouvernement tombait à des élections présidées par lui-même*». (6).

Malgré les efforts extra-légaux employés avec la cruauté traditionnelle et le mépris habituel pour les droits de l'individu, le gouvernement libéral de TATARESCO n'a pas pu atteindre les 40% des voix qui lui auraient donné encore une fois la majorité parlementaire. Les résultats étaient éloquents:

— Le cartel TATARESCO-VAIDA-IORGA = 35%
Les Nationaux Paysans de MANIU = 20%
La Garde de Fer de CODREANU = 16%
Loin derrière venaient les autres partis.

Cette défaite libérale était due presque exclusivement à l'enthousiasme et à l'esprit de sacrifice des légionnaires. On les avait sous-estimés! On les avait méprisés! On les avait massacrés même dans la conviction que ce «*traitement*» allait les mettre hors de circuit. Le résultat fut exactement contraire! La Garde de Fer arrivait comme le deuxième grand parti d'opposition, avec 66 députés élus. Son ascension était foudroyante et allait à l'encontre de tous les calculs des forces occultes qui dirigeaient la campagne de calomnie et d'anéantissement contre elle.

La victoire légionnaire constituait un coup terrible pour toutes les forces négativistes qui formaient le «*front anti-national*», sous la protection du Palais, et pour la domination cachée de certains clans locaux, soumis à leur tour à de puissantes servitudes étrangères. Les événements les avaient dépassées. *La Garde de Fer devenait d'un coup l'élément prépondérant de la politique roumaine*, sinon par le nombre, du moins par son énorme emprise dans les couches populaires, par la justesse de

son programme, par son irrésistible élan combatif qui allait se manifester dorénavan au milieu du Parlement, par la voix de ses 66 députés.

Naturellement, du point de vue de ceux pour qui la situation antérieure constituait la forme idéale de «*démocratie*» et que le Mouvement Légionnaire combattait de toutes ses forces, le déroulement des événements devenait un avertissement angoissant. Leurs méthodes se heurtaient à des résistences inconnues auparavant, à des hommes qui ne pliaient plus devant leurs menaces. Et, ce qui était encore plus incompréhensible, qui ne craignaient ni la souffrance ni la mort!

C'est à partir de cette constatation alarmante que les forces occultes ont pris la décision d'employer les «*grands moyens*» contre l'organisation légionnaire. Il leur fallait, à tout prix, mettre fin à cette force inquiétante, qui montait imperturbablement à la conquête du pouvoir. Et c'est cette volonté qui explique l'acharnement diabolique avec lequel elles se sont attaquées au Mouvement Légionnaire pendant l'année tragique de 1938.

Pour mener à bien ce plan impitoyable, deux personnages ont pris la responsabilité matérielle de l'offensive anti-lgionnéaire et des crimes qui l'ont accompagnée: le Roi Carol II et Armand CALINESCO. Le roi en tant que protecteur et auteur indirect des plans meurtriers conçus à l'étranger et qui correspondaient pleinement avec ses propres ambitions pour l'établissement de la dictadure royale —Armand CALINESCO en tant que bras exécuteur des volontés du premier et des forces occultes auxquelles il se trouvait lié.

Les dramatiques événements qui marquent l'année 1938 ne sont que les conséquences des décisions prises en haut-lieu, à la suite de cette victoire légionnaire dans le domaine électoral. Pour les forces occultes, qui avaient la prétention de diriger le sort du peuple roumain, la Garde de Fer n'était plus un négligeable grupuscule politique dont l'opinion divergente pouvait être à tout instant neutralisée par une simple mesure policière. Il s'agissait dorénavant d'un puissant organisme politique, parfaitement structuré représentant dans le Parlement la volonté

d'une importante partie de la population et dont la popularité ne cessait de s'accroître.

A partir du moment où les résultats ont été connus, la machine occulte est entrée en lice, conformément à sa manière sournoise et impitoyable. Le Roi, par l'intermédiaire de son amante, la juive Elena WOLF, dite LUPESCO, et de la camarilla palacienne, a été subtilement poussé vers l'acte le plus ignoble qu'un monarque puisse accomplir, celui de transformer son règne constitutionnel en une *dictature*. C'était la façon la plus sûre pour ces forces négatives d'appliquer la suite du plan, car sous la férule d'une dictature (surtout royale!) toute possibilité de défense ou de protestation devenait nulle.

Parallèlement, Armand CALINESCO, leur homme de confiance, était graduellement poussé vers le poste d'où il pouvait à tout instant et d'une manière officielle parachever l'infâme projet. Ces éléments pouvaient échapper à l'époque à un observateur, même attentif. Il est impensable aujourd'hui, avec le recul du temps et l'amoncellement des preuves concrètes, qu'il y ait encore des gens qui trouvent des excuses aux machinations scélérates du régime politique d'alors!...

Ce qui choque tout de même et couvre de honte les gouvernements occidentaux, ainsi que la grande presse de l'époque, c'est le fait que PERSONNE n'a bougé un doigt, que PERSONNE ne s'est indigné devant les actions sauvages menées contre la Garde de Fer.

LA GRANDE CONSCIENCE DEMOCRATIQUE ETAIT MUETTE!

Elle n'a pas senti, au fond de sa grande sensibilité si activite et vantée en d'autres occasions, le moindre remords ou la moindre compassion pour les victimes des crimes perpétrés contre le Mouvement Légionnaire... Cette démocratie s'est révoltée, bien entendu, lorsque le désespoir et la dignité bafouée ont poussé quelques membres de l'organisation martyrisée à prendre sur eux la décision de venger tant d'iniquités et de souffrances! Pourtant, JAMAIS ON NE S'EST MEME EMU, devant les atrocités commises contre les légionnaires par ceux qui prétendaient incarner la justice et la loi!...

Et tandis que le couperet tombait cruellement sur des milliers de victimes innocentes, l'opinion mondiale était

«*informée*» de ce que le nettoyage par le vide pratiqué en Roumanie n'était que l'ACTE DE DEFENSE D'UNE DEMOCRATIE DIGNE devant quelques bandes de terroristes, qui fomentaient la «*révolution*»! La Garde de Fer, parti nationaliste, puissamment représenté au Parlement, ayant une pénétration exceptionnelle dans les masses, organisation en pleine ascension vers le pouvoir, pouvait-elle vouloir faire la révolution et, en conséquence, se comporter en TERRORISTE?!

Il y a de tristes ironies dans l'histoire! On se demande pourtant s'il y en a UNE au moins qui dépasse celle se rapportant à cette époque de l'histoire légionnaire...

Ainsi, une fois les plans arrêtes, l'offensive anti-légionnaire entre en action quelques jours seulement après l'annonce des résultats. Le 28 Décembre 1937, un nouveau gouvernement, sous la présidence d'Octavian GOGA, est mis en place.

Habilement, pour atténuer le choc des mesures envisagées et pour compromettre en même temps les autres nationalistes, ce nouveau Cabinet a été confié à *la formation la plus antisémite* du pays, la L. A. N. C. (Ligue de Défense Nationale Chrétienne) qui avait obtenu à peine 9% des voix aux élections du 20 Décembre. Acte surprenant de la part d'un Roi manoeuvré par les forces occultes judaïques et ayant comme amante une juive! *Mais tout avait son sens et sa finalité*: il fallait empêcher la coalition des deux forces nationalistes au moment des mesures radicales qui allaient être prises, en les éloignant autant que possible l'une de l'autre.

De plus, il fallait compromettre définitivement, aux yeux de tout le monde, cette force parallèle qui, sans présenter le danger qu'incarnait la Garde de Fer, avait l'inconvénient d'être anti-sémite.

Il fallait, de même, que le poids de la dissolution des Corps législatifs retombe, non pas sur les gens de confiance des clans occultes, mais sur ceux que la Garde de Fer avait trop de scrupules pour les attaquer. Ce qui fut d'ailleurs le cas.

Il fallait, enfin, provoquer une telle confusion dans l'activité de ce gouvernement, que la proclamation de la dictature royale apparaisse comme une sorte de délivran-

ce. Et pour la réussite d'un parail plan, le roi imposa Armand CALINESCO comme... Ministre de l'Intérieur.

Octavian GOGA tombe dans le guet-apens et accepte avec inconscience le rôle que les forces occultes lui avaient désigné. Et tandis qu'il fixe de nouvelles élections pour le 2 Mars 1938, Armand CALINESCO déchaine l'une des persécutions les plus inhumaines contre la Garde de Fer. De l'ombre de son cabinet, il poursuivait méthodiquement le plan tracé par ses employeurs, sans se compromettre et submergeant chaque fois plus dans la fange le Premier Gouvernement Nationaliste «*arrivé*» au pouvoir.

Les provocations contre les activités du Mouvement Légionnaire deviennent calomnies, attaques directes à main armée, assassinats... Un peu partout les légionnaires tombent sous les coups adroitement dirigés par le Ministre de l'Intérieur. A tel point que Corneliu Zelea CODREANU, pour empêcher, soit un massacre de ses combattants, soit une riposte sanglante des légionnaires (ce qui était d'ailleurs le but visé d'Armand CALINESCO pour avoir un motif plausible qui lui serve d'excuse pour une nouvelle dissolution de la Garde de Fer), le chef du Mouvement Légionnaire décide de retirer ses forces de la propagande électorale pour les élections du 2 Mars. Dans la Circulaire du 8 Février 1938, Corneliu Codreanu dit entre autres choses:

> «...Personne ne peut tuer tellement des nôtres qui sont prêts à mourir pour notre credo. Nous ne voulons pas empêcher le gouvernement dans son oeuvre de gouverner. Voilà, nous nous mettons de côté. La voie vous est ouverte et libre. Personne d'entre nous ne vous fera le moindre mal. Gouvernez en paix... et ceux qui s'imaginent que les légionnaires mèneront leur jeu par un commencement de révolte, je leur dis qu'ils se trompent tous...» (7).

Mais, probablement, dans la stratégie des forces occultes, le gouvernement GOGA avait fait son temps. Il devenait inutile, voire même encombrant. Il fallait passer au stade suivant.

Le lo Février 1938, le gouvernement nationaliste de

GOGA, amené au pouvoir sans l'appui du peuple et par la bonne volonté du roi, *est démis de son mandat.* Il tombe comme le dernier des partis historiques, après 45 jours d'une triste et impardonnable action. Sa chute marque la fin des tergiversations dans l'attitude des ennemis du Mouvement Légionnaire. On veut passer à des mesures qui aboutissent à l'écrasement définitif de l'organisation légionnaire; ce que Corneliu Codreanu a parfaitement entrevu et tenté de parer.

## 3. LA DICTADURE ROYALE

Le roi CAROL II aurait pu être un grand roi si ses innombrables défauts n'avaient pas noyé les quelques qualités dont la nature l'avait pourvu. Mais lorsque *l'ambition du pouvoir illimité* fait pendant au *plaisir des joies matérielles et sensuelles* dans un esprit rongé par *la lêcheté et la pusillanimité,* il est bien difficile que l'intelligence puisse devenir autre chose qu'un instrument au service de ces défauts. Cet aspect de la personnalité du roi Carol II n'est pas passé inaperçu de ceux qui, de l'ombre, tiraient les ficelles de la politique roumaine. Ainsi, il ne leur a pas été très difficile de mettre *leurs intérêts* en accord avec les «*volontés*» et les «*désirs*» du roi, de telle manière que tout paraisse en harmonie avec les desseins inavoués du roi, tout en lui laissant l'impression que ce qu'il «*dicte*» n'est que sa pensée agissante et sa volonté.

Il y avait l'accouplement de deux types d'intérêts, nullement convergents, mais largement profitables aux deux parties et présentés de telle façon que ceux du Roi camouflaient, à ses yeux mêmes, ceux des forces occultes. La présence auprès du monarque d'une camarilla habile et obséquieuse, ainsi que de Mme Elena LUPESCU, constituaient deux atouts majeurs dans le jeu subtil des manoeuvres politiques envisagées pour le grand combat. Elena LUPESCU constituait le point culminant de l'influence judaïque auprès du roi, tandis que la camarilla représentait les clans les plus divers, des partis politiques jusqu'à la maçonnerie internationale et aux trusts économico-financiers. Chacun essayait de gagner la sympa-

thie du monarque pour sa petite chapelle sans le moindre scrupule envers la nation roumaine qui en pâtissait.

Les grands défauts du Roi étaient exploités au maximum. Pris entre les charmes sensuels d'Elena LUPESCO et les flatteries débordantes de la camarilla, c'est-à-dire vivant dans un cercle fermé, il lui était impossible de prendre d'autres mesures ou d'autres directions que celles suggérées par son entourage. Surtout, quand ces agissements adulaient son orgueil —qui était immense— et escamotaient apparemment ses faiblesses et ses défauts.

Il manquait totalement de sens moral et ignorait le respect de la personne humaine; il était loin de sentir de la pitié devant la souffrance des autres. Comme tous les égoïstes et les ambitieux il ramenait tout à ses passions et à ses désirs. Le reste, la nation roumaine, les sentiments et les aspirations du peuple, les intérêts économiques ou politiques du pays, son propre entourage, ne comptaient qu'en tant que *pions sur l'échiquier de ses satisfactions*. Il était donc extrêmement vulnérable dès que «*l'intéressé*» savait joeur sur ses cordes sensibles. Et les forces occultes connaissaient sans aucun doute le faible de la psychologie de ce roi jouisseur et fat.

D'un autre côté, pour les intérêts de ces forces occultes, peu leur importait le régime politique qui pouvait dominer le pays, *à condition qu'il ne soit pas légionnaire*.

Pourquoi? Parce que le seul groupement politique menaçant leur influence et leur domination était le Mouvement Légionnaire, tandis que les autres régimes, qu'ils soient démocratie, socialisme ou dictature, se prêtaient facilement à leur pénétration et à leur influence. Directe ou indirecte, leur domination restait alors intacte. Il suffisait d'avoir quelques hommes de confiance dans les postes-clés ou placés auprès des grands responsables pour qu'aucun obstacle n'arrive jamais à obstruer leur chemin. D'autant plus que les intérêts en jeu agissent toujours au-dessus et à l'insu des masses, qui n'en prennent connaissance que par contre-coup, lorsqu'il n'y a plus rien à faire. Il apparaissait donc clairement que défendre ces intérêts sous un régime nationaliste deviendrait extrêmement ardu, sinon impossible.

L'ennemi était le «*nationalisme*» sous quelques forme qu'il se manifeste et si important qu'il paraisse aux yeux

de toute la nation. Qu'importe une NATION tout entière devant les intérêts de certains groupes de pression ou de certaines communautés hétérogènes, mais fortement épaulées par l'étranger!...

Dans ces conditions, l'implantation d'une dictature —même royale— en Roumanie, surgissait, non seulement comme une possibilité intéressante, mais COMME UNE NECESITE ABSOLUE. La Garde de Fer frôlait le pouvoir... Le régime démocratique, représenté par les partis historiques, se montrait incapable de faire face. Il fallait un régime très fort et... il fallait faire vite! Or, il y avait, à portée de la main, aussi bien l'ambiance nécessaire que le personnage capable de s'y prêter. L'ambiance se cristallisait dans l'atmosphère créée autour du roi et dans la psychologie mégalomane et sans scrupules de celui-ci. Le personnage prêt à tout pour satisfaire sa soif de pouvoir n'était autre qu'Armand CALINESCO.

Il fallait pourtant donner à ce coup d'Etat un semblant de nécessité et une couverture nationale pour leurrer autant que possible les couches populaires jusqu'à ce «*que les choses se tassent*». Dans ce but, la campagne des calomnies et des provocations envers la Garde de Fer s'est intensifiée. Et, dans cette campagne, ont été attirés même certains des partis d'opposition, comme pour une curée générale des dépouilles du nationalisme roumain...

Quant à la couverture nationale, qui devait patronner les manigances judeo-royales, on eut recours au Patriarche MIRON CRISTEA, chef de l'Eglise Orthodoxe Roumaine, qui fut appelé à constituer le nouveau gouvernement. Nous ne voulons pas faire le procès politico-moral de ce Prince de l'Eglise. Retennons simplement que, sous le couvert de son prestige, fut accomplie une série épouvantable de crimes et d'iniquités qui stigmatiseront pour toujours dans l'histoire son ignoble comportement.

Entre le lo Février 1938 et le 6 Mars 1939, le Patriarche MIRON CRISTEA a modifié trois fois son gouvernement, selon les volontés du roi CAROL, dans le sens d'un durcissement de l'équipe gouvernementale. Cepedant, malgré tous ces changements, le seul Ministre qui n'a pas bougé de son fauteuil du Ministere de l'Intérieur, a été Armand CALINESCO.

Sous son ordre et son contrôle direct ont eu lieu les graves attentats contre l'existence du Mouvement Légionnaire qui ont coûté la vie à des centaines de légionnaires, parmi lesquels Corneliu ZELEA CODREANU, les NICADORI et les DECEMVIRI. CALINESCO était là pour accomplir cette tâche infâme dans sa matérialité, tandis que le Patriarche MIRON CRISTEA couvrait de son autorité spirituelle les crimes imposés par les forces occultes du pays et de l'étranger.

Deux jours seulement après la prise du pouvoir par le Patriarche, le 12 Février 1938, le roi CAROL II déclencha son coup d'Etat, mettant en place la «*dictature royale*», dictature personnelle qui va se prolonger jusqu'à son abdication, le 3 Septembre 1940. Les mesures prises sont classiques dans ce genre d'action autoritaire:

— Annulation de la Constitution de 1923.
— Ajournement *sine die* des élections prévues pour le 2 Mars.
— Suppression des activités des partis politiques.
— Déclaration de l'état de siège.
— Instauration de la censure, etc.

Ces mesures immédiates, destinées à neutraliser toute velléité de réaction de la part des organismes visés par la brutalité de l'acte, avaient un sens beaucoup plus profond, qui devait se révéler par la suite. Bien que mesures générales, frappant en quelque sorte l'ensemble politique de l'opposition, elles n'étaient dirigées en réalité que contre le Mouvement Légionnaire, ainsi qu'on l'a constaté plus tard. Car, peu à peu, ces mesures préliminaires furent complétées par d'autres, plus spéciales, visant strictement à l'anéantissement de l'organisation nationaliste légionnaire.

D'innombrables «*Décrets*» viennent mettre hors la loi des catégories entières de citoyens, dont la majorité étaient des légionnaires. La presse légionnaire est interdite d'emblée, les sièges fermés, le commerce menacé. Des procès anciens contre les légionnaires, qui trainaient par manque de preuves, sont «*réactivés*» et, sous la pression du Ministre de l'Intérieur, transformés en hécatombe de condamnations. On en est même arrivé à enlever des procès aux instances civiles pour les faire passer devant les

tribunaux militaires qui donnent le maximum de peine d'office. Arrestations, perquisitions, meurtres se multiplient chaque jour...

Devant cette avalanche d'iniquités, pour diminuer la pression et la terreur déclenchées contre les légionnaires, Corneliu Codreanu décide des mesures qui vont à l'encontre de tout soupçon d'une quelconque volonté terroriste. Il annonce l'autodissolution du parti «TOTUL PENTRU TARA» (Tout pour le Pays), la fermeture de tous les sièges encore libres, l'annulation de toutes les fonctions administratives du Mouvement, la dissolution du Commerce Légionnaire, etc.

Par une Circulaire n. 148, du 21 Février 1938, il explique la situation:

> «Nous nous trouvons jetés du rapport de droit, dans celui de force. Cependant, celui-ci, nous ne l'acceptons pas. Nous avons toujours entendu agir dans le cadre de la loi en manifestant nos convictions... Nous ne voulons pas faire de coup d'Etat. Par l'essence même de notre conception, nous sommes contre ce système. Il signifie une attitude de violence, de nature extérieure, tandis que nous attendons notre victoire de l'accomplissement, dans l'âme de la nation, d'un processus de perfectionnement humain. Nous n'emploierons pas de tels moyens...» (8).

Dans la même Circulaire, relative au Décret Royal n. 870 du 17.2.1938, Corneliu Codreanu prend les mesures suivantes pour empêcher de nouvelles violences contre les légionnaires:

> «... Nous annonçons à nos membres qu'à partir d'aujourd'hui 21.2.1938, le parti «TOUT POUR LE PAYS» n'existe plus. Toute la direction de notre parti a jugé d'un commun accord que la raison d'existence du Parti avait cessé.
>
> »De même, tous ceux liés jusqu'à présent juridiquement à ce parti, fonctionnaires d'Etat ou non fonctionnaires sont relevés de toutes ces obligations, reprenant ainsi leur totale liberté d'action. En même temps, toutes les fonctions,

Chefs de Régions, de Départements, etc., sont annulées...

»Le même Décret Royal vise le commerce légionnaire. Pour ne donner naissance à aucune possibilité de conflit, avec une grande peine, nous renonçons aussi à notre activité commerciale. Tout le commerce légionnaire sera liquidé...» (9).

Le 22 Février 1938 est publié, dans le Journal Officiel, le projet de la Nouvelle Constitution. Ce même jour, Corneliu Codreanu envoie une lettre aux Conseillers Royaux du Gouvernement, au sujet de cette Constitution, dans laquelle il proteste contre les moyens employés par le gouvernement pour annihiler l'espoir de toute une nation. Cette lettre est un modèle d'honnêteté spirituelle et de dignité humaine. Nous la donnons *in extenso*, car elle résume toute la grandeur de l'esprit légionnaire et toute la pusillanimité d'un régime en pleine décadence:

Monsieur le Ministre,

«Je me permets de vous adresser cette lettre relative aux derniers événements politiques et dans lesquels vous avez aussi joué un rôle important.

»Ce sont les simples opinions d'un homme au seuil de ses 40 ans, qui a vécu sa jeunesse dans les luttes les plus âpres, au milieu des pires souffrances et à travers les dangers les plus lourds.

»Cet homme, en 16 ans de combat, avait créé une organisation politique qu'il a dû dissoudre par amour pour son pays, parce qu'il ne voulait pas répondre à la provocation de guerre qu'on lui avait faite.

»Car, le coup d'Etat que vous, représentants de l'ancienne organisation étatique, avez déclenché dans la nuit du lo Février, est une offense énorme envers notre nation et une provocation de guerre faite à chaque Roumain.

Monsieur le Ministre,

»Une nation n'est pas condamnée à vivre toute son existence dans les mêmes formes. La Constitution de ce pays prévoit n'importe quel change-

ment, à une seule condition: le respect des normes légales tracées par la loi fondamentale de l'Etat. Or, la nouvelle forme de constitution décidée soulève toute une série de problèmes:

1. *Mépris pour le peuple roumain.* La caractéristique des nouvelles formes étatiques dans le monde ne se trouve pas tellement dans la structure de l'Etat; elle réside plutôt dans la contribution de la nation à la création de ces structures d'Etat. La mécanique de celui-ci a moins d'importance dans les changements que n'en a la volonté de la nation; c'est-à-dire, cet état de haute conscience, cet élan jusqu'où peut s'élever une nation appelée à décider de sa propre destinée.

En tant que Roumain je me sens offensé et je me demande: «Qu'avez-vous cru de notre nation, en la méprisant de cette façon? A ce grand examen, à ce concours qui a lieu entre les nations du monde entier, où on n'apprécie pas tellement la forme et l'aspect de notre Etat, mais plutôt la capacité de conscience et la dignité de la nation,

Vous, par l'acte du 10-11 Février, vous nous avez empêché, nous les Roumains, de prendre part. Vous nous avez donné un régime nouveau, vous nous avez imposé une Constitution bâclée en quelques nuits, mettant ainsi sur toute la nation un sceau «d'incapacité et d'imbécilité».

«Je me demande encore une fois: Nous avez-vous pris pour un troupeau de bêtes? Normalement, dans tous les changements de l'Etat, surgit, à côté de l'idée d'une forme nouvelle, l'image de la nation victorieuse et non pas esclave et condamnée à porter le joug; l'image d'une nation qui veut prendre part à l'établissement de son avenir, si elle veut avoir une destinée et si elle veut s'imposer comme nation ayant droit au respect parmi les autres nations du monde.

2. *La légalité.* Vous tous, qui avez chanté à nos oreilles, pendant dix ans, sur la corde de la *Légalité*, qui nous avez seriné que l'existence de

l'Etat se trouve dans l'idée de légalité, vous nous avez dit que celui qui porte atteinte à ce principe, qui transgresse les lois du pays, est un criminel. Vous, qui nous avez jeté en prison pour les moindres erreurs envers le code pénal, vous finissez maintenant, à la fin de cet hymne majestueux, par devenir les plus grands infracteurs aux lois fondamentales de l'Etat, en foulant sous vos pieds la Constitution du pays, respectée par tous depuis le début de l'Etat roumain et jusqu'aujourd'hui. En font preuve les dossiers des Tribunaux et des Conseils de Guerre et les prisons dans lesquelles j'ai vécu, accusé par vous tous de vouloir «*faire un coup d'Etat*». Il n'y a pas un seul de mes procès dans lequel cette formule ne paraisse dans toute son ampleur et son hypocrisie.

Et tout cela pour que, après dix années de tortures que vous avez imposées à la Garde de Fer et à mon âme, vous finissiez par votre propre «*coup d'Etat*»; que vous en arriviez à accomplir le délit dont vous nous avec accusés et pour lequel vous nous avez torturés injustement. Toutes les théories que votre génération nous a servies à nous, la jeunesse, sur l'unique thème de la légalité, de l'ordre et du respect de la légalité, finissent par cet exemple horible.

»Regardez-nous aujourd'hui, nous qui sommes restés dans le cadre de la légalité et regardez comment vous terminez, vous, qui méprisez ouvertement les lois...

3. *Le parjure.* Vous avez juré sur ces lois. Vous avez juré de vous y soumettre et de les appliquer. Et maintenant vous avez profané votre serment.

Sur toute votre génération politique plane le perjure. Triste exemple, épouvantable exemple pour l'Eglise Orthodoxe qui patronne un pareil acte, mais aussi pour la nation roumaine.

Quel abîme cachent ces deux mots: infracteurs et parjures!

4. *La nullité de votre oeuvre.* Toute votre oeuvre législative est frappée de nullité. Car, tout ce qui naît du parjure et du mépris de la loi est voué à périr. Et ceux qui recourent à de pareils actes, Dieu ne les aidera jamais! Un vote obtenu par la violence, l'état de siège, la censure, non soumis au secret et réalisé oralement —procédés pires que ceux du régime bolchevique— ne camoufle guère vos agissements pour lesquels vous restez responsables; il enlève toute valeur à votre oeuvre.

5. *La nouvelle Constitution et la lutte pour libérer les Roumains du joug des puissances judaïques.* Et cela d'autant plus que la Constitution d'aujourd'hui, ainsi que nous le prouverons plus tard, spolie les Roumains de leurs droits historiques et consacre la domination judaïque en Roumanie.

Toute la lutte nationale depuis 20 ans finit dans une Constitution qui, non seulement ne résout rien du problème vital de notre nation, mais vient entériner pour toujours les droits et les positions volés aux Roumains par les envahisseurs juifs, contre lesquels la nouvelle Constitution ne nous laisse plus aucune possibilité de défense. La Constitution actuelle est une pierre tombale posée sur la vie de la nation roumaine.

Monsieur le Ministre,

Je vous ai écrit ces lignes, nullement pour qu'elles soient reproduites et répandues en public, ce qui ne ferait que produire une simple agitation stérile, mais parce que j'ai estimé indispensable que vous connaissiez toutes les opinions, aussi bien celles qui vous applaudissent que celles qui ne vous applaudissent pas.

Veuillez recevoir mes salutations,

Corneliu Zelea Codreanu.

22.2.1938 (10).

Malgré cette lettre accusatrice et les mesures prises par Corneliu Codreanu pour éviter les heurts des légionnaires avec les forces de police du Ministère de l'Intérieur, les mesures de répression se sont multipliées et la «CONSTITUTION CARLISTE» fut présentée au peuple le 28 Février 1938. Présenter est un innocent euphémisme, puisqu'en réalité elle fut imposée par la manoeuvre du «*vote oral*», la plus ignoble violation de la conscience de l'individu. Ce vote fut ignoble en son principe autant que par sa mise en pratique. Les menaces qui l'accompagnaient adressées à ceux qui auraient eu l'intention de dire «NON», étaient de telle envergure que chaque individu vivait un véritable drame intime.

De nouveau, Corneliu Codreanu montra son sens politique et sa grande compréhension devant l'inquiétude nationale. Il ne donna pas l'ordre pour que les légionnaires votent «NON», bien que cette Constitution fût entièrement dirigée contre le Mouvement Légionnaire. Il fallait éviter que des troubles éclatent dans le pays, que de nouvelles vagues de légionnaires prennent le chemin des prisons et des camps de concentration, inaugurés depuis le début de Février.

La nouvelle Constitution fut donc votée presque à l'unanimité (99,80%), aussi glorieusement et sans bavure que dans les pays communistes... Les quelques récalcitrants qui se sont manifestés ont été facilement évincés par le jeu dit «*des documents*»: Le votant se présentait devant une table où un homme du gouvernement, flanqué de deux gendarmes, lui demandait son nom et, sans autre formalité, l'inscrivait dans un gros livre paraphé, sans même lui demander son avis ou son opinion. Il était sous-entendu qu'il voulait voter «OUI». Après quoi, le «*votant*» passai à une autre table où il recevait un tampon sur sa carte d'électeur, même ceux qui n'avaient pas de carte pouvaient voter. On les croyait sur parole!

Au cas où un individu annonçait courageusement qu'il n'était pas d'accord, la procédure changeait. On commençait par lui demander sa carte d'électeur, puis celle d'identité, puis son acte de naissance, celui de mariage, de baptême, son livret militaire, jusqu'à ce qu'il lui en manque un. Alors, civilement et le sourire aux lèvres, on lui faisait

savoir qu'il ne pouvait pas voter, car il N'ETAIT PAS EN REGLE AU POINT DE VUE... ELECTORAL!

Il ne s'agit pas d'une boutade! C'est la stricte vérité. Il était repoussé, restant encore exposé à d'autres mesures administratives et sanctions judiciaires, comme représailles pour son «ATTITUDE ANTI-MONARCHIQUE» ou son «MEPRIS ENVERS LA NOUVELLE CONSTITUTION».

Voilà donc comment commence cette dictature royale qui a marqué d'un signe de deuil le Mouvement Légionnaire et toute la nation roumaine. Par le pire acte de *terrorisme officiel*, par des abus et des atrocités, dans l'intention, NON PAS de maintenir ou de sauver *un régime qui n'était menacé par personne*, MAIS dans celle, perfidement insinuée par la camarilla et les forces occultes, de détruire, d'annihiler le courant nationaliste roumain incarné par la Garde de Fer.

De plus, dans l'ombre de son Ministère, Armand CALINESCO veillait à ce que les choses se déroulent selon le plan établi. C'est pourquoi rien ne peut plus étonner aujourd'hui quand ce passé commence à s'éclaircir. Au contraire, tout s'explique et s'enchaîne.

Après avoir provoqué le roi contre le Mouvement Légionnaire et lui avoir donné le goût de la dictature, après avoir réduit au silence toute opposition politique, après avoir placé CALINESCO comme homme de confiance au poste-clé de la répression et de la vengeance, il fallait provoquer à tout prix une réaction violente de la part du Mouvement Légionnaire. Cependant, si les mesures prises touchaient la Garde de Fer de la même manière que tous les autres partis politiques, elle était capable de se comporter comme eux, sans tomber dans les excès indispensables qui permettent de lui donner le coup de grâce. C'était le gros problème de la stratégie des forces occultes. IL FALLAIT QUE LE MOUVEMENT LEGIONNAIRE TOMBE SUR LA PENTE DU TERRORISME ET DE LA VIOLENCE. D'où les mesures de provocation, les mesquineries, les injustices, les arrestations et les assassinats perpétrés contre les légionnaires.

Armand CALINESCO se trouvait ainsi dans son élément. Il pouvait mettre à contribution son esprit tortueux; il pouvait échafauder —à l'ombre de la dictature

royale— des plans à courte et longue échéance, car il savait qu'il avait gagné la confiance de tous ceux qui considéraient la Garde de Fer comme leur unique ennemi mortel. C'est lui qui a mis en oeuvre tous les coups qui ont frappé l'organisation légionnaire pendant la «*grande persécution*». Même si les suggestions venaient d'ailleurs, c'est lui qui les accueillait, les mettait en action et les suggérait à son tour au roi pour en recevoir le feu vert. Car il était plus qu'un agent d'exécution. Il était le point de convergence de toutes les inquiétudes et les désirs de vengeance et IL AVAIT SON MOT A DIRE. Il n'a jamais perdu de vue ses ambitions. Ses agissements contre la Garde de Fer lui ont assuré la confiance du roi et le poste de Ministre; l'assassinat de Corneliu Codreanu lui a apporté le poste de Premier Ministre, tellement convoité!

Il a trouvé cependant forte partie du côté légionnaire. Au lieu de la violence et du terrorisme, Corneliu Codreanu a recommandé à ses troupes le calme, la patience, le sacrifice... Il a neutralisé pas à pas toutes les mesures destinées à jeter la Garde de Fer dans l'acte illégal. Aucune réaction violente, aucun acte en dehors des lois ne sont venus donner à Armand CALINESCO l'arme désirée. Bien au contraire, Corneliu Codreanu a souvent devancé l'intention officielle, laissant les mesures dictées par le gouvernement en l'air, sans prise aucune sur le Mouvement Légionnaire. C'est la raison pour laquelle, pendant cette pénible période, on rencontre des actes d'autorité et d'abus de pouvoir commis uniquement contre ceux qu'on voulait faire passer pour des terroristes dangereux pour l'avenir de la Roumanie.

Si la Garde de Fer avait voulu se montrer violente, elle aurait pu facilement le faire. Le courant en sa faveur était énorme; la confiance des masses populaires, illimitée. Un geste de la part de Corneliu Zelea Codreanu, et la révolution aurait éclaté. IL NE L'A PAS VOULU, car cette manière d'agir n'entrait pas dans sa conception. Il l'a d'ailleurs déclaré ouvertement et l'a dignement imposée à ses troupes.

Bien sûr, le Palais, autant que les forces occultes et Armand CALINESCO, en avaient conscience. Mais la destruction du Mouvement Légionnaire avait été décidée dans quelque mystérieuse loge maçonnique de France ou

d'ailleurs, en étroite collaboration avec une non moins mystérieuse assemblée judaïque, et LA SENTENCE DEVAIT S'ACCOMPLIR! Il y avait trop d'intérêts en jeu pour qu'on perde une semblable occasion. La conjoncture politique interne était trop exceptionnelle: des partis bourgeois dirigés par des côteries lâches et humblement rattachées à la politique des partis congénères de l'Occident, indifférents sinon hostiles aux aspirations roumaines, donc incapables de réagir ou pour le moins de comprendre les erreurs qu'ils allaient commettre; un Roi mégalomane et pervers, à la merci de sa passion pour une juive qui, ELLE, savait servir son peuple; une puissante communauté judaïque dominant les finances, l'économie et la presse; un personnage à l'oeil de pirate, prêt à tout pour satisfaire son insatiable ambition de pouvoir. *Perdre une pareille occasion, c'était renoncer définitivement à détruire le danger légionnaire.*

Ainsi s'explique le crescendo des provocations, des calomnies et des abus perpétrés contre le Mouvement Légionnaire pendant cette année tragique, au cours de laquelle TOUS SE SONT SURPASSES en infâmie et en scélératesse au niveau et sur le plan qui leur étaient assignés; certains, pour prèparer l'opinion - d'autres, pour préparer l'action directe...

## 4. LE PREMIER PROCES DE CORNELIU CODREANU

En dépit de l'intensification des manoeuvres et des abus pour amener le Mouvement Légionnaire à se mettre en faute flagrante envers le nouveau régime dictatorial, rien du côté légionnaire ne permettait d'envisager une pareille faute de tactique. Les ordres reçus par les Circulaires de Corneliu Codreanu mettaient à rude épreuve de volonté et de sacrifice les membres du mouvement, mais ils tenaient bon. Les tribunaux regorgeaient de procès contre eux. Les prisons et les camps de concentration commençaient à se remplir. Cependant, il en aurait fallu infiniment plus pour que la discipline légionnaire fût battue en brèche. L'éducation reçue dans les unités de base montrait sa valeur!

De son côté, Corneliu Codreanu usait d'une stratégie surprenante pour les forces qui le harcelaient. Au lieu de

se rebiffer contre tant d'acharnement et d'employer les grands moyens dont il disposait, IL AVAIT PRIS LE CHEMIN DE LA MALLEABILITE, DE LA SOUPLESSE. Attitude qui lui coûtait énormément, mais qui le rendait insaisissable sur le terrain juridique, par où on aurait bien voulu l'attraper. Armand CALINESCO avait déplié toute cette offensive brutale et inique, justement dans l'espoir de voir apparaître chez Corneliu Codreanu ou ses légionnaires une faille, une erreur de comportement envers les autorités répressives pour avoir l'occasion de passer au dernier stade du plan —l'annihilation de la Garde de Fer.

Les réactions des forces légionnaires, après le coup d'Etat royal, étaient insuffisantes pour qu'une action punitive d'envergure pût être déclenchée contre la Garde de Fer. La stratégie de Corneliu Codreanu s'avérait contraire à tout ce qu'on pouvait penser de lui et de son mouvement. Il avait adopté la ligne de la «*non réaction momentanée*» dans l'intention de contrer les manoeuvres du gouvernement par une sorte de refus aux provocations les plus infâmes. Cette attitude déroutait sensiblement les intentions d'Armand CALINESCO, mais ne le désarmait pas pour autant. Il était sûr de trouver un jour une faille. Et si cette faille ne se précisait pas par elle-même, rien ne l'empêchait de l'inventer. Il n'avait qu'à intensifier la pression.

Au mois de Mars 1938, on atteint le comble des abus comis contre la Garde de Fer. Le gouvernement commence à éliminer des fonctions officielles de l'Etat tous les fonctionnaires légionnaires. Des milliers de professeurs, instituteurs, prêtres, ingénieurs, etc., sont tout simplement licenciés, la plupart d'entre eux prenant la chemin des camps de concentration. D'un autre côté les entreprises commerciales et les restaurants légionnaires sont fermés dans le plus grand mépris, tant des prescriptions légales en de telles circonstances, que de toute attitude humanitaire. Aucun ordre judiciaire de mise en demeure ou d'évacuation. Seuls des ORDRES VERBAUX, venus directement du Ministère de l'Intérieur pour que les évacuations soient accomplies sur l'heure, *manu militari*, suivies de l'occupation immédiate des locaux, de l'expul-

sion ou de l'arrestation des responsables, de la confiscation des marchandises. Dans les meilleurs cas, on a permis quelques heures de battement; dans les pires, on a expulsé brutalement les légionnaires remplissant leur service dans ces entreprises. Les préjudices matériels de pareilles ignominies se sont chiffrés par millions.

Parallèlement, la campagne de presse battait son plein. Les insultes et les calomnies pleuvaient sur le Mouvement Légionnaire et surtout sur son chef. C'ETAIT LUI L'HOMME A ABATTRE! C'tait lui qu'on devait viser par tous les moyens, pour le transformer en une bête traqueé, en un être indésirable, dont l'écrasement final ne pouvait apporter que soulagement à la nation roumaine!...

Certains journalistes envisagent alors et lancent dans la presse l'idée de transformer *l'Ile des Serpents* de la Mer Noire en un immense camp de concentration pour les chefs légionnaires. Et dans cette presse, entièrement au service de la dictature et des manoeuvres d'Armand CALINESCO, s'affirme comme l'un des plus virulents et haineux, le journal «NEAMUL ROMANESC» (Le Peuple Roumain) dirigé par l'historien Nicolae IORGA, Conseiller Royal de Carol II. Les calomnies et les mensonges débités sous la signature ou sous la responsabilité du prof. N IORGA égalisent les pires attaques déchaînées par la presse judaïque contre le Mouvement Légionnaire. Cela paraissait d'autant plus infâme et blessant aux yeux des légionnaires que le prof. N. IORGA avait été, 30 ans auparavant, le dirigeant et le mentor des mêmes idées et de la même lutte qui animaient en 1938 la jeunesse nationaliste roumaine.

Supporter les infâmies et les blessures causées par ceux contre qui on lutte, constitue le risque de l'action même. On sait à quoi s'attendre de la part des adversaires! On sait qu'ils frapperont sauvagement sans choisir les moyens ni les méthodes. Ils n'ont ni pitié, ni scrupules. Ils cherchent seulement à écraser. On sort victorieux ou on succombe sans trop de rancune ou d'amertume, car malgré tout, c'est un combat singulier entre deux conceptions qui ne peuvent coexister. Dans ce genre de combat, on sait qu'il n'y a ni trêve, ni pardon!

Lorsque, cependant, on se trouve en face de soi, dans

celui qui livre une guerre implacable, qui frappe lâchement, qui insulte et calomnie, JUSTEMENT un de ceux qui aurait dû se trouver à ses côtés, qui aurait dû mieux que quiconque savoir l'idéal du sacrifice réalisé, une sorte de dégoût et de désespoir remplissent l'âme!... Ce n'est plus l'ennemi sans scrupules qu'il faut affronter, mais l'homme vendu ou l'inconscient sans caractère qui cherche à nuire par dépit, intérêt ou jalousie... C'est la pire déchéance qu'un être puisse atteindre, lorsque sa bassesse de caractère et sa vision étriquée le poussent à faire fi de la vérité et à rejeter l'éthique même.

C'est le cas du prof. Nicolae IORGA, qui, dans sa jeunesse, avait été le doctrinaire et le dirigeant du nationalisme et de l'anti-sémitisme en Roumanie. Profondément conscient, à l'époque, du danger que représentaient, pour l'avenir de la nation roumaine, l'arrivée et l'incrustation de ces mmsses allogènes, le prof. Nicolae IORGA avait professé pendant plus de deux décennies la nécessité d'une lutte âpre contre le danger sémite. Des milliers d'intellectuels, parmi lesquels Corneliu Codreanu lui-même, ont puisé leurs premières connaissances sur le problème dans les écrits, articles et conférences, prodigués avec conviction et passion par ce grand «*nationaliste*» d'antant... Prodigués, soutenus, imposés jusqu'au jour où, sous la pression de nouvelles réalités nationales et devant l'apparition prodigieuse de Corneliu Codreanu, son influence spirituelle sur les masses intellectuelles s'est brusquement évanouie. C'en était trop pour son orgueil!

C'était une blessure trop profonde pour sa prétention de visionnaire infaillible! Une jalousie féroce prit maissance dans son coeur ulcéré contre Corneliu Codreanu, ce jeune homme capable d'électriser les masses et de regrouper autour de lui tout ce qu'il y avait de meilleur dans le pays. Incapable de reprendre son ancien ascendant sur les couches nationalistes et de «*détrôner*» le jeune dirigeant du nationalisme roumain, le vieux professeur lui voua une haine mortelle. Lui nuire représentait plus qu'une satisfaction sadique; c'était comme un regain de l'ancienne gloire, même si elle ne dépassait pas les frontières de son imagination...

D'autre part, l'acquisition d'un nombre croissant de faveurs et de dignités de la part du roi Carol II, le rapprochait de plus en plus de la masse de ceux qui entouraient et servaient les intéréts du roi. Par contre-coup, ce rapprochement provoqua une véritable symbiose entre le «*grand ex-nationaliste*» et les forces occultes poursuivant la destruction du Mouvement. De là à devenir l'instrument majeur dans l'affrontement de ces forces avec la Garde de Fer, il n'y avait qu'un pas. Que le prof. N. IORGA franchit avec allégresse! Il suffisait de flatter un peu sa personnalité, mise en veilleuse par celle de Corneliu Codreanu, pour que les foudres de sa colère s'abattent sur les malheureux adeptes d'une doctrine qui n'avait que le défaut de ne pas avoir été pensée par lui-même!...

Hissé à la dignité de Conseiller Royal, le prof. Nicolae IORGA sentait son existence liée à celle du Roi Carol II. Tout ce qui pouvait affecter, d'aussi loin que possible, les intérêts entourant cette conjoncture politique, ne pouvait que lui déplaire. Même si cette conjoncture portait préjudice à la majorité de la nation, la menaçant de soufrance et de dépérissement. Intégré dans le cercle fallacieux des forces anti-nationales et centrifuges, le prof. N. IORGA suivait servilement la voie tracée par les mêmes ennemis qu'il avait dénoncés et combattus trente ans auparavant. Le pire était qu'il prêtait son grand prestige pour accabler ceux qui étaient, spirituellement en quelque sorte, ses propres héritiers...

Son journal était devenu la tête de lance anti-légionnaire de la presse pro-gouvernamentale. Rarement, autant de venin et de mauvaise foi avaient filtré dans les pages d'un périodique roumain. On y trouvait une suite de mensonges, d'interprétations spécieuses et d'affirmations avilissantes, qui provoquaient dans les rangs des légionnaires une révolte difficilement métrisée. Par-dessus tout, on était totalement désarmé devant ces attaques hypocrites, par le fait même que toute la presse légionnaire avait été interdite. On ne pouvait même pas répondre, pour rétablir la vérité ou du moins essayer de contrecarrer ces ignominies.

C'est au milieu de cette atmosphère, profondément hostile au Mouvement Légionnaire d'un côté et profondé-

ment tendue dans les milieux nationalistes d'un autre côté, que Corneliu Codreanu décida d'écrire une lettre au prof. IORGA, pour protester contre son attitude et ses méthodes. Le motif immédiat de la lettre était la fermeture abusive de deux entreprises légionnaires sous les applaudissements de la presse:

Pour le Professeur Iorga,

«Aujourd'hui, Samedi 26 Mars 1938, à 9 heures du matin, les deux restaurants d'Obor et du Lycée Lazar, ont été fermés par les autorités (11).

»De même le Magasin d'épicerie d'Obor.

.....

1-*ére question* — Je stigmatise la procédure: manque d'humanité, car il faut un minimum d'humanité, même quand on veut accomplir les plus grandes injustices.

Il faut vraiment être dépourvu de tout sens de générosité pour se présenter dans une affaire commerciale, la fermer sur l'heure, jeter les membres du personnel dehors en leur prenant même les chambres dans lesquelles ils dormaient.

Et ceci, par-dessus tout, devant les rires et la satisfaction des commerçants juifs, qui regardaient comment s'écroulait sous les coups de leur domination ce commencement de commerce roumain.

N'aurait-il été mieux de nous dire: On vous somme, dans un délai de 3 jours, de régler toutes vos affaires et de fermer le local, parce que le Ministère de l'Intérieur a pris cette décision.

2-*ème question* — On refuse de présenter un ordre écrit en vertu duquel nous puissions introduire une action en justice et voir sur qui retombe la responsabilité morale et juridique.

On n'a pas voulu nous présenter cet ordre? Eh bien, je vous le présente moi-même mainte-

nant, ainsi qu'il a été reçu par les autorités locales de la part de M. Armand Calinesco:

«Préfecture de Police, Direction de la Sûreté —Bacau, Galati, Piatra-Neamt, Arad (12).
»Suite ordre Min. de l'Intérieur n. 745/25 et Sécurité Générale n. 1488/25, prenez mesures et veillez à la fermeture et mise de scellés sur locaux de consommation et débit connus et spécifiés par l'annexe ordre n. 1921/17 du 2 courant. Rapportez suites 25. 678, 00213, 86.091, 22.001.»

3-*ème remarque* — La fermeture de ces deux restaurants nous a causé des préjudices matériels considérables et nous place devant des obligations auxquelles nous ne pourrons d'aucune façon faire face. D'où en plus, de grands préjudices moraux.

.....

Lorsque. il y a 15 ans (13), la jeunesse manifestait bruyamment contre l'invasion judaïque (pas plus bruyamment d'ailleurs que M. Iorga en 1906), les Messieurs d'aujourd'hui, ces Messieurs qui constituent le gourvenement actuel, nous disaient: «*Ce n'est pas ainsi que vous allez résoudre le problème juif! Mettez-vous dans le commerce. Faites du commerce comme eux!*»

»Voilà, nous nous y sommes mis, le coeur plein d'espoir. Animés du désir de travailler.

»Lorsque vous avez vu que nous nous y mettions sérieusement, que nous étions corrects, que nous étions capables, que notre travail était béni par Dieu, vous étes venus —vous de nouveau— pour détruire ce début de commerce roumain, peut-être le premier début sérieux de notre époque; vous venez, sans pitié, pour suffoquer ces efforts, tout notre élan et tant d'espoirs!...

»Quelles épithètes puis-je vous donner? Quel mot de notre langue s'ajusterait à vous? Vous

nous accusez d'avoir commis des erreurs dans le passé. Mais qui parmi vous n'a pas commis d'erreurs? Dites-nous plutôt en quoi nous avons péché maintenant? Vous nous faites un crime de ce que vous mêmes, hier, nous conseilliez de faire!

»Voici que vient le professeur Iorga, lui qui criait il y a 4 mois, donnant l'alarme parce que le commerce roumain chrétien était étranglé par les Juifs et faisant appel même à notre violence, voici qu'il vient aujourd,hui diffamer nos pensées pures et nous écraser, nous les Roumains!...

»Sous la direction heureuse et chrétienne de S. S. le Patriarche Miron, il n'existe en Roumanie ni Juifs, ni commerce juif, ni problème juif.

»Il n'y a que nous qui devons être annihilés par tous les moyens.

»Jamais, nous n'avons eu une mauvaise parole contre le prof. Iorga. Toujours, nous l'avons traité avec respect et dignité.

»Cependant, depuis quelques temps il nous abreuve d'articles venimeux:

> «Parmi les écuelles (c'est-à-dire nos restaurants), nous faisons des complots, nous préparons des révolutions terrifiantes et nous voulons trucider des gens... Comme de vulgaires assassins, des revolvers à la main et dans les poches...».

»Eh bien, je n'en peux plus!

»Des limites de mes forces humaines, moi qui vous ai respecté, je vous crie:

— Vous êtes indigne! Vous êtes spirituellement malhonnête!

»Le devoir élémentaire d'un homme est de s'informer aussi auprès de l'homme qu'il juge, et pas seulement chez les agents felons de M. Armand Calinesco (qui avait déjà fait courir, sur la place publique le bruit que 16 équipes, sous

la direction d'Alexandru Cantacuzino, voulaient le tuer).

»Je ne peux pas me battre avec vous. Je n'en ai ni le génie, ni l'âge, ni la plume, ni votre situation.

»Moi, je n'ai rien! Vous, vous avez tout!

»Mais, du tréfonds de mon âme meurtrie, je vous crie et je vous crierai même du fond de la tombe, que vous êtes un spirituellement malhonnête car vous vous êtes moqué odieusement de la pureté de nos âmes.

»Vous qui nous accusez de violence, après avoir employé contre nous les plus grandes violences, en nous poussant au désespoir et au péché; vous qui, si quelqu'un vous avait donné une giffle seulement, auriez réagi comme moi, mais sans avoir passé par les tourments physiques et les humiliations par lesquels nous sommes passés; à vous, qui avez l'esprit faussé, nous allons vous faire la preuve maintenant que nous ne réagirons d'aucune manière à toutes vos provocations.

»Vous pouvez non seulement fermer notre commerce et suffoquer notre élan, mais vous pouvez nous torturer, nous envoyer dans l'Ile des Serpents, nous lapider, nous pendre par les pieds, nous clouer, nous soumettre aux pires humilations.

»Vous ne rencontrerez, ni vous Monsieur le Professeur Iorga, ni tous les autres qui avez assumé la responsabilité d'une sanglante et injuste oppression, non seulement aucune violence, mais pas même une opposition.

»Mais dorénavant, Monsieur Iorga, jusqu'à ce que je ferme les yeux, et même après, je vous jugerai comme vous le méritez (14).

Bucarest, le 26 Mars 1938.

Corneliu Zelea Codreanu.

Cette lettre pathétique, pleine de lourdes vérités et exprimant toute l'amertume d'une âme tourmentée par

l'injustice qui frappait la jeunesse roumaine, fut la dernière grande leçon d'honnêteté et de civisme donnée par Corneliu Codreanu avant son long calvaire. Il se dégage de ces phrases hachées et spontanées, toute la rage contenue d'un être profondément humilié et toute sa volonté tendue pour supporter cette humiliation. Il stigmatise les coupables, il jette l'anathème sur celui qui a tellement contribué à cristalliser une invraisemblable animosité contre le courant nationaliste; puis il se jette en holocauste, lui et ses légionnaires, pour prouver leur innocence et leur pureté d'intention envers la nation roumaine.

Où peut-on trouver une trace d'esprit révolutionnaire, de terrorisme, de manque de patriotisme dans de pareilles lignes?!

OU peut-on trouver incitation à la violence, au crime, dans une lettre qui finit par déclarer qu'il n'y aura même pas une ombre d'opposition de la part des légionnaires?!

Ah, oui! Elle stigmatise moralement un des personnages de l'époque qui a le plus contribué aus souffrances légionnaires. Mais qui oserait soutenir que cette accusation n'était pas fondée? L'incrédule n'a qu'à se donner la peine de fouiller la presse de l'époque, pour se rendre compte de la somme de calomnies et de mensonges, déversés sur le compte de la Garde de Fer...

Et, au milieu de cette infâme coalition, il trouvera toujours la signature et la haute protection d'un seul personnage —le prof. Nicolae Iorga. Le prof. Iorga méritait cette gifle spirituelle d'autant plus qu'il avait été un précurseur dans la lutte pour laquelle souffraient et mouraient les légionnaires, lutte qu'il avait abandonnée et qu'il n'avait même pas la pudeur de respecter chez les autres. On ne lui en demandait pas plus! Un peu de considération, un peu de silence, pour que le contraste entre le caractère héroïque des combattants nationalistes et son propre caractère pusillanime ne devienne pas cette souillure infamante pour son prestige.

Mais il était trop orgueilleux et trop rancunier pour supporter la leçon et pour admettre les méfaits qu'il semait autour de lui. Ombrageux et fier de ses hautes fonctions politiques, il voulait gifler à son tour, porté par la

suffisance qui l'avait toujours caractérisé. Ainsi, au lieu de répondre à la lettre de Corneliu Codreanu et d'en finir avec les audaces de celui-ci (si audaces il y avait), il lui renvoya la lettre en écrivant en marge ce qui suit: «*Nous renvoyons, avec l'indignation la plus justifiée, ces paroles légères de la part de quelqu'un qui, en se rappelant combien de sang a été versé par lui et à cause de ses agissements, aurait dû descendre dans sa conscience pour se repentir, en évitant ainsi au Pays les dangers qu'il fait retomber sur lui*».

Rien de plus! Et si la lettre avec cette allusion scabreuse avait été tout simplement renvoyée à l'auteur —et uniquement à lui— le procédé, bien que cynique, aurait pu se comprendre. Sa vanité avait besoin d'une satisfaction et il la prenait comme il le pouvait.

Cependant, le professeur s'est permis un procédé qui heurtait les normes les plus élémentaires de l'éthique journalistique. Les lignes désobligeantes mises en marge de la lettre ont été publiées dans la presse SANS ETRE ACCOMPAGNEES PAR LA LETTRE DE CORNELIU CODREANU, ce qui constituait une malveillance de plus envers un homme qui n'avait aucun organe de presse à sa disposition pour la corriger. Ansi, l'opinion publique pouvait croire ou imaginer n'importe quoi, sauf la vérité.

Devant cette méthode, Corneliu Codreanu envoya une lettre au directeur du journal «LE PEUPLE ROUMAIN», acompagnée de quelques lignes, adressées au prof. Nicolae Iorga:

> Monsieur le Directeur,
>
> «J'ai vu le communiqué paru dans votre journal et spéciallement l'apostille que M. le professeur N. Iorga a mise en marge de ma lettre...
>
> »Il me paraît étrange que M. le prof. N. Iorga n'ait eu l'honnêteté de publier aussi ma lettre, préférant publier seulement ses lignes.
>
> »Je vous prie de bien vouloir publier aussi ma lettre, que je vous joins, ainsi que la réponse que j'envoie à M. le prof. N. Iorga. J'espère qu'il ne se prévaudra pas des avantages que lui accorde la censure, en acceptant avec déloyauté que ses

lignes soient publiées, tandis que ma lettre ne l'est pas.»

Suit la lettre adressée au prof. Iorga:

Monsieur le professeur N. Iorga,

«Je descends dans les profondeurs de ma conscience et je vois que, pendant 15 ans, j'ai défendu, la baïonnette à la main, la terre de mon pays.

»Pendant ce temps j'ai reçu d'innombrable coups.

»Je vois mon corps et mon âme couverts de blessures, causées par les armes de mes ennemis, et surtout par les traîtres de notre propre nation.

»Descendez donc vous aussi dans votre âme et dites-moi ce que vous y voyez.

Le 29 Mars 1938.

Corneliu Zelea Codreanu (15).

Bien entendu, cette missive n'a jamais été publiée non plus, ainsi que le code de déontologie de la presse l'eût exigé... On était en pleine dictature, sous un régime de censure féroce, avec toute la presse légionnaire proscrite et le professeur Iorga au sommet de la pyramide. Comment et de qui exiger une ligne de conduite correcte, quand l'abus de pouvoir était de règle du Palais jusqu'au Ministre de l'Intérieur, en passant par les Conseillers Royaux et le chef du Conseil?!...

C'était le régne du bon plaisir de ceux qui avaient accepté de faire le jeu du pouvoir occulte. Pris dans l'engrenage de cette machine infernale qui pouvait les broyer eux-mêmes, il y avait une surenchère déplorable à qui se manifesterait le plus servile envers les grands du jour et le plus implacable envers les victimes pourchassées.

Le professeur Iorga, avec sa morgue coutumière et du haut de sa position politique, n'a pas daigné entamer un «*dialogue*» avec l'homme méprisé du moment. C'eût été s'attirer l'admonestation de son grand protecteur, le roi Carol II, et, qui sait?..., peut-être cela aurait pu devenir très dangereux pour sa réputation... Il préféra donc agir de la manière qui le mettait entièrement à l'abri des ré-

vélations embarrassantes et qui, en même temps, ne donnait aucune chance à son adversaire en raison des circonstances politiques particulièrement défavorables à l'opposition nationaliste.

Au mépris de toute dignité, il choisit la voie de la facilité, agissant sous le couvert des mesures exceptionnelles mises en place par la dictature royale.

Le 30 Mars 1938, *sur la base des deux lettres écrites par le chef du Mouvement Légionnaire,* le prof. N. Iorga s'adressa au Parquet, lui demandant d'ouvrir une action pénale contre Corneliu Zelea Codreanu pour «OUTRAGE».

Cette date représente un point capital dans l'histoire légionnaire, car elle marque la grande offensive contre la Garde de Fer, qui va aboutir à l'assassinat de Corneliu Codreanu, huit mois plus tard. Dès le début on a senti qu'il s'agissait d'un coup monté, mais on doutait que le gouvernement ose aller au-delà d'un avertissement. Les procès d'outrage sont assez spéciaux, étant donné l'élasticité du terme, la difficulté d'établir la gravité des notions prises en considération. En principe, on ne recherche que la satisfaction morale, car c'est d'un préjudice moral qu'on se plaint. Si la loi prévoit aussi des peines de prison, c'est qu'il y a parfois des individus qui se font un plaisir de prodiguer des insultes autour d'eux, et ce type d'individus doit, après plusieurs récidives, ressentir les rigueurs de la loi.

Dans le cas présent, si quelqu'un avait pu se sentir profondément outragé, c'était Corneliu Codreanu, qui supportait depui des mois (pour ne pas dire des années) les calomnies, les offenses débitées contre lui, sans aucun ménagement, par le prof. N. IORGA. C'était Corneliu Codreanu qui avait été appelé «*chef de bande*», «*traître à la patrie*», «*fomentateur de troubles*» —qualifié d' «*instigateur terroriste*», «*démagogue*», «*comploteur*»—, injurié et conspué de toutes les manières pour le simple motif qu'il voulait sauver sa nation du gouffre où la poussaient des politiciens sans scrupules et sans honneur.

Et voilá que celui JUSTEMENT qui avait employé l'outrage et la calomnie comme arme habituelle venait se plaindre d'avoir été outragé! ... DE QUELLE MANIERE?...

Dans sa lettre de désespoir et d'amertume, adressée

à celui qui était devenu le chef de file des détracteurs du Mouvement Légionnaire, Corneliu Codreanu lui avait crié: «*Vous êtes incorrect! Vous êtes spirituellement malhonnête!*». Cri de désespoir devant tant d'ignominie et d'impudeur de la part d'un des intellectuels les plus renommés de la Roumanie. C'était le cri du coeur blessé et nullement l'injure délibérée et gratuite qui aurait pu à la rigueur constituer la base d'un outrage.

Quand Corneliu Codreanu, dans sa lettre, dit du fond de son être, «*Eh bien, je n'en peux plus!*», qui aurait le courage de prétendre que ses affirmations contre le prof. IORGA n'étaient que de simples injures destinées à apporter un quelconque préjudice moral au grand Conseiller Royal?! Des injures aussi graves sont lancées normalement sur un autre ton et sous une autre forme... Ce sont des aspects que les juges des instances pénales connaissent bien et qu'ils savent bien discerner dans l'impétuosité des dires et dans l'exubérance des plaintes.

Et pourtant, le prof. IORGA s'est accronché à ce désespoir pour le transformer en acte d'accusation! L'a-t-il fait de son plein gré? S'est-il acharné, par une sorte d'obstination maladive, à frapper une fois de plus celui qui représentait le nationalisme roumain, nationalisme qu'il avait abandonné, pour ne pas dire abjuré?!

Non, bien sûr que non! Si vindicatif qu'il fût, il ne pouvait pas ne pas se rendre compte de la faiblesse de ses arguments juridiques. Seul, devant sa conscience, il aurait peut-être hésité à s'embarquer dans un procès qui pouvait le rendre ridicule, autant par la minceur des arguments avancés que par la somme des révélations que les débats pouvaient mettre à jour au sujet de ses actions anti-légionnaires. Il y avait dans le contexte des événements deux éléments qui sont devenus décisifs dans le déroulement des faits qui ont suivi:

D'abord, *l'extrême vanité* du professeur IORGA. Défaut capital qui l'a souvent amené à se trouver en contradiction ou en opposition ouverte avec la réalité et même avec le simple bon sens. Connu de tout le monde, ce défaut constituait le grand moyen par lequel tous les adulateurs obtenaient prise sur lui. Il suffisait de toucher cette corde et de manifester une admiration béate devant sa

grandeur «*dans tous les domaines de la vie*» por réussir à lui imposer n'importe quelle opinion ou action, si regrettable soit elle. Il y avait en lui ce profond décalage entre le raisonnable et le présomptueux qui le mettait à la merci des pires flatteurs.

Ensuite, il y avait *l'araignée venimeuse* qui surveillait de son Ministère de l'Intérieur, tous les fils sensibles de la grande toile enveloppante tissée autour de la Garde de Fer. Armand CALINESCO n'attendait que la circonstance propice qui lui permettrait de déclencher son plan de destruction. Et pour lui, le moindre fait pouvait constituer l'élément de choc, du moment que cela frappait l'organisation légionnaire ou touchait son chef. Dépourvu de scrupules, il n'avait aucune considération pour les nuances, les circonstances particulières ou la véracité des faits dès que son but pouvait être atteint.

Les lettres de Corneliu Codreanu et la vanité du professeur IORGA mettaient à sa disposition des éléments autrement explosifs et profitables que les innombrables abus perpétrés contre les membres de la Garde de Fer. Dans ce conflit verbal, il avait saisi la possibilité pour lui de frapper au point essentiel du Mouvement Légionnaire, de provoquer une cassure dans l'édifice monolithique du Mouvement en neutralisant son chef. C'était une occasion trop rare pour qu'il se permette le luxe de la perdre. La condamnation de Corneliu Codreanu, SOUS N'IMPORTE QUEL MOTIF, lui permettrait de dominer la situation et de préparer les suites qui devraient aboutir à l'anéantissement du légionnarisme, conformément à l'accord intervenu entre lui et le pouvoir occulte. Il ne pouvait négliger cette conjoncture favorable...

Le conflit entre Corneliu Codreanu et le prof. IORGA devenait un prétexte valable et l'«*outrage*» une motivation suffisante. Malgré la faiblesse des éléments en cause, LE PROCES DEVAIT AVOIR LIEU A TOUT PRIX. Tout le déroulement des événements ultérieurs en dépendait et il en était responsable.

Ce qui l'intéressait, ce n'était pas la justesse des faits ou la valeur des preuves, mais tout simplement LA POSSIBILITE DE TRADUIRE EN JUSTICE LE CHEF DU MOUVEMENT LEGIONNAIRE. Et le «*motif Iorga*» en

valait d'autant plus la peine qu'il apportait dans la balance le prestige international du professeur et sa qualité de Conseiller Royal. Cela pour motiver l'ouverture du procès. Pour le reste, il s'en chargeait... Il était Ministre de l'Intérieur... Il avait la confiance totale du Roi... Et le pouvoir occulte l'appuyait de l'ombre... Le pays vivait de plus sous le régime de l'état de siège... Ainsi, tout procès politique était soustrait aux instances civiles, passant sous le régime des Tribunaux Militaires où son influence était totale. Dans son acharnement contre la Garde de Fer, il s'était heurté jusqu'ici à un seul obstacle: à l'impossibilité de mettre en accusation le Chef Suprême du Mouvement, ne trouvant aucun défaut à sa cuirasse. Tout était lá, car LA CONDAMNATION ETAIT DEPUIS LONGTEMPS PREVUE.

Et voilá que le prof. IORGA lui ouvrait la perspective de s'attaquer au coeur de la Garde de Fer. Pour rien au monde il n'aurait laissé passer cette circonstance opportune. Dans ce but, il mobilisa tout son art de persuasion, tout son talent de plat adulateur auprès du prof. IORGA, lui suggérant, lui imposant son point de vue. Il est vrai que ses efforts n'ont certainement pas rencontré trop de réticences de la part du Conseiller Royal... Celui-ci avait sans doute fort envie, lui aussi, d'obtenir satisfaction. Ce qui nous mène à constater qu'à ce moment-là, il y avait eu, entre les deux personnages, UNE CONCORDANCE DE VUES DANS L'IMMEDIAT, qui a largement favorisé par la suite les intentions cachées d'Armand CALINESCO. Cette remarque n'excuse nullement l'attitude du prof. IORGA qui a, par sa rancoeur contre Corneliu Codreanu et son aversion envers le Mouvement Légionaire, permis à Armand CALINESCO d'accomplir ses forfaits.

Donc, le «*procès d'outrage*» fut l'oeuvre de deux volontés poursuivant des visées différentes, mais unies dans l'accomplissement de la tâche immédiate. Et si, dans l'histoire enregistrée jusqu'à présent, on ne retrouve dans cette action que le nom du professeur, en tant qu'initiateur du procès, il serait franchement inconcevable de passer sous silence Armand CALINESCO, qui dirigeait

de l'ombre tous les pions du drame, parmi lesquels le professeur IORGA lui-même.

Armand CALINESCO avait besoin de ce procès et il l'a obtenu grâce aux défauts du professeur, dont il a su tirer profit. Leur culpabilité dans le déroulement des événements ne peut être contestée, même s'il existe certaines différences. Il y a peut-être des degrés dans leurs actions, mais ils portent ensemble le poids de cette responsabilité historique. Si l'ordre d'assassiner Corneliu Codreanu est venu de CALINESCO, le procès et l'emprisonnement du chef suprême de la Garde de Fer sont dus au prof. IORGA. L'un autant que l'autre ont contribué —dans les lignes du même plan destructeur— à l'effort d'anéantissement du Mouvement Légionnaire.

A l'époque, en dépit des moyens cruels et de l'injustice criante du procès, le monde légionnaire et Corneliu Codreanu lui-même ne l'ont pas évalué au-delà de ce qu'il pouvait signifier en tant que tel. Un procès en plus parmi tant d'autres, qui allait finir comme les autres par un acquittement ou un «*leu*» de dommages-intérêts pour sauver «*l'honneur du professeur*»... Au milieu de la souffrance supportée par les masses légionaires à la suite des abus de pouvoir des autorités répressives, l'argumentation d'un OUTRAGE imaginaire apparaissait tellement ridicule, que le cas ne méritait même pas d'être commenté. Les choses donnaient l'impression de s'acheminer vers un dénouement «*paisible*». Le Tribunal Militaire avait fixé le jugement pour le 19 avril 1938. Il ne restait qu'à attendre...

C'était pourtant méconnaître la perfidie du Ministre de l'Intérieur et sa fermeté dans la suite des plans arrêtés. Il ne voulait pas perdre la bonne occasion. Pendant ces quelques trois semaines qui préludent au jugement, Armand CALINESCO s'est adonné à un travail souterrain gigantesque pour mettre en place un coup de filet contre les troupes légionnaires non encore impliquées dans des *procès sans fondement* ou pas encore *renfermées sans jugement* dans les prisons ou les camps de concentration.

Pourquoi ce procédé infâme contre des gens qui ne menaçaient ni le régime ni la paix intérieure? Parce que, tout simplement, les circonstances étaient propices au

*«grand plan»* et que le procès de Corneliu Codreanu lui procurait un motif supplémentaire pour renforcer le terrorisme officiel. Trois grands camps de concentration —Tismana, Dragomirna et Miercurea Ciuc— furent organisés en secret pour recevoir les nouvelles vagues des légionnaires.

Deux jours avant le procès, le 17 Avril 1938, la GRANDE PERSECUTION fut déclenchée sur tout le territoire de la Roumanie. Corneliu Codreanu fut arrêté en même temps que des milliers des légionnaires, parmi lesquels une bonne partie de l'intellectualité roumaine.

Pourquoi a-t-on procédé avec une telle brutalité et un tel mépris de la personne humaine alors que, dans le pays, aucun indice ne faisait présager une quelconque activité subversive de la part des forces légionnaires?

Il y avait, bien entendu, un mécontentement général et latent, mais il touchait la totalité de la nation de la même manière. Il y avait, sans doute, une déception plus grande en ce qui concerne les légionnaires, parce qu'ils étaient les plus harcelés. Mais, en aucun cas, on ne pouvait discerner un état de révolte ou un travail préparatoire de révolution.

Alors, pourquoi?

Parce que LA PERTE DE CORNELIU CODREANU AVAIT ETE DECIDEE une fois pour toutes et qu'on voulait mettre le plus d'atouts possibles du côté du gouvernement chargé de cette besogne. On voulait justement que sa condamnation ne puisse pas déclencher le moindre mouvement de protestation et que les suites, déjà prévues, s'accomplissent selon le rituel envisagé. Plus il y aurait des légionnaires emprisonnés ou enfermés dans des camps de concentration, moins il y aurait de militants prêts à réagir le moment venu.

On se trouvait devant des machinations monstrueuses, fort proches de ce qu'on qualifie aujourd'hui de *«génocide»* et que l'opinion internationale ne voulait même pas prendre en considération sous prétexte que les mesures prises contre une organisation nationaliste ne pouvaient être que justes... (Hélas!).

Ainsi, le 19 Avril 1938, sous une tension orageuse, des dizaines de milliers de légionnaires étant hors de circuit,

le Conseil de Guerre de la Capitale jugea et condamna Corneliu Zelea Codreanu à 6 mois de prison ferme (maximum de peine prévue). Maximum de peine pour avoir dénoncé publiquement une vérité criante et avoir fait l'aveu douloureux d'une déception humaine! Maximum de peine dans un procés où le condamné avait enduré stoïquement les pires outrages et calomnies, des insultes et des menaces!...

Cette sentence fut une de celles qui avilirent le plus le prestige de la justice militaire pendant cette période de dictature royale. Interprétant mal, c'est-à-dire servilement, leur «*devoir*» envers la couronne et leur «*devoir*» envers la justice, ces Conseils Militaires optèrent pour l'obéissance aux ordres du Roi, faisant fi de leurs obligations d'hommes de loi. Selon les ordres reçus, ils condamnèrent durement TOUS LES LEGIONNAIRES et spécialement les notables du Mouvement.

Les critères juridiques n'avaient plus cours. Les plaidoiries, les arguments, les preuves étaient rejetés; il ne restait en ligne de compte, POUR EUX, que l'ordre reçu du Ministère de l'Intérieur de condamner sans pitié et sans relâche tous ceux qui avaient le moindre rapport avec la Garde de Fer.

Cet ordre inqualifiable fut strictement suivi, car tous les Conseils de Guerre qui jugeaient des procès contre les légionnaires étaient toujours constituées par LES MEMES JUGES, hommes de confiance du Ministre de l'Intérieur.

Le grand silence s'était abattu sur la Roumanie. Rien ne bougeait plus. Ni commentaires de presse, ni protestations... Et cependant, les répressions se multipliaient comme si une crainte obscure planait par-dessus les tortionnaires de la jeunesse roumaine! La condamnation du Capitaine, d'un *caractère ferme et immédiat*, unique dans le cas d'un simple procès d'outrage, provoquait un double sentiment dans l'esprit de ceux mêmes qui l'avaient décidée. *Une satisfaction* certaine et débordante d'avoir pu neutraliser l'une des forces les plus redoutables de l'ensemble national. D'autre part, *une sorte d'effroi* à la pensée que cette force, à base spirituelle, pouvait se transformer, d'une menace latente en un danger agissant.

De plus, le pouvoir occulte, encouragé par ce premier succès, entendait bien porter le plus loin possible ces avantages, qui lui ouvraient la perspective d'atteindre son intention suprême —*éliminer la Garde de Fer de la politique roumaine.*

Armand CALINESCO, responsable direct de tout ce bouleversement sanglant, comprenait que sa mission ne faisait que commencer.

## 5. LE DEUXIEME PROCES DE CODREANU

A la suite de sa condamnation, Corneliu Codreanu avait été incarcéré à JILAVA, la prison la plus proche de Bucarst et l'une des plus pénibles à suporter à cause de son humidité. Le mot «*jilava*» signifie d'ailleurs «*humide*».

La prison regorgeait littéralement de légionnaires et d'humidité. Dans le pays, la chasse aux membres du Mouvement continuait de plus belle, bien qu'avec beaucoup de difficulté, étant donné que les légionnaires encore en liberté étaient entrés dans la clandestinité. Ils étaient devenus insaisissables, mais on les sentait présents et vivants.

Pour compenser ce demi-échec Armand CALINESCO donna l'ordre de déterrer d'anciens procés restés non prononcés contre les légionnaires, par manque de preuves, et de *les conclure rapidement par des condamnations retentissantes.* Toutes ces condamnations étaient faites par contumace. C'était instaurer l'intimidation à côté de la terreur, pour compléter la tableau de la persécution installée dans le pays.

Etant donné le déploiement de la répression après la condamnation de Corneliu Codreanu, on aurait pu croire à un effort de nettoyage pour empêcher d'éventuels troubles au milieu des couches sociales les plus attachées au Mouvement Légionnaire. Il est vrai qu'il y avait encore, en liberté, une foule de personnalités et de Commandants légionnaires qui pouvaient à tout instant organiser une résistance active ou des actions de protestation non moins actives, sinon violentes. Mais leurs intentions n'étaient nullement portées vers ce genre d'agissements. Ils pensaient plutôt à garder une étroite cohésion entre les élé-

ments libres et éparpillés un peu partout. Leur mission s'ébauchait du fait même des circonstances —soutenir la foi et l'espoir des masses légionnaires, tellement éprouvées, jusqu'au retour du Chef suprême dans l'arène politique. En définitive, six mois de prison n'étaient pas une éternité!...

Le 30 Avril 1938, quinze dirigeants légionnaires encore en liberté tinrent une réunion secrète, pendant laquelle ils décidèrent de la ligne à suivre jusqu'à la libération de Corneliu Codreanu. Cinq d'entre eux furent désignés pour constituer le «GROUPE D'ACTION IMMEDIATE SUR LE TERRAINT»: Radu MIRONOVICI, Ion BELGEA, Iordache NICOARA, Ion ANTONIU et Horia SIMA.

Aucune idée de mesures terroristes, de violences ou de manifestations de masses n'a effleuré ces responsables, malgré la lourde répression qui continuait à faucher les rangs des légionnaires. *Et ils auraient pu le faire*! Car, il ne leur manquait ni le courage, ni les moyens, ni les motifs! Ils en avaient cepedant décidé autrement, selon les directives du Capitaine et les normes doctrinales qui dirigent la pensée légionnaire: aucune provocation et aucune mesure extra-légale, TANT QU'IL Y A UN ESPOIR DE REVIREMENT DE LA SITUATION par l'apaisement naturel des animosités et des conflits.

C'est qu'un dépit des événements, on ne considérait pas la situation comme désespérée. C'était la quatrième persécution et les légionnaires avait l'habitude de la clandestinité autant que des représailles. On remplissait les prisons et les camps de concentration, on serrait les rangs dans une clandestinité très active et on attendait que la tempête s'apaisât pour reprendre le dessus et «*ressusciter*». Cette fois-ci, le fardeau était beaucoup plus lourd car le propre chef de la Garde de Fer se trouvait sous les verroux. L'inquiétude existait, la crainte même d'une aggravation des mesures, mais *pas le désespoir*!

Dans cette perspective, on regardait les événements par le prisme de la pensée légionnaire et en fonction du passé où les choses s'étaient passées de la même façon. On ne prenait pas en considération la volonté de destruction et la persévérance dans le mal d'Armand CALINESCO, l'homme qui s'était juré d'anéantir le Mouvement

Légionnaire. De son coin bien protégé du Ministère de l'Intérieur, il poursuivait la progression, lente mais sûre, de son plan...

La mise en prison de Corneliu Codreanu ne pouvait pas le satisfaire pleinement. C'était une grande réussite, due entièrement à son astuce et à ses manoeuvres, mais le fait en soi n'apportait pas une neutralisation parfaite, et moins encore une destruction du Mouvement Légionnaire. Il le sentait vivre en profondeur, partout, présent et insaisissable, discret et menaçant à la fois.

Plus il multipliait les arrestations et la terreur, plus il sentait gronder autour de lui ces masses disciplinées et pleines de foi. Dans ses oreilles devait bourdonner sans arrêt le refrain d'une des chansons légionnaires «*La mort nous est chère, pour notre Capitaine*!».

Pour lui, ainsi que pour les forces occultes qui le maniaient de l'ombre, ce héros mythique autant que symbole présent d'une lutte de résurrection nationale, ce CORNELIU ZELEA CODREANU, constituait le point essentiel du problème. Si toutes ces masses d'ouvriers, de paysans, d'étudiants, représentaient une force considérable chaque fois plus menaçante pour les intérêts obscures qu'il représentait, c'était à cause de ce personnage, de sa présence au milieu de la politique roumaine. Le mettre dans l'impossibilité d'agir, de prendre contact avec ces masses, c'était sans doute «*rompre le charme*» et faire retomber toutes ces couches entre le mains des vieux partis chevronnés et depuis longtemps sous la dépendance du pouvoir occulte.

Sa mission se précisait de plus en plus comme une procédure d'extermination de cette floraison légionnaire et, tout d'abord, de celui qui lui avait donné vie, vigueuer et conscience de soi.

Tandis que les responsables du Mouvement s'efforçaient de maintenir la discipline et la foi des masses, Armand CALINESCO comença à dresser de nouveaux plans en rapport avec ses projets d'attaque. Mais, prévoyant, il ne se laissa pas tromper par les apparences qui se montraient largement favorables pour ses intentions. Il aurait très facilement pu faire assassiner Codreanu sous un prétexte quelconque et mettre fin à sa mission, à la grande

satisfaction du Roi et des «OCCULTES» qui n'attendaient que cela. Cependant, dans ce cas, il courait le risque de déclencher une révolution instantanée et de ne plus jamais atteindre le sommet de l'échelle, but de sa vie. Il y avait encore trop de chefs légionnaires en liberté et l'atmosphère interne était trop chargée de ce mécontentement latent qui peut faire déborder la patience.

Son intérét était de tergiverser un peu, de mettre hors de combat le plus grand nombre possible de légionnaires et de choisir le moment le plus adéquant pour frapper le coup décisif. Les six mois de prison, cependant, que le Conseil de Guerre avait donné à Codreanu ne lui paraissaient guèrre suffisants pour réaliser cette préparation minutieuse de son forfait. *Il fallait que le chef de la Garde de Fer restât en dehors du circuit politique et du contact avec ses troupes le plus longtemps possible.* C'était la condition primordiale pour que son plan s'achévât ainsi qu'il l'avait conçu.

C'est là, dans cet échafaudage minutieux et patient, qu'on voit l'habilité diabolique de ce personnage frêle et insignifiant par d'autres aspects. Il ne se précipitait pas pour profiter de certains avantages qui lui donnaient une supériorité momentanée, mais qui ne lui assuraient nullement la sécurité du lendemain.

Il savait quand il devait frapper, mais pour cela il avait besoin que les choses ne changent pas. Il lui fallait deux choses pour mener à bien sa tâche tragique: *du temps, et Corneliu Codreanu en prison.* Le reste lui semblait facile car, d'un côté, les prisons gémissaient du nombre des légionnaires enfermés et, d'un autre côté, il avait carte blanche pour employer à sa guise toutes les forces répressives du pays. De ce côté, il était paré.

Mais si Corneliu Codreanu sortait de la prison avant que l'atmosphère fût modifiée selon ses vues, il risquait de se trouver devant une situation impossible à dominer.

Or, comment empêcher le retour de Codreanu sur la scène politique sinon par le seul moyen «*légal*» d'une nouvelle condamnation, même si celle-ci correspondait à la plus infâme des machinations: LA MISE EN SCENE D'UN NOUVEAU PROCES, chargé d'accusations mensongères mais accablantes, qu'un jury de circonstances vien-

drait sceller d'une punition exemplaire. Armand CALINESCO savait pertinemment que de par sa qualité officielle, il pouvait forger n'importe quelle pièce accusatrice sans qu'on osât lui repprocher quoi que ce fût. Quant au «*jury*», il ne lui serait pas difficile non plus de dénicher quelques «*chasseurs de bonifications ou de glorioles*» parmi les représentants de la justice militaire, prêts à se plier à ses «*recommandations*» en échange d'un grade ou d'un poste supérieurs. Sur ses tablettes il avait un nombre respectable de gens de main, dans ce cas!...

Pour un homme comme Armand CALINESCO, appliqué depuis longtemps à écorcher ou même à nier la verité et la justice, la monstruosité de son intention ne l'affectait nullement. Il n'y voyait que le moyen matériel lui donnant la possibilité d'atteindre le but poursuivi. Toutes les conséquences collatérales que sa machination allait provoquer, tout ce déni de justice, toute cette déchéance morale dans laquelle lui et ses collaborateurs s'enfonceraient n'avaient pas de sens pour lui. Cela faisait partie d'un autre monde, qui n'était pas le sien et qu'il pouvait, par conséquence, ignorer... Il est rare de rencontrer, dans un seul individu, tant de cynisme, de brutalité et de volonté de parvenir!

Avec patience et dans la plus grande discrétion, il prépara cet épisode du «*Deuxième procès de Corneliu Codreanu*», digne des grands procès du même genre, minutieusement agencés par les spécialistes de l'NKVD soviétique. Et le jour où il crut avoir en mains tout le schéma et le matériel d'accusation capables d'«*ébranler*» l'opinion publique et d'attirer une nouvelle comdamnation à l'accusé il mit en branle la procédure accélérée.

Le 20 Mai 1938 fut annoncée la mise en accusation de Corneliu Codreanu, avec date de jugement le 23 du même mois. C'est-à-dire qu'on avait laissé un intervale de 3 JOURS SEULEMENT pour que la défense puisse s'organiser, que les 20 dossiers de «*preuves*» soient consultés, que les contre-preuves et que les témoins de la défense soient trouvés, que les paidoiries soient préparées...

Pour se rendre compte de ce que signifiait à l'époque un pareil travail, il faut savoir que la plupart des avocats légionnaires étaient emprisonnés ou sous mandats d'ar-

restation; que les témoins les plus importants se trouvaient dans des camps de concentration ou cachés dans le pays, donc qu'il était impossible de les faire venir; que les contre-preuves étaient impossibles à obtenir, étant donné que TOUTES LES ACCUSATIONS ETAIENT FAUSSES; que le laps de temps accordé était ridiculement insuffisant pour préparer une défense à la hauteur pour un pareil procès...

Et ces entraves ne furent pas les seules chicanes de cette grotesque mise-scène, qui se voulait «*légale*» et conforme à la «*justice*»... Toutes les petites formes de procédure ont été rigoureusement respectées, comme si ces banales répétitions de formules pouvaient camoufler le vice essentiel de toute l'accusation: SA NON VERACITE FONDAMENTALE. Car, cette formulation, constituée par trois têtes d'accusation, était ENTIEREMENT FORGEE.

On n'a jamais vu un tel manque de scrupules et un tel mépris de la vérité, pratiqués au vu et au su de tout le monde, par tant de magistrats militaires à la fois. Et cela, à commencer par ces fameux «*faits délictueux*» imputés à Corneliu Codreanu, qui forment un ramassis de mensonges et d'accusations incompatibles avec la qualité même de nationaliste de l'accusé. Ils auraient dû être rejetés comme «*non fondés*» par le juge d'instruction dès leur première lecture. Et cependant, ce juge d'instruction indigne les a acceptés *in integrum*, tels qu'ils lui ont été expédiés par le Ministère de l'Intérieur.

En les acceptant comme véridiques, bien que les sachant faux et mensongers, il les a investis d'une force légale qui a permis l'ouverture du procès. Mais il a en même temps projeté sur la magistrature militaire une couche de honte, qui n'a fait que s'apaissir par l'action du procureur et la décision du jury.

Le 23 Mai 1938 eut lieu l'ouverture du procès devant le Tribunal Militaire de Bucarest, présidé par le Colonel magistrat Dumitru CONSTANTIN, spécialement amené de Cernauti pour diriger les débats. C'était l'homme de confiance d'Armand CALINESCO, testé pour sa «*loyauté*» envers le Ministre et le régime à travers les sentences arbitraires données dans d'autres procès contre les légionnaires. La défense avait été réduites d'office à CINQ Avo-

cats, la présence du public interdite; la presse nationale et étrangère était admise, étant donné qu'il n'y avait pas de danger de la voir soutenir la cause légionnaire!... La presse nationale avait été au préalable entièrement épurée de toutes les publications opposées au régime; tandis que la presse étrangère représentait uniquement les journaux de gauche ou les agences de presse dirigées par la juiverie.

Comme dans tout les procès du même genre, dont l'histoire nous a gardé le triste souvenir, on sentait toute la fausseté de sa mise-en-scène et la volonté d'aboutir à une condamnation, en dépit de la non-véracité des accusations et de l'absurdité des preuves réunies dans les dossiers. C'était un procès monstrueux qui, au lieu de constituer, dans l'inmédiat et pour l'avenir, une explication valable et une excuse des mesures prises contre le Mouvement Légionnaire, allait marquer dans l'histoire TOUT L'ARBITRAIRE D'UN REGIME SANS MORALE NI DIGNITE et toute la cruauté de ceux qui, de l'ombre, menaient cette vaste et tragique mascarade...

Pour bien saisir la grossièreté et l'ineptie des délits imputés à Corneliu Codreanu, il faut avoir sans cesse présent à la mémoire qu'il s'agissait DU CHEF SUPREME D'UNE ORGANISATION NATIONALISTE, dont la doctrine prêchait *le patriotisme le plus élevé, la dignité de l'individu et de la nation, l'indépendance totale de l'Etat roumain, la révolution spirituelle* et non pas la révolution par les armes, *la loyauté*, même dans les rapports avec les ennemis, *le sacrifice pour le bien commun de la nation*...

Et voilà maintenant, ce que Armand CALINESCO a pu trouver comme «*faits accablants*» pour intenter ce procès qu'on avait qualifié de «PROCES DE LA TRAHISON DE CORNELIU ZELEA CODREANU»:

1-ère ACCUSATION — *Haute trahison*

Sous cette étiquette, hautement infamante, on a voulu faire croire que le chef de la Garde de Fer n'était pas le patriote qu'on pensait, mais un vulgaire traître, capable de mettre en péril la société roumaine.

Comment y arriver?

On a fait allusion à des «*documents d'une haute importance*», dont la divulgation n'aurait jamais dû avoir lieu. Selon la loi, le fait même d'en posséder était considéré comme un crime. Et, dans la ligne de cette argumentation, on lançait l'affirmation de l'acte de trahison qualifié: «*Corneliu Zelea Codreanu aurait detenu et publié des actes secrets intéressant la sécurité de l'Etat*».

L'accusation était grave et, pour la faire valoir, il aurait fallu apporter à son appui des documents ou d'autres preuves ECRASANTES ET INDUBITABLES. On aurait pu s'attendre à quelques documents ultra-secrets de l'Etat-Major ou du Conseil des Ministres, obtenus par fraude et étalés au grand jour au grand tort de la nation entière... Or, que présentait le Ministère Public pour soutenir ses allégations?

A la surprise générale —et sans aucun complexe du ridicule— le Tribunal présenta comme «*preuves de haute trahison*» SIX ORDRES CONFIDENTIELS émanant du Ministère de l'Intérieur et destinés aux polices locales et à la gendarmerie, trouvés disait-on, dans les archives de la Garde de Fer lors de sa dissolution! *Rien de plus*!

C'est à n'y pas croire!...

Ce genre d'ordres, bien que confidentiels, partaient par milliers du Ministère de l'Intérieur pour atteindre les polices ou les postes de gendarmerie de tout le pays. Ils étaient connus de tout le monde et traînaient sur le bureau de chaque chef de poste. Tous les partis d'opposition en recevaient par centaines et les commentaient ou les critiquaient dans leurs publications. Cette qualification de «*confidentiel*» —comme dans tous les pays du monde— ne signifiait même pas «*secret*». On attirait plutôt l'attentation des exécutants subalternes sur le fait qu'ils pouvaient prendre certaines mesures extra-légales sans crainte de se voir admonester au cas où leur intervention violente tournerait au scandale.

Corneliu Codreanu lui-même avait depuis longtemps commenté dans les publications légionnaires et dans ses Circulaires ce genre d'ordres confidentiels, en reproduisant même plusieurs d'entre eux. (comme nous l'avons fait plus haut en citant une Circulaire). A l'époque, aucune autorité ne s'était saisi du cas pour l'amener en justice ou

pour le qualifier de traître. On faisait semblant d'ignorer ces citations de l'opposition, car ces ordres confidentiels constituaient un abus de pouvoir.

Ce qui est plus fort encore, c'est que les propres membres de ce gouvernement, sous la couverture duquel on avait forgé ce procès, avaient procédé d'une manière semblable —en publiant et en protestant contre de tels ordres— LORSQU'ILS SE TROUVAIENT DANS L'OPPOSITION. Ces ordres, d'une banale rédaction administrative et regardant strictement les mesures à prendre contre les légionnaires, ne présentaient aucun intérêt d'ordre supérieur et ne mettaient mullement en danger la sécurité de l'Etat; ils n'avaient d'ailleurs aucune compétence en la matière. ILS MENACAIENT PLUTOT LES VIES ET LA LIBERTE DES MEMBRES DU MOUVEMENT LEGIONNAIRE.

C'était tout ce que Armand CALINESCO avait trouvé pour encadrer Corneliu Codreanu dans les articles du code pénal traitant de la «*haute trahison*»!... Lamentable et ridicule! Mais ce qui l'intéressait, ce n'était pas l'iniquité de l'encadrement juridique, l'absurdité de l'accusation ou le ridicule dans lequel il plongeait la justice militaire. Ce qui primait dans son esprit tortueux, c'était d'avoir des MOTIFS, même mensongers et inacceptables, sur lesquels il pouvait motiver la condamnation, par avance arrêtée...

2-ème ACCUSATION—*Relations coupables avec l'étranger*

Selon cette deuxième accusation, le chef suprême de la Garde de Fer aurait entretenu des rapports étroits avec une puissance étrangère, qui lui aurait procuré des aides pécuniaires fort importantes pour provoquer *la révolution sociale en Roumanie.*

Ici, on retrouve le même souci de le faire apparaître comme un individu sans scrupules qui, tout en prêchant l'amour du pays et de la nation, n'hésitait pas à accepter l'argent des «*ennemis*» de l'Etat, à se mettre à leur solde et à se soumettre aux intentions anti-nationales de ces étrangers. Et pour montrer la véracité de l'accusation, on présentait une lettre envoyée, selon eux, par Corneliu

Codreanu à une puissance étrangère, dans laquelle il était question de «*nouvelle économie automatique*», de «*transformations radicales*», d'«*enrichissement mutuel*», d'«*alliances économiques*», etc. Le Ministère Public affirmait que le contenu de cette lettre et le fait qu'elle ait été trouvée dans les archives «*personnelles*» de Corneliu Codreanu, démontraient «*indubitablement*» les rapports de soumission et la dépendance économique de la Garde de Fer envers cette puissance étrangère pour... des buts antisociaux et anti-nationaux.

Il y avait cependant des faits troublants:

— On ne précisait nulle part quelle était cette puissance étrangère.

— On ne donnait pas le moindre détail sur les aides matérielles évoquées.

— La lettre n'était pas écrite de la main de Codreanu.

— La lettre ne portait même pas la signature de l'accusé.

D'un autre côté, Corneliu Codreanu affirmait:

— N'avoir jamais rédige ou au moins vu cette lettre.

— N'avoir jamais possédé d'archives personnelles.

— N'avoir jamais employé de tels termes dans ces écrits, Circulaires, Mémoires, Déclarations.

Il considérait, à juste raison, cette lettre apocryphe et injurieuse. Et comment aurait-on pu regarder autre ment un pareil document, à tel point dépourvu de sérieux et entaché de tels vices de fond? Mais cette réalité invraisemblable n'empêchait guère le Procureur Général de soutenir «*sérieusement*» le bien-fondé de l'accusation et de présenter Corneliu Codreanu comme vendu à une puissance étrangère. Une puissance inconnue d'ailleurs, dont le nom n'a jamais été prononcé. Corneliu Codreanu l'a fait remarqué dans sa défense, en disant: «*Dans l'ordonnance, on parle de mes liaisons avec une puissance étrangère Le nom de cette puissance n'est cependant pas mentionné. De ce point de vue on pourrait dire que je suis accusé dans l'abstrait...*» (16). Ce qui était d'ailleurs une vêrité pour l'ensemble des accusations de ce procès lugubre.

Le comble pour ce deuxième point d'accusation, c'est que deux jours après l'ouverture du procès, *les légion*

*naires découvraient l'auteur de la lettre* attribuée à Corneliu Codreanu. C'était un journaliste non-légionnaire, RADULESCO-THANIR, qui avait écrit un livre «*L'Economie automatique*», dans lequel il employait tous les termes introduits dans la lettre apocryphe. On l'amena devant la caserne où siégeait le Tribunal Militaire et on demanda au Président de permettre l'audience du témoin. LA DEMANDE FUT REJETEE!

Il s'agissait d'un nouvel abus de pouvoir inqualifiable, contraire à toute règle de procédure. C'était un véritable déni de défense et de justice. Le Tribunal Militaire suivait obstinement l'ordre reçu du Ministère de l'Intérieur d'obstruer la défense de l'accusé et de laisser par tous les moyens subsister l'incertitude sur le fond du procès.

### 3-ème ACCUSATION — *Armement de la population pour la guerre civile*

Enfin, pour compléter les sinistres intentions que l'on prêtait à Corneliu Codreanu, il fallait qu'il soit non seulement «*traître*» et «*vendu*», mais qu'il puisse être montré aussi comme un «*incitateur*» à la révolte à main armée. Sans cet «*engagement*» matériel, il aurait existé des difficultés juridiques pour que la qualification s'encadre ouvertement dans les articles de la «*haute trahison*». Or, c'était ce qu'on poursuivait avec un acharnement irréductible.

Dans cette intention, la troisième accusation portait sur l'affirmation gratuite que *Corneliu Codreanu avait l'intention de faire la guerre civile et que, dans ce but, il armait en secret la population.*

Procédé classique, employé par tous les régimes dictatoriaux ou se croyant menacés par l'ascension vertiginuese d'une organisation politique contraire à leurs principes. On les accuse de vouloir fomenter le renversement par la violence du régime en place, on les accuse de quelques «*découvertes*» de dépôts d'armes et de quelques plans forgés, et l'affaire est mure pour le procès retentissant «*sur la guerre civile qu'on a évitée...*». Le plus souvent, ce genre de manigances réussit, mettant hors du circuit politique des formations fort honorables, tandis que les

véritables groupements révolutionnaires continuent leur oeuvre de sape et de sabotage.

Dans le cas de Corneliu Codreanu, l'affirmation était doublement absurde et mensongère. D'abord, *du point de vue doctrinal.* Corneliu Codreanu ne pouvait pas être accusé de vouloir faire la guerre civile, parce que les normes fondamentales de sa doctrine excluaient un tel procédé pour la prise du pouvoir. Dans les circonstances d'alors, dans l'atmosphère de la politique internationale et dans la position géographique de la Roumanie, il était exclu pour le chef nationaliste d'accepter ou du moins d'envisager un pareil procédé. Selon sa conception, la révolution sanglante éclate parce que l'individu en soi n'a pas compris la grandeur de sa mission au sein de sa nation. Les pires mésententes et les injustices disparaissent lorsque les individus de TOUTES LES COUCHES SOCIALES arrivent à comprendre et à respecter le rôle de leurs semblables, dans la société organisée. Ce qu'il faut avant tout aux nations bouleversées par tant d'iniquités et de haines, c'est UNE REVOLUTION SPIRITUELLE qui transforme premièrement l'homme, avant d'aspirer à la transformation des structures et des situations. Car celle-ci dérive de celle-là.

Ensuite, l'affirmation était mensongère *au point de vue matériel.* On avait affirmé «*l'intention*» de Corneliu Codreanu, mais on avait oubié d'apporter aussi les preuves matérielles qui puissent montrer qu'il ne s'agissait pas tout simplement d'un «*procès d'intention*».

Il n'y avait au dossier aucun plan de prise du pouvoir par la force des armes; il n'y avait —malgré l'accusation de vouloir armer la population— pas même une seule arme; encore moins des dépôts entiers, ainsi qu'on l'avait soutenu. Car, soyons en sûrs, s'ils avaient trouvé un seul dépôt d'armes, toutes ces armes auraient encombré la salle du Tribunal *pour que soit faite la preuve* des intentions révolutionnaires du Mouvement Légionnaire.

Or, quelle sorte de révolution pouvait préparer Corneliu Codreanu SANS plan d'action, SANS armes, SANS munitions, SANS Etat Major révolutionnaire, SANS aucun réseau de forces «*activistes*» dans le pays?... Parce que, ON N'AVAIT TROUVE ABSOLUMENT AUCUNE TRACE

MATERIELLE DANS CE SENS. C'est là qu'on voit l'inanité du plan d'accusation élaboré par Armand CALINESCO...

Il n'y avait, dans tout cet échafaudage grossier, que des présomptions insignifiantes et vulgaires que, par la suite, l'exposé du Capitaine et les plaidoyers de la défense ont balayé jusqu'aux dernières traces. A la fin du procès, il ne restait debout —juridiquement parlant— aucune des allégations considérées comme «*bases du procès*». C'était normal, puisque tout était construit sur des mensonges et des pièces forgées...

Et cependant... Le Tribunal Militaire, passant outre au manque de fondement de l'accusation, aux déclarations formelles sur l'honnêteté et le patriotisme de l'accusé faites par quelques illustres témoins (les politiciens Iulio Maniu et Mihaïl Manoïlesco, le général Ion Antonesco, etcetera), ainsi qu'aux preuves éclatantes servies par la défense, déclara Corneliu Zelea Codreanu COUPABLE DE HAUTE TRAHISON.

Le 27 Mai 1938, il fut condamné à DIX ANS DE TRAVAUX FORCES et à six mois de dégradation civique. Ainsi que l'a dit un commentateur, témoin oculaire du procès:

> «Tous ces témoignages, unanimement appréciatifs pour le Capitaine, apportés par les plus importants personnages politiques et militaires de l'époque, SE HEURTAIENT A UN MUR GIGANTESQUE D'INDIFERENCE, DE MAUVAISE VOLONTE ET DE HAINE, sous le poids duquel la justice avait perdu toute compréhension humaine» (17).

Fait significatif qui montre sans aucun doute que la sentence de condamnation se trouvait déjà dans la poche du Col. Dumitru CONSTANTIN, Président du Conseil de Guerre et qu'on se préparait pour toute éventualité post-condamnation: Le 24 Mai 1938, c'est-à-dire le lendemain du début du procès, le roi CAROL II, *par simple Décret*, avait introduit la PEINE DE MORT.

Quel sens pouvait avoir ce nouvel abus d'autorité,

quand la Roumanie se trouvait déjà sous les signes de la dictature, de l'état de siège permanent, de la censure, de la dissolution des partis, de l'incarcération d'une grosse partie des légionnaires actifs, de la terreur installée?!... Les pires abus et condamnations étaient à la portée du gouvernement. De plus, en Roumanie, pays au peuple profondément croyant et aux attitudes paisibles, *la peine de mort n'avait jamais existé.*

La décision du dictateur royal apparaissait donc comme une anomalie, comme une monstruosité. Et, au fond, qui voulait-il tuer? Les assassins crapuleux, les bandits incorregibles, les tueurs à gages, les corrupteurs, la racaille des proxénètes ou des vendeurs de stupéfiants?... PAS DU TOUT!

De ceux-là, le Décret ne parlait guère! N'étaient visés que ceux qui auraient eu le courage de se défendre contre la dictature et contre les abus de ses organes répressifs; c'est-à-dire, dans les circonstances d'alors, LES LEGIONNAIRES.

On craignait qu'à la suite de cette condamnation inqualifiable, il y ait des troubles graves dans le pays, provoqués par les membres de la Garde de Fer. On connaissait l'ascendant de celle-ci dans les couches populaires et l'esprit de sacrifice de ses membres. Alors, pour empêcher toute ébauche de protestation ou de révolte, le roi et son séide de l'Intérieur n'ont rien trouvé de meilleur que le recours à la peine de mort! Promulguée pendant le grand procès, elle constituait encore une menace à peine comouflée au sujet du sort réservé à l'accusé. Ce qui dans la mentalité des deux tragiques personnages, était considéré comme un atout en plus pour maintenir les forces légionnaires dans une expectative angoissante pour elles, mais extrêmement propice pour leurs plans à eux. Car CES PLANS EXISTAIENT BEL ET BIEN et ils allaient être mis à profit durant les mois à venir.

## 6. L'ASSASSINAT DE CORNELIU ZELEA CODREANU

Parmi les antécédents révélateurs d'un état d'âme particulier, le plus terrible et le plus infâme dont on doit tenir compte pour juger l'attitude punitive assumée par l'équi-

PRIGOANA 1938

pe qui a éliminé Armand CALINESCO, est l'assassinat de Corneliu Codreanu et des 13 autres chefs légionnaires, dans une forêt près de Bucarest, dans la nuit du 29-30 Novembre 1938. Il s'agit d'un épisode très peu connu à l'étranger, dans sa version authentique, et toute son ignoble brutalité.

Naturellement, à l'époque, ce que les Agences de Presse ont révélé à l'étranger n'était que la dépêche laconique, annonçant d'une manière stéréotypée la mort du «*fasciste*» Corneliu Codreanu et de quelques-uns de ses compagnons... Ce qui n'était d'ailleurs que la copie conforme du Communiqué officiel du gouvernement roumain, qui sonnait ainsi: «... *Attaquée dans la forêt de Tâncabesti, près de Bucarest, par des inconnus qui voulaient soustraire à la justice les* 14 *légionnaires que la gendarmerie transportait vers une autre prison, l'escorte a été obligée d'ouvrir le feu. Le* 14 *prisionniers ont trouvé la mort, au cours de leur tentative de fugue...*».

Sans doute, l'annonce de la mort de Corneliu Codreanu a été agrémentée de quelques commentaires désobligeants à l'adresse de cet *ennemi de la démocratie*, de cet *antisémite enragé*, de cet *anti-communiste* aveugle et sourd à l'appel de la grande révolution prolétaire... Nous ne nous faisons aucune illusion! Chaque dépêche et chaque article au sujet de cet événement tragique finissaient par des louanges à l'adresse du Ministre Armand CALINESCO, dont la volonté et le patriotisme avaient su donner la réplique méritée aux légionnaires "*sanguinaires*» et «*terroristes*»... C'est ainsi que l'histoire s'écrit!...

En réalité, les choses se sont passées d'une tout autre manière, qui éclaire d'une façon sinistre le roi CAROL II, Armand CALINESCO et tout le gouvernement roumain de l'époque, constitué d'ailleurs par des démocrates «*durs et purs*». Les deux premiers pour leur cruauté et leur mépris de la personne humaine; les autres pour leur indifférence devant les assassinats de ceux qui ne partageaient pas leurs convictions politiques.

Après la condamnation à «*dix ans*» de travaux forcés de Corneliu Codreanu, on avait assisté en Roumanie à deux actions parallèles et en même temps contradictoires, qui s'efforçaient, chacune de son côté, d'atteindre ses buts

en dépit des difficultés que la conjoncture politique ne faisait qu'aggraver.

D'un côté, on avait *les forces légionnaires libres* qui n'entendaient pas accepter la situation créée, ni l'arbitraire d'une dictature, fût-elle même royale! La condamnation du chef suprême était une dure épreuve, mais pour être dignes de lui et de son sacrifice, il fallait continuer la lutte. Il fallait suivre sans relâche la voie tracée par le Capitaine, pour que, le jour de son retour parmi ses légionnaires, il retrouve la Légion comme s'il l'avait quittée la veille.

Le 16 Juin 1938, avec l'assentiment de Corneliu Codreanu, un groupe de 6 Commandants responsables, sous la direction de Ion BELGEA, organisait le «*Commandement de Direction du Mouvement Légionnaire*», dont chaque membre reçut une mission spécifique. De ce Premier Commandement, trois membres (Ion BELGEA, Iordache NICOARA et Ion ANTONIU) ont été assassinés par la police d'Armand CALINESCO; un est mort en exil, en Argentine (Gheorghe DRAGOMIR-JILAVA) et deux sont encore en vie: Constantin PAPANACE qui vit en Italie et Horia SIMA, l'actuel chef suprême du Mouvement Légionnaire, qui vit en Espagne.

Les forces légionnaires s'organisaient pour la vie clandestine imposée par les mesures prises contre la Garde de Fer. Plus de propagande écrite, plus de marches, plus de camps de travail communotaire. Mais, en change, une profonde éducation spirituelle, des «*batailles*» financières pour aider les familles des milliers de camarades arrêtés, une mise en oeuvre et en pratique de ces vertus de l'homme nouveau, qui donnent aux légionnaires la volonté de l'héroïsme et la goût du martyre...

De l'autre côté, on rencontrait *les forces répressives de la dictature* qui s'efforçaient, par toutes les ruses et par toutes les brutalités, d'empêcher la réorganisation du Mouvement Légionnaire, pour lui interdire non seulement d'agir, mais même d'exister. Les arrestations se succédaient sans interruption et les journaux abondaient en détails sadiques, dans l'intention d'effrayer les masses légionnaires et de paralyser leur réaction.

C'était l'époque de la «*grande intimidation*», pendant laquelle les arrestations de milliers d'innocents, les in-

terrogatoires et les tortures, les procès et les condamnations en masse provoquaient NON PAS une peur paralysante, MAIS AU CONTRAIRE, une sorte de révolte profonde, partagée autant par les légionnaires que par les membres des autres partis non touchés directement.

Réaction légitime que le Ministre de l'Intérieur se montrait incapable de saisir et de comprendre. Le silence qui s'était abattu sur la nation roumaine et le calme apparent qui régnait parmi les troupes légionnaires lui faisaient croire que ses méthodes étaient vraiment «*persuasives*». Sûr de sa victoire, il ordonna à ses sbires d'intensifier la poursuite des légionnaires et de démanteler *à tout prix* tout organisme dirigeant.

La grande chasse aux Commandants légionnaires battait son plein! L'un après l'autre les dirigeants du Commandement clandestin du Mouvement Légionnaire tombèrent entre les mains de la police, à tel point qu'au mois d'Octobre 1938, un nouveau Commandement prit naissance, ayant à sa tête Vasile CHRISTESCO, Horia SIMA, Prêtre DUMITRESCO-BORSA, Const. PAPANACE, Nicolae PATRASCO et Alex. CANTACUZINO.

La propagande d'homme à homme était de plus en plus intense, accompagnée par une offesive de «*Manifestes*» et de «*Mémoires*». Parmi ces actions, les plus retentissantes sont les suivantes:

13 *Septembre* 1938.—Le Manifieste rédigé par Alexandru CANTACUZINO, à l'occasion de l'anniversaire de Corneliu Codreanu, né le 13 Septembre 1899, qui constitue la *déclaration de foi* du Mouvement Légionnaire et l'engagement des combattants de poursuivre jusqu'au bout la ligne de conduite et la doctrine de leur chef.

26 *Septembre* 1938.—Le «*Manifeste-Lettre*», signé par le prêtre Ion DUMITRESCO-BORSA, adressé au Patriarche Miron CRISTEA, Président du Conseil, relatant les tortures endurées par les légionnaires dans les cachots de la police d'Armand CALINESCO et lui demandant d'intervenir pour que ces procédés cessent.

30 *Septembre* 1938.—Le Manifeste, signé par le R. P. Ion DUMITRESCO-BORSA, Vasile CHRISTESCO et Ion Victor VOJEN, mettant en relief et réaffirmant la politique extérieure de la Garde de Fer.

*Début Octobre* 1938.—Le Mémoire envoyé au roi CAROL II par Vasile CHRISTESCO par lequel le Mouvement Légionnaire demandait la mise en liberté de Corneliu Codreanu, la cessation des persécutions, et mettait ensuite en évidence le problème des responsabilités morales et juridiques au cas où les mésententes entre le Roi et le peuple allaient se prolonger et s'aggraver.

*Début Octobre* 1938. Le Manifeste par lequel le Mouvement Légionnaire dénonçait la politique de lâcheté au sujet de la cession d'une partie du territoire de la Transylvanie, que le gouvernement était en trai de négocier sous la pression de l'Allemagne et de l'Italie.

13 *Octobre* 1938.—Le Manifeste, signé par Alexandru CANTACUZINO, par lequel le Mouvement Légionnaire exigeait la révision du procès de Corneliu Codreanu.

*Fin Octobre* 1938.— Le Manifeste, signé par un groupe d'officiers de réserve légionnaires et adressé aux Conseillers Royaux, par lequel on les déclarait responsables devant la nation pour leur passivité et leur manque de courage devant les horreurs commises par le roi CAROL II.

*Début Novembre* 1938.—Le Manifeste lancé par les étudiants macédo-roumains, tous légionnaires, contre la politique anti-nationale d'Armand CALINESCO, dans le «CADRILATER», région de la Dobroudja, colonisée par les Macédoniens.

10 *Novembre* 1938.—Le *Manifeste-Communiqué,* lancé par le Commandement Légionnaire au sujet du départ du roi CAROL II en Occident, départ fixé pour le 13 Novembre. Dans ce Manifeste, le Mouvement Légionnaire portait à la connaissance publique le plan ourdi par Armand CALINESCO pour assassiner Corneliu Codreanu.

22*Novembre* 1938.—Le Manifeste au sujet de la Bessarabie, dans lequel on réaffirmait le danger soviétique aux frontières Est du pays, aggravé par la politique extérieure inconsciente menée par le régime d'Armand CALINESCO.

*Fin Novembre* 1938.—Les deux Manifestes des étudiants bucarestois et bucoviniens, dans lesquels le régime dictatorial et la politique suicidaire du roi CAROL II étaient flétris et dénoncés comme néfastes pour l'existence de la nation.

Pendant cette période, entre la deuxième condamnation de Corneliu Codreanu et son assassinat, on a assisté à un étrange duel, mené selon des méthodes différentes, car animé par deux mentalités dissemblables et même opposées. Ce qui, d'ailleurs, permet de reconnaître sans l'ombre d'un doute où se place le véritable terrorisme.

*D'un côté,* la mentalité légionnaire, éprise de respect des lois et du sens de la justice qui devra triompher finalement... La lutte de la Garde de Fer se concentrait dans la multiplication des Manifestes et Mémoires, comme un appel ininterrompu au bon sens et à l'esprit d'équité qu'on espérait voir reprendre la primauté dans l'esprit du roi et des policiens responsables. Le combat légionnaire était un cri de défense et un effort pour éclairer l'opinion publique sur l'injustice commise contre le Mouvement.

*De l'autre côté,* la mentalité policière et dictatoriale du régime carliste, butée sur l'idée d'en finir une fois pour toutes avec le Mouvement Légionnaire. La lutte du régime se faisait dans la terreur en vu de l'écrasement par tous les moyens des membres de la Garde de Fer. Le combat du Ministre de l'Intérieur et de ses accolytes était un chapelet d'abus, de tortures et d'assassinats, qu'on ne prenait même plus la peine de camoufler ou de nier.

Pendant les six mois qui séparent les deux dates fatidiques (le moment de la deuxième condamnation de Corneliu Codreanu et celui de son assassinat), on peut mettre en balance, POUR LE JUGEMENT DES HONNETES GENS ET DE LA POSTERITE, quelques dizaines de Manifestes comme *actions offensives de la part du Mouvement Légionnaire;* et quelques dizaines de légionnaires assassinés, plusieurs centaines de légionnaires blessés et torturés, plusieurs milliers de légionnaires incarcérés, comme *mesures de police préventive de la part du régime ayant* Armand CALINESCO comme Ministre de l'Intérieur.

Dans ces conditions, de quel côté se trouve l'action terroriste et de quel côté sont les victimes du terrorisme?

Nous ne demandons qu'une chose: que la lumière se fasse dans l'opinion publique sur les événements de cette époque-là, exposés tendancieusement par les milieux officiels roumains et abusivèment catalogués comme actes terroristes imputés à la Garde de Fer, par les journalistes

occidentaux. La mauvaise foi et la haine ont dominé l'époque, tout comme elles dominent encore aujourd'hui les esprits les plus justes par ailleurs, chaque fois qu'il s'agit de la Garde de Fer. Devant l'évidence même, on continue à déverser sur le Mouvement Légionnaire les épithètes abjectes et mensongères qu'on a pris l'habitude d'attacher à son nom. Et c'est d'autant plus lamentable et inique que toutes les accusations dont on l'accable sont le REFLET EXACTE DE CE QU'ONT ETE ET ONT FAIT LES ACCUSATEURS EUX-MEMES.

Pour bien comprendre la suite des événements, il faut saisir le SENS CACHE de ce déferlement de violence et d'abus de la part des forces répressives, en un mot: de ce terrorisme officiel. Sans quoi on continuerait à attribuer l'attitude du régime envers la Garde de Fer à un réflexe de défense contre les actions révolutionnaires du Mouvement. C'est ce qu'on a voulu faire croire à l'époque et qu'on a toujours soutenu par la suite. Or la réalité était tout autre.

Armand CALINESCO, fidèle à la promesse envers le roi et envers les forces occultes, ne voulait pour rien au monde perdre l'occasion qui mettait à sa discrétion le chef suprême de la Garde de Fer. Il fallait arriver à tout prix à le détruire. Il était convaincu qu'une fois le berger anéanti, le troupeau des adeptes allaient s'éparpiller et disparaître faute de soutien central. Et, étant donné les événements politiques internationaux, plus tôt cette procédure accomplie, mieux ce serait pour lui et le régime qu'il servait.

Bien assis dans son poste de Ministre de l'Intérieur, ayant entre ses mains la direction de tous les services de répression, il pouvait se permettre d'agir au moment choisi et de la manière qui lui convenait. Les deux condamnations successives de Corneliu Codreanu étaient son oeuvre, très appréciée dans les hautes sphères du régime et des forces occultes intéressées à l'écrasement du nationalisme autochtone. Pris entre ses ambitions personnelles et les engagements assumés, il ne pouvait plus reculer. Il était obligé de continuer son oeuvre néfaste, sous peine de se voir désavoué par ses «*maîtres*» et limogé à la première occasion comme incapable de mener à bien une entreprise dont tous les atouts se trouvaient entre ses mains.

Alors, ayant tout son temps, il commença à préparer en secret, avec la lenteur du reptile qui approche de sa proie, le dernier grand coup qui devait donner satisfaction à ceux qu'il servait et lui apporter le couronnement de sa carière. Corneliu Codreanu emprisonné, une bonne partie des forces militantes de la Garde de Fer dans les camps de concentration, il lui suffisait de mettre en déroute —par n'importe quel moyen— ceux des légionnaires qui traînaient encore dans une clandestinité précaire.

Une fois éliminée la plus grande partie de ces «*hors la loi*», il ne lui restait qu'à mettre un point final à «*l'aventure légionnaire*». La violence et la terreur étant ses armes préférées, il lança cette campagne meurtrière et inique contre le Mouvement Légionnaire. Il lui fallait dégager le terrain de tout ce qui aurait pu constituer une entrave possible à ses plans. L'arrêt de mort de Corneliu Codreanu avait déjà été signé, et lui, en tant que dirigeant des forces répressives, avait la mission de l'exécuter. Mais il ne voulait pas se voir débordé au dernier moment par des actions qui l'empêcheraient de s'acquitter «*convenablement*» de son engagement, ou qui mettraient sa vie en danger après le coup décisif. Il acceptait parfaitement de donner la mort, mais nullement de prendre de risques personnels.

Bien entendu, il a pris certains risques en augmentant la terreur, mais ces risques étaient calculés car, au fur et à mesure qu'il avançait dans cette voie, le danger de se voir déborder devait diminuer progressivement. Ses calculs étaient logiques, mais strictement policiers:

— Moins de légionnaires en circulation, moins de possibilites de voir naître une riposte organisée.

— Autant de légionnaires massacrés, autant d'exemples prouvant que le régime ne badinait pas avec ses «*mesures d'ordre*».

— Plus vite on décapitait le Mouvement, plus vite on réduisait au silence les masses qui l'avaient soutenu.

Raisonnement parfait si l'on ne tient pas compte des réalités profondes et impondérables du phénomène légionnaire. Raisonnement boîteux si l'on prend en considération la transformation provoquée dans la nation roumaine sur le plan de l'éducation morale, civique et spiri-

tuelle. Les légionnaires n'étaient pas les *membres-adhérents* d'un programme politique, mais les *adeptes* d'un Credo et les *combattants* d'une foi. C'est d'ailleur ce qui explique leur endurance, leur survie et leur continuité dans un monde tellement hostile et impitoyable.

Mais ces arguments dépassaient la compréhension d'Armand CALINESCO, qui vivait dans une atmosphère d'éléments palpables au milieu desquels sa volonté dominait réalités et contingences. Il devait atteindre un but; pour cela, il ne devait pas s'encombrer de spéculations métaphysiques ou sentimentales. En pratiquant le terrorisme officiel, il réalisait les conditions indispensables à ce but et cela lui suffisait parce que:

— En diminuant le nombre de ses adversaires légionnaires, il éloignait de lui le spectre de la révolte ou de la riposte. Il n'ignorait pas que ses actes de terrorisme et l'assassinat qu'il préparait pouvaient provoquer une réaction légitime dans les rangs des victimes.

— Il créait une atmosphère d'effroi, capable de paralyser les reflexes défensifs de ceux qu'il attaquait.

— Par l'élimination du plus grand nombre, il était sûr qu'au moment du meurtre de Corneliu Codreanu, il n'y aurait pa assez de légionnaires capables de riposter.

— Enfin, au cas où ces mesures arbitraires provoqueraient une quelconque réaction organisée, il aurait le motif décisif pour porter le coup de grâce et camoufler les assassinats prévus.

Armand CALINESCO avait tout envisagé pour le mieux de sa cause. C'est pourquoi maintenant, avec le recul du temps, on comprend parfaitement que toutes les provocations, toutes les répressions sanglantes, toutes les condamnations et tous les camps de concentration faisaient partie d'un plan bien mûri. Il fallait que le plan atteigne le maximum d'efficacité dans les six mois suivant la condamnation de Corneliu Codreanu. C'est-à-dire, avant que les forces légionnaires encore libres n'arrivent à se réorganiser sous une direction énergique et efficace.

De plus, il fallait que tout soit fini avant que des pressions extérieures, en faveur de la révision du procès ou, même en faveur du relâchement du condamné, commen-

cent à se faire sentir. Pour Armand CALINESCO, il était indubitable que tout délai dans le dénouement de l'affaire jouait en faveur de la Garde de Fer. Malgré l'indifférence manifestée par l'Allemagne et l'Italie au sujet du sort réservé au Mouvement Légionnaire et de la condamnation abusive de son chef, on pouvait prévoir un revirement de leur attitude momentanée. Devancer cette possibilité devenait une nécessité urgente. Déjà, des signes précurseurs laissaient présumer le mécontentement des deux grandes forces nationalistes de l'époque. Il fallait les mettre devant le fait accompli avant qu'une intervention formelle ôte au Ministre de l'Intérieur toute chance de mener à bien son sinistre plan.

C'est que ses intentions meurtrières avaient commencé à transpirer. Il y avait dans ses manoeuvres du mois de Novembre 1938, dans l'intensification des mesures de répression, dans le ton de la presse, un quelque chose d'indéfini qui créait ce pressentiment avant-coureur d'un drame. Au-delà de la terreur qui régnait dans le pays, il y avait une agitation de coulisses qui ne trompait pas.

On annonçait le départ du roi CAROL II pour un voyage en Occident, à un moment où les problèmes internes battaient leur plein. Ce vofage était pour le moins inutile, sinon directement suspect. On voulait mettre le roi en dehors de tout soupçon et, en même temps, laisser à Armand CALINESCO les coudées libres pour accomplir son forfait.

D'un autre côté, pendant les derniers quinze jours de Novembre, il y eut de grands déplacements d'unités militaires, et des changements de commandements. Ces mesures ont culminé le 30 Novembre 1938, par le remplacement du général ANTONESCO au Commandement du III-ème Corps d'Armée dont le siège était Chisinau, en Bessarabie, sous prétexte qu'il avait des sympathies pour la Garde de Fer. Or, cette date correspond avec celle de l'assassinat de Corneliu Codreanu. Donc, tout était déjà prévu et le limogeage du général voulait éviter une prise de position prolégionnaire par les chefs de l'Armée mécontents de l'attitude arbitraire du gouvernement.

L'intention criminelle du Ministre de l'Intérieur, avec l'assentiment du Roi, des Conseillers Royaux et du Gouvernement, présidé par le Patriarche Miron CRISTEA,

était connue. Le Commandement Légionnaire avait, depuis le 10 Novembre, averti l'opinion publique, par un Manifeste-Communiqué, de l'intention d'Armand CALINESCO de faire assassiner le chef de la Garde de Fer. Mais l'opinion publique, à cette époque était complètement baillonnée, écrasée sous la censure et l'état de siège. Le cri d'alarme du Mouvement Légionnaire n'était, en fin de compte, qu'une confirmation pour l'histoire de demain, qu'ON N'ETAIT PAS DUPE DE CE QUI SE PREPARAIT DANS L'OMBRE DU PALAIS ET DANS LE BUREAU DU MINISTRE DE L'INTERIEUR.

Néanmoins, Armand CALINESCO ne craignait rien! Il avait pris toutes les précautions pour que son forfait s'accomplisse sans entraves, sans réactions trop déplaisantes dans l'Armée et sans possibilité de réplique immédiate de la part des légionnaires. Le terrain déblayé des éléments incommodes, l'appareil exécuteur en place, il ne lui restait qu'à choisir le moment de la mise à exécution. Son choix se porta sur la nuit du 29 au 30 Novembre 1938.

Prétextant un transport des détenus d'une prison à une autre, on fit monter dans deux voitures de la police Corneliu Codreanu, les trois «*Nicadori*», condamnés pour l'exécution de I. G. DUCA et les dix «*Decemviri*», condamnés pour l'exécution de Mihaïl STELESCO. Ils furent *tous attachés par les pieds et par les mains* aux bancs, ayant chacun derrière lui un gendarme armé. Le convoi était accompagné par deux voitures militaires qui transportaient les officiers chargés d'exécuter le plan.

Arrivés au milieu de la forêt de Tâncabesti, à 30 km. de Bucarest, le convoi fut arrêté et l'abominable ordre d'Armand CALINESCO exécuté. *Les 14 légionnaires furent étranglés sur place* avec des cordes, puis *ils reçurent chacun une balle dans la nuque.*

Après le carnage, le convoi s'est remis en route et les cadavres furent transportés à la prison de Jilava où *une fosse commune leur était deja préparée.* Ils y furent jetés. Plus tard ils receverent par-dessus *une bonne quantité de vitriol* (acide sulfurique) et *plusieurs tonnes de ciment* qui devait constituer leur pierre tombale.

Le lendemain, un communiqué laconique du Ministère de l'Intérieur annonçait la mort de Corneliu Codreanu et de ses compagnons *pendant une tentative d'évasion,* au

cours d'un transfert de prisonniers. On précisait que les forces d'escorte, *attaquées par des légionnaires armés*, dans la forêt de Tâncabesti, avaient été obligées d'ouvrir le feu contre les attaquants. Pendant cet engagement, *les 14 détenus avaient trouvé la mort.*

## AUTANT D'AFFIRMATIONS, AUTANT DE MENSONGES!

On n'a pas besoin d'être grand clerc pour saisir les tenants et les aboutissants de cette affaire (18). Il suffit de regarder de près le déroulement de l'action pour se rendre compte qu'il s'agit d'un simulacre grossier et grotesque:

— Quelle tentative d'évasion aurait pu existir, quand les détenus se trouvaient ligotés aux bancs du camion et avec un gendarme armé derrière chacun?

— Comment se fait-il que, SEULS, les 14 détenus ont trouvé la mort? Il n'y a eu de victimes —même pas une égratinure— ni parmi les gendarmes, ni parmi les attaquants supposés.

— En présumant l'existence d'une attaque, comment le Commandement Légionnaire aurait-il pu savoir que le convoi allait passer par la forêt de Tâncabesti, pour y dresser un guet-apens?

— Comment est-ce possible qu'après une pareille prouesse légionnaire, il n'y ait pas eu de recherches pour découvrir ces attaquants fantômes?

— Comment se fait-il que les cadavres découverts un an après, ne portaient que la trace d'une seule balle tirée dans la nuque et non pas plusieurs blessures, ainsi que cela aurait dû se produire en cas d'évasion?

— Pourquoi, à Jilava, les attendait une fosse énorme, déjà creusée, pour recevoir les 14 cadavres?

— Pourquoi aussi, une bétonnière avait déjà préparé les 2 ou 3 tonnes de ciment nécessaire pour recouvrir la fosse?

Et tant d'autres questions...

Il n'y a aucun mystère là-dessous et il faudrait être d'une mauvaise foi patente pour soutenir encore la thèse officielle de l'attaque organisée par les légionnaires libres, de la tentative de fuite et du devoir accompli par les gen-

darmes. Il s'agissait d'UN CRIME ORDINAIRE, perpétré dans le style de l'NKVD communiste par un régime qui se disait «*démocratique*» et dont le gouvernement avait à sa tête un Prince de l'Eglise...

Ces assassinats, préparés minutieusement dans le cabinet d'Armand CALINESCO, couronnaient la carrière de celui-ci et mettaient fin aux préoccupations de toutes les «*forces occultes*» qui dominaient ou prétendaient dominer la vie politique et économique de l'Etat roumain. On pensait qu'avec la disparition du chef, on avait mis fin à toute possibilité de résurrection nationale et donc à toute menace de voir un jour changer le statut des privilèges établis en faveur d'une classe superposée d'égoïstes autochtones et d'une clique d'éthérogènes arrivés de fraîche date, dont les intérêts et les aspirations obéissaient à des appels centrifuges à ceux de la nation roumaine.

L'action d'éclat d'Armand CALINESCO fut récompensée selon les promesses faites: le 1-er Février 1939, il devint Vice-Président du Conseil et Ministre de la Défense Nationale, tout en gardant entre ses mains le poste de Ministre de l'Intérieur. Puis, le 7 Mars 1939, il accédait au poste de Président du Gouvernement, cumulant toujours les autres deux Ministères qui constituaient la clef de voûte du régime.

En un mot, Armand CALINESCO, le «BOURREAU DE LA JEUNESSE ROUMAINE», ainsi qu'on l'avait sournommé, était devenu l'homme le plus puissant du pays, AYANT DROIT DE VIE ET DE MORT SUR N'IMPORTE QUEL CITOYEN.

Et, tandis que toute la juiverie nationale et internationale fêtait la victoire de l'Etoile de David sur le nationalisme roumain, que les clans et les forces occultes politiques, maçonniques et financières reprenaient leur travail de sape (sous la protection d'un roi débauché et d'un chef de gouvernement traître à sa nation), les légionnaires continuaient à subir les actes arbitraires déclenchés contre eux.

On aurait pu croire qu'avec l'élimination du chef suprême, la poursuite des légionnaires allait cesser. IL N'EN FUT RIEN! Les arrestations, les condamnations et les assassinats s'intensifièrent, portant à son paroxysme l'exaspération des membres de la Garde de Fer.

L'année 1939 fut l'une des plus meurtrières et des plus tristes de l'histoire de la Garde de Fer. Le 15 Décembre 1938, déjà un premier groupe légionnaire avait pris le chemin de l'exil. Au cours de l'année 1939, ce courant s'amplifia, dans un effort conscient pour mettre à l'abri —en les soustrayant à la mort ou à l'emprisonnement— un certain nombre de militants. Ceux-ci devaient constituer la réserve active qui pourrait reprendre la relève, le moment venu. Dans cette intention, une liaison permanente et clandestine s'était organisée entre le groupe principal réfugié en Allemagne et l'organisation légionnaire qui poursuivait son existence et son activité précaires en Roumanie.

Pendant cette période tombèrent, assassinés par les agents du gouvernement, une série impressionante des chefs légionnaires qui agissaient dans la clandestinité. Parmi eux, il faut rappeler le prof. univ. Vasile CHRISTESCO, l'un des deux dirigents du Commandement Légionnaire, Nicoleta NICOLESCO, Commandant en chef de l'Organisation Légionnaire Féminine, ainsi que le «*Groupe Nadoleanu*», 6 légionnaires qui avaient juré de venger l'assassinat de Corneliu Codreanu. Ce groupe fut arrêté par la police, les six légionnaires suppliciés, puis tués, et brûlés au four crématoire.

En Mai 1939, s'organisa le «*Commandement Légionnaire de Berlin*», composé par le Rev. Père Ion DUMITRESCO-BORSA, Constantin PAPANACE, Horia SIMA, Ion Victor VOJEN, Victor SILAGHI et Alexandru CONSTANT.

Ce groupe décida *à l'unanimité* que la pensée de venger la mort de Corneliu Zelea Codreanu était UNE OBLIGATION MORALE ET UN DEVOIR NATIONAL POUR LES LEGIONNAIRES. Pardonner ce crime immonde, effectué contre un homme déjà condamné injustement, serait reconnaître et accepter l'emprise discrétionnaire de la dictature et faire preuve d'une profonde lâcheté. De plus, cette décision prenait en considération la parole de Corneliu Codreanu, lequel par une Circulaire n. 145, du 11 Février 1938, avait précisé, au sujet d'un plan d'assassinat contre lui, le point suivant:

Camarades,

«Je vous prie de ne pas mal interpréter cette Circulaire, de ne pas croire que je crains la mort!

»Le chef de la Légion se mosque de la mort et n'y prend pas garde.

»Mais je lance cette Circulaire, parce que je veux être vengé.

»Ainsi que vous l'a dit Mota.

»Et se n'est pas par un désir personnel de vengeance, mais parce que j'ai la conviction que vous ferez un bien à la nation roumaine» (19).

## LA PUNITION D'ARMAND CALINESCO ET SES SUITES

Avec cette *suite d'antécédents sanglants* et iniques, qui ont culminé par l'assassinat du chef suprême du Mouvement Légionnaire, est-il encore possible de s'étonner des événements qui ont suivi?

Peut-on encore jeter la pierre à ceux qui, dans un geste de total sacrifice d'eux-mêmes, ont rempli leur devoir de légionnaires et de Roumains?

Peut-on décemment accuser ces hommes d'être des «TERRORISTES» quand ils accomplissaient —selon leurs propres dires— «*une douloureuse nécessité*»?...

Car, vraiment, il s'aggissait d'une nécessité impérieuse de voir disparaître ce bourreau ambitieux et impitoyable, créature soumise à des volontés centrifuges aux aspirations nationales. Et le geste de ceux qui l'ont puni non seulement remplissait l'obligation morale des légionnaires envers le chef disparu, mais rendait un service immense

à toute la nation roumaine qui gémissait sous la tyrannie du roi et la terreur de son Ministre de l'Intérieur. Ce que, les partis politiques —qui n'en menaient pas large non plus— n'ont même pas eu la délicatesse de reconnaître et de respecter. Bien au contraire, ce sont eux qui ont entretenu la haine contre la Garde de Fer, en l'accusant, EUX AUSSI, de «*terrorisme*», selon la tradition enracinée.

Au lieu d'avoir la pudeur de se taire, eux qui n'auraient jamais eu le courage d'un geste aussi radical, ou d'avoir la hardiesse de remercier ceux qui, en prenant cette responsabilité, les sauvaient du dépérissement et de l'humiliation, ils se sont surpasser les uns les autres pour jeter de l'huile sur le feu qui dévorait l'organisation légionnaire! Geste indigne et gratuit qui continue à être la base de leurs opinions et références sur le Mouvement Légionnaire. Il est vrai, cependant, qu'Armand CALINESCO, qui les humiliait, faisait partie du «*monde démocratique*», tandis que la Garde de Fer, qui les tirait de l'impasse, en se sacrifiant, représentait le monde honni de la droite nationaliste...

Il est certain que la pensée de mettre fin au calvaire légionnaire et de venger la mort du Capitaine, avait effleuré plus d'un combattant nationaliste. Il est possible que des équipes prêtes au sacrifice se soient constituées un peu partout dans le pays, attendant le moment propice pour agir. On ne l'a jamais su au juste! Ce qui confirme une fois de plus le caractère spontané et de responsabilité personnelle de l'acte de punition accompli et qui rejette l'idée mensongère d'un mouvement terroriste. S'il avait eu ce caractère, on aurait su par la suite, ou on aurait fait cas pendant le dramatique effort de survie de la Légion, que des «*équipes terroristes*» s'apprêtaient à faire justice... IL N'Y A JAMAIS EU DE TELS ECHOS PARMI LES LEGIONNAIRES! Armand CALINESCO avait affirmé à un certain moment une pareille sotise, mais cela n'a pas eu de résonnance.

Le Mouvement Légionnaire ne voulant pas être une organisation brutale, donc terroriste, n'a jamais employé de tels procédés. Les actes qui, à certains moments, ont bouleversé le déroulement de l'évolution légionnaire et ont mis en cause le comportement de certains de ses membres, N'ONT JAMAIS FAIT PARTIE D'UN PLAN

*L'immolement des —RASBUNATORII— massacrés sur la place ou il ont puni Armand Calinescu, pour ses crimes anti-légionnaires.*

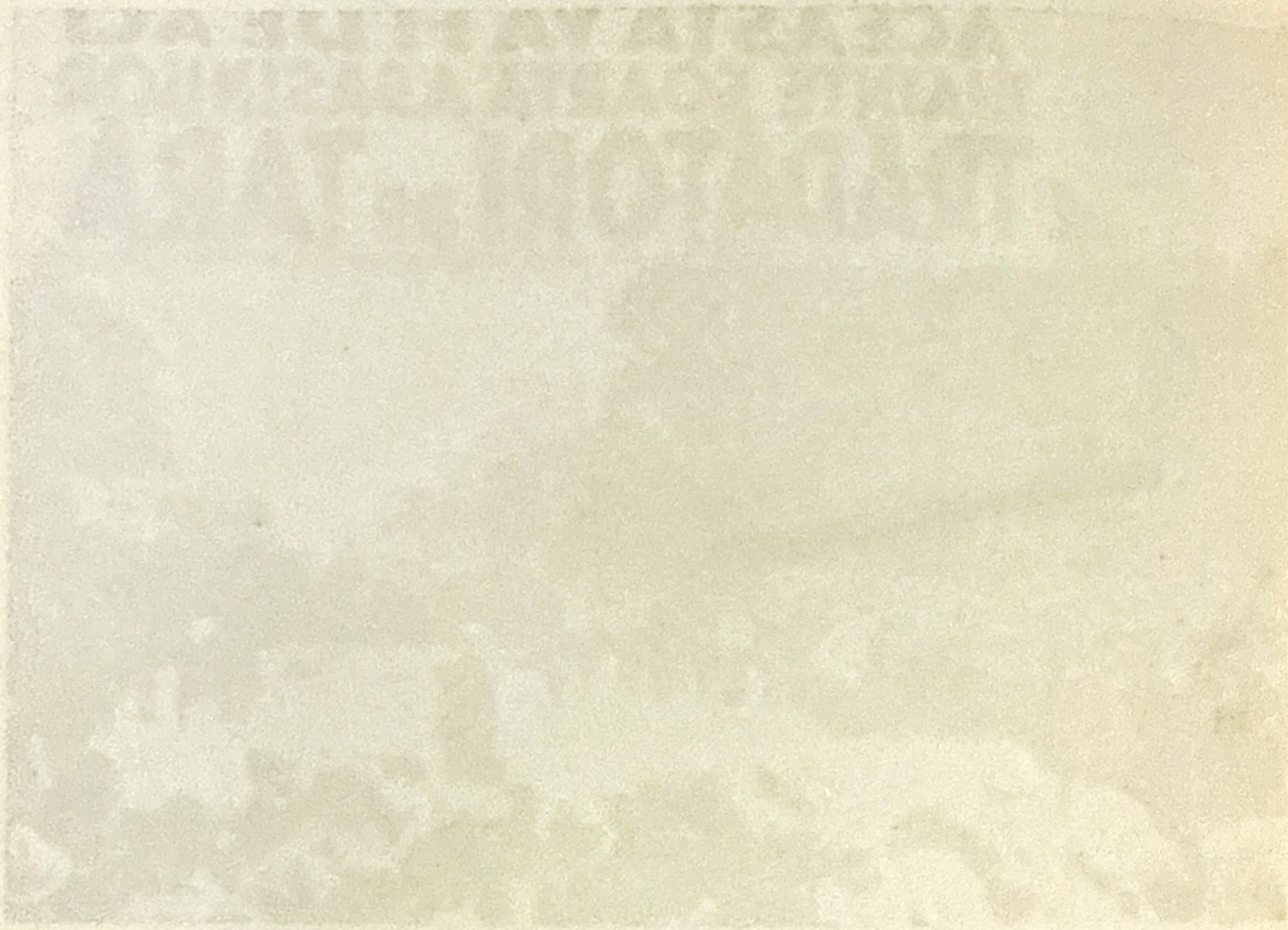

*RASBUNATORII*

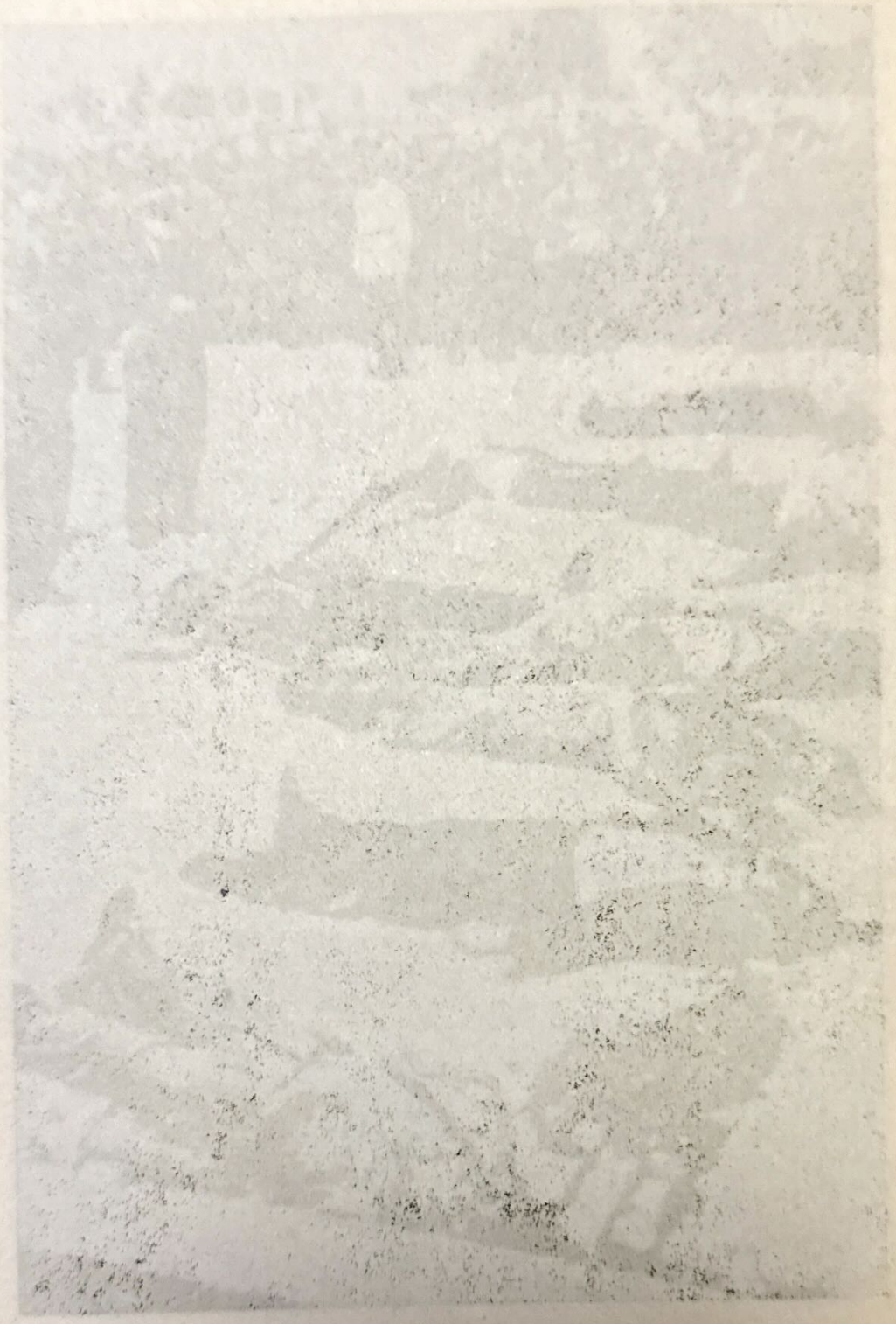

D'ACTIONS SUSCEPTIBLES DE MERITER LA QUALIFICATION DE TERRORISME.

Geste de désespoir et non pas de tactique politique, ils ont toujours été assumés par des individus pleinement conscients de leur conduite. Ils ont pris sur eux une responsabilité morale et spirituelle sans aucune intention de refuser les suites facheuses de leurs actes. En décidant du geste à accomplir, *ils savaient pertinemment qu'ils sacrifiaient leurs vies*. Car, conformément aux principes légionnaires, le combattant ne fuit jamais ses responsabilités et doit toujours payer ses actions selon les lois en vigueur. Ce qui est tout à fait en contradiction avec les normes qui régissent le comportement terroriste.

Dans le cas de l'«*Equipe Miti Dumitresco*» (RASBUNATORII), comme dans n'importe quel autre geste capital du monde légionnaire, il faut tenir compte de l'essence des normes qui dirigent la vie et la responsabilité de chacun. Lorsqu'un légionnaire accomplit une action qui dépasse les limites prescrites par la doctrine et met en cause le problème de la vie et de la mort, il le fait de son propre mouvement et après un profond débat de conscience. Il sait qu'il ne peut, en aucum cas, fuir la responsabilité qui en découle, et que son geste —si héroïque soit-il— n'est qu'un prélude à son sacrifice. En son âme, il se considère comme un «*kamikaze*», car IL N'A PAS LE DROIT DE SE SOUSTRAIRE A LA PUNITION LEGALE.

Et s'il le fait, ce n'est pas pour la glorie d'un geste singulier, mais pour remplir cette tâche affligeante qui, SEULE, peut répondre pleinement à l'iniquité d'une situation qui dépasse infiniment son humble personne. Le geste à accomplir est bien entendu un acte réfléchi, un acte de volonté, mais porté vers le sublime de la conscience du sacrifice qui se donne en holocauste pour une cause qui le dépasse. C'est une conception de l'honneur et de la dignité qui n'a aucun rapport avec les moeurs primaires des adeptes du terrorisme qu'on pratique un peu partout dans notre monde actuel.

oOo

Parmi les légionnaires qui ressentaient profondément la perte du grand chef et l'ignoble humiliation qui frap-

pait le Mouvement Légionnaire, il y avait Miti DUMITRESCO, jeune avocat du Département de Prahova. Avec quelques camarades, il decida de prendre sur lui le grand péché de punir celui qui avait ignominieusement bafoué la fierté légionnaire.

Ils étaient neuf, tous jeunes, ayant devant eux les parspectives de leur jeunesse, de leurs carrières, de leurs vies... Et cependant, ils renoncèrent à tout pour clâmer, par leur sacrifice, la grande transformation intérieure apportée par la doctrine de Corneliu Codreanu. Car leur geste est plus que la punition d'un bourreau et l'expression de leur mépris pour un régime de terreur. C'est l'expression de toute une mutation dans la vision existentielle de la nation, qui se soulève contre l'ignoble mentalité des oligarchies et des clans qui dominent par la force et l'arbitraire.

Ils étaient légionnaires et ils voulaient venger l'assassinat de leur chef; mais ils étaient aussi les enfants de la nation pour laquelle le Mouvement Légionnaire luttait et se sacrifiait. Leur acte était à la fois *une réplique* à la mortification subie par l'organisation légionnaire et *le symbole* du retour à la fierté naturelle de la nation. ON N'ACCEPTAIT PLUS L'AVILISSEMENT DE LA PERSONNE HUMAINE, NI L'OPPRESSION PAR LE PLUS FORT. On se montrait prêt à riposter et à ne plus se laisser intimider par l'étalage de force et de cruauté du despotisme dominant.

La grandeur de cette réplique et de ce symbole se précisait par le fait qu'on ne venait s'attaquer à cette tyrannie à la manière des terroristes qui jettent leurs engins de mort à tort et à travers, mais en hommes conscients de l'importance de leur action. Ils allaient sereinement vers ce devoir et vers le sort qui les attendait...

Le 21 Septembre 1939, l'«*Equipe Miti Dumitresco*» mit fin au cauchemar qui hantait depuis des mois toute la nation roumaine! Armand CALINESCO fut abattu dans sa voiture, dans une des artères de Bucarest.

Malgré tout ce que la presse roumaine et étrangère a pu écreire sur cet épisode, *ce fut dans le pays comme une délivrance.* Car il ne faut pas oublier que la terreur qui pesait lourdement sur les légionnaires, touchait aussi profondément toute la nation.

Une fois l'acte accompli, qu'ont fait les neuf légionnaires? Se sont-ils repliés dans des cachetes invulnérables pour jouir de leur victoire, à la manière des terroristes? Se sont-ils mis à l'abri pour fomenter d'autres attentats, à la manière des terroristes? Ont-ils fui la responsabilité de leur conduite, à la manière des terroristes?

NULLEMENT! Et c'est là qu'on voit la différence immense entre le geste le plus souvent gratuit d'un groupe terroriste et l'accomplissement d'une mission qui caractérise l'acte légionnaire.

Après la punition d'Armand CALINESCO, l'équipe est allée à la Societé de Radiodiffusion où, devant le micro, l'un d'entre eux a fait la déclaration suivante:

> «Armand Calinesco, le Président du Conseil des Ministres, a été exécuté par une équipe de légionnaires. Nous sommes fils de Roumains du Département de Prahova et *avons accompli une nécessité douloureuse*. Nous avons puni celui avec le consentement duquel a été tué le plus grand des Roumains: Corneliu Zelea Codreanu!».

Cette déclaration simple et sobre, comme une parole socratique, dans laquelle perce tout le drame de la responsabilité et le tourment d'avoir été obligés à y recourir, fut complétée par une lettre que les neuf sacrifiés avaient adressé à leurs camarades et dans laquelle ils disent entre autres choses:

> «... Nous nous sommes décidés à punir! Pour l'amour de cette terre, baignée par le sang de tant de martyres; par amour pour notre nation, nous allons essayer d'extirper un morceau de ce ver dirigeant qui ronge la vie de la nation. *La violence en soi ne change rien, mais elle est une douloureuse nécessité*. Nous ne voulons qu'une chose par notre violence, réveiller la nation roumaine...».

Sont-ce là un langage et une attitude de «*bande terroriste*»?!

Peut-on, en toute conscience, qualifier de cette façon l'attitude des neuf légionnaires?

Ces deux textes montrent l'esprit dans lequel l'«*Equipe Miti Dumitresco*» est allée punir le bourreau des légionnaires. Non pas avec l'arrogance et l'orgueil des gens qui cherchent à manifester leur capacité à monter un attentat, mais avec une sorte d'humilité devant la décision prise. Ils allaient exécuter un acte de violence qui leur répugnait en tant que tel, mais qui n'était pas moins indispensable pour le salut de l'honneur légionnaire et le rachat de tant d'humiliations et de lâchetés nationales.

Ensuite, les neuf légionnaires se sont rendus *in corpore* aux autorités, *prêts à supporter les conséquences légales* de leur comportement. Pourtant, ils savaient bien que le verdict ne pouvait être que leur condamnation à mort. Le 24 Mai 1938, le roi CAROL II avait introduit cette peine capitale par Décret, et depuis, plusieurs dizaines de légionnaires l'avaient subie pour des faits infiniments moins graves... Pourtant, les neuf légionnaires n'ont même pas été amenés devant un Conseil ou Tribunal qui —en application de ce décret— puisse prononcer une sentence de mort. Ils ont été tués sans jugement, le jour même, par l'effet d'une cruauté et d'une passion vengeresse inadmissibles de la part d'une autorité ayant tous les moyens de punition à sa portée.

L'équipe des «VENGEURS» n'ignorait donc pas ce qui les attendait! Ils ont cependant accepté cette perspective, car elle correspondait à la conception légionnaire de la responsabilité et de l'honneur. Ils savaient bien que l'action entreprise les portait vers le peloton d'exécution, mais ils savaient aussi que la volonté de ne pas se dérober au sort qui les attendait, marquerait dans l'histoire le symbole de l'attitude légionnaire devant la responsabilité et devant la mort!

Quel trait «*terroriste*» peut-on déceler dans les paroles et les gestes de ces légionnaires?

A U C U N !

On pourrait néanmoins nous répondre que le fait d'avoir pris les armes et d'avoir abattu le Premier Ministre constitue par lui seul un acte de terrorisme.

E R R E U R ! Ce fait, dans les conditions d'alors, au milieu de la terreur déclanchée et entretenue par ce même Premier Ministre, ne pouvait guère être considéré

comme un «*acte de terrorisme*», parce qu'il portait un autre nom: celui d'ACTE DE LEGITIME DEFENSE!

Et la légitime défense est une attitude de survie qui ne peut tenir compte d'aucune position politique ou sociale. D'où que vienne la menace mortelle, par l'entremise de n'importe quel personnage qu'elle se manifeste, elle FAIT SURGIR LES INSTINCTS DE DEFENSE DE L'INDIVIDU. Et cette défense, de quelque nature qu'elle soit, devient légitime lorsque la pression de la menace se transforme en injustice criante et en terreur meurtrière.

On a frappé Armand CALINESCO parce qu'il était devenu la quintessence de cette injustice et de cette terreur qui menaçaient de priver la nation roumaine de toute une jeunesse saine, fière et patriotique, en faveur de toutes les épaves d'une démocratie qui avait totalement perdu le sens de la grandeur nationale, de l'équité et de l'honneur.

D'ailleurs, cette réalité déplorable qui régnait en Roumanie sous la dictature carliste et le terrorisme officiel, est affirmée et confirmée dans les brutalités et les crimes qui ont suivi l'acte des «NEUF VENGEURS».

L'«*Equipe Miti Dumitresco*» s'était spontanément rendue à la police. Ces neuf légionnaires n'attendaient pas la clémence de la justice qui devait appliquer les textes des lois. Mais, *selon le respect de la procédure*, ils devaient être renvoyés devant un juge d'instruction. OR, en dépit de l'obligation formelle qui empêche la police de prendre des mesures incombant à l'autorité judiciaire, et ce qui est encore plus grave, DE PROCEDER A DES EXECUTIONS CAPITALES DE LEUR PROPRE CHEF, ces autorités policières se sont prêtées à une des plus atroces infâmies. INFAMIE JAMAIS REVELEE PAR LE PROCUREUR PUBLIC ET JAMAIS CONDAMNEE PAR LA PRESSE ROUMAINE OU ETRANGERE... Il est vrai que l'abus, l'arbitraire et la terreur étaient à l'ordre du jour, faisant partie des moeurs d'un régime soutenu par les démocraties occidentales. Donc, IMPLICITEMENT, pardonnables!...

Eh bien, après plusieurs heures de tortures effrayantes, entièrement gratuites, car on ne leur demandait pas d'avouer ou de confesser quoi que ce soit, LES NEUF LEGIONNAIRES DE L'EQUIPE MITI DUMITRESCO

FURENT TUES A COUP DE REVOLVER A L'ENDROIT MEME DE L'ATTENTAT.

Les corps ensanglantés furent exposés pendant 24 heures sur place, avec une pancarte énorme au-dessus de leurs cadavres ainsi libellée:

«ACEASTA VA FI DE ACI INAINTE SOARTA ASASINILOR, TRADATORI DE TARA»
«Ce sera derénavant le sort des assassins, traîtres au pays»

On se croirait dans une antiquité primitive assyro-babylonienne ou dans un haut Moyen Age turbulant et sanglant, où la volonté du plus fort se manifeste par des gestes d'une cruauté sans limites!...

Dans un pays qui se vantait de mettre en application les principes «*sacrés*» de la démocratie!... On exécutait des gens qui se présentaient spontanément aux autorités policières... On les tuait sans enquête, sans jugement, sans sentence et après les avoir torturés cruellement... Et cela, sans que L'INDIGNATION INTERNATIONALE, tellement sensible par ailleurs, se manifeste, sans que des protestations violentes viennent montrer que l'opinion publique mondiale avait été frappée par de tels procédés...

On peut se demander aujourd'hui si l'opinion internationale était vraiment et honnêtement tenue au courant des atrocités perpétrées contre les membres de la Garde de Fer?... Il suffit de prendre comme exemple une des revues à grand tirage les plus prestigieuses de l'époque, pour se rendre compte de la manière dont on informait le public. La revue française «L'ILLUSTRATION» n. 5070 du 7 Oct 1939, abonde en photos sur la mort d'Armand CALINESCO. Quant aux circonstances et aux CAUSES de cette mort, la revue semble extrêmement peu informée; ce qui ne l'empêche pas de stigmatiser *une fois de plus* la Garde de Fer:

«La sanglante tragédie de Bucarest,

»Les funérailles du président du Conseil roumain, Armand Calinesco, assassiné le 21 Septembre, ont été célébrées à Bucarest le dimanche 24... Les auteurs de l'attentat *avaient été exécutés le*

*soir même. Le répression a été d'une rigueur exemplaire.* Le roi en avait chargé le général Argeseanu, nommé immédiatement président de Conseil. Mais ensuite, *sa mission accomplie,* le général Argeseanu a démissionné et c'est M. Const. Argetoïanu, déjà ministre à plusieurs reprises qui lui a succédé».

Voilá, en général, le commentaire de la grande presse occidentale sur les événements de ces quelques jours du «*gouvernement Argeseanu*», qui ont coûté à la Garde de Fer plusieurs centaines de morts et qui constituent L'UNE DES VENGEANCES LES PLUS SAUVAGES QUE L'HISTOIRE AIT CONNUE POUR PUNIR LA MORT D'UN SEUL INDIVIDU profondément nuisible à la nation roumaine, mais bougrement utile à ceux qui dirigeaient alors les destins de la Roumanie. Or, contre cette vengeance démesurée, odieuse et méprisable, AUCUNE VOIX NE S'EST ELEVEE DANS CET OCCIDENT TELLEMENT EPRIS DE JUSTICE ET DE VERITE!...

D'abord, on doit mentionner l'impassibilité avec laquelle on fait savoir au monde que les neuf légionnaires «*ont été exécutés le soir même*»... C'est presque l'annonce d'un fait divers, qui a moins d'importance que la chute d'un coureur pendant le «*tour de France*»! Aucun étonnement devant ce fait insolite et abominable qui faisait fi des prérogatives légales, puisque sur l'ordre «*d'on ne sait pas qui*» neuf personnes furent exécutées sans jugement, ni condamnation...

Mais, en dehors de cette indifférence devant la tragédie légionnaire et l'abus de la police, le laconique commentaire occidental avoue sans s'en rendre compte deux choses importantes, qui ont leur poids pour la connaissance de la vérité sur ce qui s'est passé alors.

Dans une phrase lapidaire, «L'ILLUSTRATION» annonce que «*La répression a été d'une rigueur exemplaire*»; sans dire plus, sans dire sous quelle forme ni dans quelle mesure, comme si cela était suffisant pour informer l'opinion publique sur un événement qui ne pouvait avoir d'autre dénouement, étant donné que les victimes étaient de «*sales fascistes*», donc des gens qui n'ont pas droit à la justice... On omettait volontairement de parler des

massacres des légionnaires perpétrés par le «*gouvernement du général ARGESEANU*» pendant les quelques jours de son Ministère. On les mettait tout simplement dans cette «*répression rigoureuse*» qui défendait la démocratie!...

En réalité, cette répression sauvage n'aurait jamais dû avoir lieu! Les coupables s'étaient d'eux-mêmes déclarés prisonniers. Donc, c'est sur eux que la justice répressive aurait dû s'acharner.

Puis, la majorité des légionnaires actifs se trouvaient déjà entre les mains du gouvernement, dans les prisons, les hôpitaux militaires et les camps de concentration. En quoi ceux-ci pouvaient-ils être rendus responsables et exterminés en masse, à cause de ce qui se passait au dehors et à leur insu?... Les institutions les plus élémentaires du droit pénal insistent sur le fait que SEUL L'INDIVIDU RECONNU JURIDIQUEMENT COUPABLE peut encourir une peine et que PERSONNE NE PEUT ETRE CONDAMNE SI SA CULPABILITE N'EST PAS PROUVEE.

Alors, comment qualifier les mesures prises par le gouvernement Argeseanu dans la première heure de son Ministère et par lesquelles on ordonnait:

> «L'EXECUTION SOMMAIRE DE TOUS LES CHEFS LEGIONNAIRES SE TROUVANT DANS LES PRISONS ET LES CAMPS DE CONCENTRATION, AINSI QU'UN NOMBRE DE 3 A 5 LEGIONNAIRES DANS CHAQUE DEPARTEMENT» au gré du Préfet local?

De quel nom peut-on qualifier ces Ministres qui, *au* mépris des lois du pays, des droits humains, de la protection que représente un hôpital ou le fait d'être détenu et, par conséquent sensé être en dehors des faits incriminés, ont donné l'ordre d'une répression barbare et démente?...

Ainsi, dans la nuit du 21 et la journée du 22 Septembre 1939 ont été ASSASSINES, par les forces de la gendarmerie et de la police, une bonne partie des dirigeant légionnaires emprisonnés, les autres n'échappant que par le fait qu'ils faisaient partie d'un deuxième ou troisième lot de condamnés au même sort: 13 légionnaires à la pri-

son de Râmnicu-Sarat — 44 dans le camp de concentration de Miercurea-Ciuc — 31 dans le camp de Vaslui — 7 à l'Hôpital Militaire de Brasov — 10 à Bucarest — 147 dans d'autres prisons du pays... Un total de 252 légionnaires, dont la plupart ne savaient même pas la cause de leur exécution sommaire.

Sur le sort de ceux qui devaient être liquidés par les Préfets dans les Départements, on n'a jamais pu savoir le nombre exact. ON SAIT CEPENDANT QUE LES ORDRES ONT ETE EXECUTES, car on a découvert un peu partout des cadavres de légionnaires tués par des balles militaires. Or, en tenant compte du fait que la Roumanie avait 71 Départements, et en prenant le nombre minimum de TROI LEGIONNAIRES PAR DEPARTEMENT, imposé par l'ordre du général Argeseanu, on peut en déduire qu'un autre lot d'un minimum de 100 légionnaires ont payé de leur vie la démence criminelle d'un groupe de politiciens et de militaires inféodés aux désirs d'un roi paranoïaque, et à une vision politique suicidaire par tant d'aveuglement et d'ambition possessive...

Si l'on additionne les deux chiffres approximatifs, il en résulte que dans l'espace de 24 heures, la répression «*judicieuse*» de la démocratie roumaine avait assassiné au moins 300 légionnaires, en dehors des neuf tués par la police de Bucarest le jour du drame.

Ce sont des faits! Des faits contrôlables et non pas des suppositions ou des chiffres avancés pour la cause!

Ce sont des faits cruels enregistrés par l'histoire, mais VOLONTAIREMENT MECONNUS PAR L'OCCIDENT, cet Occident qui s'époumonne et proteste violemment chaque fois qu'un quelconque pays «*non aligné*» dans *le cortège des démocraties libérales ou populaires*, prend des mesures légitimes de défense, pour empêcher que l'anarchie devienne l'était endémique de la nation. On peut justement se demander quelle aurait été l'attitude de cet Occident si, à la place d'un régime dit «*démocratique*», ces quelques 300-400 crimes en 24 heures avaient été perpétrés par un régime de droite?!...

Oui, la répression du régime carliste a été superlativement rigoureuse, meurtrière et injuste, absurde et démente!... Mais le devoir de la presse libre des pays occidentaux aurait dû être de la condamner avec la même

rigueur, de la mettre au pilori, de la désavouer, de l'appeler devant la justice internationale...

Or, au lieu de se montrer à la hauteur de la dignité professionnelle et humaine, ELLE S'EST TUE SUR L'ESSENTIEL ET S'EST SURPASSEE DANS SES LOUANGES ENVERS CELUI QUI ETAIT LA CAUSE PREMIERE DU BOULEVERSEMENT. C'est pourquoi cette presse indigne ne mérite ni respect ni confiance.

Un autre fait qui se détache des quelques lignes de la revue «ILLUSTRATION» sur les événements de Septembre 1939, est que le rôle du général ARGESEANU n'a été que celui d'EXECUTEUR de la VOLONTE ROYALE. La ligne «... *sa mission accomplie le général Argeseanu a démissionné...*» montre qu'il se trouvait «*en mission commandée*», pour imposer par son grade et par sa position politique l'exécution de tant d'assassinats et d'ignominies...

Son règne ne dura que 7 jours (21-27 Septembre 1939), EXACTEMENT CE QU'IL FALLAIT POUR QUE LES FORCES REPRESSIVES PERPETRENT LEURS OBJECTIFS CRIMINELS. C'est un aveu de la grande culpabilité du général Argeseanu dans la persécution et l'assassinat des légionnaires. D'autant plus important pour nous, qu'il nous vient par l'intermédiaire de la presse qui a toujours maltraité la Garde de Fer!

A la lumière de tous ces détails sur les «*antécédents*» du «CAS CALINESCO», il nous est plus facile d'approcher de la vérité et de mettre fin à tant de mauvaise foi qui entoure la *fausse opinion obstinée sur le terrorisme légionnaire.*

Sous la tenace haine anti-légionnaire d'Armand CALINESCO, une foule de malveillances. d'arbitrairiétés et de crimes s'étaient abattus sur la Garde de Fer. La sauvagerie la plus cruelle avait profondément marqué dans leurs chaire et dans leurs âmes des dizaines de milliers de membres de l'organisation nationaliste roumaine. Cette nuit noire et sanglante, QUI N'EN FINISSAIT PLUS, avait vu l'écroulement de tant d'espoirs, de tant d'enthousiasmes! L'arbitraire et la terreur officielle avaient touché, par l'assassinat de Corneliu Codreanu, le fond de l'ignominie et de l'infâmie.

Quel sentiment peut-on ressentir devant une telle lâcheté et une telle scélératesse?

ONT-ILS CONNU DE TELS TOURMENTS TOUS CEUX QUI ACCUSENT LES LEGIONNAIRES D'AVOIR COMMIS DES ACTES DE TERROROSME?...

Connaissent-ils le désespoir qui s'empare de l'homme qui voit s'écrouler autour de lui aspirations et efforts honnêtes, sous la persécution monstrueuse de l'autorité même qui aurait dû incarner la justice et la pondération?

Il est facile de clâmer à tous les échos que la Garde de Fer a fait telle ou telle chose, sans montrer QUI OU QUOI a provoqué un pareil comportement et sans permettre non plus à l'organisation accusée de s'expliquer, de dire son mot. Ce procédé est TRES COMMODE, MAIS EN MEME TEMPS, MALHONNETE! Plus que jamais et plus que n'importe où, on a recouru à un jugement spécieux chaque fois qu'il s'est agi du Mouvement Légionnaire, sans honte et sans crainte du ridicule.

Devant tant d'injustice et d'acharnement meurtrier, COMMENT NE PAS REPONDRE, COMMENT S'ABSTENIR A L'INFINI?!...

Il est étonnant plutôt que les légionnaires n'aient pas répondu plus tôt et d'une manière aussi impitoyable que le faisaient leurs bourreaux. C'est justement parce qu'ils n'avaient pas une mentalité terroriste, ni de penchant à la destruction systématique de leurs adversaires!

ILS N'ONT JAMAIS DEPASSE LE STADE DE LA PUNITION EXEMPLAIRE, pour mettre fin à l'arbitraire, ou manifester la protestation de la nation de la seule manière qui leur restait.

Le geste des «NEUF VENGEURS» n'était pas l'acte gratuit d'une «*bande d'assassins*» —ainsi qu'on les a qualifiés dans la presse— et moins encore l'acte insensé de quelques «*terroristes*», «*traïtres à la patrie*», «*misérables individus à la solde des puissances étrangères*», etc., expressions qu'on a tant rabâchées par la suite. Il est même absurde d'accepter de telles expressions lorsqu'il s'agit d'une organisation nationaliste, dont le fond doctrinal et la conception politique relèvent de l'idée de nation et d'amour pour le peuple et la patrie.

Mais qui en tient encore compte quand il est question de frapper à mort un adversaire aussi vulnérable que le nationalisme!... Surtout, qu'aux yeux de la nation roumaine, la conduite de l'«*Equipe Miti Dumitresco*» prenait

un autre aspect et frôlait d'autres cordes de la sensibilité humaine. Pour la grande majorité du peuple roumain —et non seulement pour les légionnaires— leur geste revêtait l'aspect d'UNE ACTION SACRIFICATOIRE pour le bien de la communauté roumaine, durement éprouvée par les mesures draconiennes d'Armand CALINESCO, cet homme à l'oeil et à la mentalité de pirate!

LES NEUF LEGIONNAIRES AVAIENT ACCOMPLI UN GESTE DE CONSCIENCE ET D'OBLIGATION MORALE ENVERS LEUR ORGANISATION, ECRASEE INJUSTEMENT, ET ENVERS LEUR CHEF ASSASSINE SAUVAGEMENT SOUS LES YEUX D'UN MONDE INSENSIBLE, SINON COMPLICE!

Ils avaient accepté la responsabilité spirituelle et les conséquences juridiques de leur action et en on fait la preuve en se constituant d'eux-même prisonniers. Rien ne peut mieux démontrer le caractère NON-TERRORISTE du comportement légionnaire que ce rejet de l'anonymat et cette aceptation ouverte de la justice, même si elle doit être fatale au responsable!

## CONCLUSION

Voilà les faits, tels qu'ils se sont déroulés; tous les faits, dans leur tragique enchaînement, avec les causes profondes qui les ont provoqués et qui les expliquent. Cette explication met en relief l'épopée d'une organisation hautement spiritualiste et profondément patriotique, accusée sadiquement de N'ETRE ni l'une ni l'autre. Accusée aussi d'avoir marqué sa trajectoire politique par un terrorisme sanglant, quand tous les faits et tous les événements auxquels elle s'est trouvée liée la montre au contraire comme une victime et nullement comme un agent provocateur.

Ses milliers de membres assassinés, ses dizaines de milliers de combattants pourrissant pendant des années dans les prisons et les camps de concentration de la «*démocratie roumaine*», témoignent de sa position réelle dans le contexte des forces en présence. RIEN NE LUI

A ETE EPARGNE! Et cependant, toutes les accusations portées contre la Garde de Fer se sont révélées FAUSSES, MENSONGERES et volontairement PERVERSES.

Il y a eu des centaines d'accusations de ce genre, lancées par tous ceux qui redoutaient l'ascension au pouvoir de cette force nationale, qui apportait un souffle de renouveau au milieu de la décomposition morale et de l'anarchie socio-politique de la société roumaine. Il manque, pour l'instant, une étude approfondie de toutes ces calomnies odieuses déversées contre le Mouvement Légionnaire dans l'unique intention de le déshonorer et de le compromettre aux yeux du monde. Ce serait profondément instructif, autant pour la compréhension du caractère légionnaire qui a tout supporté stoïquement, que pour la connaissance des méthodes employées par certaines forces occultes, par certains clans politiques, par une certaine sorte de «*démocratie*» dite libérale, juste et fraternelle.

Néanmoins, parmi les innombrables inepties débitées contre la Garde de Fer, celle qui persiste encore dans le langage de ceux qui veulent à tout prix la mettre au pilori, c'est l'accusation d'être une «*organisation terroriste*». A tel point, que le gouvernement communiste de Bucarest a fait sortir, en 1971, sous la signature de deux de ses «*historiens de service*», un livre de 425 pages, dont le titre est plus que significatif «*La Garde de Fer, organisation terroriste de type fasciste*».

Il ne suffisait plus de suivre le débordement coutumier d'insanités employées pendant plusieurs décennies. Il fallait adapter ces attaques aux «*craintes du jour*». Il fallait donc mettre en relief cette accusation «*secondaire*» dans les temps jadis, mais qui aujourd'hui a un poids dangereusement infâmant et traumatisant pour la société occidentale.

Naturellement, l'accusation pouvait être lourde de conséquences et extrêmement nuisible pour le Mouvement Légionnaire. L'assimilation de ses faits et gestes aux forfaits des terroristes qui défraient les premières pages des journaux et remplissent d'angoisse les coeurs des gens paisibles, apparaissait aux yeux des détracteurs de la Garde de Fer comme un moyen sûr pour lui fermer défi-

nitivement les portes de l'avenir. Ce en quoi ils se trompaient lourdement!

Il ne suffit pas de lancer des allégations stupides et des affirmations sans fondement pour que les faits incriminés passent pour des réalités incontestables. Il y a des marges qu'il ne faut jamais dépasser si l'on veut éviter le ridicule et le déraisonnable. Car, lorsqu'on assimile *la punition* légionnaire *aux attentats* en chapelet des formations gauchistes, on tombe dans l'absurde et lorsqu'on déclare l'organisation légionnaire tout simplement terroriste, on sombre dans le ridicule!

Il n'y a aucune comparaison ni assimilation valables entre les actions de la Garde de Fer et les agissements stériles des formations terroristes. L'absurdité de ce rapprochement saute aux yeux dès qu'on a le courage d'approfondir les caractéristiques structurelles, les mobiles qui soutiennent les actions, l'essence spirituelle qui anime l'effort social et politique, l'atmosphère d'exaltation nationale et patriotique, tout ce complexe d'attributs grandioses qui entoure l'existence et l'activité du Mouvement Légionnaire par rapport aux groupements strictement terroristes.

C'est dans *l'esprit du sacrifice pour le peuple* que les troupes légionnaires ont déployé leurs efforts, et non pas dans celui du terrorisme qui n'avait aucun sans pour elles.

Le «*terrorisme légionnaire*» est une invention de circonstance, mise en avant par les ennemis du nationalisme roumain pour confondre les esprits des honnêtes gens. La réalité historique montre au contraire que le Mouvement Légionnaire a été l'une des victimes les plus touchées par la terreur et par les abus de pouvoir des gouvernements démocratiques et communistes qui se sont perpétués à Bucarest depuis 50 ans, manifestés par cette négation révoltante de la justice, cette tuerie aveugle et haineuse, cette inlassable suite de coups impitoyables, qui caractérisent justement ce qu'on doit appeler «*le terrorisme officiel*».

Il nous semble ahurissant qu'après tant d'ignominie et de perversité, de crimes et d'injustices, qui se sont abattus sur les membres de la Garde de Fer, on vienne sans relâche leur jeter à la figure l'épithète de «*terroristes*» parce que —en désespoir de cause et blessés dans

ce qu'ils avaient de plus cher— ils ont eu le courage de mettre fin à un ignoble calvaire!

De plus, entendre ces accusations lancées comme un anathème, par ceux qui ont pratiqué ou qui pratiquent toujours cette méthode de terrorisme dans sa pleine acception, est proprement révoltant

*Nous ne nous sommes jamais cachés derrière des euphémismes*! Nous sommes ce que nous sommes, avec nos péchés et nos défauts, mais aussi avec nos qualités et notre foi, avec notre vision de la vie et nos méthodes de combat.

Nous avons toujours combattu loyalement! Et nous continuons à le faire, car c'est par de tels moyens diamétralement opposé à ceux qui règnent dans la société actuelle, que nous entendons la modifier, cette société qui se meurt de son manque de confiance, de sicérité et d'amour...

Si, dans nos méthodes, nous avions eu le «TERRORISME» comme arme de persuasion, RIEN AU MONDE n'aurait pu nous empêcher de le crier par-dessus les toits et de l'employer sans réticence contre vents et marées; ce que nous faisons d'ailleurs en ce qui concerne tout notre système d'éducation, notre programme politique et social, notre doctrine, notre foi, même si, pour d'autres, cette fermeté, cette droiture, cette loyauté envers des principes implacablement combattus par le «*forts*» du jour, apparaissent incompréhensibles.

Or, c'est là la force invincible du Mouvement Légionnaire, dans cette tranquille certitude et confiance que les affreuses accusations, qui lui sont jetées depuis tant d'années, seront à la longue balayées des esprits, abolies par la véracité de nos principes et la dignité de notre comportament.

Rien ne nous aurait empêché —pendant cet exil qui se prolonge à l'infini et qui apporte toujours plus de misères et d'amertume dans les coeurs des légionnaires— d'employer la méthode terroriste pour nous faire remarquer ou nous venger.

Nous ne l'avons pas fait!

Nous sommes restés les mêmes, malgré une lutte impitoyable et acharnée contre nous, parce que *le fond de*

*notre doctrine nous interdit de recourir à de tels moyens.*

Une chose doit être retenue:

De même que la loyauté politique, l'honnêteté de l'information, le respect de l'opinion et de l'individu, ne font pas partie des attributs de ceux qui combattent le Mouvement Légionnaire, de même LE TERRORISME N'EST PAS D'ESSENCE LEGIONNAIRE.

Nous n'acceptons pas cette imputation!

Nous la rejetons dédaigneusement, en défiant qui que se soit de pouvoir faire la preuve du contraire!

*Citations*

(1) Roland GAUCHER, *Les terroristes,* Albin Michel, Paris, 1965, p. 10.
(2) Cornelio CODREANU, Circulaire n. 148, dans *Circulări şi Manifeste,* Col. OMUL NOU, 1951, p. 240 (en roumain).
(3) Corneliu CODREANU, *Circulări şi Manifeste,* Col. OMUL NOU, 1951, pp. 9-13 (en roumain).
(4) On trouve plus de détails sur ce complot dans le livre de Horia SIMA, *Histoire du Mouvement Légionnaire,* Ed. DACIA, Rio de Janeiro, 1872, pp. 258-263.
(5) Voir Faust BRADESCO, *Le Nid, unité de base du Mouvement Légionnaire,* Ed. CARPATTI, 1973, 240 p.
(6) Horia SIMA, *Histoire du Mouvement Légionnaire,* Ed. DACIA, Rio de Janeiro, 1972, vol. I, p. 404.
(7) Corneliu CODREANU, *Circulări şi Manifeste,* Col. OMUL NOU, 1951, pp. 232-233 (en roumain).
(8) Corneliu CODREANU, *Circulări şi Manifeste,* Col. OMUL NOU, 1951, pp. 239-240 (en roumain).
(9) Corneliu CODREANU, *Circulări şi Manifeste,* Col. OMUL NOU, 1951, pp. 241-244 (en roumain).
(10) Corneliu CODREANU, ibidem.
(11) "Obor" et "Lycée Lazar" sont deux quartiers de Bucarest.
(12) Départements de Roumanie où le commerce légionnaire avait commencé à donner de très beaux résultats.
(13) Allusion aux luttes de la célèbre "*génération de* 1922" qui avait demandé le "*numerus clausus*" dans les Universités contre l'envahissement des Juifs les professions libérales du pays.
(14) Corneliu CODREANU, *Circulări şi Manifeste,* Ed. OMUL NOU, 1951, pp. 249-252 (en roumain).
(15) Corneliu CODREANU, *Circulări şi Manifeste,* Col. OMUL NOU, 1951, p. 248 (en roumain).
(16) Vasile MAILAT, *Les derniers procès du Capitaine,* dans "Mărturii despre Legiune", Ed. DACIA, Rio de Janeiro, 1967, p. 119 ,en roumain).
(17) Vasile MAILAT, op. cit., p 126.
(18) Tous les détails de ce massacre se trouvent dans les déclarations faites par les gendarmes qui ont pris une part active dans les événements de la nuit du 29 au 30 Novembre 1938 et qui furent interrogés pendant la courte victoire légionnaire de 1940.
(19) Corneliu CODREANU, *Circulări şi Manifeste,* Col. OMUL NOU, 1951, p. 236 (en roumain).

# TABLE DE MATIERES

*Pág.*


Préliminaires ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... 5

Qu'est-ce que le Terrorisme ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... 11

Particularités déterminantes du terrorisme ... ... ... ... 21

Le sens du geste exceptionnel ... ... ... ... ... ... ... ... ... 49

Que voulait la Garde de Fer ... ... ... ... ... ... ... ... ... 53

Premier cas: Nicadorii ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... 77

Deuxième cas: Decemvirii ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... 87

Troisième cas: Rasbunatorii (Les Vengeurs) ... ... ... 99

La punition d'Armand Calinesco et ses suites ... ... ... 191

Conclusion ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... 205

Préliminaires ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... 5

Qu'est-ce que le Terrorisme ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... 15

Particularités déterminantes du terrorisme ... ... ... ... ... 21

Le sens du geste exceptionnel ... ... ... ... ... ... ... ... ... 49

Que voulait la Garde de Fer ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... 54

Premier cas: Nicadori ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... 77

Deuxième cas: Decemviri ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... 87

Troisième cas: Rasbunatorii (Les Vengeurs) ... ... ... ... 99

La punition d'Armand Calinescu et ses suites ... ... ... ... 191

Conclusion ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... 205

S'au tipărit din această brosură 1.000 de exemplare, astăzi 30 Noembrie 1979, în Atelierele Marsiega, S. A. Calle E. Jardiel Poncela, n.° 4. Madrid-16.

*Es manuscrito.*

I. S. B. N. 84-499-3291-2.
Depósito legal: M. 37.619-1979.
Impreso en Marsiega, S. A.
E. Jardiel Poncela, 4.—Madrid-16.

Impreso en España - Printed in Spain